



# **BNP PARIBAS**

## **ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2013 ET RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL DEPOSEE AUPRES DE L'AMF LE 1<sup>ER</sup> AOUT 2014**

Document de référence et rapport financier annuel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 7 mars 2014 sous le numéro D.14-0123

Actualisation déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 30 avril 2014 sous le numéro D.14-0123-A01

Actualisation déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 7 juillet 2014 sous le numéro D.14-0123-A02

Société anonyme au capital de 2 492 414 944 euros  
Siège social : 16 boulevard des Italiens, 75 009 PARIS  
R.C.S. : PARIS 662 042 449

1. RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL.....	3
2. INFORMATION FINANCIERE AU 30 JUIN 2014 .....	65
3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES.....	142
4. RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES.....	152
5. RESPONSABLE DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE.....	153
6. TABLE DE CONCORDANCE .....	154



La présente actualisation du Document de référence 2013 a été déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers le 1<sup>er</sup> août 2014 conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Elle pourra être utilisée à l'appui d'une opération financière si elle est complétée d'une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

# 1. Rapport d'activité semestriel

## 1.1 Le groupe BNP Paribas

BNP Paribas, leader européen des services bancaires et financiers, possède quatre marchés domestiques en banque de détail en Europe : la Belgique, la France, l'Italie et le Luxembourg.

Il est présent dans 75 pays et compte près de 185 000 collaborateurs, dont plus de 141 000 en Europe. BNP Paribas détient des positions clés dans ses trois domaines d'activité :

- les activités Retail Banking regroupant :
  - un ensemble Domestic Markets composé de :
    - Banque De Détail en France (BDDF),
    - BNL banca commerciale (BNL bc), banque de détail en Italie,
    - Banque De Détail en Belgique (BDDB),
    - Autres activités de Domestic Markets y compris la Banque de Détail et des Entreprises au Luxembourg (BDEL) ;
  - un ensemble International Retail Banking composé de :
    - Europe Méditerranée,
    - BancWest ;
  - une entité Personal Finance ;
- le pôle Investment Solutions ;
- le pôle Corporate and Investment Banking (CIB).

BNP Paribas SA est la maison mère du Groupe BNP Paribas.

## 1.2 Résultats du 1er semestre 2014

### IMPACT TRES SIGNIFICATIF DES ELEMENTS EXCEPTIONNELS, BONNE PERFORMANCE AVEC UN RESULTAT NET DE 3,5 MD€ HORS CES ELEMENTS

Les résultats du Groupe enregistrent ce semestre l'impact de l'accord global avec les autorités des Etats-Unis<sup>1</sup> relatif à la revue de certaines transactions en dollars, qui incluait entre autres le paiement par BNP Paribas d'un montant total de pénalités de 8,97 milliards de dollars (6,6 milliards d'euros). Compte tenu des sommes déjà provisionnées, le Groupe comptabilise ainsi au deuxième trimestre une charge exceptionnelle pour un montant global de 5 950 millions d'euros, dont 5 750 millions au titre des pénalités, et 200 millions d'euros correspondant à l'ensemble des coûts à venir du plan de remédiation annoncé lors de l'accord global.

Hors ces éléments, le Groupe réalise une bonne performance ce semestre.

Le produit net bancaire s'élève à 19 481 millions d'euros, en baisse de 1,4% par rapport au premier semestre 2013. Il intègre ce semestre trois éléments exceptionnels pour un total net de -116 millions d'euros : une plus-value nette sur des cessions de titres exceptionnelles pour 301 millions d'euros au premier trimestre 2014, l'introduction, au deuxième trimestre 2014, de la « Funding Valuation Adjustment » (FVA) en Fixed Income pour -166 millions d'euros, et la réévaluation de dette propre (« OCA ») et du risque de crédit propre inclus dans les dérivés (« DVA ») pour -251 millions d'euros. Les éléments exceptionnels du produit net bancaire s'élevaient à la même période de l'année précédente à +299 millions d'euros. Hors éléments exceptionnels et à périmètre et change constants, le produit net bancaire progresse de 2,7% par rapport au premier semestre de l'année dernière.

Les revenus des pôles opérationnels augmentent de 1,9%<sup>2</sup> par rapport au premier semestre 2013 : ils sont stables<sup>3</sup> chez Retail Banking et connaissent une bonne progression chez Investment Solutions (+3,9%<sup>3</sup>) et chez Corporate and Investment Banking (+4,8%<sup>2</sup>).

Les frais de gestion, à 12 899 millions d'euros, sont en augmentation de 1,4%. Ils incluent ce semestre l'impact exceptionnel des coûts de transformation de « Simple & Efficient » pour 340 millions d'euros (229 millions d'euros au premier semestre 2013). Hors coûts de transformation et à périmètre et change constants, ils sont en hausse de 2,3%.

Les frais de gestion des pôles opérationnels sont en hausse de 2,8%<sup>3</sup>, en lien notamment avec le développement de l'activité chez Investment Solutions et CIB, et bénéficient des effets de Simple & Efficient. Ils sont en hausse de 1,0%<sup>3</sup> chez Retail Banking, de 3,0%<sup>3</sup> pour Investment Solutions et de 7,1%<sup>3</sup> pour CIB.

Le résultat brut d'exploitation baisse de 6,5%, sur la période à 6 582 millions d'euros. Hors éléments exceptionnels et à périmètre et change constants, il progresse de 3,4% et de 0,3% pour les pôles opérationnels.

Le coût du risque du Groupe est en baisse de 0,8% ce semestre, à 1 939 millions d'euros (61 points de base des encours de crédit à la clientèle), globalement stable depuis début 2013, traduisant la bonne maîtrise des risques du Groupe.

Compte tenu de l'impact de l'accord avec les autorités des Etats-Unis, le résultat avant impôt s'élève ainsi à -1 053 millions d'euros (5 358 millions au premier semestre 2013). Hors éléments

<sup>1</sup> Annoncé le 30 juin 2014, cf note 3.g des Etats financiers consolidés au 30 juin 2014

<sup>2</sup> A périmètre et change constants, hors éléments exceptionnels

<sup>3</sup> A périmètre et change constants

exceptionnels et à périmètre et change constants, il progresse de 6,0% (+1,0%<sup>1</sup> pour les pôles opérationnels).

Le résultat net part du groupe s'établit à -2 649 millions d'euros (3 350 millions d'euros au premier semestre 2013). Hors effet des éléments exceptionnels, il s'élève à 3 535 millions d'euros, en hausse de 12,3% par rapport à la même période de l'année précédente.

A l'exclusion de l'impact net des coûts relatifs à l'accord global avec les autorités des Etats-Unis, la rentabilité annualisée<sup>2</sup> des fonds propres est égale à 8,2% et le bénéfice net par action s'établit à 2,51€.

Le bilan du Groupe est très solide. La solvabilité est conforme aux objectifs du plan 2014-2016 avec un ratio « common equity Tier 1 de Bâle 3 plein<sup>3</sup> » à 10,0% et le ratio de levier de Bâle 3 plein<sup>3</sup> s'établit à 3,5%<sup>4</sup>. La réserve de liquidité du Groupe, instantanément mobilisable, est de 244 milliards d'euros (247 milliards d'euros à fin 2013), soit plus d'un an de marge de manœuvre par rapport aux ressources de marché.

\*  
\* \*

Le Groupe met en œuvre une évolution majeure de son système de contrôle interne.

Afin de garantir leur indépendance et leur autonomie de moyens, l'organisation des fonctions de supervision et de contrôle sera alignée sur le modèle de la fonction « Risques » et de l'Inspection Générale, avec notamment une intégration verticale de l'organisation des fonctions « Conformité » et « Juridique ».

Un « Comité Groupe de Supervision et de Contrôle », présidé par le Directeur Général, sera créé pour assurer la cohérence et la coordination des actions de supervision et de contrôle. Un « Comité Ethique Groupe », en charge de l'orientation et du suivi des politiques sur certains secteurs d'activité et pays sensibles ainsi que du Code de Conduite du Groupe, sera aussi créé.

Enfin, les moyens et les procédures en matière de conformité et de contrôle seront encore renforcés. L'ensemble de ces mesures vient s'ajouter au plan de remédiation annoncé lors de l'accord global avec les autorités des Etats-Unis.

\*  
\* \*

## RETAIL BANKING

### DOMESTIC MARKETS

Domestic Markets réalise une bonne performance d'ensemble. Les dépôts augmentent de 4,3% par rapport au premier semestre 2013, avec une bonne croissance en France, en Belgique et chez Cortal Consors en Allemagne. Les encours de crédit sont pour leur part en recul de 0,9%, en raison de la faible demande. Le dynamisme commercial de Domestic Markets se traduit par des succès commerciaux en cash management à l'occasion du passage au standard européen SEPA

<sup>1</sup> A périmètre et change constants, hors éléments exceptionnels

<sup>2</sup> OCA / DVA non annualisé et résultat net retraité des coûts relatifs à l'accord global avec les autorités des Etats-Unis

<sup>3</sup> Ratio tenant compte de l'ensemble des règles de la CRD4 sans disposition transitoire

<sup>4</sup> Y compris remplacement à venir des Tier 1 devenus non éligibles par des instruments équivalents éligibles

et par une innovation continue dans le domaine digital avec notamment le développement de Hello bank!, des e-Wallets et des offres d'encaissement sur mobile.

Le produit net bancaire<sup>1</sup>, à 7 836 millions d'euros, est en hausse de 1,2% par rapport au premier semestre 2013 du fait des bonnes performances de l'épargne hors-bilan, de la banque privée et d'Arval. Les frais de gestion<sup>1</sup>, qui s'inscrivent à 4 870 millions d'euros, sont en légère baisse de 0,1% par rapport à la même période de l'année précédente, permettant à Domestic Markets de dégager un effet de ciseaux positif de 1,3 points et de poursuivre l'amélioration de son efficacité opérationnelle.

Le résultat brut d'exploitation<sup>1</sup> s'élève à 2 966 millions d'euros, en hausse de 3,6% par rapport au premier semestre de l'année précédente.

Compte tenu de la hausse du coût du risque en Italie, et après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée dans les réseaux de Domestic Markets au pôle Investment Solutions, le résultat avant impôt<sup>2</sup> s'établit à 1 762 millions d'euros, en recul de 8,0% par rapport au premier semestre 2013.

### **Banque De Détail en France (BDDF)**

L'activité commerciale de BDDF se traduit par une bonne dynamique des dépôts, en progression de 5,2% par rapport au premier semestre 2013, avec notamment une forte croissance des dépôts à vue. Les encours de crédit diminuent quant à eux de 1,5% du fait d'une demande toujours faible. Le dynamisme commercial de BDDF est illustré par le lancement, au deuxième trimestre 2014, du programme « Préférence Client 2016 » qui met en œuvre un nouveau modèle relationnel vis-à-vis des clients avec dix engagements de service, un renforcement des capacités de conseil et des formats d'agences renouvelés. Avec près de 81 milliards d'euros d'actifs sous gestion, la Banque Privée réalise une bonne performance (+8,4% par rapport à la même période de l'année dernière) confirmant sans conteste sa position de n°1 en France. Sur la clientèle des entreprises, l'affacturage réalise une bonne performance avec une croissance des encours de 10,6% et BDDF gagne des parts de marché en cash management.

Le produit net bancaire<sup>3</sup> s'élève à 3 416 millions d'euros, stable par rapport au premier semestre 2013. Les revenus d'intérêt sont en progression de 1,5%, grâce à la croissance des dépôts à vue, mais les commissions diminuent de 2,1% du fait, notamment, du plafonnement des commissions d'intervention introduit par la loi bancaire française.

Compte tenu de la baisse des frais de gestion<sup>3</sup> de 0,8% par rapport au premier semestre 2013, grâce à la poursuite de l'optimisation de l'efficacité opérationnelle, le résultat brut d'exploitation<sup>3</sup> à 1 252 millions d'euros, est en hausse de 1,5% par rapport à la même période de l'année précédente. Le coefficient d'exploitation<sup>3</sup> s'améliore à 63,3%.

Le coût du risque<sup>3</sup>, en hausse de 44 millions d'euros par rapport au premier semestre 2013, du fait notamment d'un dossier spécifique, se situe toujours à un niveau bas (29 points de base des encours de crédit à la clientèle).

Ainsi, après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée en France au pôle Investment Solutions, BDDF dégage un résultat avant impôt<sup>2</sup> de 971 millions d'euros (-3,2% par rapport au premier semestre 2013).

<sup>1</sup> Intégrant 100% de la Banque Privée en France (hors effets PEL/CEL), en Italie, en Belgique et au Luxembourg

<sup>2</sup> Hors effets PEL/CEL

<sup>3</sup> Hors effets PEL/CEL, avec 100% de la Banque Privée en France

**BNL banca commerciale (BNL bc)**

Les dépôts de BNL bc sont en recul de 5,4% par rapport au premier semestre 2013 principalement en raison d'une baisse sur la clientèle des entreprises ciblée sur les dépôts les plus coûteux. Les encours de crédit reculent quant à eux de 2,7% du fait de la poursuite du ralentissement sur les entreprises, malgré la bonne tenue des crédits aux particuliers. BNL bc réalise une bonne collecte en assurance-vie et sur les OPCVM. La politique d'innovation se traduit par le succès des nouvelles offres de cartes de paiement et de crédit avec un doublement de la production nette de cartes au premier semestre 2014 par rapport à la même période de l'année dernière.

Le produit net bancaire<sup>1</sup> est en légère augmentation (+0,1%) par rapport au premier semestre 2013, à 1 631 millions d'euros. Les revenus d'intérêt sont en hausse de 1,2%, l'effet de structure favorable sur les dépôts étant partiellement compensé par l'impact de la baisse des volumes. Les commissions sont en baisse de 2,1% du fait de moindres commissions sur crédits et malgré la bonne performance de l'épargne hors bilan.

Grâce aux effets des mesures de réduction des coûts, les frais de gestion<sup>1</sup> reculent de 0,9% par rapport au premier semestre 2013, à 871 millions d'euros, permettant de dégager un effet de ciseau positif de 1,0 point et le coefficient d'exploitation<sup>1</sup> s'améliore à 53,4%.

Le résultat brut d'exploitation<sup>1</sup> s'élève ainsi à 760 millions d'euros, en hausse de 1,3% par rapport à la même période de l'année précédente.

Le coût du risque<sup>1</sup>, à 185 points de base des encours de crédit à la clientèle, augmente pour sa part de 137 millions d'euros par rapport au premier semestre 2013 du fait du contexte toujours difficile en Italie.

BNL bc poursuit donc l'adaptation continue de son modèle et, après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée en Italie au pôle Investment Solutions, dégager un résultat avant impôt en recul de 88,6% par rapport au premier semestre 2013.

**Banque de Détail en Belgique**

BDDB maintient une bonne dynamique commerciale. Les dépôts augmentent de 5,7% par rapport au premier semestre 2013 grâce notamment à la bonne progression des dépôts à vue et des comptes d'épargne. Les crédits sont en hausse de 1,9% sur la période, du fait notamment de la hausse des crédits aux particuliers et de la bonne tenue des crédits aux PME. BDDB poursuit par ailleurs le développement du digital avec près de 800 000 téléchargements de l'application « Easy Banking » pour iPhone / iPad et Android depuis son lancement mi-2012.

Le produit net bancaire<sup>2</sup> est en hausse de 2,5%<sup>3</sup> par rapport au premier semestre 2013, à 1 663 millions d'euros, du fait d'une hausse de 2,6%<sup>3</sup> des revenus d'intérêt, en lien notamment avec la progression des volumes, et d'une augmentation de 2,4%<sup>3</sup> des commissions grâce à la bonne performance des commissions de crédit.

Les frais de gestion<sup>2</sup> augmentent légèrement de 0,3%<sup>3</sup>, illustrant la bonne maîtrise des coûts malgré l'impact des taxes systémiques, et permettant de dégager un effet de ciseau positif de 2,2 points. Le coefficient d'exploitation<sup>2</sup> s'améliore à 72,6%. BDDB poursuit ainsi l'amélioration de son efficacité opérationnelle en ligne avec son plan « Bank for the Future », permettant une hausse significative (9,0%<sup>3</sup>) de son résultat brut d'exploitation<sup>2</sup>, à 455 millions d'euros.

<sup>1</sup> Avec 100% de la Banque Privée en Italie

<sup>2</sup> Avec 100% de la Banque Privée en Belgique

<sup>3</sup> A périmètre constant

Le coût du risque<sup>1</sup> est à un niveau bas, à 15 pb des encours de crédit à la clientèle, quasi stable par rapport au premier semestre 2013. Ainsi, après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée en Belgique au pôle Investment Solutions, BDDB dégage un résultat avant impôt de 357 millions d'euros, en croissance de 7,2%<sup>2</sup> par rapport à la même période de l'année précédente, traduisant sa très bonne performance au premier semestre 2014.

**Banque de Détail et des Entreprises au Luxembourg** : les encours de crédit connaissent une croissance de 1,2% par rapport au premier semestre 2013 grâce à une bonne progression des crédits immobiliers partiellement compensée par une baisse sur la clientèle des entreprises. Les dépôts sont en hausse de 0,8% avec une bonne collecte sur les entreprises, en lien avec le développement du cash management.

**Personal Investors** : les actifs sous gestion augmentent de 13,6% par rapport au 30 juin 2013 grâce à l'effet performance et au bon dynamisme commercial. L'activité de courtage est en baisse de 9,1% pour sa part. Les dépôts sont en forte augmentation (+18,9%) grâce à un bon niveau de recrutement de nouveaux clients et au développement de Hello bank! en Allemagne.

**Arval** : Arval connaît un bon niveau d'activité avec une progression du parc financé (+1,2%<sup>2</sup> par rapport au premier semestre 2013) et des prises de commande. Les encours consolidés sont en hausse de 2,1%<sup>2</sup> par rapport à la même période de l'année précédente. Les revenus, soutenus par la hausse du prix des véhicules d'occasion, augmentent par rapport au premier semestre 2013. Compte tenu de la bonne maîtrise des frais de gestion, le coefficient d'exploitation est en forte amélioration par rapport au premier semestre 2013.

**Leasing Solutions** : les encours sont en légère hausse de 0,7%<sup>2</sup> par rapport à la même période de l'année précédente malgré la poursuite de la réduction du portefeuille non stratégique. Les revenus sont en progression du fait de la hausse des volumes et bénéficient de la politique sélective en terme de rentabilité des opérations. La maîtrise des coûts permet une légère amélioration du coefficient d'exploitation.

Au total, et compte tenu d'une baisse du résultat des sociétés mises en équivalence, la contribution de ces quatre métiers au résultat avant impôt de Domestic Markets, après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée domestique au Luxembourg au pôle Investment Solutions, est en légère baisse de 2,2%<sup>2</sup> par rapport au premier semestre 2013, à 417 millions d'euros.

\*

\* \*

<sup>1</sup> Avec 100% de la Banque Privée en Belgique

<sup>2</sup> A périmètre et change constants

## **Europe Méditerranée**

Les dépôts augmentent de 11,7%<sup>1</sup> par rapport au premier semestre 2013, et sont en croissance dans la plupart des pays, avec une forte augmentation en Turquie. Les crédits augmentent pour leur part de 11,6%<sup>1</sup>, avec une hausse notamment en Turquie. La forte dynamique commerciale est illustrée aussi par le développement du cash management et de la banque privée, avec notamment une hausse des actifs sous gestion en Turquie de 34%<sup>1</sup> par rapport au 30 juin 2013, à 3,5 milliards d'euros.

Le produit net bancaire<sup>2</sup>, à 940 millions d'euros, progresse légèrement de 0,2%<sup>1</sup> par rapport au premier semestre 2013. Hors impact des nouvelles réglementations sur la facturation des découverts en Turquie et des commissions de change en Algérie depuis le début du troisième trimestre 2013 (manque à gagner d'environ 70 millions d'euros ce semestre), il est en hausse de 7,3%<sup>1</sup>.

Les frais de gestion<sup>2</sup> progressent de 6,0%<sup>1</sup> par rapport à la même période de l'année précédente, à 683 millions d'euros, en raison notamment du renforcement du dispositif commercial en Turquie en 2013 (ouverture de 15 agences depuis le premier semestre 2013). Le coefficient d'exploitation<sup>2</sup> s'établit à 72,7%, en hausse de 4,0 points<sup>1</sup> par rapport au premier semestre 2013.

Le coût du risque<sup>2</sup>, à 155 millions d'euros (113 pb des encours de crédit à la clientèle), est en augmentation de 27,8%<sup>1</sup> par rapport au premier semestre 2013, et enregistre l'impact d'une provision de portefeuille<sup>3</sup> du fait de la situation exceptionnelle en Europe de l'Est.

Ainsi, après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée en Turquie au pôle Investment Solutions, Europe Méditerranée dégage un résultat avant impôt de 156 millions d'euros, en baisse de 27,8%<sup>1</sup> par rapport à la même période de l'année précédente.

## **BancWest**

L'activité commerciale de BancWest montre une bonne dynamique. Les dépôts progressent de 5,6%<sup>1</sup> par rapport au premier semestre 2013, avec une forte croissance des dépôts à vue et des comptes d'épargne. Les crédits augmentent de 5,8%<sup>1</sup> du fait de la croissance toujours soutenue des crédits aux entreprises et à la consommation. BancWest poursuit par ailleurs le développement de la banque privée avec des actifs sous gestion qui s'élèvent à 7,9 milliards de dollars au 30 juin 2014 (+32% par rapport au 30 juin 2013).

Le produit net bancaire<sup>4</sup>, à 1 051 millions d'euros, recule de 1,7%<sup>1</sup> par rapport au premier semestre 2013 du fait d'un niveau des taux d'intérêt peu favorable et de moindres plus-values de cessions de créances.

Les frais de gestion<sup>4</sup>, à 691 millions d'euros, augmentent de 4,0%<sup>1</sup> par rapport au premier semestre 2013 en raison de la hausse des coûts réglementaires à partir du deuxième semestre 2013 (CCAR notamment), et du renforcement des dispositifs commerciaux (banque privée) partiellement compensé par les économies liées à la rationalisation du réseau (34 agences fermées en un an).

Le coût du risque<sup>4</sup> est toujours très bas (13 points de base des encours de crédit à la clientèle) et en forte baisse de 25,1%<sup>2</sup> par rapport au premier semestre 2013.

<sup>1</sup> A périmètre et change constants

<sup>2</sup> Avec 100% de la Banque Privée en Turquie

<sup>3</sup> Net des utilisations

<sup>4</sup> Avec 100% de la Banque Privée aux Etats-Unis

Ainsi, après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée aux États-Unis au pôle Investment Solutions, BancWest dégage un résultat avant impôt de 334 millions d'euros, en baisse de 10,2%<sup>1</sup> par rapport au premier semestre 2013.

### **Personal Finance**

Le dynamisme commercial de Personal Finance est illustré par l'augmentation des encours de crédit de 3,2%<sup>1</sup> par rapport au premier semestre 2013, à 45,4 milliards d'euros. Le développement du métier se poursuit avec la signature de plusieurs accords de partenariats dans l'automobile (PSA en Turquie, Toyota en Belgique...) et dans la distribution (Metro en Hongrie et Techno Market en Bulgarie). Par ailleurs, la montée à 100% dans le capital de Laser le 25 juillet, à la suite de l'exercice par les Galeries Lafayette de leur option de vente sur leur participation de 50%, permet à Personal Finance de devenir le 1<sup>er</sup> acteur spécialisé en France. Enfin, le métier renouvelle son partenariat stratégique avec Commerzbank en Allemagne jusqu'en 2020 permettant la poursuite de son développement sur le premier marché du crédit à la consommation de la zone Euro.

Le produit net bancaire progresse de 1,1%<sup>1</sup> par rapport au premier semestre 2013, à 1 847 millions d'euros. La croissance de l'activité est en ligne avec le plan de développement et les encours augmentent dans l'ensemble des régions, en particulier en Allemagne, Belgique et Europe Centrale.

Les frais de gestion augmentent de 1,0%<sup>1</sup> par rapport au premier semestre 2013, en lien avec la croissance de l'activité et le coefficient d'exploitation s'établit à 47,1%.

Le coût du risque est en baisse de 5,7%<sup>1</sup> par rapport au premier semestre 2013, à 230 points de base des encours de crédit à la clientèle.

Le résultat avant impôt de Personal Finance est ainsi en forte hausse (+11,2%<sup>1</sup>) par rapport au premier semestre 2013 et s'établit à 494 millions d'euros.

\*  
\* \*

---

<sup>1</sup> A périmètre et change constants

## INVESTMENT SOLUTIONS

Investment Solutions réalise une bonne performance d'ensemble, tirée par l'Assurance et Securities Services.

Les actifs sous gestion<sup>1</sup> atteignent 883 milliards d'euros au 30 juin 2014 et sont en hausse de 5,2% par rapport au 30 juin 2013. Ils sont en hausse de 3,5% (29 milliards d'euros) par rapport au 31 décembre 2013 du fait notamment d'un effet performance de +26,7 milliards d'euros, bénéficiant de l'évolution favorable des marchés d'actions et de taux. La collecte nette s'établit à +1,6 milliards d'euros sur le premier semestre 2014 avec une légère décollecte d'ensemble en Gestion d'actifs (collecte positive dans les fonds obligataires), une collecte limitée dans Wealth Management tirée notamment par l'Asie, la France et l'Italie, et enfin une forte collecte dans l'Assurance, notamment en Italie, en France et en Asie.

Au 30 juin 2014, les actifs sous gestion<sup>1</sup> d'Investment Solutions se répartissent entre : 380 milliards d'euros pour la Gestion d'actifs, 295 milliards d'euros pour Wealth Management, 190 milliards d'euros pour l'Assurance et 19 milliards d'euros pour Real Estate.

Par ailleurs, Securities Services poursuit son développement avec l'acquisition de l'activité de banque dépositaire de Banco Popular en Espagne (~13 milliards d'euros d'actifs) et plusieurs succès commerciaux, notamment le gain de la conservation et de l'administration des actifs du Groupe Generali en Europe (~180 milliards d'euros d'actifs).

Les revenus d'Investment Solutions, à 3 239 millions d'euros, progressent de 3,9%<sup>2</sup> par rapport au premier semestre 2013. Les revenus de l'Assurance augmentent de 5,2%<sup>2</sup> du fait d'une bonne progression en France et en Italie ainsi que de la forte croissance de la protection à l'international. Les revenus de Securities Services sont en hausse de 8,6%<sup>2</sup> en lien avec l'augmentation du nombre de transactions et des actifs en conservation. Enfin, les revenus de la Gestion Institutionnelle et Privée sont en hausse de 0,5%<sup>2</sup> du fait de la progression de Real Estate et de la Banque Privée.

Les frais de gestion d'Investment Solutions, à 2 180 millions d'euros, sont en hausse de 3,0%<sup>2</sup> par rapport au premier semestre 2013, avec une hausse de 4,0%<sup>2</sup> dans l'Assurance en lien avec la croissance continue de l'activité à l'international, de 2,9%<sup>2</sup> pour Securities Services du fait du développement de l'activité et de 2,6%<sup>2</sup> pour la Gestion Institutionnelle et Privée en raison de l'impact des investissements de développement (Wealth Management, Gestion d'Actifs).

Le résultat brut d'exploitation du pôle, à 1 059 millions d'euros, est ainsi en hausse de 5,7%<sup>2</sup> par rapport au premier semestre 2013.

Le résultat avant impôt, après prise en compte d'un tiers des résultats de la banque privée dans les marchés domestiques, en Turquie ainsi qu'aux Etats-Unis progresse de 6,2%<sup>2</sup> par rapport au premier semestre 2013, à 1 148 millions d'euros.

\*  
\* \*

<sup>1</sup> Y compris les actifs conseillés pour les clients externes et les actifs distribués

<sup>2</sup> A périmètre et change constants

## CORPORATE AND INVESTMENT BANKING (CIB)

A 4 735 millions d'euros<sup>1</sup>, les revenus de CIB progressent de 4,8%<sup>2</sup> par rapport au premier semestre 2013. L'introduction de la « Funding Valuation Adjustment » (FVA) dans la valorisation des dérivés a un impact exceptionnel de -166 millions d'euros sur les revenus de Fixed Income.

Les revenus de Conseil et Marchés de Capitaux, à 3 119 millions d'euros<sup>1</sup>, sont en augmentation (+6,8%<sup>2</sup>) dans un contexte plus porteur en Europe du fait des annonces de la BCE au deuxième trimestre 2014. La VaR reste à un niveau très faible.

Les revenus de Fixed Income, à 1 982 millions d'euros<sup>1</sup>, sont en léger recul (-4,7%<sup>2</sup> par rapport au premier semestre 2013) du fait d'une activité de change en retrait et malgré une bonne activité sur les taux en fin de période et la progression du crédit. Les émissions obligataires connaissent un niveau soutenu. Fixed Income confirme sa position de n°1 pour les émissions « corporate » en euros et se place n°8 pour les émissions « corporate » internationales en toutes devises.

A 1 137 millions d'euros, les revenus du métier Actions et Conseil sont en forte croissance (+35,2%<sup>3</sup>) par rapport au premier semestre 2013 dans tous les segments. Les premiers transferts de portefeuilles de dérivés de Royal Bank of Scotland n'ont encore qu'un impact marginal au deuxième trimestre 2014. L'activité en fusion & acquisitions et en émissions d'actions est en croissance. Le métier se classe n°1 sur les émissions « equity linked » au premier semestre sur la région EMEA<sup>4</sup>.

Les revenus de Corporate Banking progressent de 1,0%<sup>3</sup> par rapport au premier semestre 2013, à 1 616 millions d'euros, tirés par la croissance soutenue de l'Asie, la progression de la zone Amériques et compte tenu d'une activité faible en Europe avec un ralentissement sur le secteur Energie et Matières Premières. Les crédits, à 107 milliards d'euros, sont stables par rapport au premier semestre 2013 avec une croissance en Asie et dans la zone Amériques, et une baisse en Europe. Les dépôts, à 73 milliards d'euros, sont en forte progression (+17%) par rapport à la même période de l'année précédente grâce notamment au développement du cash management international où le métier obtient plusieurs nouveaux mandats significatifs. Les commissions augmentent de 5,0% par rapport au premier semestre 2013. Le métier confirme sa place de premier arrangeur de financements syndiqués sur la zone EMEA avec des positions de leader sur les secteurs Media-Telecom, Metal & Mining, et Utility & Energy.

Les frais de gestion de CIB, à 3 158 millions d'euros, augmentent de 7,1%<sup>3</sup> par rapport au premier semestre 2013 du fait de la hausse de l'activité dans Conseil & Marchés de Capitaux, de la poursuite des investissements de développement et des coûts d'adaptation transitoires pour la période 2014-2015 (mise en œuvre des nouvelles réglementations et surcoûts liés au démarrage de nouveaux back-offices et système informatiques : 25 millions d'euros ce semestre).

Le coût du risque de CIB, à 136 millions d'euros, est en baisse de 52,3%<sup>3</sup> par rapport au premier semestre 2013. Il s'établit, pour Corporate Banking, à un niveau faible ce semestre (34 pb des encours de crédit à la clientèle) tandis que Conseil et Marchés de Capitaux enregistre des reprises de provisions.

Le résultat avant impôt de CIB s'établit ainsi à 1 284 millions d'euros, en baisse de 1,6%<sup>3</sup> par rapport au premier semestre 2013.

\*  
\* \*

<sup>1</sup> Hors impact de l'introduction de la Funding Valuation Adjustment (FVA)  
<sup>2</sup> A périmètre et change constants, hors impact de l'introduction de la FVA  
<sup>3</sup> A périmètre et change constants  
<sup>4</sup> Europe, Moyen-Orient, Afrique

## AUTRES ACTIVITES

Le produit net bancaire des « Autres Activités » s'élève à +266 millions d'euros contre +354 millions d'euros au premier semestre 2013. Il intègre notamment une réévaluation de dette propre et la « Debit Value Adjustment » (DVA) pour -250 millions d'euros (+81 million d'euros au premier semestre 2013), une plus-value nette sur des cessions de titres exceptionnelles pour +301 millions d'euros, une bonne contribution de BNP Paribas Principal Investments et des produits du portefeuille de participations, et l'impact de l'excédent de dépôts auprès des banques centrales. Les revenus des « Autres Activités » intégraient en outre au premier semestre 2013 les gains de cession des actifs de Royal Park Investments pour +218 millions d'euros.

Les frais de gestion des « Autres Activités » s'élèvent à 577 millions d'euros contre 520 millions d'euros au premier semestre 2013 et comprennent les coûts de transformation liés au programme « Simple & Efficient » pour un montant de 340 millions d'euros (229 millions d'euros au premier semestre 2013).

Le coût du risque s'élève à -12 millions d'euros (-7 millions d'euros au premier semestre 2013).

A la suite de l'accord global avec les autorités des Etats-Unis relatif à la revue de certaines transactions en dollars, le Groupe comptabilise ce semestre des charges exceptionnelles pour un montant total de 5 950 millions d'euros (5 750 millions d'euros au titre des pénalités et 200 millions d'euros au titre de l'ensemble des coûts à venir du plan de remédiation).

Les éléments hors exploitation s'élèvent à 47 millions d'euros contre -79 millions d'euros au premier semestre 2013 qui avait enregistré un écart de change de -30 millions d'euros lié à la cession de BNP Paribas Egypte ainsi que l'impact exceptionnel d'une dépréciation dans les comptes d'une société mise en équivalence.

Le résultat avant impôt s'établit ainsi à -6 226 millions d'euros contre -252 millions d'euros au cours de la même période de l'année précédente.

\*  
\* \*

## STRUCTURE FINANCIÈRE

Le bilan du Groupe est très solide.

Le ratio « common equity Tier 1 de Bâle 3 plein<sup>1</sup> » s'élève à 10,0% au 30 juin 2014, en baisse de 30 pb par rapport au 31 décembre 2013 du fait principalement des coûts relatifs à l'accord global avec les autorités des Etats-Unis (-100 pb), de la mise en réserve du résultat net du semestre<sup>2</sup> (+45 pb) après prise en compte d'un dividende annuel de 1,5€ par action, de l'appréciation des réserves de réévaluation (+20 pb) et de la baisse des actifs pondérés (+5 pb).

Le ratio de levier de Bâle 3 plein<sup>3</sup>, calculé sur l'ensemble des fonds propres « Tier 1 »<sup>4</sup>, s'élève à 3,5% au 30 juin 2014.

<sup>1</sup> Tenant compte de l'ensemble des règles de la CRD4 sans disposition transitoire

<sup>2</sup> Hors coûts relatifs à l'accord global avec les autorités des Etats-Unis

<sup>3</sup> Tenant compte de l'ensemble des règles de la CRD4 sans disposition transitoire

<sup>4</sup> Y compris le remplacement à venir des instruments Tier 1 devenus non éligibles par des instruments équivalents éligibles

Les réserves de liquidité et d'actifs disponibles instantanément s'élèvent à 244 milliards d'euros (contre 247 milliards d'euros au 31 décembre 2013) et représentent une marge de manœuvre de plus d'un an par rapport aux ressources de marché.

Enfin, le Groupe a déjà entièrement réalisé son programme de financement à moyen long terme pour 2014.

## Résultats au 30 juin 2014



**BNP PARIBAS** | La banque d'un monde qui change

31 juillet 2014

### Avertissement

Les chiffres figurant dans cette présentation ne sont pas audités. BNP Paribas a publié le 14 mars 2014 des séries trimestrielles de l'année 2013 retraitées pour tenir compte notamment, (i) de l'adoption des normes IFRS 10 « États financiers consolidés », IFRS 11 « Partenariats », qui a pour effet notamment de diminuer le résultat net part du Groupe 2013 de 14 M€, ainsi que la norme modifiée IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises », (ii) de certains transferts internes d'activités et de résultats opérés au 1er janvier 2014, dans le contexte du plan à moyen terme, (iii) de l'application de Bâle 3 qui modifie l'allocation de capital par pôle et métier et (iv) de l'évolution des modalités de facturation du coût de liquidité aux pôles opérationnels pour s'aligner sur les concepts relatifs au Liquidity Coverage Ratio. En outre, et pour assurer la comparabilité avec les résultats futurs de 2014, les séries trimestrielles de 2013 sont retraitées pro-forma avec le groupe TEB consolidé en intégration globale tout au long de 2013. Dans l'ensemble de ces séries, les données de 2013 ont été recomposées comme si ces mouvements étaient intervenus au 1er janvier 2013. Cette présentation reprend ces séries trimestrielles de 2013 ainsi retraitées.

Cette présentation contient des prévisions fondées sur des opinions et des hypothèses actuelles relatives à des événements futurs. Ces prévisions comportent des projections et des estimations financières qui se fondent sur des hypothèses, des considérations relatives à des projets, des objectifs et des attentes en lien avec des événements, des opérations, des produits et des services futurs et sur des suppositions en termes de performances et de synergies futures. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces prévisions qui sont soumises à des risques inhérents, des incertitudes et des hypothèses relatives à BNP Paribas, ses filiales et ses investissements, au développement des activités de BNP Paribas et de ses filiales, aux tendances du secteur, aux futurs investissements et acquisitions, à l'évolution de la conjoncture économique, ou à celle relative aux principaux marchés locaux de BNP Paribas, à la concurrence et à la réglementation. La réalisation de ces événements étant incertaine, leur issue pourrait se révéler différente de celle envisagée aujourd'hui, ce qui est susceptible d'affecter significativement les résultats attendus. Les résultats actuels pourraient différer significativement de ceux qui sont projetés ou impliqués dans les prévisions. BNP Paribas ne s'engage en aucun cas à publier des modifications ou des actualisations de ces prévisions.

Les informations contenues dans cette présentation, dans la mesure où elles sont relatives à d'autres parties que BNP Paribas, ou sont issues de sources externes, n'ont pas fait l'objet de vérifications indépendantes et aucune déclaration ni aucun engagement n'est donné à leur égard, et aucune certitude ne doit être accordée sur l'exactitude, la sincérité, la précision et l'exhaustivité des informations ou opinions contenues dans cette présentation. Ni BNP Paribas ni ses représentants ne peuvent voir leur responsabilité engagée pour une quelconque négligence ou pour tout préjudice pouvant résulter de l'utilisation de cette présentation ou de son contenu ou de tout ce qui leur est relatif ou de tout document ou information auxquels elle pourrait faire référence.



**BNP PARIBAS** | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2014 | 2

## Messages clés 2T14

Charges exceptionnelles relatives à l'accord global avec les autorités des Etats-Unis

5 950 M€ au 2T14 dont :  
 - Pénalités\* : 5 750 M€  
 - Plan de remédiation : 200 M€  
 Résultat net part du Groupe : -4 317 M€

**Résultat net hors exceptionnels : 1,9 Md€\*\***

- Stabilité des revenus de Retail Banking
- Bonne progression d'Investment Solutions
- Hausse de CIB, très bonne performance de Conseil et Marchés de Capitaux

PNB des pôles opérationnels :  
 +4,0%\*\*\* / 2T13

Progression du Résultat Brut d'Exploitation

+6,1%\*\*\* / 2T13

Coût du risque en baisse ce trimestre

-16,8%\*\*\*\* / 2T13

Un bilan très solide

- Solvabilité conforme aux objectifs du plan 2014-2016
- Réserve de liquidité très importante
- Croissance soutenue des dépôts de Retail Banking

Ratio CET1 Bâle 3 : 10,0%\*\*\*\*\*  
 244 Md€ au 30.06.14  
 +4,5%\*\*\*\* / 2T13

\* Hors sommes déjà provisionnées ; \*\* Hors charges exceptionnelles relatives à l'accord avec les autorités des Etats-Unis et autres éléments exceptionnels ;  
 \*\*\* A périmètre et change constants, hors éléments exceptionnels ; \*\*\*\* A périmètre et change constants ; \*\*\*\*\* Au 30 juin 2014, CRD4 (fully loaded)



**BNP PARIBAS** | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2014 | 3

## Résultats du Groupe

Résultats des pôles

Résultats détaillés du 1S14

Annexes



**BNP PARIBAS** | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2014 | 4

## Accord global avec les autorités des Etats-Unis

- 30 juin 2014 : accord global\* avec les autorités des Etats-Unis relatif à la revue de certaines transactions en dollars concernant des pays soumis aux sanctions américaines
- Inclut entre autres le paiement par BNP Paribas d'un montant total de pénalités de 8,97 Md\$ (6,6 Md€)
  - Compte tenu des sommes déjà provisionnées (1,1 Md\$ soit 798 M€), charge exceptionnelle de 5,75 Md€ comptabilisée ce trimestre
- Plan de remédiation : deux mesures spécifiques en cours de mise en œuvre
  - Traitement et contrôle à terme via la succursale de New York de la totalité des flux en dollars du Groupe
  - Création d'un département, « Sécurité Financière Groupe aux Etats-Unis », au sein de la fonction « Conformité Groupe », localisé à New York
- Charge exceptionnelle de 200 M€ au titre de l'ensemble des coûts à venir du plan de remédiation
- Impact sur le ratio CET1 Bâle 3 fully loaded\*\* : -100 pb au 2T14



## Evolution majeure du système de contrôle interne du Groupe

- Alignement de l'organisation des fonctions de supervision et de contrôle\*
  - Sur le modèle de la fonction « Risques » et de « l'Inspection Générale »
  - Intégration verticale des fonctions « Conformité » et « Juridique »
  - Afin de garantir leur indépendance et leur autonomie de moyens
- Création d'un « Comité Groupe de Supervision et de Contrôle »
  - Présidé par le Directeur Général
  - Mission : assurer la cohérence et la coordination des actions de supervision et de contrôle
  - Réunissant deux fois par mois les responsables Groupe des fonctions Conformité, Juridique, et Risques ainsi que l'Inspecteur Général
- Création d'un « Comité Ethique Groupe »
  - Orientation et suivi des politiques sur certains secteurs d'activité et pays sensibles
  - Orientation et suivi du Code de Conduite du Groupe
  - Comportant des personnalités qualifiées extérieures
- Lancement des travaux d'organisation et de revue des procédures en cours
  - Un cabinet de conseil international pour accompagner la démarche



## Renforcement des moyens et des procédures en matière de conformité et de contrôle

- Poursuite du renforcement des moyens alloués à la conformité
  - Augmentation des effectifs de la fonction qui ont déjà progressé de plus de 40% depuis 2009 (1 125 personnes en 2009, près de 1 600 en 2013)
  - Renforcement des outils de contrôle interne (nouveaux logiciels de filtrage des transactions par exemple)
  - Augmentation du nombre et du contenu des programmes de formation des collaborateurs du Groupe
  
- Renforcement des procédures de revue périodique obligatoire du portefeuille de clients et de « Know Your Customer »
  
- Renforcement des contrôles réalisés par l'Inspection Générale
  - Création d'une équipe spécialisée dans les problèmes de conformité et de sécurité financière
  - Augmentation de la fréquence de revue des principaux sites actifs en dollar US



## Principaux éléments exceptionnels - 2T14

	2T14	2T13
● <b>PNB</b>		
■ Introduction de la FVA* (CIB - Conseil et Marché de Capitaux)	-166 M€	
■ Réévaluation de dette propre et DVA («Autres activités»)	-187 M€	-68 M€
■ Cession des actifs de Royal Park Investments («Autres activités»)		+218 M€
<b>Total PNB exceptionnel</b>	<b>-353 M€</b>	<b>+150 M€</b>
● <b>Frais de gestion</b>		
■ Coûts de transformation « Simple & Efficient » («Autres activités»)	-198 M€	-74 M€
<b>Total frais de gestion exceptionnels</b>	<b>-198 M€</b>	<b>-74 M€</b>
● <b>Coûts relatifs à l'accord global avec les autorités des Etats-Unis («Autres activités»)</b>		
■ Montant des pénalités (hors sommes déjà provisionnées)	-5 750 M€	
■ Coûts à venir du plan de remédiation	-200 M€	
<b>Total</b>	<b>-5 950 M€</b>	
● <b>Éléments hors exploitation</b>		
■ Cession de BNP Paribas Egypte		+81 M€
<b>Total éléments hors exploitation exceptionnels</b>		<b>+81 M€</b>
● <b>Total des éléments exceptionnels</b>	<b>-6 501 M€</b>	<b>+157 M€</b>
● <b>Impact des éléments exceptionnels sur le résultat net part du Groupe</b>	<b>-6 241 M€</b>	<b>+203 M€</b>

\* Funding Valuation Adjustment



## Groupe consolidé - 2T14

	2T14	2T14 / 2T13	2T14 / 2T13*	2T14 / 2T13* pôles opérationnels
<b>Produit net bancaire</b>	<b>9 568 M€</b>	<b>-2,3%</b>	<b>+4,8%</b>	<b>+4,0%</b>
Frais de gestion	-6 517 M€	+4,3%	+4,1%	+3,9%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>3 051 M€</b>	<b>-13,8%</b>	<b>+6,1%</b>	<b>+4,3%</b>
Coût du risque	-855 M€	-18,1%	-16,8%	-16,2%
Coûts relatifs à l'accord global avec les autorités des Etats-Unis	-5 950 M€	n.a.	n.a.	
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>-3 600 M€</b>	<b>n.a.</b>	<b>+15,8%</b>	<b>+11,4%</b>
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>-4 317 M€</b>	<b>n.a.</b>		
<b>Résultat net part du Groupe hors éléments exceptionnels</b>	<b>1 924 M€</b>	<b>+23,2%</b>		

Très bonne performance hors éléments exceptionnels

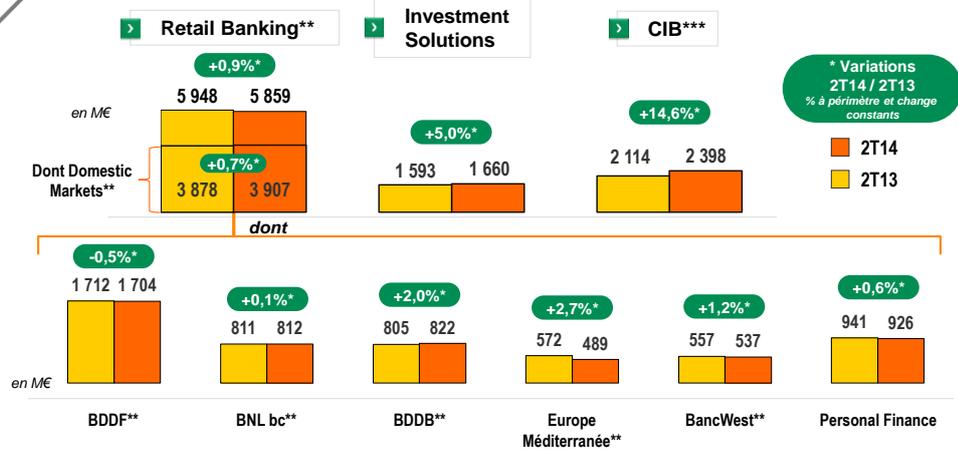
\* A périmètre et change constants, hors éléments exceptionnels (cf. diapositive 8)



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2014 | 9

## Revenus des pôles opérationnels - 2T14



Stabilité de Retail Banking et bonne progression d'IS  
Hausse des revenus de CIB

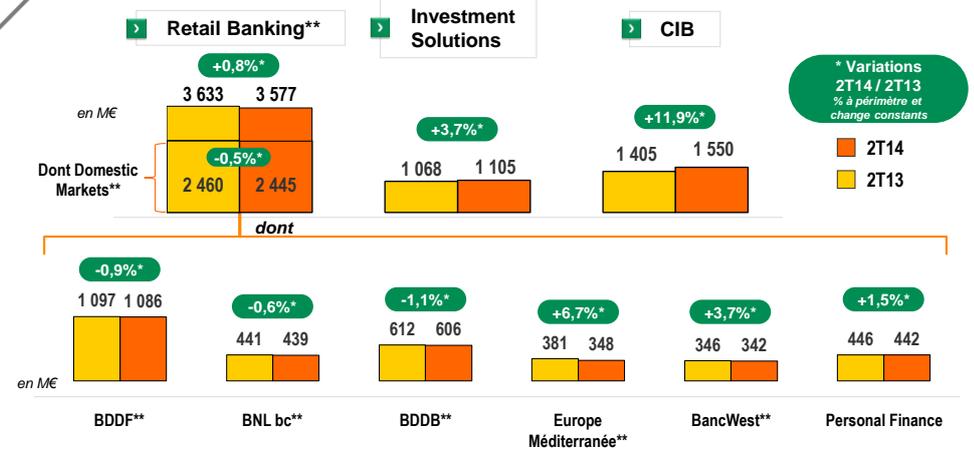
\*\* Intégrant 100% de la Banque Privée en France (hors effets PEL/CEL), en Italie, en Belgique, au Luxembourg, chez BancWest et TEB ;  
\*\*\* Hors éléments exceptionnels



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2014 | 10

## Frais de gestion des pôles opérationnels - 2T14



### Effets de Simple & Efficient Hausse en lien avec le développement de l'activité chez IS et CIB

\*\* Intégrant 100% de la Banque Privée en France (hors effets PEL/CEL), en Italie, en Belgique, au Luxembourg, chez BancWest et TEB

BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2014 | 11

## Simple & Efficient

- Poursuite de la dynamique dans l'ensemble du Groupe
  - 1 336 programmes identifiés comprenant 2 578 projets dont 94% déjà lancés
- Economies de coûts : 1 234 M€ réalisés depuis le lancement du projet
  - Dont 223 M€ enregistrés au 2T14
  - Rappel : objectif de 2,8 Md€ par an à partir de 2016
- Coûts de transformation : 198 M€ au 2T14
  - 340 M€ au 1S14
  - Rappel : objectif de 770 M€ sur l'année



### Economies de coûts récurrentes en ligne avec le plan

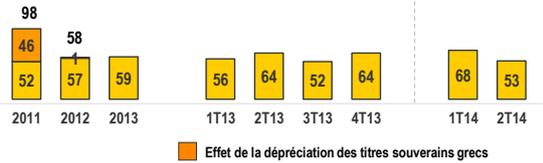
BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2014 | 12

## Evolution du coût du risque par métier (1/3)

Dotations nettes / Encours de crédit à la clientèle (en pb annualisés)

### Groupe



- Coût du risque : 855 M€
- -229 M€ / 1T14
- -189 M€ / 2T13
- Stabilité d'ensemble depuis début 2013

### CIB - Corporate Banking



- Coût du risque : 51 M€
- -71 M€ / 1T14
- -72 M€ / 2T13
- Coût du risque faible ce trimestre



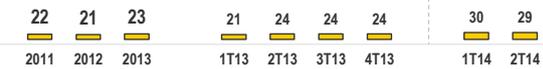
BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

\* Reconstitué  
Résultats 30.06.2014 | 13

## Evolution du coût du risque par métier (2/3)

Dotations nettes / Encours de crédit à la clientèle (en pb annualisés)

### BDDF



- Coût du risque : 103 M€
- -5 M€ / 1T14
- +15 M€ / 2T13
- Coût du risque toujours bas

### BNL bc



- Coût du risque : 364 M€
- Stable / 1T14
- +69 M€ / 2T13
- Coût du risque toujours élevé du fait d'un contexte difficile

### BDDB



- Coût du risque : 15 M€
- -37 M€ / 1T14
- -28 M€ / 2T13
- Coût du risque particulièrement bas ce trimestre



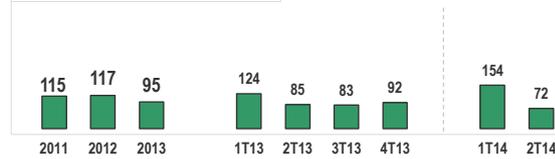
BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2014 | 14

## Evolution du coût du risque par métier (3/3)

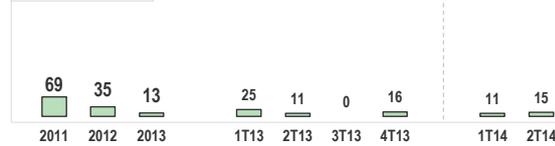
Dotations nettes / Encours de crédit à la clientèle (en pb annualisés)

### Europe Méditerranée



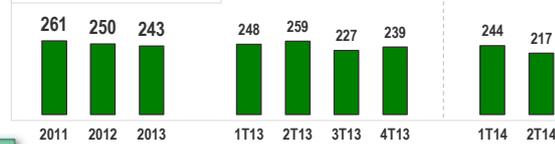
- Coût du risque : 50 M€
- -55 M€ / 1T14
- -12 M€ / 2T13
- Baisse du coût du risque ce trimestre
- Rappel 1T14 : provision de 43M€ du fait de la situation en Europe de l'Est

### BancWest



- Coût du risque : 16 M€
- +5 M€ / 1T14
- +4 M€ / 2T13
- Coût du risque toujours très bas

### Personal Finance



- Coût du risque : 249 M€
- -28 M€ / 1T14
- -44 M€ / 2T13
- Baisse du coût du risque ce trimestre



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2014 | 15

## Structure financière

- Ratio CET1 Bâle 3 fully loaded\* : 10,0% au 30.06.14 (-60 pb / 31.03.14)
  - Dont coûts relatifs à l'accord global avec les autorités des Etats-Unis : -100 pb
  - Dont résultat du 2T14 (hors coûts ci-dessus) après prise en compte d'un dividende annuel de 1,5 € par action : +30 pb
  - Dont appréciation des réserves de réévaluation : +10 pb
- Ratio de levier Bâle 3 fully loaded\*
  - 3,5% calculé sur l'ensemble des fonds propres Tier 1\*\*
- Réserve de liquidité immédiatement disponible : 244 Md€\*\*\* (247 Md€ au 31.12.13)
  - Soit une marge de manœuvre de plus d'un an par rapport aux ressources de marché
- Programme de financement MLT 2014 entièrement réalisé

### Ratio de solvabilité Bâle 3



### Un bilan très solide

\* CRD4 ; \*\* Y compris le remplacement à venir des instruments Tier 1 devenus non éligibles par des instruments équivalents éligibles ; \*\*\* Dépôts aux banques centrales et actifs disponibles éligibles auprès des banques centrales, après haircuts



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2014 | 16

Résultats du Groupe

Résultats des pôles

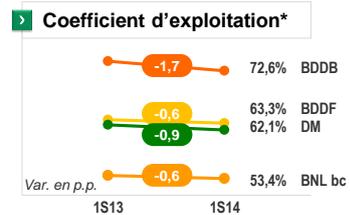
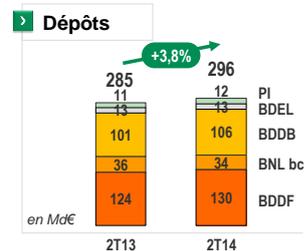
Résultats détaillés du 1S14

Annexes



Domestic Markets - 2T14

- **Activité commerciale**
  - Dépôts : +3,8% / 2T13, bonne croissance en France, en Belgique et chez Cortal Consorts en Allemagne
  - Crédits : -0,8% / 2T13, demande de crédit toujours faible
  - Cash management : succès commerciaux dans le cadre du passage au standard européen SEPA
  - Innovation continue dans le digital : développement d'Hello bank!, e-Wallets et encaissements sur mobile
- **PNB\*** : 3,9 Md€ (+0,7% / 2T13)
  - Bonne performance de la banque privée et d'Arval
  - Environnement de taux bas persistant
- **Frais de gestion\*** : -2,4 Md€ (-0,6% / 2T13)
  - Amélioration du coefficient d'exploitation en France, Italie et Belgique
- **RBE\*** : 1,5 Md€ (+3,1% / 2T13)
- **Résultat avant impôt\*\*** : 0,9 Md€ (-4,4% / 2T13)



**Bonne performance d'ensemble**  
**Amélioration continue de l'efficacité opérationnelle**

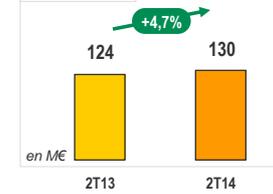
\* Intégrant 100% de la Banque Privée, hors effets PEL/CEL ; \*\* Intégrant 2/3 de la Banque Privée, hors effets PEL/CEL



## Banque De Détail en France - 2T14

- **Activité commerciale**
  - Dépôts : +4,7% / 2T13, forte croissance des dépôts à vue
  - Crédits : -1,3% / 2T13, demande de crédits toujours faible
  - Lancement de « Préférence Client 2016 » : nouveau modèle relationnel avec 10 engagements de service, renforcement des capacités de conseil et formats d'agences renouvelés
  - Banque Privée : hausse des actifs sous gestion (81 Md€, +8,4% / 2T13) ; position de n°1 incontestable
  - Croissance de l'affacturage et gains de parts de marché en cash management
  - Innovation : lancement de Mobo, 1<sup>ère</sup> solution bancaire d'encaissement mobile
- **PNB\* : -0,5% / 2T13**
  - Revenus d'intérêt : +2,5%, effet de la croissance des dépôts à vue
  - Commissions : -4,7%, baisse des commissions d'intervention du fait de changements réglementaires\*\*
- **Frais de gestion\* : -1,0% / 2T13**
  - Effet continu des mesures d'efficacité opérationnelle
- **Résultat avant impôt\*\*\* : 484 M€ (-2,4% / 2T13)**

### Dépôts



### Encours d'affacturage



### Résistance des revenus Amélioration de l'efficacité opérationnelle

\* Intégrant 100% de la BPF, hors effets PEL/CEL ; \*\* Plafonnement à partir du 1<sup>er</sup> janvier des commissions d'intervention (Loi bancaire) ; \*\*\* Intégrant 2/3 de la BPF, hors effets PEL/CEL



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2014 | 19

## BNL banca commerciale - 2T14

- **Activité commerciale**
  - Dépôts : -7,9% / 2T13, baisse sur la clientèle des entreprises, ciblée sur les dépôts les plus coûteux
  - Crédits : -2,3% / 2T13, poursuite du ralentissement sur les entreprises et les entrepreneurs, bonne tenue des crédits aux particuliers
  - Epargne hors-bilan : bonne collecte de l'assurance-vie et des OPCVM
  - Innovation produits : succès des nouvelles offres de cartes de paiement et de crédit (production nette > 80 000 cartes au 1S14, x2 / 1S13)
- **PNB\* : +0,1% / 2T13**
  - Revenus d'intérêt : +1,1% / 2T13, effet de structure favorable sur les dépôts mais impact de la baisse des volumes
  - Commissions : -1,8% / 2T13, moindres commissions sur crédits mais bonne performance de l'épargne hors-bilan
- **Frais de gestion\* : -0,5% / 2T13**
  - Effets des mesures d'efficacité opérationnelle
- **Résultat avant impôt\*\* : 1 M€ (-98,6% / 2T13)**
  - Hausse du coût du risque du fait d'un contexte difficile (+23,4% / 2T13)

### Epargne hors-bilan (Encours d'assurance-vie)



### RBE\*



### Adaptation continue dans un contexte toujours difficile

\* Intégrant 100% de la Banque Privée Italie ; \*\* Intégrant 2/3 de la Banque Privée Italie

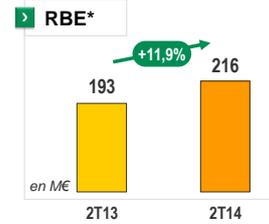
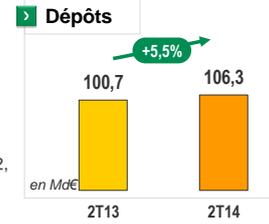


BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2014 | 20

## Banque De Détail en Belgique - 2T14

- **Activité commerciale**
  - Dépôts : +5,5% / 2T13, bonne progression des dépôts à vue et des comptes d'épargne
  - Crédits : +1,3% / 2T13, hausse des crédits aux particuliers, bonne tenue des crédits aux PME
  - Développement du digital : près de 800 000 téléchargements de l'application « Easy Banking » pour iPhone / iPad et Android depuis son lancement mi-2012, dont > 210 000 au 1S14
- **PNB\* : +2,1% / 2T13**
  - Revenus d'intérêt : progression en lien avec la hausse des volumes
  - Commissions en légère hausse
- **Frais de gestion\* : -1,0% / 2T13**
  - Adaptation des effectifs et du réseau d'agences
  - Impact de l'augmentation des taxes systémiques
  - Amélioration de l'efficacité opérationnelle en ligne avec « Bank for the Future »
- **Résultat avant impôt\*\* : 186 M€ (+31,0% / 2T13)**
  - Coût du risque particulièrement bas ce trimestre



**Très bonne performance**  
Amélioration continue de l'efficacité opérationnelle

\* Intégrant 100% de la Banque Privée Belgique ; \*\* Intégrant 2/3 de la Banque Privée en Belgique

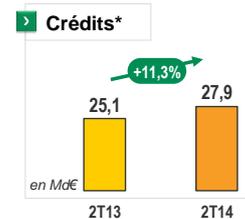
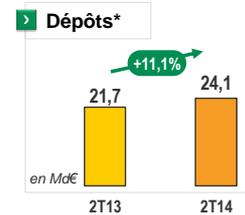


**BNP PARIBAS** | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2014 | 21

## Europe Méditerranée - 2T14

- **Activité commerciale**
  - Dépôts : +11,1%\* / 2T13, en croissance dans la plupart des pays, forte augmentation en Turquie
  - Crédits : +11,3%\* / 2T13, hausse notamment en Turquie
  - Bon développement du cash management et de la banque privée (notamment hausse des actifs sous gestion en Turquie à 3,5 Md€, soit +34%\* / 30.06.13)
- **PNB\*\* : +2,7%\* / 2T13**
  - Impacts de changements réglementaires en Algérie et en Turquie depuis le 3T13\*\*\*
  - +9,7%\* / 2T13 hors ces impacts et croissance des revenus dans tous les pays
- **Frais de gestion\*\* : +6,7%\* / 2T13**
  - Effets notamment du renforcement du dispositif commercial en Turquie en 2013 (ouverture de 15 agences / 2T13)
- **Résultat avant impôt\*\*\*\* : 119 M€ (-4,3%\* / 2T13)**



**Forte dynamique commerciale**

\* A périmètre et change constants ; \*\* Incluant 100% de la Banque Privée en Turquie ; \*\*\* Nouvelles réglementations sur la facturation des découverts en Turquie et des commissions de change en Algérie (impact de -37M€ ce trimestre) ; \*\*\*\* Incluant 2/3 de la Banque Privée en Turquie

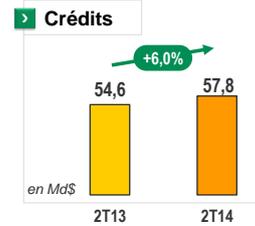
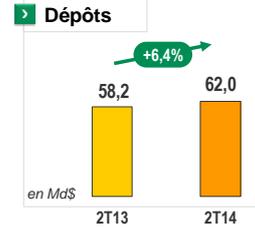


**BNP PARIBAS** | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2014 | 22

## BancWest - 2T14

- **Activité commerciale dynamique**
  - Dépôts : +6,4%\* / 2T13, forte progression des dépôts à vue et des comptes d'épargne
  - Crédits : +6,0%\* / 2T13, croissance toujours soutenue des crédits aux entreprises et à la consommation
  - Banque Privée : hausse de 32% des actifs sous gestion / 30.06.13 (7,9 Md\$ au 30.06.14)
- **PNB\*\* : +1,2%\* / 2T13**
  - Hausse des volumes mais niveau des taux d'intérêt peu favorable
- **Frais de gestion\*\* : +3,7%\* / 2T13**
  - Augmentation des coûts réglementaires\*\*\*
  - Impact du renforcement des dispositifs commerciaux (banque privée) partiellement compensé par les économies liées à la rationalisation du réseau (34 agences fermées en un an)
- **Résultat avant impôt\*\*\*\* : 178 M€ (-6,0%\* / 2T13)**



### > Bonne dynamique commerciale

\* A périmètre et change constants ; \*\* Intégrant 100% de la Banque Privée aux Etats-Unis ; \*\*\* CCAR notamment ; \*\*\*\* Intégrant 2/3 de la Banque Privée

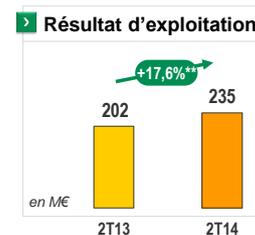
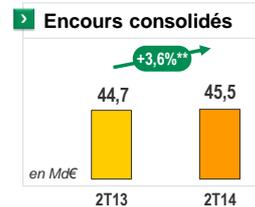


**BNP PARIBAS** | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2014 | 23

## Personal Finance - 2T14

- **Evénements récents**
  - Rachat le 25 juillet de la part des Galeries Lafayette (50%) dans Laser à la suite de l'exercice de leur option de vente : LaSer désormais détenue à 100% ; Personal Finance devient le 1<sup>er</sup> acteur spécialisé en France
  - Partenariat stratégique avec Commerzbank\* en Allemagne renouvelé jusqu'en 2020 : poursuite du développement sur le 1<sup>er</sup> marché du crédit à la consommation de la zone Euro
- **PNB : +0,6%\*\* / 2T13**
  - +1,4%\*\* / 2T13 hors éléments non récurrents
  - Croissance de l'activité en ligne avec le plan de développement et hausse des encours dans l'ensemble des régions, en particulier en Allemagne, Belgique et Europe Centrale
- **Frais de gestion : +1,5%\*\* / 2T13**
  - Hausse en lien avec la croissance de l'activité
- **Résultat avant impôt : 263 M€ (+18,2%\*\* / 2T13)**
  - Baisse du coût du risque ce trimestre
  - Bonne contribution des sociétés mises en équivalence



### > Forte hausse du résultat

\* Co-entreprise détenue à 50,1% par BNP Paribas Personal Finance ; \*\* A périmètre et change constants



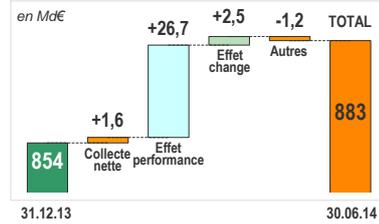
**BNP PARIBAS** | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2014 | 24

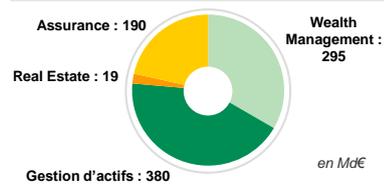
## Investment Solutions Collecte et actifs sous gestion - 1S14

- Actifs sous gestion\* : 883 Md€ au 30.06.14
  - +3,5% / 31.12.13 ; +5,2% / 30.06.14
  - Effet performance bénéficiant de l'évolution favorable des marchés d'actions et des taux
- Collecte nette : +1,6 Md€ au 1S14
  - Gestion d'actifs : légère décollecte d'ensemble, collecte positive dans les fonds obligataires
  - Wealth Management : légère collecte tirée notamment par l'Asie (Hong Kong, Singapour), la France et l'Italie
  - Assurance : forte collecte en Italie, en France et en Asie (Taïwan)
- Securities Services : succès commerciaux et poursuite du développement
  - Gain d'un mandat significatif : conservation et administration des actifs de Groupe Generali en Europe (~180 Md€ d'actifs)
  - Acquisition de l'activité de banque dépositaire de Banco Popular en Espagne (~13 Md€ d'actifs)

### Evolution des actifs sous gestion\*



### Actifs sous gestion\* au 30.06.14



### Hausse des actifs sous gestion

\* Y compris actifs conseillés pour les clients externes et actifs distribués



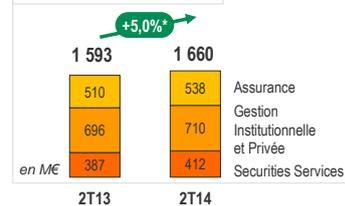
BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2014 | 25

## Investment Solutions - 2T14

- PNB : 1 660 M€ (+5,0%\* / 2T13)
  - Assurance : +8,1%\* / 2T13, bonne progression en France et en Italie, forte croissance de la protection à l'international
  - GIP\*\* : +2,3%\* / 2T13, progression de Real Estate et de la Gestion d'actifs
  - Securities Services : +5,9%\* / 2T13, hausse du nombre de transactions et des actifs en conservation
- Frais de gestion : 1 105 M€ (+3,7%\* / 2T13)
  - Assurance : +6,8%\* / 2T13, en lien avec la croissance continue de l'activité à l'international
  - GIP\*\* : +3,0%\* / 2T13, impact des investissements de développement (Wealth Management, Gestion d'actifs)
  - Securities Services : +2,4%\* / 2T13, du fait du développement de l'activité
- Résultat avant impôt : 603 M€ (+9,2%\* / 2T13)

### PNB par métier



### Résultat avant impôt



### Bonne performance d'ensemble, tirée par l'Assurance et Securities Services

\* A périmètre et change constants ; \*\* Gestion d'actifs, Wealth Management, Real Estate

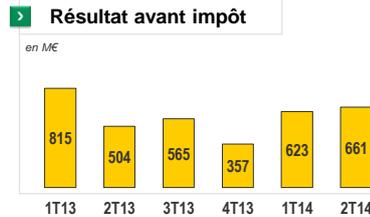
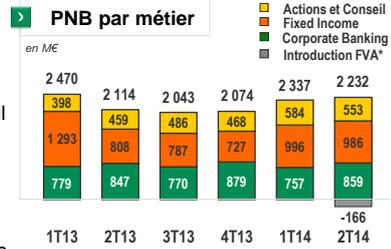


BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2014 | 26

## Corporate and Investment Banking - 2T14

- PNB : 2 398 M€ hors impact FVA\* (+14,6%\*\*/ 2T13)
  - Impact ponctuel ce trimestre de l'introduction de la FVA\*
  - Conseil & Marchés de Capitaux : +22,4%\*\* / 2T13, forte progression de Fixed Income et d'Actions & Conseil
  - Corporate Banking : +2,9%\*\*\* / 2T13, tiré par une forte croissance de l'Asie
- Frais de gestion : 1 550 M€ (+11,9%\*\*\*/ 2T13)
  - Impact de la hausse de l'activité dans Conseil & Marchés de Capitaux
  - Poursuite des plans de développement
  - Coûts d'adaptation transitoires 2014-2015 : 10 M€ essentiellement liés aux nouvelles réglementations (CCAR,...) ce trimestre
- Résultat avant impôt : 661 M€ (+28,3%\*\*\*/ 2T13)

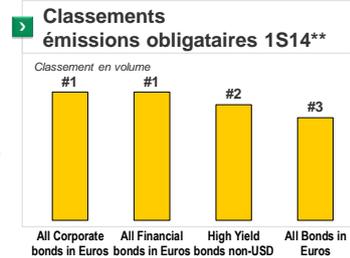


**Bonne performance d'ensemble**

\* Funding Valuation Adjustment (-166 M€); \*\* A périmètre et change constants, hors impact de l'introduction de la FVA; \*\*\* A périmètre et change constants

## Corporate and Investment Banking Conseil et Marchés de Capitaux - 2T14

- PNB : 1 539 M€ hors impact FVA (+22,4%\* / 2T13)
  - Contexte plus porteur en Europe du fait des annonces de la BCE
  - VaR toujours à un niveau très faible (36 M€)
- Fixed Income : 986 M€ hors impact FVA (+22,1%\* / 2T13)
  - Bonne activité sur les taux et le crédit (avec une base de comparaison faible au 2T13), activité de change en progression avec une bonne performance de l'Asie
  - Emissions obligataires soutenues : n°1 sur les émissions corporate en euro et n°8 pour l'ensemble des émissions corporate internationales\*\*
- Actions et Conseil : 553 M€ (+22,9%\*\*\* / 2T13)
  - Maintien d'une bonne dynamique sur les dérivés actions tant sur les activités de flux que sur les produits structurés
  - Impact encore marginal des premiers transferts de portefeuilles de dérivés de RBS
  - Progression de l'activité fusions & acquisitions et des émissions d'actions, n°1 sur l'equity linked EMEA au 1<sup>er</sup> semestre\*\*\*\*
- Résultat avant impôt : 269 M€ (+11,2%\*\* / 2T13)

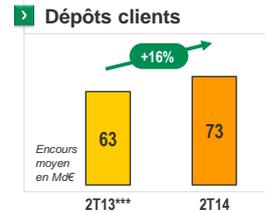
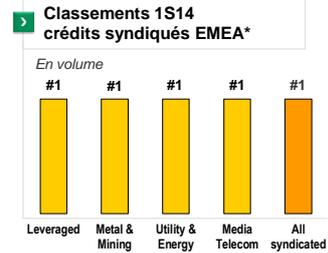


**Bonne performance de Conseil et Marchés de Capitaux**

\* A périmètre et change constants, hors impact de l'introduction de la FVA; \*\* Source : Thomson Reuters 1S14; \*\*\* A périmètre et change constants; \*\*\*\* Source : Dealogic 1S14

## Corporate and Investment Banking Corporate Banking - 2T14

- **Activité commerciale**
  - N°1 pour les financements syndiqués en Europe\* avec des positions de leader sur les secteurs Media-Telecom, Metal & Mining et Utility & Energy
  - Crédits clients (107 Md€) stables globalement / 1T14, croissance en Asie et dans la zone Amériques, baisse en Europe
  - Développement du cash management international avec plusieurs nouveaux mandats significatifs et une croissance des dépôts
- **PNB : 859 M€ (+2,9%\*\* / 2T13)**
  - Commissions en hausse (+5% / 2T13)
  - Forte croissance en Asie-Pacifique avec une hausse de l'activité de Trade Finance et un bon niveau de commissions
  - Progression de la zone Amériques et faible activité dans la zone EMEA (contexte économique peu porteur et ralentissement sur le secteur Energie et Matières Premières)
- **Résultat avant impôt : 392 M€ (+43,9%\*\* / 2T13)**
  - Baisse des frais de gestion et du coût du risque ce trimestre



### Effets des plans de développement en Asie et dans le cash management

\* EMEA, source : Dealogic 1S14 ; \*\* A périmètre et change constant ; \*\*\* Reconstitué



**BNP PARIBAS** | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2014 | 29

## Conclusion

> **Impact très significatif des exceptionnels ce trimestre**

> **Evolution majeure du système de contrôle interne du Groupe**

> **Bonne performance des pôles opérationnels**

> **Résultat net part du Groupe hors exceptionnels : 1,9 Md€**

> **Un bilan très solide**



**BNP PARIBAS** | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2014 | 30

## Groupe consolidé - 1S14

	1S14	1S14 / 1S13	1S14 / 1S13*	1S14 / 1S13* pôles opérationnels
<b>Produit net bancaire</b>	<b>19 481 M€</b>	<b>-1,4%</b>	<b>+2,7%</b>	<b>+1,9%</b>
Frais de gestion	-12 899 M€	+1,4%	+2,3%	+2,8%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>6 582 M€</b>	<b>-6,5%</b>	<b>+3,4%</b>	<b>+0,3%</b>
Coût du risque	-1 939 M€	-0,8%	-3,7%	-4,0%
Coûts relatifs à l'accord global avec les autorités des Etats-Unis	-5 950 M€	n.a.	n.a.	
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>-1 053 M€</b>	<b>n.a.</b>	<b>+6,0%</b>	<b>+1,0%</b>
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>-2 649 M€</b>	<b>n.a.</b>		
<b>Résultat net part du Groupe hors éléments exceptionnels</b>	<b>3 535 M€</b>	<b>+12,3%</b>		

\* A périmètre et change constants, hors éléments exceptionnels (cf. diapositive 8 et présentation des résultats au 1T14)



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2014 | 31

## Groupe BNP Paribas - 1S14

En millions d'euros	2T14	2T13	2T14 / 2T13	1T14	2T14 / 1T14	1S14	1S13	1S14 / 1S13
<b>Produit net bancaire</b>	<b>9 568</b>	<b>9 789</b>	<b>-2,3%</b>	<b>9 913</b>	<b>-3,5%</b>	<b>19 481</b>	<b>19 761</b>	<b>-1,4%</b>
Frais de gestion	-6 517	-6 251	+4,3%	-6 382	+2,1%	-12 899	-12 721	+1,4%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>3 051</b>	<b>3 538</b>	<b>-13,8%</b>	<b>3 531</b>	<b>-13,6%</b>	<b>6 582</b>	<b>7 040</b>	<b>-6,5%</b>
Coût du risque	-855	-1 044	-18,1%	-1 084	-21,1%	-1 939	-1 955	-0,8%
Coûts relatifs à l'accord global avec les autorités des Etats-Unis	-5 950	0	n.s.	0	n.s.	-5 950	0	n.s.
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-3 754</b>	<b>2 494</b>	<b>n.s.</b>	<b>2 447</b>	<b>n.s.</b>	<b>-1 307</b>	<b>5 085</b>	<b>n.s.</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	138	107	+29,0%	107	+29,0%	245	142	+72,5%
Autres éléments hors exploitation	16	112	-85,7%	-7	n.s.	9	131	-93,1%
<b>Éléments hors exploitation</b>	<b>154</b>	<b>219</b>	<b>-29,7%</b>	<b>100</b>	<b>+54,0%</b>	<b>254</b>	<b>273</b>	<b>-7,0%</b>
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>-3 600</b>	<b>2 713</b>	<b>n.s.</b>	<b>2 547</b>	<b>n.s.</b>	<b>-1 053</b>	<b>5 358</b>	<b>n.s.</b>
Impôt sur les bénéfices	-621	-757	-18,0%	-803	-22,7%	-1 424	-1 585	-10,2%
Intérêts minoritaires	-96	-191	-49,7%	-76	+26,3%	-172	-423	-59,3%
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>-4 317</b>	<b>1 765</b>	<b>n.s.</b>	<b>1 668</b>	<b>n.s.</b>	<b>-2 649</b>	<b>3 350</b>	<b>n.s.</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>68,1%</b>	<b>63,9%</b>	<b>+4,2 pt</b>	<b>64,4%</b>	<b>+3,7 pt</b>	<b>66,2%</b>	<b>64,4%</b>	<b>+1,8 pt</b>

Avec TEB en intégration globale aux 2T13 et 1S13. La diapositive suivante présente le passage entre le résultat comptable avec TEB en mise en équivalence aux 2T13 et 1S13 et le résultat retraité avec TEB en intégration globale.

- Impôt sur les bénéfices
  - Taux moyen : 32,1%\* au 1S14

\* Pénalités dans le cadre de l'accord global avec les autorités des Etats-Unis considérées comme non déductibles



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2014 | 32

## Groupe BNP Paribas - 1S14

- Effet sur les résultats des 2T13 et 1S13 de l'intégration globale de TEB par rapport à sa mise en équivalence

En millions d'euros	2T13 retraité (*)		Effet du passage de		2T13 retraité (*)		1S13 retraité (*)		Effet du passage de		1S13 retraité (*)	
	avec TEB en mise en équivalence	TEB de mise en équivalence à intégration globale	avec TEB en mise en équivalence	TEB de mise en équivalence à intégration globale	avec TEB en mise en équivalence	TEB de mise en équivalence à intégration globale	avec TEB en mise en équivalence	TEB de mise en équivalence à intégration globale	avec TEB en mise en équivalence	TEB de mise en équivalence à intégration globale	avec TEB en mise en équivalence	TEB de mise en équivalence à intégration globale
Produit net bancaire	9 474	315	9 789		19 133	628	19 761					
Frais de gestion	-6 080	-171	-6 251		-12 387	-334	-12 721					
Résultat brut d'exploitation	3 394	144	3 538		6 746	294	7 040					
Côût du risque	-1 014	-30	-1 044		-1 871	-84	-1 955					
Résultat d'exploitation	2 380	114	2 494		4 875	210	5 085					
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	172	-65	107		261	-119	142					
Autres éléments hors exploitation	112	0	112		131	0	131					
Eléments hors exploitation	284	-65	219		392	-119	273					
Résultat avant impôt	2 664	49	2 713		5 267	91	5 358					
Impôt sur les bénéfices	-736	-21	-757		-1 545	-40	-1 585					
Intérêts minoritaires	-163	-28	-191		-372	-51	-423					
Résultat net part du groupe	1 765	0	1 765		3 350	0	3 350					



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

\* Après le passage à IFRS 10, IFRS 11 et IAS 32 révisé

Résultats 30.06.2014 | 33

## Retail Banking - 1S14

En millions d'euros	2T14	2T13	2T14 / 2T13	1T14	2T14 / 1T14	1S14	1S13	1S14 / 1S13
Produit net bancaire	5 859	5 948	-1,5%	5 815	+0,8%	11 674	11 860	-1,6%
Frais de gestion	-3 577	-3 633	-1,5%	-3 537	+1,1%	-7 114	-7 206	-1,3%
Résultat brut d'exploitation	2 282	2 315	-1,4%	2 278	+0,2%	4 560	4 654	-2,0%
Côût du risque	-821	-827	-0,7%	-962	-14,7%	-1 783	-1 644	+8,5%
Résultat d'exploitation	1 461	1 488	-1,8%	1 316	+11,0%	2 777	3 010	-7,7%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	40	67	-40,3%	48	-16,7%	88	123	-28,5%
Autres éléments hors exploitation	9	112	-92,0%	3	n.s.	12	116	-89,7%
Résultat avant impôt	1 510	1 667	-9,4%	1 367	+10,5%	2 877	3 249	-11,4%
Résultat attribuable à Investment Solutions	-63	-53	+18,9%	-68	-7,4%	-131	-112	+17,0%
Résultat avant impôt de Retail Banking	1 447	1 614	-10,3%	1 299	+11,4%	2 746	3 137	-12,5%
Coefficient d'exploitation	61,1%	61,1%	+0,0 pt	60,8%	+0,3 pt	60,9%	60,8%	+0,1 pt
Fonds propres alloués (Mdt)						29,6	30,4	-2,7%

Incluant 100% de la Banque Privée en France (hors effets PEL/CEL), en Italie, en Belgique, au Luxembourg, chez BancWest et TEB pour les lignes PNB à Résultat avant impôt



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2014 | 34

## Domestic Markets - 1S14

En millions d'euros	2T14	2T13	2T14 / 2T13	1T14	2T14 / 1T14	1S14	1S13	1S14 / 1S13
<b>Produit net bancaire</b>	3 907	3 878	+0,7%	3 929	-0,6%	7 836	7 740	+1,2%
Frais de gestion	-2 445	-2 460	-0,6%	-2 425	+0,8%	-4 870	-4 876	-0,1%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	1 462	1 418	+3,1%	1 504	-2,8%	2 966	2 864	+3,6%
Coût du risque	-506	-460	+10,0%	-569	-11,1%	-1 075	-881	+22,0%
<b>Résultat d'exploitation</b>	956	958	-0,2%	935	+2,2%	1 891	1 983	-4,6%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	-10	25	n.s.	7	n.s.	-3	44	n.s.
Autres éléments hors exploitation	1	-2	n.s.	0	n.s.	1	-1	n.s.
<b>Résultat avant impôt</b>	947	981	-3,5%	942	+0,5%	1 889	2 026	-6,8%
Résultat attribuable à Investment Solutions	-60	-53	+13,2%	-67	-10,4%	-127	-110	+15,5%
<b>Résultat avant impôt de Domestic Markets</b>	887	928	-4,4%	875	+1,4%	1 762	1 916	-8,0%
Coefficient d'exploitation	62,6%	63,4%	-0,8 pt	61,7%	+0,9 pt	62,1%	63,0%	-0,9 pt
Fonds propres alloués (Md€)						18,7	19,3	-3,3%

Incluant 100% de la Banque Privée en France (hors effets PEL/CEL), en Italie, en Belgique et au Luxembourg pour les lignes PNB à Résultat avant impôt



## Banque De Détail en France - 1S14 Hors effets PEL/CEL

En millions d'euros	2T14	2T13	2T14 / 2T13	1T14	2T14 / 1T14	1S14	1S13	1S14 / 1S13
<b>Produit net bancaire</b>	1 704	1 712	-0,5%	1 712	-0,5%	3 416	3 415	+0,0%
dont revenus d'intérêt	1 035	1 010	+2,5%	1 006	+2,9%	2 041	2 011	+1,5%
dont commissions	669	702	-4,7%	706	-5,2%	1 375	1 404	-2,1%
Frais de gestion	-1 086	-1 097	-1,0%	-1 078	+0,7%	-2 164	-2 181	-0,8%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	618	615	+0,5%	634	-2,5%	1 252	1 234	+1,5%
Coût du risque	-103	-88	+17,0%	-108	-4,6%	-211	-167	+26,3%
<b>Résultat d'exploitation</b>	515	527	-2,3%	526	-2,1%	1 041	1 067	-2,4%
Éléments hors exploitation	1	1	+0,0%	1	+0,0%	2	3	-33,3%
<b>Résultat avant impôt</b>	516	528	-2,3%	527	-2,1%	1 043	1 070	-2,5%
Résultat attribuable à Investment Solutions	-32	-32	+0,0%	-40	-20,0%	-72	-67	+7,5%
<b>Résultat avant impôt de BDDF</b>	484	496	-2,4%	487	-0,6%	971	1 003	-3,2%
Coefficient d'exploitation	63,7%	64,1%	-0,4 pt	63,0%	+0,7 pt	63,3%	63,9%	-0,6 pt
Fonds propres alloués (Md€)						6,7	7,0	-4,0%

Incluant 100% de la Banque Privée France pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

- PNB : stable / 1S13
  - Revenus d'intérêt : +1,5%, effet de la croissance des dépôts à vue
  - Commissions : -2,1%, baisse des commissions d'intervention du fait de changements réglementaires\*
- Frais de gestion : -0,8% / 1S13
  - Poursuite de l'optimisation de l'efficacité opérationnelle
- Coût du risque : impact notamment d'un dossier spécifique au 1T14

\* Plaonnement à partir du 1<sup>er</sup> janvier des commissions d'intervention (Loi bancaire)



## Banque De Détail en France Volumes

Encours moyens En milliards d'euros	2T14	Variation / 2T13	Variation / 1T14	1S14	Variation / 1S13
<b>CREDITS</b>	144,6	-1,3%	+0,3%	144,3	-1,5%
Particuliers	77,0	-2,4%	-0,6%	77,2	-2,3%
Dont Immobilier	67,0	-2,4%	-0,7%	67,3	-2,3%
Dont Consommation	10,0	-2,0%	+0,2%	10,0	-2,2%
Entreprises	67,6	-0,2%	+1,3%	67,1	-0,6%
<b>DEPOTS</b>	130,0	+4,7%	+1,2%	129,3	+5,2%
Dépôts à vue	55,5	+7,8%	+2,3%	54,8	+8,4%
Comptes d'épargne	60,4	+2,3%	+1,7%	59,9	+2,9%
Dépôts à taux de marché	14,2	+2,9%	-5,0%	14,6	+3,0%

En milliards d'euros	30.06.14	Variation / 30.06.13	Variation / 31.03.14
<b>EPARGNE HORS-BILAN</b>			
Assurance-vie	77,3	+4,0%	+1,3%
OPCVM (1)	43,9	+4,3%	+4,9%

(1) clients réseau BDDF, hors Assurance Vie

- Crédits : -1,3% / 2T13, demande de crédits toujours faible
- Dépôts : +4,7% / 2T13, forte croissance des dépôts à vue
- Bonne dynamique de l'épargne hors-bilan



## BNL banca commerciale - 1S14

En millions d'euros	2T14	2T13	2T14 / 2T13	1T14	2T14 / 1T14	1S14	1S13	1S14 / 1S13
<b>Produit net bancaire</b>	812	811	+0,1%	819	-0,9%	1 631	1 629	+0,1%
Frais de gestion	-439	-441	-0,5%	-432	+1,6%	-871	-879	-0,9%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	373	370	+0,8%	387	-3,6%	760	750	+1,3%
Coût du risque	-364	-295	+23,4%	-364	+0,0%	-728	-591	+23,2%
<b>Résultat d'exploitation</b>	9	75	-88,0%	23	-60,9%	32	159	-79,9%
Éléments hors exploitation	0	0	n.s.	0	n.s.	0	0	n.s.
<b>Résultat avant impôt</b>	9	75	-88,0%	23	-60,9%	32	159	-79,9%
Résultat attribuable à Investment Solutions	-8	-5	+60,0%	-7	+14,3%	-15	-10	+50,0%
<b>Résultat avant impôt de BNL bc</b>	1	70	-98,6%	16	-93,8%	17	149	-88,6%
Coefficient d'exploitation	54,1%	54,4%	-0,3 pt	52,7%	+1,4 pt	53,4%	54,0%	-0,6 pt
Fonds propres alloués (Md€)						5,8	6,1	-4,8%

Incluant 100% de la Banque Privée en Italie pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

- PNB : +0,1% / 1S13
  - Revenus d'intérêt : +1,2% / 1S13, effet de structure favorable sur les dépôts partiellement compensé par l'impact de la baisse des volumes
  - Commissions : -2,1% / 1S13, moindre commissions sur crédits mais bonne performance de l'épargne hors-bilan
- Frais de gestion : -0,9% / 1S13
  - Effet des mesures de réduction des coûts
  - Effet de ciseau positif de 1,0 pt



## BNL banca commerciale Volumes

Encours moyens En milliards d'euros	2T14	Variation / 2T13	Variation / 1T14	1S14	Variation / 1S13
<b>CREDITS</b>	78,2	-2,3%	-0,2%	78,3	-2,7%
Particuliers	37,7	+1,1%	+0,7%	37,5	+1,0%
Dont Immobilier	25,1	+0,1%	+0,3%	25,0	+0,6%
Dont Consommation	3,8	+9,8%	+2,5%	3,7	+10,0%
Entreprises	40,5	-5,3%	-1,0%	40,8	-5,9%
<b>DEPOTS</b>	33,6	-7,9%	-2,4%	34,0	-5,4%
Dépôts Particuliers	21,3	-1,6%	-2,3%	21,6	+0,7%
Dont Dépôts à vue	20,7	-0,9%	-2,0%	20,9	+1,2%
Dépôts Entreprises	12,3	-17,1%	-2,6%	12,4	-14,3%
<b>En milliards d'euros</b>	<b>30.06.14</b>	<b>Variation / 30.06.13</b>	<b>Variation / 31.03.14</b>		
<b>EPARGNE HORS-BILAN</b>					
Assurance-vie	14,3	+19,2%	+3,9%		
OPCVM	9,6	+4,6%	+6,3%		

- Crédits : -2,3% / 2T13
  - Particuliers : +1,1% / 2T13, hausse des crédits immobiliers mais baisse sur les entrepreneurs
  - Entreprises : -5,3% / 2T13, ralentissement dans un contexte toujours difficile
- Dépôts : -7,9% / 2T13
  - Particuliers : légère baisse des dépôts à vue
  - Entreprises : baisse ciblée sur les dépôts les plus coûteux
- Epargne hors-bilan : bonne collecte ce trimestre



## Banque De Détail en Belgique - 1S14

En millions d'euros	2T14	2T13	2T14 / 2T13	1T14	2T14 / 1T14	1S14	1S13	1S14 / 1S13
<b>Produit net bancaire</b>	822	805	+2,1%	841	-2,3%	1 663	1 615	+3,0%
Frais de gestion	-606	-612	-1,0%	-602	+0,7%	-1 208	-1 200	+0,7%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	216	193	+11,9%	239	-9,6%	455	415	+9,6%
Coût du risque	-15	-43	-65,1%	-52	-71,2%	-67	-64	+4,7%
<b>Résultat d'exploitation</b>	201	150	+34,0%	187	+7,5%	388	351	+10,5%
Éléments hors exploitation	3	7	-57,1%	3	+0,0%	6	11	-45,5%
<b>Résultat avant impôt</b>	204	157	+29,9%	190	+7,4%	394	362	+8,8%
Résultat attribuable à Investment Solutions	-18	-15	+20,0%	-19	-5,3%	-37	-31	+19,4%
<b>Résultat avant impôt de BDDB</b>	186	142	+31,0%	171	+8,8%	357	331	+7,9%
Coefficient d'exploitation	73,7%	76,0%	-2,3 pt	71,6%	+2,1 pt	72,6%	74,3%	-1,7 pt
Fonds propres alloués (Md€)						3,4	3,3	+2,7%

Incluant 100% de la Banque Privée en Belgique pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

- PNB : +2,5%\* / 1S13
  - Revenus d'intérêt : +2,6%\* / 1S13, notamment du fait de la progression des volumes
  - Commissions : +2,4%\* / 1S13, bonne performance des commissions de crédit
- Frais de gestion : +0,3%\* / 1S13
  - Bonne maîtrise des coûts malgré l'impact de l'augmentation des taxes systémiques
  - Effet de ciseau positif de 2,2 pt\*



## Banque De Détail en Belgique Volumes

Encours moyens En milliards d'euros	2T14	Variation / 2T13	Variation / 1T14	1S14	Variation / 1S13
<b>CREDITS</b>	87,9	+1,3%	+0,5%	87,7	+1,9%
Particuliers	58,2	+2,2%	+0,7%	58,0	+2,2%
Dont Immobilier	40,8	+3,0%	+0,5%	40,7	+3,0%
Dont Consommation	0,2	-4,8%	n.s.	0,2	-8,3%
Dont Entrepreneurs	17,2	+0,4%	+0,6%	17,1	+0,3%
Entreprises et collectivités publ.*	29,7	-0,2%	+0,1%	29,7	+1,4%
<b>DEPOTS</b>	106,3	+5,5%	+1,3%	105,6	+5,7%
Dépôts à vue	33,7	+10,6%	+3,9%	33,0	+10,9%
Comptes d'épargne	64,2	+3,8%	+0,7%	64,0	+4,6%
Dépôts à terme	8,4	+0,1%	-3,5%	8,6	-3,5%

\* y compris 0,8 Md€ au 1T14 du fait de l'intégration de FCF Allemagne et Royaume-Uni (affecture).

En milliards d'euros	30.06.14	Variation / 30.06.13	Variation / 31.03.14
<b>EPARGNE HORS-BILAN</b>			
Assurance-vie	25,5	-0,2%	+0,7%
OPCVM	25,5	+3,4%	+1,3%

- Crédits : +1,3% / 2T13
  - Particuliers : +2,2% / 2T13, hausse des crédits immobiliers
  - Entreprises : -0,2% / 2T13, légère baisse mais bonne tenue des crédits aux PME
- Dépôts : +5,5% / 2T13
  - Particuliers : bonne croissance des dépôts à vue et des comptes d'épargne
  - Entreprises : hausse des dépôts à vue



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2014 | 41

## Banque de Détail et des Entreprises au Luxembourg – 2T14 Personal Investors – 2T14

### Banque de Détail et des Entreprises au Luxembourg

Encours moyens en milliards d'euros	2T14	Variation / 2T13	Variation / 1T14	1S14	Variation / 1S13
<b>CREDITS</b>	8,0	+1,6%	-0,7%	8,0	+1,2%
Particuliers	5,7	+3,0%	+1,0%	5,7	+3,0%
Entreprises et collectivités publ.	2,3	-1,6%	-4,8%	2,3	-2,8%
<b>DEPOTS</b>	13,4	+3,4%	+4,9%	13,1	+0,8%
Dépôts à vue	5,0	+2,9%	+2,0%	4,9	+2,8%
Comptes d'épargne	5,6	-2,2%	-2,5%	5,6	+0,1%
Dépôts à terme	2,8	+18,0%	+31,6%	2,5	-1,2%

En milliards d'euros	30.06.14	Variation / 30.06.13	Variation / 31.03.14
<b>EPARGNE HORS-BILAN</b>			
Assurance-vie	0,9	-21,4%	-3,1%
OPCVM	1,8	-19,7%	+0,3%

- Crédits / 2T13 : progression des crédits immobiliers partiellement compensée par une baisse sur les entreprises
- Dépôts / 2T13 : bonne collecte des dépôts notamment sur la clientèle des entreprises, en lien avec le développement du cash management

### Personal Investors

Encours moyens en milliards d'euros	2T14	Variation / 2T13	Variation / 1T14	1S14	Variation / 1S13
<b>CREDITS</b>	0,4	-4,1%	-1,0%	0,4	-1,7%
<b>DEPOTS</b>	12,4	+16,4%	+3,6%	12,2	+18,9%

En milliards d'euros	30.06.14	Variation / 30.06.13	Variation / 31.03.14
<b>ACTIFS SOUS GESTION</b>	40,0	+13,6%	+3,0%
Ordres Particuliers Europe (millions)	1,9	-9,1%	-22,4%

- Dépôts / 2T13 : forte augmentation toujours soutenue par un bon niveau de recrutement de clients et le développement de Hello bank! en Allemagne
- Actifs sous gestion / 2T13 : effet performance et bon dynamisme commercial
- Activité courtage : baisse / 2T13, base élevée au 1T14
- Cortal Consors élu meilleur compte en ligne par Focus Money en Allemagne



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2014 | 42

## Arval – 2T14 Leasing Solutions – 2T14

### Arval

Encours moyens en milliards d'euros	2T14	Variation* / 2T13	Variation* / 1T14	1S14	Variation* / 1S13
Encours consolidés	8,9	+3,1%	+1,6%	8,8	+2,1%
Parc Financé (en milliers de véhicules)	697	+2,1%	+1,7%	691	+1,2%

- Bon niveau d'activité : progression du parc financé et des prises de commandes
- Bonne progression des revenus, toujours soutenue par la progression du prix des véhicules d'occasion
- Amélioration du coefficient d'exploitation

### Leasing Solutions

Encours moyens en milliards d'euros	2T14	Variation* / 2T13	Variation* / 1T14	1S14	Variation* / 1S13
Encours consolidés	15,9	+0,3%	-0,0%	15,9	+0,7%

- Légère hausse des encours malgré la poursuite de la réduction du portefeuille non stratégique
- Progression des revenus en lien avec la hausse des volumes et bénéficiant de la politique sélective en terme de rentabilité des opérations
- Bonne maîtrise des coûts



## Europe Méditerranée - 1S14

En millions d'euros	2T14	2T13	2T14 / 2T13	1T14	2T14 / 1T14	1S14	1S13	1S14 / 1S13
<b>Produit net bancaire</b>	489	572	-14,5%	451	+8,4%	940	1134	-17,1%
Frais de gestion	-348	-381	-8,7%	-335	+3,9%	-683	-756	-9,7%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	141	191	-26,2%	116	+21,6%	257	378	-32,0%
Coût du risque	-50	-62	-19,4%	-105	-52,4%	-155	-149	+4,0%
<b>Résultat d'exploitation</b>	91	129	-29,5%	11	n.s.	102	229	-55,5%
Eléments hors exploitation	29	135	-78,5%	26	+11,5%	55	153	-64,1%
<b>Résultat avant impôt</b>	120	264	-54,5%	37	n.s.	157	382	-58,9%
Résultat attribuable à Investment Solutions	-1	1	n.s.	0	n.s.	-1	-1	+0,0%
<b>Résultat avant impôt d'Europe Méditerranée</b>	119	265	-55,1%	37	n.s.	156	381	-59,1%
Coefficient d'exploitation	71,2%	66,6%	+4,6 pt	74,3%	-3,1 pt	72,7%	66,7%	+6,0 pt
Fonds propres alloués (Md€)						3,5	3,8	-6,8%

Incluant 100% de la Banque Privée en Turquie pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

- Fort effet change du fait notamment de la dépréciation de la livre turque
  - TRY / EUR\* : -17,3% / 2T13, + 4,7% / 1T14, -19,9% / 1S13
- PNB : +0,2%\*\* / 1S13
  - +7,3%\*\* , hors impacts des changements réglementaires en Algérie et en Turquie depuis le 3T13\*\*\*
- Frais de gestion : +6,0%\*\* , effet notamment du renforcement du dispositif commercial en Turquie en 2013 (ouverture de 15 agences / 1S13)
- Eléments hors exploitation
  - Rappel 2T13: plus-value de cession de l'Egypte (107 M€)\*\*\*\*

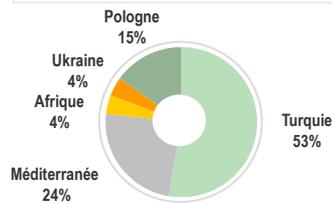
\* Cours moyens ; \*\* A périmètre et change constants ; \*\*\* Nouvelles réglementations sur la facturation des découverts en Turquie et des commissions de change en Algérie (impact de -70M€ ce semestre) ;\*\*\*\* Hors notamment -30 M€ d'écarts de change comptabilisés dans Autres Activités



## Europe Méditerranée Volumen et risques

Encours moyens en milliards d'euros	2T14	Variation / 2T13		Variation / 1T14		1S14	Variation / 1S13	
		historique	à périmètre et change constants	historique	à périmètre et change constants		historique	à périmètre et change constants
CREDITS	27,9	-2,4%	+11,3%	+4,7%	+3,6%	27,3	-4,1%	+11,6%
DEPOTS	24,1	-2,5%	+11,1%	+2,4%	+1,4%	23,8	-5,8%	+11,7%

### Répartition géographique des encours de crédit 2T14



### Coût du risque / encours

Coût du risque annualisé / encours début de période	2T13	3T13	4T13	1T14	2T14
Turquie	0,77%	0,96%	1,07%	0,69%	0,97%
UkrSibbank	0,62%	1,12%	0,26%	11,90%	1,97%
Pologne	0,47%	0,30%	0,22%	0,34%	0,79%
Autres	1,20%	0,78%	1,10%	1,52%	0,02%
<b>Europe Méditerranée</b>	<b>0,85%</b>	<b>0,83%</b>	<b>0,92%</b>	<b>1,54%</b>	<b>0,72%</b>



## BancWest - 1S14

En millions d'euros	2T14	2T13	2T14 / 2T13	1T14	2T14 / 1T14	1S14	1S13	1S14 / 1S13
<b>Produit net bancaire</b>	537	557	-3,6%	514	+4,5%	1 051	1 116	-5,8%
Frais de gestion	-342	-346	-1,2%	-349	-2,0%	-691	-692	-0,1%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	195	211	-7,6%	165	+18,2%	360	424	-15,1%
Coût du risque	-16	-12	+33,3%	-11	+45,5%	-27	-38	-28,9%
<b>Résultat d'exploitation</b>	179	199	-10,1%	154	+16,2%	333	386	-13,7%
Éléments hors exploitation	1	1	+0,0%	3	-66,7%	4	4	+0,0%
<b>Résultat avant impôt</b>	180	200	-10,0%	157	+14,6%	337	390	-13,6%
Résultat attribuable à Investment Solutions	-2	-1	+100,0%	-1	+100,0%	-3	-1	n.s.
<b>Résultat avant impôt de BancWest</b>	178	199	-10,6%	156	+14,1%	334	389	-14,1%
Coefficient d'exploitation	63,7%	62,1%	+1,6 pt	67,9%	-4,2 pt	65,7%	62,0%	+3,7 pt
Fonds propres alloués (Md€)						4,2	4,2	-0,1%

Incluant 100% de la Banque Privée aux Etats-Unis pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

- Effet change : dépréciation du dollar
  - USD / EUR\* : -4,8% / 2T13, -0,1% / 1T14, -4,2% / 1S13
- A change constant / 1S13
  - PNB : -1,7%, niveau des taux d'intérêt peu favorable, moindre plus-values de cessions de créances
  - Frais de gestion : +4,0%, augmentation des coûts réglementaires à partir du 2<sup>ème</sup> semestre 2013\*\*, effets du renforcement des dispositifs commerciaux partiellement compensé par les économies liées à la rationalisation du réseau



## BancWest Volumes

Encours moyens En milliards d'euros	Encours	Variation / 2T13		Variation / 1T14		Encours	Variation / 1S13	
	2T14	historique	à périmètre et change constants	historique	à périmètre et change constants	1S14	historique	à périmètre et change constants
<b>CREDITS</b>	42,2	+1,0%	+6,0%	+1,2%	+1,3%	41,9	+1,4%	+5,8%
Particuliers	19,5	-0,8%	+4,2%	+1,7%	+1,8%	19,3	-1,1%	+3,3%
Dont Immobilier	8,4	-5,6%	-0,8%	+0,6%	+0,7%	8,4	-6,3%	-2,2%
Dont Consommation	11,1	+3,2%	+8,3%	+2,6%	+2,6%	10,9	+3,3%	+7,9%
Immobilier commercial	11,0	+2,3%	+7,4%	+1,5%	+1,6%	10,9	+2,5%	+7,0%
Crédits aux Entreprises	11,7	+2,7%	+7,8%	+0,0%	+0,1%	11,7	+4,5%	+9,1%
<b>DEPOTS</b>	45,2	+1,3%	+6,4%	+2,2%	+2,3%	44,7	+1,2%	+5,6%
Dépôts hors Jumbo CDs	38,4	+1,7%	+6,8%	+1,3%	+1,4%	38,1	+2,6%	+7,1%

- Crédits : +6,0%\* / 2T13
  - Forte progression des crédits aux entreprises et des crédits à la consommation
  - Poursuite du recul des crédits immobiliers du fait de la cession d'encours à Fannie Mae
- Dépôts : +6,4%\* / 2T13, bonne croissance des dépôts à vue et des comptes d'épargne



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

\* A périmètre et change constants

Résultats 30.06.2014 | 47

## Personal Finance - 1S14

En millions d'euros	2T14	2T13	2T14 / 2T13	1T14	2T14 / 1T14	1S14	1S13	1S14 / 1S13
<b>Produit net bancaire</b>	926	941	-1,6%	921	+0,5%	1847	1870	-1,2%
Frais de gestion	-442	-446	-0,9%	-428	+3,3%	-870	-882	-1,4%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	484	495	-2,2%	493	-1,8%	977	988	-1,1%
Coût du risque	-249	-293	-15,0%	-277	-10,1%	-526	-576	-8,7%
<b>Résultat d'exploitation</b>	235	202	+16,3%	216	+8,8%	451	412	+9,5%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	22	17	+29,4%	15	+46,7%	37	35	+5,7%
Autres éléments hors exploitation	6	3	+100,0%	0	n.s.	6	4	+50,0%
<b>Résultat avant impôt</b>	263	222	+18,5%	231	+13,9%	494	451	+9,5%
Coefficient d'exploitation	47,7%	47,4%	+0,3 pt	46,5%	+1,2 pt	47,1%	47,2%	-0,1 pt
Fonds propres alloués (Mdt)						3,2	3,2	+2,4%

- Effet change du fait notamment de la dépréciation du réal brésilien
  - BRL / EUR\* : -15,2% / 1S13; -11,7% / 2T13
- PNB : +1,1%\*\* / 1S13
  - Bonne dynamique en Allemagne, Belgique et Europe Centrale; légère progression en France
- Frais de gestion : +1,0%\*\* / 1S13
  - Hausse en lien avec la croissance de l'activité
- Résultat avant impôt : +11,2%\*\* / 1S13
  - Baisse du coût du risque ce semestre



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

\* Cours moyen; \*\* A périmètre et change constants

Résultats 30.06.2014 | 48

## Personal Finance Volumen et risques

Encours moyens en milliards d'euros	2T14	Variation / 2T13 à périmètre historique et change constants		Variation / 1T14 à périmètre historique et change constants		1S14	Variation / 1S13 à périmètre historique et change constants	
		+1,9%	+3,6%	+0,5%	+0,3%		+1,1%	+3,2%
ENCOURS CONSOLIDES	45,5					45,4		
ENCOURS GERES (1)	63,6	+0,6%	+2,1%	+0,6%	+0,4%	63,4	-2,8%	+2,0%

(1) Intégrant 100% des encours des filiales non détenues à 100% ainsi que des partenariats

### Coût du risque / encours

Coût du risque annualisé / encours début de période	2T13	3T13	4T13	1T14	2T14
France	3,06%	2,14%	1,54%	2,44%	1,87%
Italie	2,91%	2,45%	4,49%	2,89%	3,69%
Espagne	2,04%	2,76%	1,23%	1,77%	2,30%
Autres Europe de l'Ouest	1,62%	1,63%	1,47%	1,62%	0,56%
Europe de l'Est	3,03%	2,87%	2,09%	3,83%	2,11%
Brésil	4,69%	4,91%	5,25%	5,54%	4,78%
Autres	1,58%	1,58%	1,52%	1,20%	1,58%
<b>Personal Finance</b>	<b>2,59%</b>	<b>2,27%</b>	<b>2,39%</b>	<b>2,44%</b>	<b>2,17%</b>



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2014 | 49

## Investment Solutions - 1S14

En millions d'euros	2T14	2T13	2T14 / 2T13	1T14	2T14 / 1T14	1S14	1S13	1S14 / 1S13
Produit net bancaire	1 660	1 593	+4,2%	1 579	+5,1%	3 239	3 151	+2,8%
Frais de gestion	-1 105	-1 068	+3,5%	-1 075	+2,8%	-2 180	-2 126	+2,5%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>555</b>	<b>525</b>	<b>+5,7%</b>	<b>504</b>	<b>+10,1%</b>	<b>1 059</b>	<b>1 025</b>	<b>+3,3%</b>
Coût du risque	-3	-14	-78,6%	-6	-50,0%	-9	-21	-57,1%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>552</b>	<b>511</b>	<b>+8,0%</b>	<b>498</b>	<b>+10,8%</b>	<b>1 050</b>	<b>1 004</b>	<b>+4,6%</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	50	44	+13,6%	49	+2,0%	99	84	+17,9%
Autres éléments hors exploitation	1	8	-87,5%	-2	n.s.	-1	12	n.s.
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>603</b>	<b>563</b>	<b>+7,1%</b>	<b>545</b>	<b>+10,6%</b>	<b>1 148</b>	<b>1 100</b>	<b>+4,4%</b>
Coefficient d'exploitation	66,6%	67,0%	-0,4 pt	68,1%	-1,5 pt	67,3%	67,5%	-0,2 pt
Fonds propres alloués (Mdc)						8,4	8,2	+2,5%

- SME : +17,9% / 1S13
  - Hausse du résultat des sociétés mises en équivalence dans l'Assurance



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2014 | 50

## Investment Solutions Activité

	30.06.14	30.06.13	Variation / 30.06.13	31.03.14	Variation / 31.03.14
<b>Actifs sous gestion (en Md€)*</b>	<b>883</b>	<b>840</b>	<b>+5,2%</b>	<b>874</b>	<b>+1,1%</b>
Gestion d'actifs	380	375	+1,3%	376	+0,9%
Wealth Management	295	279	+5,6%	295	-0,0%
Real Estate	19	13	+40,2%	18	+2,7%
Assurance	190	173	+10,2%	185	+3,0%
	<b>2T14</b>	<b>2T13</b>	<b>Variation / 2T13</b>	<b>1T14</b>	<b>Variation / 1T14</b>
<b>Collecte nette (en Md€)*</b>	<b>-7,1</b>	<b>-15,8</b>	<b>-55,1%</b>	<b>8,7</b>	<b>n.s.</b>
Gestion d'actifs	-3,3	-19,0	-82,9%	0,8	n.s.
Wealth Management	-4,9	2,8	n.s.	5,4	n.s.
Real Estate	-0,3	0,2	n.s.	0,3	n.s.
Assurance	1,4	0,3	n.s.	2,2	-35,4%
	<b>30.06.14</b>	<b>30.06.13</b>	<b>Variation / 30.06.13</b>	<b>31.03.14</b>	<b>Variation / 31.03.14</b>
<b>Securities Services</b>					
Actifs en conservation (en Md€)	6 890	5 849	+17,8%	6 559	+5,1%
Actifs sous administration (en Md€)	1 278	1 052	+21,5%	1 111	+15,0%
	<b>2T14</b>	<b>2T13</b>	<b>2T14 / 2T13</b>	<b>1T14</b>	<b>2T14 / 1T14</b>
Nombre de transactions (en millions)	15,1	13,7	+10,6%	15,1	+0,2%

- Collecte nette 2T14

- Wealth Management : +1,2 Md€ hors impact de l'inscription par un client de ses actions directement dans les livres de la société émettrice
- Gestion d'actifs : -3,3 Md€, décollecte dans les fonds monétaires

\* Y compris actifs conseillés pour les clients externes et actifs distribués

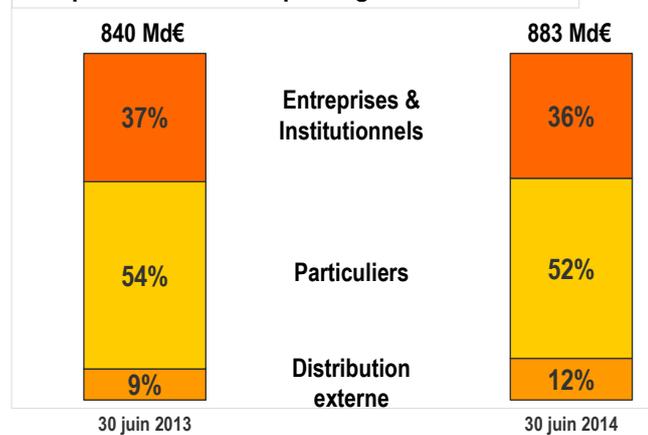


BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2014 | 51

## Investment Solutions Répartition des actifs par origine de clientèle

### ➤ Répartition des actifs par origine de clientèle

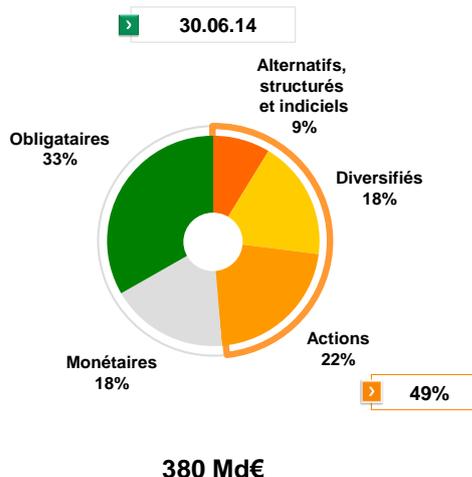


BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2014 | 52

## Gestion d'actifs

### Ventilation des actifs gérés



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2014 | 53

## Investment Solutions

### Gestion Institutionnelle et Privée - 1S14

En millions d'euros	2T14	2T13	2T14 / 2T13	1T14	2T14 / 1T14	1S14	1S13	1S14 / 1S13
Produit net bancaire	710	696	+2,0%	679	+4,6%	1 389	1 392	-0,2%
Frais de gestion	-529	-518	+2,1%	-518	+2,1%	-1 047	-1 031	+1,6%
Résultat brut d'exploitation	181	178	+1,7%	161	+12,4%	342	361	-5,3%
Coût du risque	-4	-14	-71,4%	-3	+33,3%	-7	-17	-58,8%
Résultat d'exploitation	177	164	+7,9%	158	+12,0%	335	344	-2,6%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	18	15	+20,0%	12	+50,0%	30	28	+7,1%
Autres éléments hors exploitation	1	6	-83,3%	0	n.s.	1	6	-83,3%
Résultat avant impôt	196	185	+5,9%	170	+15,3%	366	378	-3,2%
Coefficient d'exploitation	74,5%	74,4%	+0,1 pt	76,3%	-1,8 pt	75,4%	74,1%	+1,3 pt
Fonds propres alloués (Md€)						1,7	1,6	+7,0%

- PNB : +0,5%\* / 1S13
  - Progression de Wealth Management notamment dans les marchés domestiques et en Asie
  - Bonne performance de Real Estate
  - Baisse des encours moyens dans la Gestion d'actifs
- Frais de gestion : +2,6%\* / 1S13
  - Impact des investissements de développement (Asie, Gestion d'actifs, Real Estate)



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

\* A périmètre et change constants

Résultats 30.06.2014 | 54

## Investment Solutions Assurance - 1S14

En millions d'euros	2T14	2T13	2T14 / 2T13	1T14	2T14 / 1T14	1S14	1S13	1S14 / 1S13
<b>Produit net bancaire</b>	538	510	+5,5%	533	+0,9%	1071	1048	+2,2%
Frais de gestion	-267	-255	+4,7%	-253	+5,5%	-520	-512	+1,6%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	271	255	+6,3%	280	-3,2%	551	536	+2,8%
Coût du risque	0	0	n.s.	-3	n.s.	-3	-4	-25,0%
<b>Résultat d'exploitation</b>	271	255	+6,3%	277	-2,2%	548	532	+3,0%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	32	29	+10,3%	37	-13,5%	69	57	+21,1%
Autres éléments hors exploitation	0	2	n.s.	-2	n.s.	-2	6	n.s.
<b>Résultat avant impôt</b>	303	286	+5,9%	312	-2,9%	615	595	+3,4%
Coefficient d'exploitation	49,6%	50,0%	-0,4 pt	47,5%	+2,1 pt	48,6%	48,9%	-0,3 pt
Fonds propres alloués (Md€)						6,2	6,0	+2,5%

- Chiffre d'affaires : 14,4 Md€ (+4,4% / 1S13)
  - Bonne dynamique de l'activité en épargne et en protection
- Provisions techniques : +7,2% / 1S13
- PNB : +5,2%\* / 1S13
  - Bonne progression en France et en Italie
  - Croissance de la protection à l'international
- Frais de gestion : +4,0%\* / 1S13
  - En lien avec la croissance continue de l'activité



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

\* A périmètre et change constants

Résultats 30.06.2014 | 55

## Investment Solutions Securities Services - 1S14

En millions d'euros	2T14	2T13	2T14 / 2T13	1T14	2T14 / 1T14	1S14	1S13	1S14 / 1S13
<b>Produit net bancaire</b>	412	387	+6,5%	367	+12,3%	779	711	+9,6%
Frais de gestion	-309	-295	+4,7%	-304	+1,6%	-613	-563	+5,1%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	103	92	+12,0%	63	+63,5%	166	128	+29,7%
Coût du risque	1	0	n.s.	0	n.s.	1	0	n.s.
<b>Résultat d'exploitation</b>	104	92	+13,0%	63	+65,1%	167	128	+30,5%
Eléments hors exploitation	0	0	n.s.	0	n.s.	0	-1	n.s.
<b>Résultat avant impôt</b>	104	92	+13,0%	63	+65,1%	167	127	+31,5%
Coefficient d'exploitation	75,0%	76,2%	-1,2 pt	82,8%	-7,8 pt	78,7%	82,0%	-3,3 pt
Fonds propres alloués (Md€)						0,5	0,6	-10,6%

- PNB : +8,6%\* / 1S13
  - Forte hausse du nombre de transactions (+19,6% / 1S13) et des actifs en conservation (+17,8% / 30.06.13)
- Frais de gestion : +2,9%\* / 1S13
  - En lien avec le développement de l'activité



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

\* A périmètre et change constants

Résultats 30.06.2014 | 56

## Corporate and Investment Banking - 1S14

En millions d'euros	2T14	2T13	2T14 / 2T13	1T14	2T14 / 1T14	1S14	1S13	1S14 / 1S13
<b>Produit net bancaire</b>	<b>2 232</b>	<b>2 114</b>	<b>+5,6%</b>	<b>2 337</b>	<b>-4,5%</b>	<b>4 569</b>	<b>4 584</b>	<b>-0,3%</b>
Frais de gestion	-1 550	-1 405	+10,3%	-1 608	-3,6%	-3 158	-2 996	+5,4%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>682</b>	<b>709</b>	<b>-3,8%</b>	<b>729</b>	<b>-6,4%</b>	<b>1 411</b>	<b>1 588</b>	<b>-11,1%</b>
Coût du risque	-40	-206	-80,6%	-96	-58,3%	-136	-286	-52,4%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>642</b>	<b>503</b>	<b>+27,6%</b>	<b>633</b>	<b>+1,4%</b>	<b>1 275</b>	<b>1 302</b>	<b>-2,1%</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	25	0	n.s.	-4	n.s.	21	16	+31,3%
Autres éléments hors exploitation	-6	1	n.s.	-6	+0,0%	-12	1	n.s.
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>661</b>	<b>504</b>	<b>+31,2%</b>	<b>623</b>	<b>+6,1%</b>	<b>1 284</b>	<b>1 319</b>	<b>-2,7%</b>
Coefficient d'exploitation	69,4%	66,5%	+2,9 pt	68,8%	+0,6 pt	69,1%	65,4%	+3,7 pt
Fonds propres alloués (Md€)						15,3	15,8	-3,0%

- PNB : 4 735 M€ hors impact FVA\* (+4,8%\*\* / 1S13)
  - Hausse de Conseil & Marchés de Capitaux (+6,8%\*\* / 1S13) et légère progression du Corporate Banking (+1,0%\*\*\* / 1S13)
- Frais de gestion : +7,1%\*\*\* / 1S13
  - Impact de la hausse d'activité dans Conseil et Marchés de Capitaux
  - Poursuite des investissements de développement
  - Coûts d'adaptation transitoires 2014-2015 : +25 M€ au 1S14 (mise en œuvre des nouvelles réglementations et surcoûts liés au démarrage de nouveaux back-offices et systèmes informatiques)
- Résultat avant impôt : -1,6%\*\*\* / 1S13
  - Baisse du coût du risque

\* Introduction de la FVA (Funding Valuation Adjustment) : -166 M€ au 2T14, cf note 5.c des Etats financiers consolidés au 30 juin 14 ; \*\* A périmètre et change constant et hors impact FVA ; \*\*\* A périmètre et change constants



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2014 | 57

## Corporate and Investment Banking Conseil et Marchés de Capitaux - 1S14

En millions d'euros	2T14	2T13	2T14 / 2T13	1T14	2T14 / 1T14	1S14	1S13	1S14 / 1S13
<b>Produit net bancaire</b>	<b>1 373</b>	<b>1 267</b>	<b>+8,4%</b>	<b>1 580</b>	<b>-13,1%</b>	<b>2 953</b>	<b>2 958</b>	<b>-0,2%</b>
dont Actions et Conseil	553	459	+20,5%	584	-5,3%	1 137	857	+32,7%
dont Fixed Income	820	808	+1,5%	996	-17,7%	1 816	2 101	-13,6%
Frais de gestion	-1 115	-947	+17,7%	-1 185	-5,9%	-2 300	-2 127	+8,1%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>258</b>	<b>320</b>	<b>-19,4%</b>	<b>395</b>	<b>-34,7%</b>	<b>653</b>	<b>831</b>	<b>-21,4%</b>
Coût du risque	11	-83	n.s.	26	-57,7%	37	-97	n.s.
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>269</b>	<b>237</b>	<b>+13,5%</b>	<b>421</b>	<b>-36,1%</b>	<b>690</b>	<b>734</b>	<b>-6,0%</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	6	-3	n.s.	8	-25,0%	14	6	n.s.
Autres éléments hors exploitation	-6	1	n.s.	-6	+0,0%	-12	1	n.s.
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>269</b>	<b>235</b>	<b>+14,5%</b>	<b>423</b>	<b>-36,4%</b>	<b>692</b>	<b>741</b>	<b>-6,6%</b>
Coefficient d'exploitation	81,2%	74,7%	+6,5 pt	75,0%	+6,2 pt	77,9%	71,9%	+6,0 pt
Fonds propres alloués (Md€)						7,8	8,1	-4,2%

- PNB : 3 119 M€ hors impact FVA\* (+6,8%\*\* / 1S13)
  - Fixed Income : 1 982 M€ hors impact FVA\* (-4,7%\*\* / 1S13), activité de change en retrait, bonne activité sur les taux en fin de période et progression du crédit
  - Actions & Conseil : 1 137 (+35,2%\*\*\* / 1S13), forte progression dans tous les segments
- Frais de gestion : +9,7%\*\*\* / 1S13
  - Effet de la hausse de l'activité
  - Impact des plans de développement et des coûts d'adaptation transitoires
- Coût du Risque :
  - Reprise nette ce semestre
  - Rappel 1S13 : impact d'un dossier exceptionnel

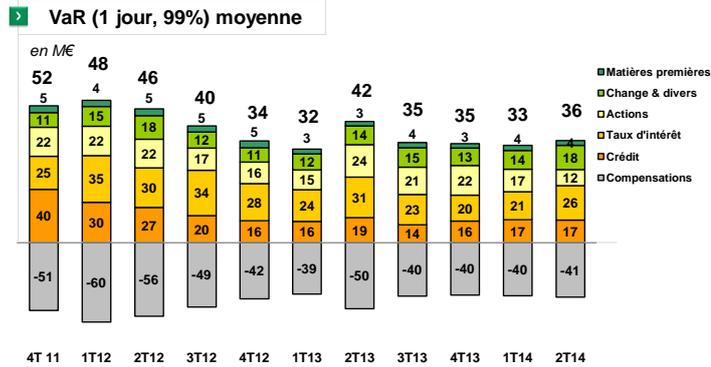
\* Introduction de la FVA (Funding Valuation Adjustment) : -166 M€ au 2T14 ; \*\* A périmètre et change constants et hors impact FVA ; \*\*\* A périmètre et change constants



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2014 | 58

## Corporate and Investment Banking Risques de marché - 2T14



- VaR du Groupe toujours à un niveau très faible\*
  - Niveau en ligne avec le niveau moyen de 2013
  - Pas de perte au-delà de la VaR ce trimestre

\* VaR calculée pour les limites de marché



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2014 | 59

## Corporate and Investment Banking Conseil et Marchés de Capitaux - 2T14

<p><b>IFIC</b> International Finance Corporation</p>	<p><b>Supranationals: IFC</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• USD3bn bond 1.750% Sep 2019</li> <li>• IFC's first outing in Global benchmark format since August 2013</li> <li>• Lead Manager</li> </ul> <p>July 2014</p>	<p><b>UAE/Morocco / France: Etisalat</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Advisor to Etisalat for the EUR4.2bn acquisition of a 53% stake in Maroc Telecom from Vivendi</li> <li>• Mandated Lead Arranger for the EUR3.15bn acquisition financing</li> </ul> <p>May 2014</p>
	<p><b>Morocco: Kingdom of Morocco</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• EUR1bn 3.500% Senior Unsecured Notes due 2024</li> <li>• First African sovereign EUR issuance since 2010</li> <li>• Joint Bookrunner</li> </ul> <p>June 2014</p>	<p><b>USA: CSC Holdings, LLC</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• USD 750m 5.25% Senior Notes due 2024</li> <li>• Joint Bookrunner</li> </ul> <p>May 2014</p>
	<p><b>Brazil: Rio Oil Finance Trust (RioPrevidência)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Oil &amp; Gas Royalties Securitization: USD2bn Notes 6.25% due July 2024 and BRL2.4bn Notes 16.25% due April 2022</li> <li>• Largest ever emerging market structured bond</li> <li>• Joint Bookrunner &amp; B&amp;D Agent</li> </ul> <p>June 2014</p>	<p><b>The Netherlands: NN Group N.V.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• EUR1.8bn IPO (former ING Insurance)</li> <li>• EMEA's largest IPO in the insurance sector since 2010</li> <li>• Joint Bookrunner</li> </ul> <p>1 July 2014</p>
	<p><b>Mexico: United Mexican States</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• EUR1bn 2.375% Notes due 2021, EUR1bn 3.625% Notes due 2029</li> <li>• First ever dual tranche from a non-Eurozone sovereign</li> <li>• Joint Bookrunner</li> </ul> <p>April 2014</p>	<p><b>France: Vivendi</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Advisor to Vivendi on the sale of its subsidiary SFR to Altice/Numericable</li> <li>• Deal value: EUR17bn</li> <li>• Ongoing</li> </ul>
	<p><b>USA: Dominion Resources</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• USD1bn Mandatory Convertible Equity Units</li> <li>• Joint Bookrunner</li> </ul> <p>June 2014</p>	<p><b>France: Numericable/Altice</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Largest ever sub-investment grade financing to date</li> <li>• Joint Bookrunner for the Numericable EUR7.9bn-equivalent five-tranche Senior Secured Notes in EUR and USD</li> <li>• Joint Bookrunner for the Numericable EUR4.6bn cross border term loan</li> <li>• Joint Bookrunner for the Altice EUR4.2bn-equivalent two-tranche Senior Notes in USD and EUR</li> </ul> <p>April 2014</p>
	<p><b>Hong Kong: Suez Environnement &amp; NWS Holdings</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Exclusive Financial Advisor to Sino-French Holdings Limited, jointly owned by Suez Environnement &amp; NWS Holdings, for the USD612m sale of 38% indirect stake in Companhia de Electricidade de Macau (Macau Power)</li> </ul> <p>May 2014</p>	



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2014 | 60

## Corporate and Investment Banking Corporate Banking - 1S14

En millions d'euros	2T14	2T13	2T14 / 2T13	1T14	2T14 / 1T14	1S14	1S13	1S14 / 1S13
<b>Produit net bancaire</b>	859	847	+1,4%	757	+13,5%	1616	1626	-0,6%
Frais de gestion	-435	-458	-5,0%	-423	+2,8%	-858	-869	-1,3%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>424</b>	<b>389</b>	<b>+9,0%</b>	<b>334</b>	<b>+26,9%</b>	<b>758</b>	<b>757</b>	<b>+0,1%</b>
Coût du risque	-51	-123	-58,5%	-122	-58,2%	-173	-189	-8,5%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>373</b>	<b>266</b>	<b>+40,2%</b>	<b>212</b>	<b>+75,9%</b>	<b>585</b>	<b>568</b>	<b>+3,0%</b>
Éléments hors exploitation	19	3	n.s.	-12	n.s.	7	10	-30,0%
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>392</b>	<b>269</b>	<b>+45,7%</b>	<b>200</b>	<b>+96,0%</b>	<b>592</b>	<b>578</b>	<b>+2,4%</b>
Coefficient d'exploitation	50,6%	54,1%	-3,5 pt	55,9%	-5,3 pt	53,1%	53,4%	-0,3 pt
Fonds propres alloués (M€)						7,5	7,6	-1,6%

- PNB : +1,0%\* / 1S13
  - Activité faible en Europe avec un ralentissement sur le secteur Energie et Matières Premières
  - Croissance soutenue de l'Asie
  - Progression de la zone Amériques
- Frais de gestion : +0,8%\* / 1S13, impact des plans de développement et coûts d'adaptation transitoires
- Résultat avant impôt : +3,9%\* / 1S13



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

\* A périmètre et change constants

Résultats 30.06.2014 | 61

## Corporate and Investment Banking Corporate Banking - 2T14

	<b>The Netherlands: Project Gemini Wind Farm</b> • EUR 2.1bn project financing for offshore wind farm Mandated Lead Arranger, Hedge Coordinator and Documentation Bank May 2014		<b>Australia: Westfield Group</b> • Active Bookrunner for the largest corporate transaction in Australia in 2014: - Westfield Group AUD1bn Bilateral Bridge Loan - Scentre Group AUD300m Bridge Loan and AUD100m Bilateral Loan - Westfield Corporation AUD320m Bridge Loan and USD50m Syndicated Loan Participation June 2014
	<b>Germany: Bayer AG</b> • Joint Bookrunner and Underwriter, Facility Agent for the USD14.2bn acquisition financing facilities backing the purchase of the Consumer Care business of Merck & Co Inc. • Sole Structuring Adviser & Joint Active Bookrunner for the EUR3.25bn dual-tranche Hybrid Notes Largest ever EUR corporate hybrid bond to date June 2014		• Arranger for the EMTN programme and swap coordinator for the 10y EUR/GBP four-tranche bond issue One of the largest non-bank bonds raised by an Australian company in Europe 8 July 2014
	<b>Global: First Quantum Minerals</b> • Initial Mandated Lead Arranger, Underwriter and Bookrunner for the USD3 bn syndicated corporate facility • Global Coordinator & Joint Bookrunner for the USD850m 7.250% Senior Unsecured Notes due 2022 Rare Emerging Market / High Yield crossover issue May 2014		<b>China: Chongqing Brewery Co. Ltd.</b> • Cash pooling with working capital and overdraft facilities for 19 entities of the group in China June 2014
			<b>United Arab Emirates: Emirates</b> • USD446m 3 B777-300ER aircraft Finance Leases Mandated Lead Arranger, Structurer and Coordinator May 2014



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2014 | 62

## Corporate and Investment Banking Classements et "Awards" - 1S14

- **Conseil et Marchés de Capitaux : des franchises mondiales reconnues**
  - Best Flow House in Western Europe (Euromoney Awards for Excellence 2014)
  - #1 Corporate bonds in EUR, #1 All FIG bonds in EUR and #3 All bonds in EUR (IFR Thomson Reuters 1S14)
  - #8 All International Bonds All Currencies and #2 High Yield Bonds non-USD (IFR Thomson Reuters 1S14)
  - #1 Global Prime Broker (Global Custodian Prime Brokerage Survey 2014)
  - N° 1 Credit Products Overall, N° 1 Inflation Swaps EUR (Risk Institutional Investor Rankings 2014)
  - #1 EMEA Equity-Linked Bookrunner by value and number of deals (Dealogic 1S14)
  - #10 M&A in EMEA (announced deals, Thomson Reuters 1S14), #1 M&A in France and #3 M&A in Middle East & North Africa (completed deals, Thomson Reuters 1S14)
  
- **Corporate Banking : un leadership confirmé dans tous les métiers**
  - #1 Bookrunner for EMEA Syndicated Loans by volume and number of deals (Dealogic 1S14)
  - #1 Bookrunner for EMEA Leveraged Loans by volume and number of deals (Dealogic 1S14)
  - #1 Bookrunner for EMEA Media and Telecom Syndicated Loans by volume and number of deals (Dealogic 1S14)
  - Best Export Finance Arranger (Trade Finance Awards for Excellence 2014)
  - Best Trade Bank in Western Europe (Trade Finance Review Excellence Awards)



**BNP PARIBAS** | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2014 | 63

## Autres Activités - 2T14

En millions d'euros	2T14	2T13	1T14	1S14	1S13
<b>Produit net bancaire</b>	<b>-49</b>	<b>209</b>	<b>315</b>	<b>266</b>	<b>354</b>
Frais de gestion	-351	-211	-226	-577	-520
<i>dont coûts de transformation et coûts de restructuration</i>	<i>-207</i>	<i>-74</i>	<i>-142</i>	<i>-349</i>	<i>-229</i>
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>-400</b>	<b>-2</b>	<b>89</b>	<b>-311</b>	<b>-166</b>
Coût du risque	8	2	-20	-12	-7
Coûts relatifs à l'accord global avec les autorités des Etats-Unis	-5 950	0	0	-5 950	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-6 342</b>	<b>0</b>	<b>69</b>	<b>-6 273</b>	<b>-173</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	23	-4	14	37	-81
Autres éléments hors exploitation	12	-9	-2	10	2
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>-6 307</b>	<b>-13</b>	<b>81</b>	<b>-6 226</b>	<b>-252</b>

- Revenus
  - Réévaluation de la dette propre (« OCA »)\* et du risque de crédit propre inclus dans les dérivés (« DVA »)\* : -187 M€ (-68 M€ au 2T13) en lien notamment avec des ajustements méthodologiques ce trimestre
  - Très bonne contribution de BNP Paribas Principal Investments et des produits du portefeuille de participations
  - Impact de l'excédent de dépôts auprès des Banques Centrales
  - Rappel 2T13 : cession des actifs de Royal Park Investments (218 M€)
- Frais de gestion
  - Coûts de transformation « Simple & Efficient » : -198 M€ (-74 M€ au 2T13)
- Autres éléments hors exploitation
  - Rappel 2T13 : Ecart de change lié à la cession de BNP Paribas Egypte (-30 M€)

\* cf. note 5.c des Etats financiers consolidés au 30 juin 2014 : la valeur de marché ou de modèle tient compte de la variation de valeur imputable au risque du groupe BNP Paribas. Elle est constatée en calculant la valeur de remplacement des instruments, obtenue par l'actualisation du profil attendu des passifs, issus de dérivés ou de titres émis par la Banque, en utilisant un taux correspondant à celui d'un instrument similaire qui serait émis par le groupe BNP Paribas à la date de clôture.



**BNP PARIBAS** | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2014 | 64

## Résultats du Groupe

## Résultats des pôles

## Résultats détaillés du 1S14

## Annexes



## Nombre d'actions, bénéfice et actif nets par action

### Nombre d'actions et Actif Net par Action

en millions	30-juin-14	31-déc-13*
Nombre d'actions (fin de période)	1 246	1 245
Nombre d'actions hors actions autodétenues (fin de période)	1 241	1 241
Nombre moyen d'actions sur la période, hors actions autodétenues	1 243	1 241
Actif Net par Action en circulation (a)	62,8	65,0
dont actif net non réévalué par action (a)	59,5	63,4

(a) Hors TSSDI

### Bénéfice Net par Action

en euros	1S14	1S13*
Bénéfice Net par Action (BNA)	-2,22 (a)	2,59

(a) 2,51€ sur la base d'un résultat retraité des coûts relatifs à l'accord global avec les autorités des Etats-Unis

### Fonds propres

en milliards d'euros	30-juin-14	31-déc-13*
Capitaux propres part du groupe non réévalués (a)	72,9	76,9
Gains latents ou différés	4,1	1,9
Rentabilité des fonds propres	8,2% (b)	6,1%
Ratio de solvabilité global	12,1% (c)	14,3% (d)
Ratio common equity Tier 1	10,2% (c)	11,7% (d)

(a) Hors TSSDI et après hypothèse de distribution

(b) ROE annualisé, calculé avec un résultat exceptionnel sur cessions de titres et OCA / DVA non annualisé et retraité des coûts relatifs à l'accord global avec les autorités des Etats-Unis

(c) Bâle 3 (CRD4), tenant compte des dispositions transitoires prévues par la CRR (mais avec déduction complète des écarts d'acquisition), sur la base des risques pondérés à 620 Md€. Au 30 juin 2014, l'ex-cédent en fonds propres du conglomérat est estimé à 23,2 Md€

(d) Bâle 2.5 (CRD3) sur la base des risques pondérés à 560 Md€

\* Données pro forma retraitées du fait de l'application des normes IFRS 10 et 11



## Un bilan de qualité

### Créances douteuses / encours bruts

	30-juin-14	31-déc-13*
<b>Créances douteuses (a) / encours bruts (b)</b>	4,5%	4,5%
(a) Encours douteux de créances sur la clientèle et les établissements de crédit hors repos, nets des garanties		
(b) Encours bruts de créances sur la clientèle et les établissements de crédit hors repos		

### Taux de couverture

en milliards d'euros	30-juin-14	31-déc-13*
<b>Engagements douteux (a)</b>	32,3	32,3
<b>Provisions (b)</b>	26,6	26,3
<b>Taux de couverture</b>	83%	81%
(a) Engagements douteux bruts bilan et hors bilan, nets des garanties		
(b) Spécifiques et collectives		



**BNP PARIBAS** | La banque d'un monde qui change

\* Données pro forma retraitées du fait de l'application des normes IFRS 10 et 11

Résultats 30.06.2014 | 67

## Ressources à moyen / long terme

### Programme 2014 de financement MLT sur les marchés : 23 Md€

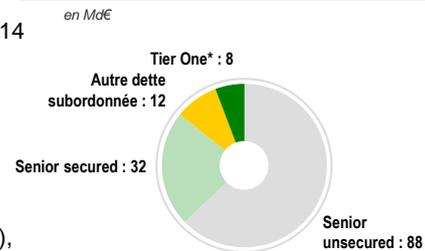
- Dette senior : 23,7 Md€ réalisés\*\* à mi-juillet 2014
  - Maturité 4,8 ans en moyenne
  - Mid-swap +51 pb en moyenne
  - « Senior unsecured » essentiellement
  - 58% d'émissions publiques et 42% de placements privés
- Emission Tier2 de 1,5 Md€ à 12 ans, avec option de remboursement à 7 ans (12NC7), réalisée le 20 février 2014 (mid-swap +165pb)

### Programme 2014 de financement MLT placé dans les réseaux : 7 Md€

- 8,3 Md€ réalisés\*\* à mi-juillet 2014

### Programme de financement MLT 2014 entièrement réalisé

### Répartition des encours de financement wholesale MLT : 141 Md€ au 30.06.14



\* Dette qualifiée prudemment de Tier 1 enregistrée en dette subordonnée ou en capitaux propres ; \*\* Y compris les émissions de fin d'année 2013 (8,3 Md€) au-delà des 37 Md€ émis dans le cadre du programme 2013



**BNP PARIBAS** | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2014 | 68

## Coût du risque sur encours (1/2)

### Coût du risque Dotations nettes / Encours de crédit à la clientèle (en pb annualisés)

	2011	2012	1T13	2T13	3T13	4T13	2013	1T14	2T14
<b>Domestic Markets*</b>									
Encours début de trimestre (en Md€)	337,1	348,9	343,0	340,4	341,2	337,4	340,5	336,1	334,8
Coût du risque (en M€)	1 405	1 573	421	460	442	525	1 848	569	506
Coût du risque (en pb, annualisé)	42	45	49	54	52	62	54	68	60
<b>BDDF*</b>									
Encours début de trimestre (en Md€)	144,9	151,1	148,6	147,4	147,3	145,1	147,1	143,5	143,0
Coût du risque (en M€)	315	315	79	88	90	86	343	108	103
Coût du risque (en pb, annualisé)	22	21	21	24	24	24	23	30	29
<b>BNL bc*</b>									
Encours début de trimestre (en Md€)	81,1	82,7	81,5	80,6	79,8	78,4	80,1	78,6	78,5
Coût du risque (en M€)	795	961	296	295	287	327	1 205	364	364
Coût du risque (en pb, annualisé)	98	116	145	146	144	167	150	185	185
<b>BDDB*</b>									
Encours début de trimestre (en Md€)	79,2	85,4	86,9	87,0	88,7	88,3	87,7	88,7	87,9
Coût du risque (en M€)	137	157	21	43	30	48	142	52	15
Coût du risque (en pb, annualisé)	17	18	10	20	14	22	16	23	7

\* Avec la Banque Privée à 100%



## Coût du risque sur encours (2/2)

### Coût du risque Dotations nettes / Encours de crédit à la clientèle (en pb annualisés)

	2011	2012	1T13	2T13	3T13	4T13	2013	1T14	2T14
<b>BancWest*</b>									
Encours début de trimestre (en Md€)	37,1	41,0	41,2	42,4	42,3	41,2	41,8	41,5	42,0
Coût du risque (en M€)	256	145	26	12	0	16	54	11	16
Coût du risque (en pb, annualisé)	69	35	25	11	ns	16	13	11	15
<b>Europe Méditerranée*</b>									
Encours début de trimestre (en Md€)	23,2	24,7	28,1	29,3	28,6	28,0	28,5	27,3	27,7
Coût du risque (en M€)	268	290	87	62	59	64	272	105	50
Coût du risque (en pb, annualisé)	115	117	124	85	83	92	95	154	72
<b>Personal Finance</b>									
Encours début de trimestre (en Md€)	45,5	45,8	45,6	45,3	44,9	44,9	45,2	45,4	46,0
Coût du risque (en M€)	1 191	1 147	283	293	254	268	1 098	277	249
Coût du risque (en pb, annualisé)	261	250	248	259	227	239	243	244	217
<b>CIB - Corporate Banking</b>									
Encours début de trimestre (en Md€)	153,2	121,2	108,7	109,1	104,5	101,8	106,0	103,0	100,2
Coût du risque (en M€)	96	432	66	123	77	171	437	122	51
Coût du risque (en pb, annualisé)	6	36	24	45	29	67	41	47	20
<b>Groupe**</b>									
Encours début de trimestre (en Md€)	690,9	679,9	651,6	652,0	641,8	632,4	644,5	636,1	640,4
Coût du risque (en M€)	6 797	3 941	911	1 044	830	1 016	3 801	1 084	855
Coût du risque (en pb, annualisé)	98	58	56	64	52	64	59	68	53

\* Avec la Banque Privée à 100%

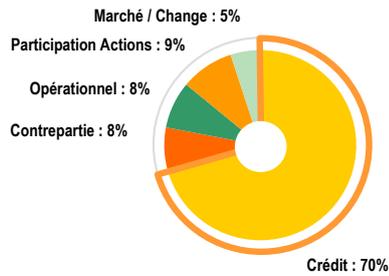
\*\* Y compris coût du risque des activités de marché, Investment Solutions et Autres Activités



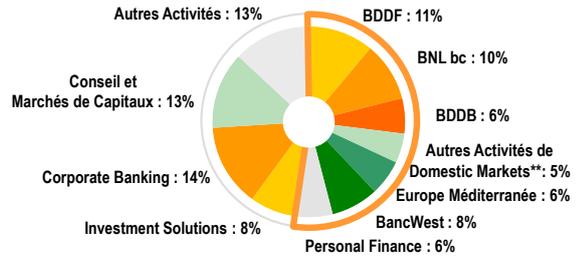
## Actifs pondérés Bâle 3\*

- Actifs pondérés Bâle 3\* : 625 Md€ (627 Md€ au 31.12.13)

Actifs pondérés Bâle 3\* par type de risque au 30.06.2014



Actifs pondérés Bâle 3\* par métier au 30.06.2014



Retail Banking : 52%

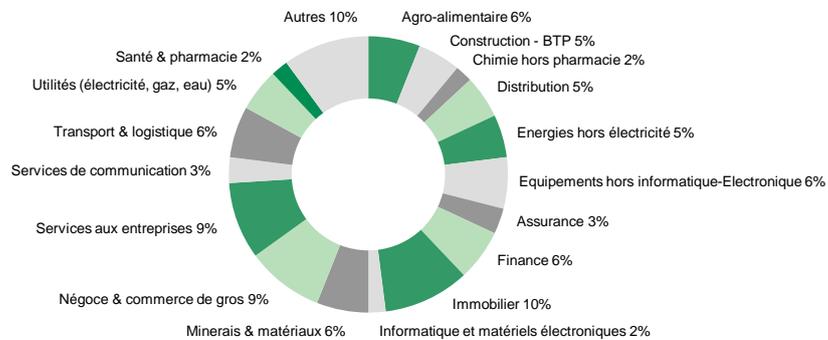
\* CRD4 ; \*\* Y compris Luxembourg



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2014 | 71

## Ventilation des engagements commerciaux par secteur d'activité (classe d'exposition « entreprises »)



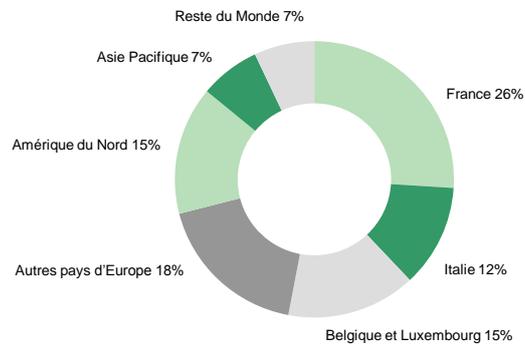
Engagements bruts, bilan et hors bilan, non pondérés de la classe d'exposition « entreprises » = 532 Md€ au 30.06.2014



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2014 | 72

## Ventilation des engagements commerciaux par zone géographique



**Engagements bruts, bilan et hors bilan, non pondérés  
= 1 184 Md€ au 30.06.2014**



**COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE – GROUPE**

	2T14	2T13	2T14 / 2T13	1T14	2T14 / 1T14	1S14	1S13	1S14 / 1S13
<i>En millions d'euros</i>								
<b>Produit net bancaire</b>	9 568	9 789	-2,3%	9 913	-3,5%	19 481	19 761	-1,4%
Frais de gestion	-6 517	-6 251	+4,3%	-6 382	+2,1%	-12 899	-12 721	+1,4%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	3 051	3 538	-13,8%	3 531	-13,6%	6 582	7 040	-6,5%
Coût du risque	-855	-1 044	-18,1%	-1 084	-21,1%	-1 939	-1 955	-0,8%
Coûts relatifs à l'accord global avec les autorités des Etats-Unis	-5 950	0	n.s.	0	n.s.	-5 950	0	n.s.
<b>Résultat d'exploitation</b>	-3 754	2 494	n.s.	2 447	n.s.	-1 307	5 085	n.s.
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	138	107	+29,0%	107	+29,0%	245	142	+72,5%
Autres éléments hors exploitation	16	112	-85,7%	-7	n.s.	9	131	-93,1%
<b>Eléments hors exploitation</b>	154	219	-29,7%	100	+54,0%	254	273	-7,0%
<b>Résultat avant impôt</b>	-3 600	2 713	n.s.	2 547	n.s.	-1 053	5 358	n.s.
Impôt sur les bénéfices	-621	-757	-18,0%	-803	-22,7%	-1 424	-1 585	-10,2%
Intérêts minoritaires	-96	-191	-49,7%	-76	+26,3%	-172	-423	-59,3%
<b>Résultat net part du groupe</b>	-4 317	1 765	n.s.	1 668	n.s.	-2 649	3 350	n.s.
<b>Coefficient d'exploitation</b>	68,1%	63,9%	+4,2 pt	64,4%	+3,7 pt	66,2%	64,4%	+1,8 pt

Pour assurer la comparabilité avec les résultats de 2014, les résultats de 2013 sont retraités pro-forma avec le groupe TEB consolidé en intégration globale tout au long de 2013. Ce document reprend ces séries trimestrielles de 2013 ainsi retraitées. Le passage entre TEB en mise en équivalence et TEB en intégration globale est présenté dans les séries trimestrielles ci-dessous.

**EFFET SUR LES RESULTATS DES DEUXIEME TRIMESTRE ET PREMIER SEMESTRE 2013 DE L'INTEGRATION GLOBALE DE TEB PAR RAPPORT A SA MISE EN EQUIVALENCE**

	2T13 retraité (*) avec TEB en mise en équivalence	Effet du passage de TEB de mise en équivalence à intégration globale	2T13 retraité (*) avec TEB en intégration globale	1S13 retraité (*) avec TEB en mise en équivalence	Effet du passage de TEB de mise en équivalence à intégration globale	1S13 retraité (*) avec TEB en intégration globale
<i>En millions d'euros</i>						
<b>Produit net bancaire</b>	9 474	315	9 789	19 133	628	19 761
Frais de gestion	-6 080	-171	-6 251	-12 387	-334	-12 721
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	3 394	144	3 538	6 746	294	7 040
Coût du risque	-1 014	-30	-1 044	-1 871	-84	-1 955
<b>Résultat d'exploitation</b>	2 380	114	2 494	4 875	210	5 085
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	172	-65	107	261	-119	142
Autres éléments hors exploitation	112	0	112	131	0	131
<b>Eléments hors exploitation</b>	284	-65	219	392	-119	273
<b>Résultat avant impôt</b>	2 664	49	2 713	5 267	91	5 358
Impôt sur les bénéfices	-736	-21	-757	-1 545	-40	-1 585
Intérêts minoritaires	-163	-28	-191	-372	-51	-423
<b>Résultat net part du groupe</b>	1 765	0	1 765	3 350	0	3 350

(\*) après le passage à IFRS 10, IFRS 11 et IAS 32 révisé

L'information financière de BNP Paribas pour le deuxième trimestre 2014 est constituée du présent communiqué de presse et de la présentation attachée.

L'information réglementée intégrale, y compris le document de référence, est disponible sur le site Internet : <http://invest.bnpparibas.com> dans l'espace « Résultats » et est publiée par BNP Paribas en application des dispositions de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier et des articles 222-1 et suivants du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF)

## RESULTATS PAR POLE AU DEUXIEME TRIMESTRE 2014

	Retail Banking	Investment Solutions	CIB	Pôles opéra- tionnels	Autres Activités	Groupe	
<i>en millions d'euros</i>							
<b>Produit net bancaire</b>	<b>5 725</b>	<b>1 660</b>	<b>2 232</b>	<b>9 617</b>	<b>-49</b>	<b>9 568</b>	
	var/2T 13	-2,5%	+4,2%	+5,6%	+0,4%	n.s.	-2,3%
	var/1T 14	+0,8%	+5,1%	-4,5%	+0,2%	n.s.	-3,5%
Frais de gestion	-3 511	-1 105	-1 550	-6 166	-351	-6 517	
	var/2T 13	-1,6%	+3,5%	+10,3%	+2,1%	+66,4%	+4,3%
	var/1T 14	+1,1%	+2,8%	-3,6%	+0,2%	+55,3%	+2,1%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>2 214</b>	<b>555</b>	<b>682</b>	<b>3 451</b>	<b>-400</b>	<b>3 051</b>	
	var/2T 13	-4,0%	+5,7%	-3,8%	-2,5%	n.s.	-13,8%
	var/1T 14	+0,2%	+10,1%	-6,4%	+0,3%	n.s.	-13,6%
Coût du risque	-820	-3	-40	-863	8	-855	
	var/2T 13	-0,7%	-78,6%	-80,6%	-17,5%	n.s.	-18,1%
	var/1T 14	-14,8%	-50,0%	-58,3%	-18,9%	n.s.	-21,1%
Coûts relatifs à l'accord global avec les autorités des Etats-Unis	0	0	0	0	-5 950	-5 950	
	var/2T 13	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	
	var/1T 14	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 394</b>	<b>552</b>	<b>642</b>	<b>2 588</b>	<b>-6 342</b>	<b>-3 754</b>	
	var/2T 13	-5,8%	+8,0%	+27,6%	+3,8%	n.s.	n.s.
	var/1T 14	+118%	+10,8%	+14%	+8,8%	n.s.	n.s.
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	40	50	25	115	23	138	
Autres éléments hors exploitation	9	1	-6	4	12	16	
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>1 443</b>	<b>603</b>	<b>661</b>	<b>2 707</b>	<b>-6 307</b>	<b>-3 600</b>	
	var/2T 13	-13,0%	+7,1%	+31,2%	-0,7%	n.s.	n.s.
	var/1T 14	+11,2%	+10,6%	+6,1%	+9,8%	n.s.	n.s.

	Retail Banking	Investment Solutions	CIB	Pôles opéra- tionnels	Autres Activités	Groupe	
<i>en millions d'euros</i>							
<b>Produit net bancaire</b>	<b>5 725</b>	<b>1 660</b>	<b>2 232</b>	<b>9 617</b>	<b>-49</b>	<b>9 568</b>	
	2T 13	5 873	1 593	2 114	9 580	209	9 789
	1T 14	5 682	1 579	2 337	9 598	315	9 913
Frais de gestion	-3 511	-1 105	-1 550	-6 166	-351	-6 517	
	2T 13	-3 567	-1 068	-1 405	-6 040	-211	-6 251
	1T 14	-3 473	-1 075	-1 608	-6 156	-226	-6 382
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>2 214</b>	<b>555</b>	<b>682</b>	<b>3 451</b>	<b>-400</b>	<b>3 051</b>	
	2T 13	2 306	525	709	3 540	-2	3 538
	1T 14	2 209	504	729	3 442	89	3 531
Coût du risque	-820	-3	-40	-863	8	-855	
	2T 13	-826	-14	-206	-1 046	2	-1 044
	1T 14	-962	-6	-96	-1 064	-20	-1 084
Coûts relatifs à l'accord global avec les autorités des Etats-Unis	0	0	0	0	-5 950	-5 950	
	2T 13	0	0	0	0	0	
	1T 14	0	0	0	0	0	
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 394</b>	<b>552</b>	<b>642</b>	<b>2 588</b>	<b>-6 342</b>	<b>-3 754</b>	
	2T 13	1 480	511	503	2 494	0	2 494
	1T 14	1 247	498	633	2 378	69	2 447
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	40	50	25	115	23	138	
	2T 13	67	44	0	111	-4	107
	1T 14	48	49	-4	93	14	107
Autres éléments hors exploitation	9	1	-6	4	12	16	
	2T 13	12	8	1	121	-9	112
	1T 14	3	-2	-6	-5	-2	-7
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>1 443</b>	<b>603</b>	<b>661</b>	<b>2 707</b>	<b>-6 307</b>	<b>-3 600</b>	
	2T 13	1 659	563	504	2 726	-13	2 713
	1T 14	1 298	545	623	2 466	81	2 547
Impôt sur les bénéfices							-621
Intérêts minoritaires							-96
<b>Résultat net part du groupe</b>							<b>-4 317</b>

## RESULTATS PAR POLE AU PREMIER SEMESTRE 2014

	Retail Banking	Investment Solutions	CIB	Pôles opéra- tionnels	Autres Activités	Groupe
<i>en millions d'euros</i>						
<b>Produit net bancaire</b>	<b>11 407</b>	<b>3 239</b>	<b>4 569</b>	<b>19 215</b>	<b>266</b>	<b>19 481</b>
var/1S13	-2,3%	+2,8%	-0,3%	-1,0%	-24,9%	-1,4%
Frais de gestion	-6 984	-2 180	-3 158	-12 322	-577	-12 899
var/1S13	-1,3%	+2,5%	+5,4%	+1,0%	+11,0%	+1,4%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>4 423</b>	<b>1 059</b>	<b>1 411</b>	<b>6 893</b>	<b>-311</b>	<b>6 582</b>
var/1S13	-3,7%	+3,3%	-11,1%	-4,3%	+87,3%	-6,5%
Coût du risque	-1 782	-9	-136	-1 927	-12	-1 939
var/1S13	+8,6%	-57,1%	-52,4%	-1,1%	+71,4%	-0,8%
Coûts relatifs à l'accord global avec les autorités des Etats-Unis	0	0	0	0	-5 950	-5 950
var/1S13	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>2 641</b>	<b>1 050</b>	<b>1 275</b>	<b>4 966</b>	<b>-6 273</b>	<b>-1 307</b>
var/1S13	-10,5%	+4,6%	-2,1%	-5,6%	n.s.	n.s.
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	88	99	21	208	37	245
Autres éléments hors exploitation	12	-1	-12	-1	10	9
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>2 741</b>	<b>1 148</b>	<b>1 284</b>	<b>5 173</b>	<b>-6 226</b>	<b>-1 053</b>
var/1S13	-14,1%	+4,4%	-2,7%	-7,8%	n.s.	n.s.
Impôt sur les bénéfices						-1 424
Intérêts minoritaires						-172
<b>Résultat net part du groupe</b>						<b>-2 649</b>

**HISTORIQUE DES RESULTATS TRIMESTRIELS**

<i>en millions d'euros</i>	<b>2T14</b>	<b>1T14</b>	<b>4T13</b>	<b>3T13</b>	<b>2T13</b>	<b>1T13</b>
<b>GROUPE</b>						
<b>PNB</b>	<b>9 568</b>	<b>9 913</b>	<b>9 469</b>	<b>9 179</b>	<b>9 789</b>	<b>9 972</b>
Frais de gestion	-6 517	-6 382	-6 864	-6 383	-6 251	-6 470
<b>RBE</b>	<b>3 051</b>	<b>3 531</b>	<b>2 605</b>	<b>2 796</b>	<b>3 538</b>	<b>3 502</b>
Coût du risque	-855	-1 084	-1 016	-830	-1 044	-911
Coûts relatifs à l'accord global avec les autorités des Etats-Unis	-5 950	0	-798	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-3 754</b>	<b>2 447</b>	<b>791</b>	<b>1 966</b>	<b>2 494</b>	<b>2 591</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	138	107	78	141	107	35
Autres éléments hors exploitation	16	-7	-108	13	112	19
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>-3 600</b>	<b>2 547</b>	<b>761</b>	<b>2 120</b>	<b>2 713</b>	<b>2 645</b>
Impôt sur les bénéfices	-621	-803	-550	-607	-757	-828
Intérêts minoritaires	-96	-76	-101	-155	-191	-232
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>-4 317</b>	<b>1 668</b>	<b>110</b>	<b>1 358</b>	<b>1 765</b>	<b>1 585</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>68,1%</b>	<b>64,4%</b>	<b>72,5%</b>	<b>69,5%</b>	<b>63,9%</b>	<b>64,9%</b>

<i>en millions d'euros</i>	<b>2T14</b>	<b>1T14</b>	<b>4T13</b>	<b>3T13</b>	<b>2T13</b>	<b>1T13</b>
<b>RETAIL BANKING - HORS EFFETS PEL/CEL (Intégrant 100% des Banques Privées DM, EM et BW)*</b>						
<b>PNB</b>	<b>5 859</b>	<b>5 815</b>	<b>5 783</b>	<b>5 833</b>	<b>5 948</b>	<b>5 912</b>
Frais de gestion	-3 577	-3 537	-3 753	-3 626	-3 633	-3 573
<b>RBE</b>	<b>2 282</b>	<b>2 278</b>	<b>2 030</b>	<b>2 207</b>	<b>2 315</b>	<b>2 339</b>
Coût du risque	-821	-962	-873	-755	-827	-817
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 461</b>	<b>1 316</b>	<b>1 157</b>	<b>1 452</b>	<b>1 488</b>	<b>1 522</b>
Eléments hors exploitation	49	51	17	55	179	60
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>1 510</b>	<b>1 367</b>	<b>1 174</b>	<b>1 507</b>	<b>1 667</b>	<b>1 582</b>
Résultat attribuable à Investment Solutions	-63	-68	-51	-56	-53	-59
<b>Résultat avant impôt de Retail Banking</b>	<b>1 447</b>	<b>1 299</b>	<b>1 123</b>	<b>1 451</b>	<b>1 614</b>	<b>1 523</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	29,6	29,7	30,1	30,3	30,4	30,4

<i>en millions d'euros</i>	<b>2T14</b>	<b>1T14</b>	<b>4T13</b>	<b>3T13</b>	<b>2T13</b>	<b>1T13</b>
<b>RETAIL BANKING (Intégrant 2/3 des Banques Privées DM, EM et BW)</b>						
<b>PNB</b>	<b>5 725</b>	<b>5 682</b>	<b>5 667</b>	<b>5 722</b>	<b>5 873</b>	<b>5 799</b>
Frais de gestion	-3 511	-3 473	-3 686	-3 562	-3 567	-3 512
<b>RBE</b>	<b>2 214</b>	<b>2 209</b>	<b>1 981</b>	<b>2 160</b>	<b>2 306</b>	<b>2 287</b>
Coût du risque	-820	-962	-872	-754	-826	-815
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 394</b>	<b>1 247</b>	<b>1 109</b>	<b>1 406</b>	<b>1 480</b>	<b>1 472</b>
Eléments hors exploitation	49	51	18	54	179	60
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>1 443</b>	<b>1 298</b>	<b>1 127</b>	<b>1 460</b>	<b>1 659</b>	<b>1 532</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	29,6	29,7	30,1	30,3	30,4	30,4

<i>en millions d'euros</i>	<b>2T14</b>	<b>1T14</b>	<b>4T13</b>	<b>3T13</b>	<b>2T13</b>	<b>1T13</b>
<b>DOMESTIC MARKETS - HORS EFFETS PEL/CEL (Intégrant 100% de Banque Privée France, Italie, Belgique, Luxembourg)*</b>						
<b>PNB</b>	<b>3 907</b>	<b>3 929</b>	<b>3 864</b>	<b>3 889</b>	<b>3 878</b>	<b>3 862</b>
Frais de gestion	-2 445	-2 425	-2 598	-2 505	-2 460	-2 416
<b>RBE</b>	<b>1 462</b>	<b>1 504</b>	<b>1 266</b>	<b>1 384</b>	<b>1 418</b>	<b>1 446</b>
Coût du risque	-506	-569	-525	-442	-460	-421
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>956</b>	<b>935</b>	<b>741</b>	<b>942</b>	<b>958</b>	<b>1 025</b>
SME	-10	7	-2	13	25	19
Autres éléments hors exploitation	1	0	-2	-1	-2	1
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>947</b>	<b>942</b>	<b>737</b>	<b>954</b>	<b>981</b>	<b>1 045</b>
Résultat attribuable à Investment Solutions	-60	-67	-50	-56	-53	-57
<b>Résultat avant impôt de Domestic Markets</b>	<b>887</b>	<b>875</b>	<b>687</b>	<b>898</b>	<b>928</b>	<b>988</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	18,7	18,8	19,0	19,2	19,3	19,5

<i>en millions d'euros</i>	<b>2T14</b>	<b>1T14</b>	<b>4T13</b>	<b>3T13</b>	<b>2T13</b>	<b>1T13</b>
<b>DOMESTIC MARKETS (Intégrant 2/3 de Banque Privée France, Italie, Belgique et Luxembourg)</b>						
<b>PNB</b>	<b>3 781</b>	<b>3 803</b>	<b>3 755</b>	<b>3 784</b>	<b>3 809</b>	<b>3 756</b>
Frais de gestion	-2 384	-2 367	-2 537	-2 447	-2 400	-2 360
<b>RBE</b>	<b>1 397</b>	<b>1 436</b>	<b>1 218</b>	<b>1 337</b>	<b>1 409</b>	<b>1 396</b>
Coût du risque	-505	-569	-524	-441	-459	-419
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>892</b>	<b>867</b>	<b>694</b>	<b>896</b>	<b>950</b>	<b>977</b>
SME	-10	7	-1	12	25	19
Autres éléments hors exploitation	1	0	-2	-1	-2	1
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>883</b>	<b>874</b>	<b>691</b>	<b>907</b>	<b>973</b>	<b>997</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	18,7	18,8	19,0	19,2	19,3	19,5

\*Intégrant 100% de la Banque Privée pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

<i>en millions d'euros</i>	<b>2T14</b>	<b>1T14</b>	<b>4T13</b>	<b>3T13</b>	<b>2T13</b>	<b>1T13</b>
<b>BANQUE DE DETAIL EN FRANCE (Intégrant 100% de Banque Privée France)*</b>						
<b>PNB</b>	<b>1 700</b>	<b>1 711</b>	<b>1 698</b>	<b>1 755</b>	<b>1 757</b>	<b>1 712</b>
<i>dont revenus d'intérêt</i>	<i>1 031</i>	<i>1 005</i>	<i>1 025</i>	<i>1 055</i>	<i>1 055</i>	<i>1 010</i>
<i>dont commissions</i>	<i>669</i>	<i>706</i>	<i>673</i>	<i>700</i>	<i>702</i>	<i>702</i>
Frais de gestion	-1 086	-1 078	-1 200	-1 162	-1 097	-1 084
<b>RBE</b>	<b>614</b>	<b>633</b>	<b>498</b>	<b>593</b>	<b>660</b>	<b>628</b>
Coût du risque	-103	-108	-86	-90	-88	-79
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>511</b>	<b>525</b>	<b>412</b>	<b>503</b>	<b>572</b>	<b>549</b>
Eléments hors exploitation	1	1	0	1	1	2
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>512</b>	<b>526</b>	<b>412</b>	<b>504</b>	<b>573</b>	<b>551</b>
Résultat attribuable à Investment Solutions	-32	-40	-27	-35	-32	-35
<b>Résultat avant impôt de BDDF</b>	<b>480</b>	<b>486</b>	<b>385</b>	<b>469</b>	<b>541</b>	<b>516</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	6,7	6,8	6,9	7,0	7,0	7,0

<i>en millions d'euros</i>	<b>2T14</b>	<b>1T14</b>	<b>4T13</b>	<b>3T13</b>	<b>2T13</b>	<b>1T13</b>
<b>BANQUE DE DETAIL EN FRANCE - HORS EFFETS PEL/CEL (Intégrant 100% de Banque Privée France)*</b>						
<b>PNB</b>	<b>1 704</b>	<b>1 712</b>	<b>1 694</b>	<b>1 746</b>	<b>1 712</b>	<b>1 703</b>
<i>dont revenus d'intérêt</i>	<i>1 035</i>	<i>1 006</i>	<i>1 021</i>	<i>1 046</i>	<i>1 010</i>	<i>1 001</i>
<i>dont commissions</i>	<i>669</i>	<i>706</i>	<i>673</i>	<i>700</i>	<i>702</i>	<i>702</i>
Frais de gestion	-1 086	-1 078	-1 200	-1 162	-1 097	-1 084
<b>RBE</b>	<b>618</b>	<b>634</b>	<b>494</b>	<b>584</b>	<b>615</b>	<b>619</b>
Coût du risque	-103	-108	-86	-90	-88	-79
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>515</b>	<b>526</b>	<b>408</b>	<b>494</b>	<b>527</b>	<b>540</b>
Eléments hors exploitation	1	1	0	1	1	2
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>516</b>	<b>527</b>	<b>408</b>	<b>495</b>	<b>528</b>	<b>542</b>
Résultat attribuable à Investment Solutions	-32	-40	-27	-35	-32	-35
<b>Résultat avant impôt de BDDF</b>	<b>484</b>	<b>487</b>	<b>381</b>	<b>460</b>	<b>496</b>	<b>507</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	6,7	6,8	6,9	7,0	7,0	7,0

<i>en millions d'euros</i>	<b>2T14</b>	<b>1T14</b>	<b>4T13</b>	<b>3T13</b>	<b>2T13</b>	<b>1T13</b>
<b>BANQUE DE DETAIL EN FRANCE (Intégrant 2/3 de Banque Privée France)</b>						
<b>PNB</b>	<b>1 637</b>	<b>1 642</b>	<b>1 640</b>	<b>1 692</b>	<b>1 695</b>	<b>1 648</b>
Frais de gestion	-1 056	-1 049	-1 171	-1 133	-1 067	-1 056
<b>RBE</b>	<b>581</b>	<b>593</b>	<b>469</b>	<b>559</b>	<b>628</b>	<b>592</b>
Coût du risque	-102	-108	-85	-90	-88	-78
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>479</b>	<b>485</b>	<b>384</b>	<b>469</b>	<b>540</b>	<b>514</b>
Eléments hors exploitation	1	1	1	0	1	2
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>480</b>	<b>486</b>	<b>385</b>	<b>469</b>	<b>541</b>	<b>516</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	6,7	6,8	6,9	7,0	7,0	7,0

\*Intégrant 100% de la Banque Privée pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

<i>en millions d'euros</i>	2T14	1T14	4T13	3T13	2T13	1T13
<b>BNL banca commerciale (Intégrant 100% de Banque Privée Italie)*</b>						
<b>PNB</b>	<b>812</b>	<b>819</b>	<b>817</b>	<b>793</b>	<b>811</b>	<b>818</b>
Frais de gestion	-439	-432	-467	-435	-441	-438
<b>RBE</b>	<b>373</b>	<b>387</b>	<b>350</b>	<b>358</b>	<b>370</b>	<b>380</b>
Coût du risque	-364	-364	-327	-287	-295	-296
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>9</b>	<b>23</b>	<b>23</b>	<b>71</b>	<b>75</b>	<b>84</b>
Eléments hors exploitation	0	0	0	0	0	0
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>9</b>	<b>23</b>	<b>23</b>	<b>71</b>	<b>75</b>	<b>84</b>
Résultat attribuable à Investment Solutions	-8	-7	-4	-5	-5	-5
<b>Résultat avant impôt de BNL bc</b>	<b>1</b>	<b>16</b>	<b>19</b>	<b>66</b>	<b>70</b>	<b>79</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	5,8	5,9	6,0	6,1	6,1	6,2

<i>en millions d'euros</i>	2T14	1T14	4T13	3T13	2T13	1T13
<b>BNL banca commerciale (Intégrant 2/3 de Banque Privée Italie)</b>						
<b>PNB</b>	<b>796</b>	<b>805</b>	<b>805</b>	<b>780</b>	<b>799</b>	<b>806</b>
Frais de gestion	-431	-425	-460	-427	-434	-431
<b>RBE</b>	<b>365</b>	<b>380</b>	<b>345</b>	<b>353</b>	<b>365</b>	<b>375</b>
Coût du risque	-364	-364	-326	-287	-295	-296
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1</b>	<b>16</b>	<b>19</b>	<b>66</b>	<b>70</b>	<b>79</b>
Eléments hors exploitation	0	0	0	0	0	0
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>1</b>	<b>16</b>	<b>19</b>	<b>66</b>	<b>70</b>	<b>79</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	5,8	5,9	6,0	6,1	6,1	6,2

<i>en millions d'euros</i>	2T14	1T14	4T13	3T13	2T13	1T13
<b>BANQUE DE DETAIL EN BELGIQUE (Intégrant 100% de Banque Privée Belgique)*</b>						
<b>PNB</b>	<b>822</b>	<b>841</b>	<b>805</b>	<b>817</b>	<b>805</b>	<b>810</b>
Frais de gestion	-606	-602	-604	-602	-612	-588
<b>RBE</b>	<b>216</b>	<b>239</b>	<b>201</b>	<b>215</b>	<b>193</b>	<b>222</b>
Coût du risque	-15	-52	-48	-30	-43	-21
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>201</b>	<b>187</b>	<b>153</b>	<b>185</b>	<b>150</b>	<b>201</b>
SME	2	3	-1	4	10	3
Autres éléments hors exploitation	1	0	0	-1	-3	1
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>204</b>	<b>190</b>	<b>152</b>	<b>188</b>	<b>157</b>	<b>205</b>
Résultat attribuable à Investment Solutions	-18	-19	-19	-14	-15	-16
<b>Résultat avant impôt de BDDB</b>	<b>186</b>	<b>171</b>	<b>133</b>	<b>174</b>	<b>142</b>	<b>189</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	3,4	3,4	3,3	3,3	3,3	3,4

<i>en millions d'euros</i>	2T14	1T14	4T13	3T13	2T13	1T13
<b>BANQUE DE DETAIL EN BELGIQUE (Intégrant 2/3 de Banque Privée Belgique)</b>						
<b>PNB</b>	<b>782</b>	<b>802</b>	<b>765</b>	<b>782</b>	<b>767</b>	<b>774</b>
Frais de gestion	-584	-582	-582	-582	-590	-569
<b>RBE</b>	<b>198</b>	<b>220</b>	<b>183</b>	<b>200</b>	<b>177</b>	<b>205</b>
Coût du risque	-15	-52	-49	-29	-42	-20
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>183</b>	<b>168</b>	<b>134</b>	<b>171</b>	<b>135</b>	<b>185</b>
SME	2	3	-1	4	10	3
Autres éléments hors exploitation	1	0	0	-1	-3	1
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>186</b>	<b>171</b>	<b>133</b>	<b>174</b>	<b>142</b>	<b>189</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	3,4	3,4	3,3	3,3	3,3	3,4

\*Intégrant 100% de la Banque Privée pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

<i>en millions d'euros</i>	2T14	1T14	4T13	3T13	2T13	1T13
<b>PERSONAL FINANCE</b>						
<b>PNB</b>	<b>926</b>	<b>921</b>	<b>911</b>	<b>912</b>	<b>941</b>	<b>929</b>
Frais de gestion	-442	-428	-446	-413	-446	-436
<b>RBE</b>	<b>484</b>	<b>493</b>	<b>465</b>	<b>499</b>	<b>495</b>	<b>493</b>
Coût du risque	-249	-277	-268	-254	-293	-283
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>235</b>	<b>216</b>	<b>197</b>	<b>245</b>	<b>202</b>	<b>210</b>
SME	22	15	9	19	17	18
Autres éléments hors exploitation	6	0	-11	-1	3	1
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>263</b>	<b>231</b>	<b>195</b>	<b>263</b>	<b>222</b>	<b>229</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	3,2	3,2	3,2	3,2	3,2	3,2

<i>en millions d'euros</i>	2T14	1T14	4T13	3T13	2T13	1T13
<b>EUROPE MEDITERRANEE (Intégrant 100% de Banque Privée Turquie)*</b>						
<b>PNB</b>	<b>489</b>	<b>451</b>	<b>476</b>	<b>476</b>	<b>572</b>	<b>562</b>
Frais de gestion	-348	-335	-364	-359	-381	-375
<b>RBE</b>	<b>141</b>	<b>116</b>	<b>112</b>	<b>117</b>	<b>191</b>	<b>187</b>
Coût du risque	-50	-105	-64	-59	-62	-87
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>91</b>	<b>11</b>	<b>48</b>	<b>58</b>	<b>129</b>	<b>100</b>
SME	28	26	21	24	25	19
Autres éléments hors exploitation	1	0	1	0	110	-1
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>120</b>	<b>37</b>	<b>70</b>	<b>82</b>	<b>264</b>	<b>118</b>
Résultat attribuable à Investment Solutions	-1	0	1	0	1	-2
<b>Résultat avant impôt d'Europe Méditerranée</b>	<b>119</b>	<b>37</b>	<b>71</b>	<b>82</b>	<b>265</b>	<b>116</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	3,5	3,5	3,7	3,7	3,8	3,6

<i>en millions d'euros</i>	2T14	1T14	4T13	3T13	2T13	1T13
<b>EUROPE MEDITERRANEE (Intégrant 2/3 de Banque Privée Turquie)</b>						
<b>PNB</b>	<b>487</b>	<b>450</b>	<b>475</b>	<b>475</b>	<b>571</b>	<b>559</b>
Frais de gestion	-347	-334	-362	-358	-379	-374
<b>RBE</b>	<b>140</b>	<b>116</b>	<b>113</b>	<b>117</b>	<b>192</b>	<b>185</b>
Coût du risque	-50	-105	-64	-59	-62	-87
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>90</b>	<b>11</b>	<b>49</b>	<b>58</b>	<b>130</b>	<b>98</b>
SME	28	26	21	24	25	19
Autres éléments hors exploitation	1	0	1	0	110	-1
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>119</b>	<b>37</b>	<b>71</b>	<b>82</b>	<b>265</b>	<b>116</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	3,5	3,5	3,7	3,7	3,8	3,6

\*Intégrant 100% de la Banque Privée pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

<i>en millions d'euros</i>	<b>2T14</b>	<b>1T14</b>	<b>4T13</b>	<b>3T13</b>	<b>2T13</b>	<b>1T13</b>
<b>BANCWEST (Intégrant 100% de Banque Privée Etats-Unis)*</b>						
<b>PNB</b>	<b>537</b>	<b>514</b>	<b>532</b>	<b>556</b>	<b>557</b>	<b>559</b>
Frais de gestion	-342	-349	-345	-349	-346	-346
<b>RBE</b>	<b>195</b>	<b>165</b>	<b>187</b>	<b>207</b>	<b>211</b>	<b>213</b>
Coût du risque	-16	-11	-16	0	-12	-26
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>179</b>	<b>154</b>	<b>171</b>	<b>207</b>	<b>199</b>	<b>187</b>
SME	0	0	0	0	0	0
Autres éléments hors exploitation	1	3	1	1	1	3
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>180</b>	<b>157</b>	<b>172</b>	<b>208</b>	<b>200</b>	<b>190</b>
Résultat attribuable à Investment Solutions	-2	-1	-2	0	-1	0
<b>Résultat avant impôt de BancWest</b>	<b>178</b>	<b>156</b>	<b>170</b>	<b>208</b>	<b>199</b>	<b>190</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	4,2	4,2	4,2	4,2	4,2	4,1
<i>en millions d'euros</i>						
	<b>2T14</b>	<b>1T14</b>	<b>4T13</b>	<b>3T13</b>	<b>2T13</b>	<b>1T13</b>
<b>BANCWEST (Intégrant 2/3 de Banque Privée Etats-Unis)</b>						
<b>PNB</b>	<b>531</b>	<b>508</b>	<b>526</b>	<b>551</b>	<b>552</b>	<b>555</b>
Frais de gestion	-338	-344	-341	-344	-342	-342
<b>RBE</b>	<b>193</b>	<b>164</b>	<b>185</b>	<b>207</b>	<b>210</b>	<b>213</b>
Coût du risque	-16	-11	-16	0	-12	-26
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>177</b>	<b>153</b>	<b>169</b>	<b>207</b>	<b>198</b>	<b>187</b>
Eléments hors exploitation	1	3	1	1	1	3
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>178</b>	<b>156</b>	<b>170</b>	<b>208</b>	<b>199</b>	<b>190</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	4,2	4,2	4,2	4,2	4,2	4,1

*\*Intégrant 100% de la Banque Privée pour les lignes PNB à Résultat avant impôt*

<i>en millions d'euros</i>	2T14	1T14	4T13	3T13	2T13	1T13
<b>INVESTMENT SOLUTIONS</b>						
<b>PNB</b>	<b>1 660</b>	<b>1 579</b>	<b>1 635</b>	<b>1 539</b>	<b>1 593</b>	<b>1 558</b>
Frais de gestion	-1 105	-1 075	-1 181	-1 078	-1 068	-1 058
<b>RBE</b>	<b>555</b>	<b>504</b>	<b>454</b>	<b>461</b>	<b>525</b>	<b>500</b>
Coût du risque	-3	-6	18	1	-14	-7
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>552</b>	<b>498</b>	<b>472</b>	<b>462</b>	<b>511</b>	<b>493</b>
SME	50	49	26	40	44	40
Autres éléments hors exploitation	1	-2	-8	1	8	4
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>603</b>	<b>545</b>	<b>490</b>	<b>503</b>	<b>563</b>	<b>537</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	8,4	8,3	8,1	8,1	8,2	8,2
<i>en millions d'euros</i>	2T14	1T14	4T13	3T13	2T13	1T13
<b>GESTION INSTITUTIONNELLE ET PRIVEE</b>						
<b>PNB</b>	<b>710</b>	<b>679</b>	<b>723</b>	<b>665</b>	<b>696</b>	<b>696</b>
Frais de gestion	-529	-518	-563	-525	-518	-513
<b>RBE</b>	<b>181</b>	<b>161</b>	<b>160</b>	<b>140</b>	<b>178</b>	<b>183</b>
Coût du risque	-4	-3	3	0	-14	-3
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>177</b>	<b>158</b>	<b>163</b>	<b>140</b>	<b>164</b>	<b>180</b>
SME	18	12	15	12	15	13
Autres éléments hors exploitation	1	0	-5	1	6	0
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>196</b>	<b>170</b>	<b>173</b>	<b>153</b>	<b>185</b>	<b>193</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	1,7	1,7	1,5	1,6	1,6	1,7
<i>en millions d'euros</i>	2T14	1T14	4T13	3T13	2T13	1T13
<b>ASSURANCE</b>						
<b>PNB</b>	<b>538</b>	<b>533</b>	<b>571</b>	<b>517</b>	<b>510</b>	<b>538</b>
Frais de gestion	-267	-253	-307	-257	-255	-257
<b>RBE</b>	<b>271</b>	<b>280</b>	<b>264</b>	<b>260</b>	<b>255</b>	<b>281</b>
Coût du risque	0	-3	5	1	0	-4
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>271</b>	<b>277</b>	<b>269</b>	<b>261</b>	<b>255</b>	<b>277</b>
SME	32	37	11	28	29	28
Autres éléments hors exploitation	0	-2	-3	0	2	4
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>303</b>	<b>312</b>	<b>277</b>	<b>289</b>	<b>286</b>	<b>309</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	6,2	6,1	6,0	6,0	6,0	6,0
<i>en millions d'euros</i>	2T14	1T14	4T13	3T13	2T13	1T13
<b>METIER TITRES</b>						
<b>PNB</b>	<b>412</b>	<b>367</b>	<b>341</b>	<b>357</b>	<b>387</b>	<b>324</b>
Frais de gestion	-309	-304	-311	-296	-295	-288
<b>RBE</b>	<b>103</b>	<b>63</b>	<b>30</b>	<b>61</b>	<b>92</b>	<b>36</b>
Coût du risque	1	0	10	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>104</b>	<b>63</b>	<b>40</b>	<b>61</b>	<b>92</b>	<b>36</b>
Eléments hors exploitation	0	0	0	0	0	-1
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>104</b>	<b>63</b>	<b>40</b>	<b>61</b>	<b>92</b>	<b>35</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6

<i>en millions d'euros</i>	2T14	1T14	4T13	3T13	2T13	1T13
<b>CORPORATE AND INVESTMENT BANKING</b>						
<b>PNB</b>	<b>2 232</b>	<b>2 337</b>	<b>2 074</b>	<b>2 043</b>	<b>2 114</b>	<b>2 470</b>
Frais de gestion	-1 550	-1 608	-1 551	-1 429	-1 405	-1 591
<b>RBE</b>	<b>682</b>	<b>729</b>	<b>523</b>	<b>614</b>	<b>709</b>	<b>879</b>
Coût du risque	-40	-96	-167	-62	-206	-80
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>642</b>	<b>633</b>	<b>356</b>	<b>552</b>	<b>503</b>	<b>799</b>
SME	25	-4	-3	10	0	16
Autres éléments hors exploitation	-6	-6	4	3	1	0
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>661</b>	<b>623</b>	<b>357</b>	<b>565</b>	<b>504</b>	<b>815</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	15,3	15,6	15,5	15,7	15,8	15,6
<i>en millions d'euros</i>	2T14	1T14	4T13	3T13	2T13	1T13
<b>CONSEIL ET MARCHES DE CAPITAUX</b>						
<b>PNB</b>	<b>1 373</b>	<b>1 580</b>	<b>1 195</b>	<b>1 273</b>	<b>1 267</b>	<b>1 691</b>
Frais de gestion	-1 115	-1 185	-1 077	-1 032	-947	-1 180
<b>RBE</b>	<b>258</b>	<b>395</b>	<b>118</b>	<b>241</b>	<b>320</b>	<b>511</b>
Coût du risque	11	26	4	15	-83	-14
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>269</b>	<b>421</b>	<b>122</b>	<b>256</b>	<b>237</b>	<b>497</b>
SME	6	8	-5	4	-3	9
Autres éléments hors exploitation	-6	-6	4	3	1	0
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>269</b>	<b>423</b>	<b>121</b>	<b>263</b>	<b>235</b>	<b>506</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	7,8	8,0	8,1	8,2	8,1	7,9
<i>en millions d'euros</i>	2T14	1T14	4T13	3T13	2T13	1T13
<b>CORPORATE BANKING</b>						
<b>PNB</b>	<b>859</b>	<b>757</b>	<b>879</b>	<b>770</b>	<b>847</b>	<b>779</b>
Frais de gestion	-435	-423	-474	-397	-458	-411
<b>RBE</b>	<b>424</b>	<b>334</b>	<b>405</b>	<b>373</b>	<b>389</b>	<b>368</b>
Coût du risque	-51	-122	-171	-77	-123	-66
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>373</b>	<b>212</b>	<b>234</b>	<b>296</b>	<b>266</b>	<b>302</b>
Eléments hors exploitation	19	-12	2	6	3	7
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>392</b>	<b>200</b>	<b>236</b>	<b>302</b>	<b>269</b>	<b>309</b>
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	7,5	7,6	7,4	7,5	7,6	7,6
<i>en millions d'euros</i>	2T14	1T14	4T13	3T13	2T13	1T13
<b>AUTRES ACTIVITES</b>						
<b>PNB</b>	<b>-49</b>	<b>315</b>	<b>93</b>	<b>-125</b>	<b>209</b>	<b>145</b>
Frais de gestion	-351	-226	-446	-314	-211	-309
<i>Dont coûts de transformation et coûts de restructuration</i>	<i>-207</i>	<i>-142</i>	<i>-287</i>	<i>-145</i>	<i>-74</i>	<i>-155</i>
<b>RBE</b>	<b>-400</b>	<b>89</b>	<b>-353</b>	<b>-439</b>	<b>-2</b>	<b>-164</b>
Coût du risque	8	-20	5	-15	2	-9
Coûts relatifs à l'accord global avec les autorités des Etats-Unis	-5 950	0	-798	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-6 342</b>	<b>69</b>	<b>-1 146</b>	<b>-454</b>	<b>0</b>	<b>-173</b>
SME	23	14	26	36	-4	-77
Autres éléments hors exploitation	12	-2	-93	10	-9	11
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>-6 307</b>	<b>81</b>	<b>-1 213</b>	<b>-408</b>	<b>-13</b>	<b>-239</b>

### 1.3 Notations long-terme et court-terme

Notation LT/CT	S&P	Fitch	Moody's
au 7 mars 2014	A+/A-1 (perspective négative)	A+/F1 (perspective stable)	A2/Prime-1 (perspective stable)
au 4 avril 2014	A+/A-1 (perspective négative)	A+/F1 (perspective stable)	A1/Prime-1 (perspective stable)
au 29 mai 2014	A+/A-1 (perspective négative)	A+/F1 (perspective stable)	A1/Prime-1 (perspective négative)
au 4 juin 2014	A+/A-1 (surveillance négative)	A+/F1 (perspective stable)	A1/Prime-1 (perspective négative)
au 7 juillet 2014	A+/A-1 (perspective négative)	A+/F1 (perspective stable)	A1/Prime-1 (perspective négative)
Date de la dernière revue	3 juillet 2014	17 juillet 2013	1er juillet 2014

### 1.4 Parties liées

Pour BNP Paribas, les principales transactions avec les parties liées n'ont pas subi d'évolution significative par rapport à la situation décrite dans la note 8.f aux états financiers consolidés du 31 décembre 2013, hormis les effets de l'application rétrospective de la norme IFRS 11 au 1<sup>er</sup> janvier 2013, telle que décrite dans la note 2 des états financiers consolidés au 30 juin 2014.

### 1.5 Facteurs de risques

Pour BNP Paribas, les facteurs de risques n'ont pas subi d'évolution significative par rapport à la situation décrite en pages 230 à 235 du document de référence et rapport financier annuel 2013, en dehors de ce qui est mentionné dans le présent document.

### 1.6 Evénements récents

Paris, le 31 juillet 2014

#### **BNP Paribas va acquérir 81,39 % de DAB Bank AG, un acteur majeur de la banque en ligne en Allemagne**

BNP Paribas et le directoire de UniCredit Bank AG ont finalisé les termes d'un accord portant sur l'acquisition par BNP Paribas de 81,39% du capital de DAB Bank, au prix de 4,78 euros par action, soit une valorisation de 435 millions d'euros pour l'ensemble de la société.

Cette acquisition permet à BNP Paribas de franchir un nouveau cap dans le développement de ses activités de banque digitale et de courtage en Europe. En Allemagne, cette transaction permet au Groupe de quasiment doubler son nombre de clients sur ce segment, avec 1,4 million de clients au total. Le montant global d'actifs sous gestion s'élèvera quant à lui à 58 milliards d'euros. Enfin, en matière de nombre de transactions sur titres, les deux entités ont cumulé près de 6 millions d'opérations sur les six premiers mois de l'année.

La signature des contrats est soumise à l'autorisation préalable du conseil de surveillance de UniCredit Bank AG et doit également recevoir l'approbation des autorités de contrôle et de la concurrence.

Depuis 2012, DAB Bank, un acteur majeur du marché allemand dans le secteur du courtage en ligne, connaît un développement rapide de ses activités de banque en ligne. Basée à Munich, la banque déploie ses activités à la fois auprès d'une clientèle de particuliers mais aussi via son offre B2B aux CGPI (Conseillers en Gestion de Patrimoine Indépendants). DAB est active en Allemagne et en Autriche, où elle sert respectivement 567 000 et 67 000 clients. Le total des dépôts est supérieur à 5 milliards d'euros et le volume de comptes titres se monte à 30 milliards d'euros.

Cortal Consors est en Allemagne un acteur de premier plan dans la banque et le courtage en ligne avec 790 000 clients particuliers et près de 800 collaborateurs.

Plus globalement, BNP Paribas couvre une clientèle diversifiée composée de particuliers, d'entreprises et d'institutions. La banque est active au travers de 12 lignes de métiers et emploie au total 4000 collaborateurs. L'Allemagne est un marché clé pour le développement de BNP Paribas en Europe. La banque y déploie actuellement davantage de ressources financières et humaines pour atteindre les objectifs ambitieux qu'elle s'est fixée en termes de croissance des revenus.

Le projet d'acquisition de DAB s'inscrit parfaitement dans le "Plan de Développement 2014-2016" du groupe BNP Paribas. C'est une nouvelle étape pour la croissance de BNP Paribas en Europe, dans le cadre de sa politique d'innovation au service de ses clients et de déploiement de son dispositif en matière de banque digitale. En Allemagne, ces activités, qui seront gérées à partir de Nuremberg et de Munich, vont permettre à BNP Paribas d'augmenter sensiblement sa notoriété auprès de la clientèle des particuliers. Cette acquisition pose également les bases du développement des activités Retail du Groupe en Autriche.

## 2. Information financière au 30 juin 2014

### 2.1 Etats financiers consolidés au 30 juin 2014

# SOMMAIRE

---

#### ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

COMPTE DE RESULTAT DU premier semestre 2014

ETAT DU RESULTAT NET ET DES VARIATIONS D'ACTIFS ET DE PASSIFS COMPTABILISEES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

BILAN AU 30 JUIN 2014

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE RELATIFS AU premier semestre 2014

TABLEAU DE PASSAGE DES CAPITAUX PROPRES DU 1er JANVIER 2013 AU 30 JUIN 2014

---

#### NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

#### 1. RESUME DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE

- 1.a Normes comptables applicables
- 1.b Principes de consolidation
- 1.c Actifs et passifs financiers
- 1.d Normes comptables propres aux activités d'assurance
- 1.e Immobilisations
- 1.f Contrats de location
- 1.g Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées
- 1.h Avantages bénéficiant au personnel
- 1.i Paiements à base d'actions
- 1.j Provisions de passif
- 1.k Impôt courant et différé
- 1.l Tableau des flux de trésorerie
- 1.m Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

#### 2. EFFET DE L'APPLICATION RETROSPECTIVE DES NORMES IFRS 10 ET 11 ET DE L'AMENDEMENT A IAS 32

#### 3. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT DU premier semestre 2014

- 3.a Marge d'intérêts
- 3.b Commissions
- 3.c Gains nets sur instruments financiers évalués en valeur de marché par résultat
- 3.d Gains nets sur actifs financiers disponibles à la vente et autres actifs financiers non évalués en valeur de marché
- 3.e Produits et charges des autres activités
- 3.f Coût du risque
- 3.g Coûts relatifs à l'accord global avec les autorités des Etats-Unis
- 3.h Impôt sur les bénéfices

#### 4. INFORMATIONS SECTORIELLES

#### 5. NOTES RELATIVES AU BILAN AU 30 JUIN 2014

- 5.a Actifs, passifs et instruments financiers dérivés en valeur de marché par résultat
- 5.b Actifs financiers disponibles à la vente
- 5.c Mesure de la valeur de marché des instruments financiers
- 5.d Opérations interbancaires, créances et dettes sur établissements de crédit
- 5.e Prêts, créances et dettes sur la clientèle
- 5.f Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées
- 5.g Impôts courants et différés
- 5.h Comptes de régularisation, actifs et passifs divers
- 5.i Ecart d'acquisition
- 5.j Provisions pour risques et charges
- 5.k Compensation des actifs et passifs financiers

#### 6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- 6.a Evolution du capital et résultat par action
- 6.b Périmètre de consolidation
- 6.c Variation de la part du Groupe et des actionnaires minoritaires dans le capital et les réserves des filiales
- 6.d Regroupement d'entreprises
- 6.e Valeur de marché des instruments financiers comptabilisés au coût amorti
- 6.f Passif éventuel : procédures judiciaires et d'arbitrage

## ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

### établis selon les normes comptables IFRS adoptées par l'Union Européenne

Les états financiers consolidés du Groupe BNP Paribas sont présentés au titre des premiers semestres 2014 et 2013. Conformément à l'article 20.1 de l'annexe I au règlement européen Prospectus (règlement EU 809/2004), il est précisé que le premier semestre 2012 est consultable dans l'actualisation du 2 août 2013 enregistrée sous le numéro D.13-0115-A02 du Document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 8 mars 2013 sous le numéro D.13-0115.

#### COMPTE DE RESULTAT DU premier semestre 2014

En millions d'euros	Notes	1er semestre 2014	1er semestre 2013 <sup>(1)</sup>
Intérêts et produits assimilés	3.a	19 033	19 063
Intérêts et charges assimilées	3.a	(9 300)	(9 630)
Commissions (produits)	3.b	6 185	5 986
Commissions (charges)	3.b	(2 642)	(2 608)
Gains nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat	3.c	2 529	2 752
Gains nets sur actifs financiers disponibles à la vente et autres actifs financiers non évalués en valeur de marché	3.d	1 278	1 048
Produits des autres activités	3.e	18 968	17 534
Charges des autres activités	3.e	(16 570)	(15 012)
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>19 481</b>	<b>19 133</b>
Frais de personnel		(7 490)	(7 267)
Autres charges générales d'exploitation		(4 689)	(4 386)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles		(720)	(734)
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>6 582</b>	<b>6 746</b>
Coût du risque	3.f	(1 939)	(1 871)
Coûts relatifs à l'accord global avec les autorités des Etats-Unis	3.g	(5 950)	-
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(1 307)</b>	<b>4 875</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		245	261
Gains nets sur autres actifs immobilisés		12	131
Ecart d'acquisition	5.i	(3)	-
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>		<b>(1 053)</b>	<b>5 267</b>
Impôt sur les bénéfices	3.h	(1 424)	(1 545)
<b>RESULTAT NET</b>		<b>(2 477)</b>	<b>3 722</b>
dont intérêts minoritaires		172	372
<b>RESULTAT NET, PART DU GROUPE</b>		<b>(2 649)</b>	<b>3 350</b>
Résultat par action	6.a	(2,22)	2,59
Résultat dilué par action	6.a	(2,22)	2,59

<sup>(1)</sup> Données retraitées par application des normes IFRS 10 et 11 et de l'amendement à la norme IAS 32 (cf. note 1.a et 2).

**ETAT DU RESULTAT NET ET DES VARIATIONS D'ACTIFS ET DE PASSIFS COMPTABILISEES  
DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES**

En millions d'euros	1er semestre 2014	1er semestre 2013 <sup>(1)</sup>
<b>Résultat net</b>	<b>(2 477)</b>	<b>3 722</b>
<b>Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres</b>	<b>1 950</b>	<b>(939)</b>
<b>Eléments pouvant être rapportés au résultat</b>	<b>2 166</b>	<b>(1 044)</b>
- Variations de valeur des éléments relatifs aux parités monétaires	249	(83)
- Variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente, y compris ceux reclassés en prêts et créances	1 682	364
- Variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente, y compris ceux reclassés en prêts et créances, rapportées au résultat de la période	(510)	(304)
- Variations de valeur différées des instruments dérivés de couverture	445	(615)
- Variations de valeur des instruments dérivés de couverture, rapportées au résultat de la période	7	1
- Variations de valeur des éléments relatifs aux sociétés mises en équivalence	293	(407)
<b>Eléments ne pouvant être rapportés au résultat</b>	<b>(216)</b>	<b>105</b>
- Effets des réestimations sur les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(205)	114
- Variations de valeur des éléments relatifs aux sociétés mises en équivalence	(11)	(9)
<b>Total cumulé</b>	<b>(527)</b>	<b>2 783</b>
- Part du Groupe	(742)	2 551
- Part des minoritaires	215	232

<sup>(1)</sup> Données retraitées par application des normes IFRS 10 et 11 et de l'amendement à la norme IAS 32 (cf. notes 1.a et 2).

## BILAN AU 30 JUIN 2014

En millions d'euros, au	Notes	30 juin 2014	31 décembre 2013 <sup>(1)</sup>
<b>ACTIF</b>			
Caisse, banques centrales		79 255	100 787
Instruments financiers en valeur de marché par résultat			
Portefeuille de titres de transaction	5.a	195 513	157 735
Prêts et opérations de pensions	5.a	166 264	152 036
Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	5.a	74 251	68 185
Instruments financiers dérivés	5.a	303 388	305 755
Instruments financiers dérivés de couverture		15 073	8 368
Actifs financiers disponibles à la vente	5.b	224 000	199 056
Prêts et créances sur les établissements de crédit	5.d	54 280	57 545
Prêts et créances sur la clientèle	5.e	623 703	612 455
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		4 619	3 568
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		9 609	9 881
Actifs d'impôts courants et différés	5.g	8 244	8 850
Comptes de régularisation et actifs divers	5.h	110 260	88 656
Participations dans les entreprises mises en équivalence		6 838	6 561
Immeubles de placement		1 535	1 772
Immobilisations corporelles		17 250	16 929
Immobilisations incorporelles		2 618	2 537
Ecart d'acquisition	5.i	9 925	9 846
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>1 906 625</b>	<b>1 810 522</b>
<b>DETTES</b>			
Banques centrales		4 780	662
Instruments financiers en valeur de marché par résultat			
Portefeuille de titres de transaction	5.a	81 317	69 792
Emprunts et opérations de pensions	5.a	213 922	202 662
Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	5.a	51 524	47 342
Instruments financiers dérivés	5.a	301 162	301 439
Instruments financiers dérivés de couverture		17 531	12 139
Dettes envers les établissements de crédit	5.d	85 114	84 594
Dettes envers la clientèle	5.e	572 863	553 497
Dettes représentées par un titre	5.f	190 970	186 686
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		3 002	924
Passifs d'impôts courants et différés	5.g	2 716	2 477
Comptes de régularisation et passifs divers	5.h	102 874	78 381
Provisions techniques des sociétés d'assurance		166 374	155 226
Provisions pour risques et charges	5.j	11 867	11 922
Dettes subordonnées	5.f	12 339	11 824
<b>TOTAL DETTES</b>		<b>1 818 355</b>	<b>1 719 567</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
<i>Capital et réserves</i>		83 187	80 672
<i>Résultat de la période, part du Groupe</i>		(2 649)	4 818
Total capital, réserves consolidées et résultat de la période, part du Groupe		80 538	85 490
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres		4 062	1 943
<b>Total part du Groupe</b>		<b>84 600</b>	<b>87 433</b>
Réserves et résultat des minoritaires		3 629	3 528
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres		41	(6)
<b>Total intérêts minoritaires</b>		<b>3 670</b>	<b>3 522</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS</b>		<b>88 270</b>	<b>90 955</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>1 906 625</b>	<b>1 810 522</b>

(1) Données retraitées par application des normes IFRS 10 et 11 et de l'amendement à la norme IAS 32 (cf. notes 1.a et 2).

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE RELATIFS AU PREMIER SEMESTRE 2014

En millions d'euros	Notes	1er semestre 2014	1er semestre 2013 <sup>(1)</sup>
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>(1 053)</b>	<b>5 267</b>
<b>Éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et autres ajustements hors résultat</b>		<b>14 079</b>	<b>4 259</b>
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		1 663	1 663
Dotations nettes aux provisions des autres immobilisations et dépréciation des écarts d'acquisition		(14)	16
Dotations nettes aux provisions		6 136	5 633
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		(245)	(261)
Charges (produits) nets des activités d'investissement		482	(72)
Charges (produits) nets des activités de financement		768	(608)
Autres mouvements		5 289	(2 112)
<b>Diminution nette liée aux actifs et passifs provenant des activités opérationnelles</b>		<b>(34 767)</b>	<b>(35 919)</b>
Augmentation (diminution) nette liée aux opérations avec les établissements de crédit		3 966	(57 075)
Augmentation nette liée aux opérations avec la clientèle		11 660	27 105
Diminution nette liée aux opérations affectant les autres actifs ou passifs financiers		(47 856)	(3 588)
Diminution nette liée aux opérations affectant les actifs ou passifs non financiers		(1 292)	(850)
Impôts versés		(1 245)	(1 511)
<b>DIMINUTION NETTE DE LA TRESORERIE GENEREE PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE</b>		<b>(21 741)</b>	<b>(26 393)</b>
Augmentation (diminution) nette liée aux actifs financiers et aux participations		(285)	344
Diminution nette liée aux immobilisations corporelles et incorporelles		(759)	(452)
<b>DIMINUTION NETTE DE LA TRESORERIE LIEE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>		<b>(1 044)</b>	<b>(108)</b>
Diminution de trésorerie liée aux opérations réalisées avec les actionnaires		(1 885)	(2 138)
Diminution de trésorerie provenant des autres activités de financement		(1 646)	(1 962)
<b>DIMINUTION NETTE DE LA TRESORERIE LIEE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>		<b>(3 531)</b>	<b>(4 100)</b>
<b>EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRESORERIE ET ASSIMILEE</b>		<b>964</b>	<b>(562)</b>
<b>DIMINUTION NETTE DE LA TRESORERIE</b>		<b>(25 352)</b>	<b>(31 163)</b>
<b>Solde des comptes de trésorerie et assimilée à l'ouverture de la période</b>		<b>97 755</b>	<b>98 809</b>
Comptes actifs de caisse, banques centrales		100 787	101 701
Comptes passifs de banques centrales		(662)	(1 532)
Prêts à vue aux établissements de crédit	5.d	7 239	8 595
Emprunts à vue auprès des établissements de crédit	5.d	(9 485)	(9 679)
Déduction des créances et dettes rattachées sur les comptes de trésorerie et assimilée		(124)	(276)
<b>Solde des comptes de trésorerie et assimilée à la clôture de la période</b>		<b>72 403</b>	<b>67 646</b>
Comptes actifs de caisse, banques centrales		79 255	72 280
Comptes passifs de banques centrales		(4 780)	(2 056)
Prêts à vue aux établissements de crédit	5.d	10 215	9 819
Emprunts à vue auprès des établissements de crédit	5.d	(12 273)	(11 863)
Déduction des créances et dettes rattachées sur les comptes de trésorerie et assimilée		(14)	(534)
<b>DIMINUTION DES SOLDES DES COMPTES DE TRESORERIE ET ASSIMILEE</b>		<b>(25 352)</b>	<b>(31 163)</b>

(1) Données retraitées par application des normes IFRS 10 et 11 et de l'amendement à la norme IAS 32 (cf. notes 1.a et 2).

## TABLEAU DE PASSAGE DES CAPITAUX PROPRES

En millions d'euros	Capital et réserves						
	Part du Groupe				Intérêts minoritaires		
	Capital et réserves liées	Titres Subordonnés à Durée Indéterminée	Réserves non distribuées	Total	Capital et réserves	Preferred shares éligibles au Tier1	Total
<b>Situation au 31 décembre 2012 (avant IFRS 10 et IFRS 11)</b>	<b>26 714</b>	<b>7 241</b>	<b>48 263</b>	<b>82 218</b>	<b>7 409</b>	<b>752</b>	<b>8 161</b>
Effets de l'application de IFRS 10 et 11			(151)	(151)	(54)	(67)	(121)
<b>Situation au 1er janvier 2013<sup>(1)</sup></b>	<b>26 714</b>	<b>7 241</b>	<b>48 112</b>	<b>82 067</b>	<b>7 355</b>	<b>685</b>	<b>8 040</b>
<b>Affectation du résultat de l'exercice 2012</b>			<b>(1 863)</b>	<b>(1 863)</b>	<b>(166)</b>		<b>(166)</b>
Augmentations de capital et émissions	79			79			
Réduction de capital <sup>(1)</sup>						(685)	(685)
Mouvements sur titres propres	10	(12)	(54)	(56)			
Opérations résultant de plans de paiement en actions			21	21			
Rémunération des preferred shares et des TSSDI <sup>(1)</sup>			(101)	(101)	(39)		(39)
Opérations internes affectant les actionnaires minoritaires			76	76	(81)		(81)
Mouvements de périmètre affectant les intérêts minoritaires					(25)		(25)
Variation des engagements de rachat de participation aux actionnaires minoritaires			(1)	(1)	(5)		(5)
Autres variations <sup>(1)</sup>			6	6	40		40
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres <sup>(1)</sup>			101	101	4		4
<b>Résultat net du premier semestre 2013<sup>(1)</sup></b>			<b>3 350</b>	<b>3 350</b>	<b>372</b>		<b>372</b>
<b>Situation au 30 juin 2013<sup>(1)</sup></b>	<b>26 803</b>	<b>7 229</b>	<b>49 647</b>	<b>83 679</b>	<b>7 455</b>	<b>-</b>	<b>7 455</b>
<b>Affectation du résultat de l'exercice 2012</b>					<b>(5)</b>		<b>(5)</b>
Augmentations de capital et émissions	29			29			
Réduction de capital		(649)	(1)	(650)			
Mouvements sur titres propres	(19)	34	(36)	(21)			
Opérations résultant de plans de paiement en actions			28	28			
Rémunération des preferred shares et des TSSDI			(165)	(165)			
Opérations internes affectant les actionnaires minoritaires			2	2	(2)		(2)
Mouvements de périmètre affectant les intérêts minoritaires			(16)	(16)	10		10
Opérations d'acquisition de participations complémentaires ou de cession partielle			911	911	(4 161)		(4 161)
Variation des engagements de rachat de participation aux actionnaires minoritaires					(3)		(3)
Autres variations <sup>(1)</sup>	(1)		(6)	(7)	15		15
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres <sup>(1)</sup>			232	232	(2)		(2)
<b>Résultat net du deuxième semestre 2013<sup>(1)</sup></b>			<b>1 468</b>	<b>1 468</b>	<b>231</b>		<b>231</b>
Acomptes distribués sur le résultat de l'exercice					(10)		(10)
<b>Situation au 31 décembre 2013<sup>(1)</sup></b>	<b>26 812</b>	<b>6 614</b>	<b>52 064</b>	<b>85 490</b>	<b>3 528</b>	<b>-</b>	<b>3 528</b>
<b>Affectation du résultat de l'exercice 2013</b>			<b>(1 866)</b>	<b>(1 866)</b>	<b>(86)</b>		<b>(86)</b>
Augmentations de capital et émissions	48			48			
Mouvements sur titres propres	(128)	(15)	(75)	(218)			
Opérations résultant de plans de paiement en actions			5	5			
Rémunération des preferred shares et des TSSDI			(96)	(96)			
Opérations d'acquisition de participations complémentaires ou de cession partielle (note 6.c)			(4)	(4)	56		56
Variation des engagements de rachat de participation aux actionnaires minoritaires			33	33	(34)		(34)
Autres variations			7	7	(3)		(3)
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres			(212)	(212)	(4)		(4)
<b>Résultat net du premier semestre 2014</b>			<b>(2 649)</b>	<b>(2 649)</b>	<b>172</b>		<b>172</b>
<b>Situation au 30 juin 2014</b>	<b>26 732</b>	<b>6 599</b>	<b>47 207</b>	<b>80 538</b>	<b>3 629</b>	<b>-</b>	<b>3 629</b>

(1) Données retraitées par application de IFRS 10 et 11 et de l'amendement à la norme IAS 32 (cf. notes 1.a et 2).

## DU 1er JANVIER 2013 AU 30 JUIN 2014

Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres					
Part du Groupe				Intérêts minoritaires	Capitaux propres totaux
Parités monétaires	Actifs financiers disponibles à la vente et prêts et créances reclassés	Instruments dérivés de couverture	Total		
(501)	2 149	1 578	3 226	412	94 017
				(2)	(274)
(501)	2 149	1 578	3 226	410	93 743
					(2 029)
					79
					(685)
					(56)
					21
					(140)
					(5)
					(25)
					(6)
					46
(239)	(92)	(569)	(900)	(144)	(939)
					3 722
(740)	2 057	1 009	2 326	266	93 726
					(5)
					29
					(650)
					(21)
					28
					(165)
					-
					(6)
					(3 250)
					(3)
					8
(1 139)	953	(197)	(383)	(272)	(425)
					1 699
					(10)
(1 879)	3 010	812	1 943	(6)	90 955
					(1 952)
					48
					(218)
					5
					(96)
					52
					(1)
					4
258	1 416	445	2 119	47	1 950
					(2 477)
(1 621)	4 426	1 257	4 062	41	88 270

## NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS établis selon les Normes comptables IFRS adoptées par l'Union Européenne

### 1. RESUME DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE

#### 1.a NORMES COMPTABLES APPLICABLES

Les comptes consolidés du Groupe BNP Paribas sont établis conformément aux normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS), telles qu'elles ont été adoptées au sein de l'Union Européenne<sup>31</sup>. A ce titre, certaines dispositions de la norme IAS 39 relative à la comptabilité de couverture ont été exclues, et l'interprétation IFRIC 21 « Droits ou taxes » (adoptée par l'Union Européenne le 14 juin 2014) n'est applicable de manière obligatoire qu'à compter des exercices ouverts à partir du 17 juin 2014.

Le contenu des présents Etats financiers est conforme à la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire qui prévoit la publication de comptes semestriels condensés.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, le Groupe applique les normes IFRS 10 « Etats financiers consolidés », IFRS 11 « Partenariats » ainsi que la norme modifiée IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises » et l'amendement à IAS 32 « Instruments financiers : présentation – compensation d'actifs financiers et de passifs financiers », adoptés le 29 décembre 2012 par l'Union Européenne. Ces normes et amendement étant d'application rétrospective, les états financiers comparatifs au 1<sup>er</sup> janvier, 30 juin et 31 décembre 2013 ont été retraités comme présenté en note 2.

L'entrée en vigueur des autres normes d'application obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 n'a pas eu d'effet sur les comptes semestriels condensés au 30 juin 2014.

Le Groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne lorsque l'application en 2014 est optionnelle.

Le Groupe appliquera l'interprétation IFRIC 21 « Droits ou taxes » dans les comptes consolidés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015. Son application au 30 juin 2014 aurait eu un impact estimé de -117 millions d'euros sur les capitaux propres, dont -165 millions d'euros sur le résultat net d'impôt du semestre clos à cette date.

<sup>31</sup> Le référentiel intégral des normes adoptées au sein de l'Union Européenne peut être consulté sur le site internet de la Commission Européenne à l'adresse suivante :

[http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_fr.htm#adopted-commission](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission)

## 1.b PRINCIPES DE CONSOLIDATION

### 1.b.1 Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés de BNP Paribas regroupent les entreprises contrôlées, contrôlées conjointement, et sous influence notable hormis celles dont la consolidation présente un caractère négligeable pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe. Une entreprise est présumée présenter un caractère négligeable pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe dès lors que sa contribution dans les comptes consolidés reste en deçà des trois seuils suivants : 15 millions d'euros pour le produit net bancaire, 1 million d'euros pour le résultat net avant impôt, et 500 millions d'euros pour le total du bilan. Sont également consolidées les entités portant à leur actif des titres de participation de sociétés consolidées.

Une filiale est consolidée à partir de la date à laquelle le Groupe obtient effectivement son contrôle. Les entités temporairement contrôlées sont également intégrées dans les comptes consolidés jusqu'à la date de leur cession.

### 1.b.2 Méthodes de consolidation

Les entreprises contrôlées par le Groupe sont consolidées par intégration globale. Le Groupe exerce le contrôle sur une filiale lorsque ses relations avec l'entité l'exposent ou lui donnent droit à des rendements variables et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il exerce sur cette dernière.

- Pour les entités régies par des droits de vote, le Groupe contrôle généralement l'entité s'il détient, directement ou indirectement, la majorité des droits de vote et s'il n'existe pas d'autres accords venant altérer le pouvoir de ces droits de vote.

- Pour les entités structurées, qui sont définies par la norme IFRS 12 comme des entités créées de telle sorte qu'elles ne sont pas régies par des droits de vote, comme lorsque ceux-ci sont limités à des décisions administratives alors que la gestion des activités pertinentes est régie par des accords contractuels, l'analyse du contrôle considère les raisons ayant présidé à sa création, les risques auxquels il a été prévu que l'entité serait exposée et dans quelle mesure le Groupe en absorbe la variabilité. L'évaluation du contrôle tient compte de tous les faits et circonstances permettant d'apprécier la capacité pratique du Groupe à prendre les décisions susceptibles de faire varier significativement les rendements qui lui reviennent même si ces décisions sont contingentes à certaines circonstances ou événements futurs incertains.

- Lorsqu'il évalue s'il a le pouvoir, le Groupe tient seulement compte des droits substantiels relatifs à l'entité, à sa main ou détenus par des tiers. Pour être substantiel, un droit doit donner à son détenteur la capacité pratique de l'exercer, au moment où les décisions relatives aux activités essentielles de l'entité doivent être prises.

- L'analyse du contrôle doit être réexaminée dès lors qu'un des critères caractérisant le contrôle est modifié.

- Lorsque le Groupe est contractuellement doté du pouvoir de décision, par exemple lorsque le Groupe intervient en qualité de gestionnaire de fonds, il convient de déterminer s'il agit en tant qu'agent ou principal. En effet, associé à un certain niveau d'exposition à la variabilité des rendements, ce pouvoir décisionnel peut indiquer qu'il agit pour son propre compte et qu'il a donc le contrôle sur ces entités.

- Lorsque le Groupe poursuit une activité avec un ou plusieurs partenaires et que le contrôle est partagé en vertu d'un accord contractuel qui nécessite que les décisions relatives aux activités pertinentes (celles qui affectent significativement les rendements de l'entité) soient prises à l'unanimité, le Groupe exerce un contrôle conjoint sur l'activité. Lorsque l'activité contrôlée conjointement est menée via une structure juridique distincte sur laquelle les partenaires ont un droit à l'actif net, celle-ci est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Quand l'activité contrôlée conjointement n'est pas opérée via une structure juridique distincte ou que les partenaires ont des droits sur les actifs et des obligations relatives aux passifs de l'activité contrôlée conjointement, le Groupe comptabilise ses actifs, ses passifs et les produits et charges lui revenant selon les normes IFRS applicables.

Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité. Les participations inférieures à ce seuil sont exclues du périmètre de consolidation, sauf si elles représentent un investissement stratégique, et si le Groupe y exerce une influence notable effective. Tel est le cas des sociétés développées en partenariat avec d'autres groupes dans lesquelles le Groupe BNP Paribas participe aux décisions stratégiques de l'entreprise associée en étant représenté dans les organes de direction, exerce une influence sur la gestion opérationnelle de l'entreprise associée par la mise à disposition de systèmes de gestion ou de personnel dirigeant, et apporte sa collaboration technique au développement de cette entreprise.

Les variations de capitaux propres des sociétés mises en équivalence sont comptabilisées à l'actif du bilan sous la rubrique « Participations dans les sociétés mises en équivalence » et au passif du bilan sous la rubrique de capitaux propres appropriée. L'écart d'acquisition sur une société consolidée par mise en équivalence figure également sous la rubrique « Participations dans les sociétés mises en équivalence ».

Dès lors qu'il existe un indicateur de perte de valeur, la valeur comptable de la participation mise en équivalence (y compris l'écart d'acquisition) est soumise à un test de dépréciation, en comparant sa valeur recouvrable (égale au montant le plus important entre la valeur d'utilité et la valeur de marché nette des coûts de cession) avec sa valeur

comptable. Le cas échéant, une dépréciation est comptabilisée sous la rubrique « Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence » du compte de résultat consolidé et peut être reprise ultérieurement.

Si la quote-part du Groupe dans les pertes d'une entreprise mise en équivalence est égale ou supérieure à ses intérêts dans cette entreprise, le Groupe cesse de prendre en compte sa quote-part dans les pertes à venir. La participation est alors présentée pour une valeur nulle. Les pertes supplémentaires de l'entreprise associée sont provisionnées uniquement lorsque le Groupe a une obligation légale ou implicite de le faire ou lorsqu'il a effectué des paiements pour le compte de l'entreprise.

Les intérêts minoritaires sont présentés séparément dans le résultat consolidé, ainsi que dans le bilan consolidé au sein des capitaux propres. La détermination des intérêts minoritaires tient compte le cas échéant des actions préférentielles cumulatives en circulation émises par les filiales et classées comme des instruments de capitaux propres, dès lors qu'elles sont détenues par des entreprises hors du Groupe.

Lors de transactions aboutissant à une perte de contrôle, la quote-part résiduelle éventuellement conservée est réévaluée à sa valeur de marché par la contrepartie du résultat.

Les résultats de cession réalisés sur les titres consolidés sont enregistrés au compte de résultat sous la rubrique « Gains nets sur autres actifs immobilisés ».

### 1.b.3 Règles de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

- **Elimination des opérations réciproques**

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés consolidées du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du Groupe sont éliminés, sauf dans l'hypothèse où l'actif cédé est considéré comme durablement déprécié. Les profits et pertes latents compris dans la valeur des actifs disponibles à la vente sont conservés au niveau du Groupe.

- **Conversion des comptes en devises étrangères**

Les comptes consolidés de BNP Paribas sont établis en euros.

La conversion des comptes des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro est effectuée par application de la méthode du cours de clôture. Selon cette méthode, tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.

La même méthode s'applique aux comptes des filiales du Groupe situées dans des pays dotés d'une économie à caractère hyper-inflationniste, préalablement corrigés des effets de l'inflation au moyen d'indices reflétant les variations générales des prix.

Les écarts de conversion constatés, tant sur les éléments du bilan que du résultat, sont portés, pour la part revenant au Groupe dans ses capitaux propres sous la rubrique «Ecart de conversion» et pour la part des tiers sous la rubrique «Intérêts minoritaires». Par application de l'option offerte par la norme IFRS 1, le Groupe a procédé, par transfert aux réserves consolidées, à la mise à zéro de l'ensemble des écarts de conversion en part du Groupe et en Intérêts minoritaires dans le bilan d'ouverture du 1<sup>er</sup> janvier 2004.

En cas de liquidation ou de cession de tout ou partie d'une participation détenue dans une entreprise située hors de la zone euro conduisant à changer la nature de l'investissement (perte de contrôle, perte d'influence notable ou perte de contrôle conjoint sans conservation d'une influence notable), l'écart de conversion cumulé à la date de liquidation ou de cession, déterminé selon la méthode par palier, est enregistré en résultat.

En cas de variation de pourcentage d'intérêts ne conduisant pas à changer la nature de l'investissement, l'écart de conversion est réalloué entre la part du groupe et les intérêts minoritaires si l'entité est intégrée globalement ; dans le cas d'une entreprise mise en équivalence, il est enregistré en résultat pour la fraction afférente à la participation cédée.

### 1.b.4 Regroupements d'entreprises et évaluation des écarts d'acquisition

- **Regroupement d'entreprises**

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition.

Selon cette méthode, les actifs identifiables acquis et les passifs repris de l'entité acquise sont comptabilisés à la valeur de marché ou son équivalent, déterminée à la date d'acquisition, à l'exception des actifs non courants classés comme actifs détenus en vue de la vente, qui sont comptabilisés à la valeur de marché nette des coûts de sortie.

Les passifs éventuels de l'entité acquise ne sont comptabilisés au bilan consolidé que dans la mesure où ils sont représentatifs d'une obligation actuelle à la date de prise de contrôle et où leur valeur de marché peut être estimée de façon fiable.

Le coût d'acquisition est égal à la valeur de marché ou son équivalent, à la date d'échange des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ou des instruments de capitaux propres émis pour obtenir le contrôle de la société acquise. Les coûts directement afférents à l'opération de regroupement constituent une transaction séparée du regroupement et sont enregistrés en résultat.

Les compléments de prix éventuels sont intégrés dès la prise de contrôle dans le coût d'acquisition pour leur valeur de marché à la date d'acquisition. Les variations ultérieures de valeur des compléments de prix éventuels qualifiés de passifs financiers sont enregistrées en résultat.

Le Groupe dispose d'un délai de douze mois après la date d'acquisition pour finaliser la comptabilisation du regroupement d'entreprises considéré.

L'écart d'acquisition, ou survaleur, correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part d'intérêt de l'acquéreur dans la valeur de marché ou son équivalent des actifs et passifs identifiables à la date d'acquisition. A cette date, cet écart est inscrit à l'actif de l'acquéreur s'il est positif, et est comptabilisé immédiatement en résultat s'il est négatif. Les intérêts minoritaires sont alors évalués pour leur quote-part dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entité acquise. Cependant, le Groupe peut également choisir, pour chaque regroupement d'entreprises, d'évaluer les intérêts minoritaires à leur juste valeur, une fraction de l'écart d'acquisition ainsi déterminé leur étant alors affectée. Le Groupe n'a, à ce jour, jamais retenu cette option.

Les écarts d'acquisition sont enregistrés dans la monnaie fonctionnelle de la société acquise et sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

A la date de prise de contrôle d'une entité, l'éventuelle quote-part antérieurement détenue dans cette dernière est réévaluée à sa valeur de marché en contrepartie du compte de résultat. Lorsqu'un regroupement d'entreprise a été réalisé au moyen de plusieurs transactions d'échange (acquisition par étapes), l'écart d'acquisition est déterminé par référence à la valeur de marché à la date de prise de contrôle.

L'application de la norme IFRS 3 révisée étant prospective, les regroupements d'entreprises réalisés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2010 n'ont pas été retraités des effets des révisions de la norme IFRS 3.

En application de l'exception offerte par la norme IFRS 1, les regroupements d'entreprises intervenus avant le 1<sup>er</sup> janvier 2004 et comptabilisés selon les règles comptables françaises prévalant à l'époque, n'avaient pas été retraités selon les principes de la norme IFRS 3.

#### • **Evaluation des écarts d'acquisition**

Le Groupe BNP Paribas procède régulièrement à des tests de dépréciation des écarts d'acquisition.

##### - Ensemble homogène de métiers

Le Groupe a réparti l'ensemble de ses activités en "ensembles homogènes de métiers"<sup>32</sup>. Cette répartition, opérée de manière cohérente avec le mode d'organisation et de gestion des métiers du Groupe, tient compte à la fois du caractère indépendant des résultats générés et du mode de gestion et de direction de ces ensembles. Cette répartition est régulièrement revue afin de tenir compte des événements susceptibles d'avoir une conséquence sur la composition des ensembles homogènes de métiers (opérations d'acquisition et de cession, réorganisation majeure, etc.).

##### - Tests de dépréciation d'un ensemble homogène de métiers

Des tests de dépréciation consistant à s'assurer que les écarts d'acquisition affectés à chaque ensemble homogène de métiers ne sont pas frappés d'une dépréciation durable sont effectués lorsqu'apparaît un risque de dépréciation durable, et en tout état de cause une fois par an. La valeur comptable de l'ensemble homogène de métiers est alors comparée à sa valeur recouvrable. Dans le cas où la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, il est procédé à une dépréciation irréversible de l'écart d'acquisition égale à la différence entre la valeur comptable et la valeur recouvrable de l'ensemble homogène considéré.

##### - Valeur recouvrable d'un ensemble homogène de métiers

La valeur recouvrable d'un ensemble homogène de métiers est définie comme la valeur la plus élevée entre sa valeur de marché nette des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La valeur de marché correspond au montant susceptible d'être obtenu de la cession de l'ensemble homogène de métiers dans les conditions de marché prévalant à la date d'évaluation. Les références au marché sont essentiellement constituées par les prix observés lors de transactions récentes sur des entités comparables ou bien encore établies par rapport à des multiples boursiers de sociétés comparables cotées.

<sup>32</sup> Le terme consacré aux ensembles homogènes de métiers par la norme IAS 36 est celui d' « Unité Génératrice de Trésorerie ».

La valeur d'utilité repose sur une estimation des flux futurs dégagés par l'ensemble homogène de métiers tels qu'ils résultent des plans prévisionnels établis chaque année par les responsables des ensembles homogènes et approuvés par la Direction Générale du Groupe, et des analyses d'évolution à long terme du positionnement relatif des activités concernées sur leur marché. Ces flux sont actualisés à un taux reflétant le niveau de rendement attendu par un investisseur sur le type d'activité et dans la zone géographique concernés.

## **1.c ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS**

### **1.c.1 Crédits**

La catégorie « Prêts et créances » inclut les crédits consentis par le Groupe, les participations du Groupe dans des crédits syndiqués, et les crédits acquis non cotés sur un marché actif, lorsqu'ils ne sont pas détenus à des fins de transaction. Les prêts cotés sur un marché actif sont inclus dans la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » et valorisés conformément aux règles s'appliquant à cette catégorie.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur valeur de marché ou son équivalent, qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine, et comprend les coûts d'origination directement imputables à l'opération ainsi que certaines commissions perçues (commissions de participation et d'engagement, frais de dossier), analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt.

Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti, et les intérêts, ainsi que les coûts de transaction et commissions inclus dans la valeur initiale des crédits concourent à la formation du résultat de ces opérations sur la durée du crédit calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les commissions perçues sur des engagements de financement préalables à la mise en place d'un crédit sont différées, puis intégrées à la valeur du crédit lors de son attribution.

Les commissions perçues sur des engagements de financement dont la probabilité qu'ils donnent lieu au tirage d'un prêt est faible, ou dont les utilisations sont aléatoires dans le temps et dans leur montant, sont étalées linéairement sur la durée de l'engagement.

### **1.c.2 Contrats d'épargne et de prêt réglementés**

Les comptes épargne logement (CEL) et plans d'épargne logement (PEL) sont des produits d'épargne réglementés par les pouvoirs publics, destinés aux particuliers. Ils associent une phase d'épargne et une phase de crédit, indissociablement liées, la phase de crédit étant contingente à la phase d'épargne.

Ces produits comportent deux types d'engagements pour le Groupe qui s'est engagé d'une part à rémunérer l'épargne, pour une durée indéterminée, à un taux d'intérêt fixé à l'ouverture du contrat par les pouvoirs publics pour les PEL ou à un taux refixé chaque semestre en fonction d'une formule d'indexation fixée par la loi pour les CEL, et d'autre part à prêter au client, s'il le demande, pour un montant fonction des droits acquis pendant la phase d'épargne, à un taux fixé à l'ouverture du contrat pour les PEL ou à un taux fonction de la phase d'épargne pour les contrats de CEL.

Les engagements futurs du Groupe relatifs à chaque génération – les PEL de même taux à l'ouverture formant une génération, et les CEL formant, pour leur ensemble, une génération – sont mesurés par actualisation des résultats potentiels futurs associés aux encours en risque de la génération considérée.

Les encours en risque sont estimés sur la base d'une analyse des historiques des comportements clientèle, et correspondent :

- pour la phase crédit, aux encours statistiquement probables pour les crédits, ainsi qu'aux encours de crédit déjà mis en place ;
- pour la phase épargne, à la différence entre les encours statistiquement probables et les encours minimum attendus ; les encours minimum attendus étant assimilables à des dépôts à terme certains.

Les résultats des périodes futures afférents à la phase épargne sont estimés par la différence entre le taux de remplacement et le taux fixe de rémunération de l'épargne sur l'encours en risque d'épargne de la période considérée. Les résultats des périodes futures afférents à la phase crédit sont estimés par la différence entre le taux de refinancement et le taux fixe de rémunération des crédits sur l'encours en risque de crédit de la période considérée.

Les taux de placement de l'épargne et les taux de refinancement des crédits sont déduits de la courbe de taux de swap et des marges attendues sur des instruments financiers de nature et de maturités comparables. Les marges sont déterminées à partir de celles observées sur les crédits à l'habitat à taux fixe pour la phase crédit, et de celles observées sur les produits offerts à la clientèle particulière pour la phase d'épargne. Pour traduire l'incertitude sur les évolutions potentielles des taux et leurs conséquences sur les comportements futurs modélisés des clients et sur les encours en risque, les engagements sont estimés par application de la méthode dite Monte-Carlo.

Lorsque la somme algébrique de la mesure des engagements futurs sur la phase d'épargne et sur la phase de crédit d'une même génération de contrats traduit une situation potentiellement défavorable pour le Groupe, une provision est constituée, sans compensation entre les générations, et enregistrée sous la rubrique « Provisions pour risques et charges » du bilan. Les variations de cette provision sont enregistrées au compte de résultat en « Produits et charges d'intérêt et assimilés ».

### 1.c.3 Titres

#### • Catégories de titres

Les titres détenus par le Groupe peuvent être classés en quatre catégories.

- Actifs financiers à la valeur de marché par résultat

La catégorie des « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat » comprend, hormis les dérivés :

- les actifs financiers faisant l'objet d'opérations de négoce (opérations dites de transaction) ;
- les actifs financiers que le Groupe a discrétionnairement choisi de comptabiliser et d'évaluer à la valeur de marché par résultat dès l'origine, conformément à l'option offerte par la norme IAS 39 et dont les conditions sont rappelées au paragraphe 1.c.11.

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, les frais des transactions étant directement comptabilisés en compte de résultat. En date d'arrêté, ils sont évalués à leur valeur de marché et les variations de celle-ci, hors revenus courus des titres à revenu fixe, sont présentées, ainsi que les dividendes des titres à revenu variable et les plus et moins-values de cession réalisées, sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur les instruments financiers à la valeur de marché par résultat » du compte de résultat.

Les revenus perçus sur les titres à revenu fixe classés dans cette catégorie sont présentés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

L'évaluation du risque de contrepartie sur ces titres est comprise dans leur valeur de marché.

- Prêts et créances

Les titres à revenu fixe ou déterminable, qui ne sont pas cotés sur un marché actif, autres que ceux pour lesquels le porteur peut ne pas recouvrer la quasi-totalité de son investissement initial pour des raisons autres que la détérioration du crédit, sont classés en « Prêts et créances » quand ils ne répondent pas aux conditions de classement en actifs financiers à la valeur de marché par résultat. Ils sont comptabilisés et évalués comme précisé au paragraphe 1.c.1.

- Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

La catégorie des « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance » comprend les titres à revenu fixe ou déterminable, à échéance fixe, que le Groupe a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à leur échéance. Les opérations de couverture du risque de taux d'intérêt éventuellement mises en place sur cette catégorie de titres ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture définie par la norme IAS 39.

Les titres classés dans cette catégorie sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui intègre l'amortissement des primes et décotes correspondant à la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement de ces titres ainsi que les frais d'acquisition des titres s'ils sont significatifs. Les revenus perçus sur ces titres sont présentés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

- Actifs financiers disponibles à la vente

La catégorie des « Actifs financiers disponibles à la vente » comprend les titres à revenu fixe ou à revenu variable qui ne relèvent pas des trois catégories précédentes.

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, frais de transaction inclus lorsque ces derniers sont significatifs. En date d'arrêté, ils sont évalués à leur valeur de marché et les variations de celle-ci, hors revenus courus, sont présentées sous une rubrique spécifique des capitaux propres. Lors de la cession des titres, ces gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres sont constatés en compte de résultat sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ». Il en est de même en cas de dépréciation.

Les revenus comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur les titres à revenu fixe de cette catégorie sont présentés dans l'agrégat « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat. Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont présentés dans l'agrégat « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » lorsque le droit du Groupe à les recevoir est établi.

#### • Opérations de pensions et prêts/emprunts de titres

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé en « Passifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Créances », à l'exception des

opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

Les opérations de prêts de titres ne donnent pas lieu à la décomptabilisation des titres prêtés et les opérations d'emprunts de titres ne donnent pas lieu à la comptabilisation au bilan des titres empruntés. Dans le cas où les titres empruntés sont ensuite cédés par le Groupe, l'obligation de livrer les titres à l'échéance de l'emprunt est matérialisée par un passif financier présenté au bilan sous la rubrique « Passifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

#### • **Date de comptabilisation des opérations sur titres**

Les titres en valeur de marché par résultat ou classés en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ou en actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés en date de négociation.

Les opérations de cession temporaire de titres (qu'elles soient comptabilisées à la juste valeur par le résultat, en prêts et créances ou en dettes) ainsi que les ventes de titres empruntés sont comptabilisées initialement en date de règlement livraison. Pour les opérations de prise en pension et de mise en pension de titres, un engagement de financement respectivement donné et reçu est comptabilisé entre la date de négociation et la date de règlement livraison lorsque ces opérations sont comptabilisées respectivement en « Prêts et Créances » et en « Dettes ». Lorsque les opérations de prise en pension et de mise en pension de titres, sont comptabilisées respectivement en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat » et en « Passifs financiers à la valeur de marché par résultat » l'engagement de mise en place de la pension est comptabilisé comme un instrument financier dérivé.

Ces opérations sont maintenues au bilan jusqu'à l'extinction des droits du Groupe à recevoir les flux qui leur sont attachés ou jusqu'à ce que le Groupe ait transféré substantiellement tous les risques et avantages qui leur sont liés.

#### **1.c.4 Opérations en devises**

Le mode d'enregistrement comptable et d'évaluation du risque de change inhérent aux actifs et aux passifs concourant aux opérations en devises faites par le Groupe dépend du caractère monétaire ou non monétaire de ces actifs et de ces passifs.

##### - Actifs et passifs monétaires<sup>33</sup> libellés en devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

##### - Actifs non monétaires libellés en devises

Les actifs non monétaires peuvent être comptabilisés au coût historique ou à la valeur de marché. Les actifs non monétaires libellés en devises sont dans le premier cas évalués au cours de change du jour de la transaction et dans le second évalués au cours de change prévalant à la date de clôture.

Les écarts de change relatifs aux actifs non monétaires libellés en devises et comptabilisés à la valeur de marché (titres à revenu variable) sont constatés en résultat lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat » et en capitaux propres lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Actifs financiers disponibles à la vente », à moins que l'actif financier ne soit désigné comme élément couvert au titre du risque de change dans une relation de couverture de valeur, les écarts de change étant alors comptabilisés en résultat.

#### **1.c.5 Dépréciation et restructuration des actifs financiers**

##### • **Encours douteux**

Sont considérés comme douteux les encours pour lesquels la Banque estime qu'il existe un risque de voir les débiteurs dans l'impossibilité d'honorer tout ou partie de leurs engagements.

##### • **Dépréciations sur prêts et créances et sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, provisions sur engagements de financement et de garantie**

Des dépréciations sont constituées sur les crédits et sur les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du prêt ou à l'acquisition de l'actif, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence

<sup>33</sup> Les actifs et passifs monétaires correspondent aux actifs et aux passifs devant être reçus ou payés pour un montant en numéraire déterminé ou déterminable.

éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille. Les provisions relatives aux engagements de financement et de garantie donnés par le Groupe suivent des principes analogues, en tenant compte pour les engagements de financement de leur probabilité de tirage.

Au niveau individuel, constitue notamment une indication objective de perte de valeur toute donnée observable afférente aux événements suivants :

- l'existence d'impayés depuis trois mois au moins (6 mois pour les crédits immobiliers et les crédits aux collectivités locales) ;
- la connaissance ou l'observation de difficultés financières significatives de la contrepartie telles qu'il est possible de conclure à l'existence d'un risque avéré, qu'un impayé ait été ou non constaté ;
- les concessions consenties aux termes des crédits, qui ne l'auraient pas été en l'absence de difficultés financières de l'emprunteur (voir section " Restructuration des actifs classés dans la catégorie « Prêts et créances »").

La dépréciation est mesurée comme la différence entre la valeur comptable avant dépréciation et la valeur, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif, des composantes jugées recouvrables (principal, intérêts, garanties...). Les modifications de valeur des actifs ainsi dépréciés sont enregistrées dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ». Toute réappréciation postérieure du fait d'une cause objective intervenue après la dépréciation est constatée par le compte de résultat, également dans la rubrique « Coût du risque ». A compter de la dépréciation de l'actif, la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat enregistre la rémunération théorique de la valeur nette comptable de l'actif calculée au taux d'intérêt effectif d'origine utilisé pour actualiser les flux jugés recouvrables.

La dépréciation d'un prêt ou d'une créance est le plus souvent enregistrée dans un compte de provision distinct venant réduire la valeur d'origine de la créance enregistrée à l'actif. Les provisions afférentes à un instrument financier enregistré hors-bilan, un engagement de financement ou de garantie, ou faisant l'objet d'un litige, sont inscrites au passif. Une créance dépréciée est enregistrée pour tout ou partie en pertes et sa provision reprise à due concurrence de la perte lorsque toutes les voies de recours offertes à la banque ont été épuisées pour recouvrer les constituants de la créance ainsi que les garanties ou lorsqu'elle a fait l'objet d'un abandon total ou partiel.

Les contreparties non dépréciées individuellement font l'objet d'une analyse du risque par portefeuilles homogènes, qui s'appuie sur le système de notation interne du Groupe fondé sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêt. Cette analyse permet d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des crédits, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée. Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille sont enregistrées dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

L'exercice du jugement expérimenté des métiers ou de la Direction des Risques peut conduire le Groupe à constater des provisions collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels ; tel peut être le cas lorsque les conséquences de ces événements n'ont pu être mesurées avec la précision nécessaire pour ajuster les paramètres servant à déterminer la provision collective sur les portefeuilles homogènes non spécifiquement dépréciés.

#### • **Dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente**

Les « Actifs financiers disponibles à la vente », essentiellement composés de titres, sont dépréciés individuellement par contrepartie du compte de résultat lorsqu'existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou plusieurs événements intervenus depuis l'acquisition.

S'agissant des titres à revenu variable cotés sur un marché actif, le dispositif de contrôle permet d'identifier les participations susceptibles d'être dépréciées durablement au moyen des deux critères suivants : la baisse significative du cours en deçà de la valeur d'acquisition ou la durée sur laquelle une moins-value latente est observée, afin de procéder à une analyse qualitative complémentaire individuelle. Celle-ci peut conduire à la constitution d'une dépréciation, alors déterminée sur la base du cours coté.

Au-delà des critères d'identification, le Groupe a défini trois critères de dépréciation, l'un fondé sur la baisse significative du cours du titre en considérant comme significative une baisse du cours supérieure à 50 % de la valeur d'acquisition, un autre fondé sur l'observation d'une moins-value latente sur deux années consécutives, et le dernier associant une moins-value latente d'au moins 30% à une durée d'observation d'un an, en moyenne. La durée de deux ans est considérée par le Groupe comme la période nécessaire pour qu'une baisse modérée du cours au dessous du prix de revient puisse être considérée comme n'étant pas seulement l'effet de la volatilité

aléatoire inhérente aux marchés boursiers ni de la variation cyclique sur une période de plusieurs années affectant ces marchés mais un phénomène durable justifiant une dépréciation.

Une méthode similaire est appliquée pour les titres à revenu variable non cotés sur un marché actif. La dépréciation éventuelle est alors déterminée sur la base de la valeur de modèle.

Pour les titres à revenu fixe, les critères de dépréciation sont les mêmes que ceux s'appliquant aux dépréciations des prêts et créances au niveau individuel. Pour les titres cotés sur un marché actif, la dépréciation est déterminée sur la base du cours coté, pour les autres sur la base de la valeur de modèle.

La dépréciation d'un titre à revenu variable est enregistrée au sein du produit net bancaire sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » et ne peut être reprise en compte de résultat, le cas échéant, qu'à la date de cession du titre. En outre, toute baisse ultérieure de la valeur de marché constitue une dépréciation reconnue en résultat.

Une dépréciation constituée sur un titre à revenu fixe est enregistrée au sein de la rubrique « Coût du risque » et peut être reprise en compte de résultat lorsque la valeur de marché du titre s'est appréciée du fait d'une cause objective intervenue postérieurement à la dernière dépréciation.

#### • **Restructuration des actifs classés dans la catégorie « Prêts et créances »**

Une restructuration pour cause de difficultés financières de l'emprunteur d'un actif classé dans la catégorie « Prêts et créances » se définit comme une modification des termes et conditions de la transaction initiale que le Groupe n'envisage que pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur, et telle qu'il en résulte une moindre obligation du client, mesurée en valeur actuelle, à l'égard du Groupe par rapport aux termes et conditions de la transaction avant restructuration.

Au moment de la restructuration, l'actif restructuré fait l'objet d'une décote pour amener sa valeur comptable au montant actualisé au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif des nouveaux flux futurs attendus.

La modification à la baisse de valeur de l'actif est enregistrée dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

Lorsque la restructuration consiste en un échange partiel ou total contre d'autres actifs substantiellement différents, elle se traduit par l'extinction de la créance (cf note 1.c.14) et par la comptabilisation des actifs remis en échange, évalués à leur valeur de marché à la date de l'échange. L'écart de valeur constaté lors de cet échange est enregistré dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

#### **1.c.6 Reclassements d'actifs financiers**

Les reclassements d'actifs financiers possibles sont les suivants :

- de la catégorie « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat », pour un actif financier non dérivé qui n'est plus détenu en vue d'être vendu dans un avenir proche :

- vers la catégorie « Prêts et créances » dès lors qu'il répond à cette définition à la date du reclassement et que le Groupe a l'intention et la capacité de le détenir dans un avenir prévisible ou jusqu'à son échéance ;
- vers les autres catégories dès lors que des circonstances exceptionnelles le justifient et pour autant que les actifs transférés respectent les conditions applicables au portefeuille d'accueil.

- de la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » :

- vers la catégorie « Prêts et créances » selon les mêmes conditions que celles définies ci-dessus pour les « Actifs financiers à la valeur du marché par résultat » ;
- vers la catégorie « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance », pour les actifs présentant une échéance ou « Actifs financiers au coût » pour les actifs à revenu variable non cotés.

Les reclassements s'effectuent à la valeur de marché ou de modèle de l'instrument financier à la date du reclassement. Les dérivés incorporés aux actifs financiers transférés sont, le cas échéant, comptabilisés de manière séparée et les variations de valeur portées en résultat.

Postérieurement au reclassement, les actifs sont comptabilisés selon les dispositions applicables au portefeuille d'accueil, le prix de transfert à la date du reclassement constituant le coût initial de l'actif pour la détermination des dépréciations éventuelles.

Dans le cas de reclassement de la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » vers une autre catégorie, les profits ou pertes antérieurement constatés en capitaux propres sont amortis par le résultat sur la durée de vie résiduelle de l'instrument en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les révisions à la hausse des flux estimés recouvrables seront comptabilisées en tant qu'ajustement du taux d'intérêt effectif à compter de la date de changement d'estimation. Les révisions à la baisse se traduiront par un ajustement de la valeur comptable de l'actif financier.

#### **1.c.7 Dettes émises représentées par un titre**

Les instruments financiers émis par le Groupe sont qualifiés d'instruments de dettes s'il existe une obligation contractuelle pour la société du Groupe émettrice de ces instruments de délivrer du numéraire ou un actif financier

au détenteur des titres. Il en est de même dans les cas où le Groupe peut être contraint à échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables, ou de livrer un nombre variable de ses propres actions.

Les dettes émises représentées par un titre sont enregistrées à l'origine à leur valeur d'émission comprenant les frais de transaction, puis sont évaluées à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les obligations remboursables ou convertibles en actions propres sont considérées comme des instruments hybrides comprenant à la fois une composante dette et une composante capitaux propres, déterminées lors de la comptabilisation initiale de l'opération.

### **1.c.8 Actions propres et dérivés sur actions propres**

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société consolidante BNP Paribas SA et de ses filiales consolidées par intégration globale. Les coûts externes directement attribuables à une émission d'actions nouvelles, sont déduits des capitaux propres nets de tout impôt y afférent.

Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés quel que soit l'objectif de leur détention et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Les actions émises par les filiales du Groupe contrôlées de manière exclusive étant assimilées aux actions émises par la société consolidante, lorsque le Groupe rachète les titres émis par ces filiales, la différence entre le prix d'acquisition et la quote-part d'actif net rachetée est enregistrée dans les réserves consolidées, part du Groupe. De même la valeur de la dette, ainsi que ses variations, représentative d'options de vente consenties, le cas échéant, aux actionnaires minoritaires de ces filiales, est imputée sur les intérêts minoritaires et, à défaut, sur les réserves consolidées, part du Groupe. Tant que ces options ne sont pas exercées, les résultats liés aux intérêts minoritaires sont affectés aux intérêts minoritaires au compte de résultat consolidé. L'incidence d'une baisse du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une filiale consolidée par intégration globale, est traitée comptablement comme un mouvement des capitaux propres.

Les dérivés sur actions propres, sont considérés, selon leur mode de dénouement :

- soit comme des instruments de capitaux propres si le dénouement se fait par livraison physique d'un nombre fixe d'actions propres contre un montant fixe de trésorerie ou un autre actif financier; ces instruments dérivés ne sont dans ce cas pas réévalués ;
- soit comme des dérivés si le dénouement se fait en numéraire ou au choix par la livraison physique d'actions propres ou la remise de numéraire. Les variations de valeur de ces instruments sont dans ce cas enregistrées en résultat.

En outre, si le contrat contient une obligation, même si celle-ci n'est qu'éventuelle, de rachat par la banque de ses propres actions, une dette est comptabilisée pour sa valeur présente par la contrepartie des capitaux propres.

### **1.c.9 Instruments dérivés et comptabilité de couverture**

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan en date de négociation pour leur prix de transaction. En date d'arrêté, ils sont réévalués à leur valeur de marché.

#### **• Dérivés détenus à des fins de transaction**

Les dérivés détenus à des fins de transaction sont comptabilisés au bilan dans le poste « Actifs et passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Ils sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative. Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat en « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

#### **• Dérivés et comptabilité de couverture**

Les dérivés conclus dans le cadre de relations de couverture sont désignés en fonction de l'objectif poursuivi.

La couverture de valeur est notamment utilisée pour couvrir le risque de taux d'intérêt des actifs et passifs à taux fixe, tant pour des instruments financiers identifiés (titres, émissions, prêts, emprunts) que pour des portefeuilles d'instruments financiers (dépôts à vue et crédits à taux fixe notamment).

La couverture de résultats futurs est notamment utilisée pour couvrir le risque de taux d'intérêt des actifs et passifs à taux révisable, y compris leur renouvellement, et le risque de change des revenus futurs hautement probables en devises.

Lors de la mise en place de la relation de couverture, le Groupe établit une documentation formalisée : désignation de l'instrument ou de la portion d'instrument ou de risque couvert, stratégie et nature du risque couvert, désignation de l'instrument de couverture, modalités d'évaluation de l'efficacité de la relation de couverture.

Conformément à cette documentation, le Groupe évalue, lors de sa mise en place et au minimum trimestriellement, l'efficacité rétrospective et prospective des relations de couverture mises en place. Les tests d'efficacité rétrospectifs ont pour but de s'assurer que le rapport entre les variations effectives de valeur ou de résultat des

dérivés de couverture et celles des instruments couverts se situe entre 80% et 125%. Les tests prospectifs ont pour but de s'assurer que les variations de valeur ou de résultat des dérivés attendues sur la durée de vie résiduelle de la couverture compensent de manière adéquate celles des instruments couverts. Concernant les transactions hautement probables, leur caractère s'apprécie notamment au travers de l'existence d'historiques sur des transactions similaires.

En application de la norme IAS 39 adoptée par l'Union Européenne (excluant certaines dispositions concernant la comptabilité de couverture d'un portefeuille), des relations de couverture de valeur du risque de taux d'intérêt sur base de portefeuille d'actifs ou de passifs sont utilisées. Dans ce cadre :

- le risque désigné comme étant couvert est le risque de taux d'intérêt associé à la composante de taux interbancaire inclus dans le taux des opérations commerciales de crédits à la clientèle, d'épargne et de dépôts à vue ;
- les instruments réputés couverts correspondent, pour chaque bande de maturité, à une fraction de la position constitutive des impasses associées aux sous-jacents couverts ;
- les instruments de couverture sont uniquement des swaps de taux simples ;
- l'efficacité des couvertures est assurée prospectivement par le fait que tous les dérivés doivent avoir à la date de leur mise en place pour effet de réduire le risque de taux d'intérêt du portefeuille de sous-jacents couverts. Rétrospectivement, ces couvertures doivent être déqualifiées lorsque les sous-jacents qui leur sont spécifiquement associés sur chaque bande de maturité deviennent insuffisants (du fait des remboursements anticipés des prêts ou des retraits des dépôts).

Les principes de comptabilisation des dérivés et des instruments couverts dépendent de la stratégie de couverture. Dans le cas d'une relation de couverture de valeur, les dérivés sont réévalués au bilan à leur valeur de marché par contrepartie du compte de résultat dans le poste « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat », symétriquement à la réévaluation des instruments couverts pour le risque considéré. Au bilan, la réévaluation de la composante couverte est comptabilisée soit conformément à la classification de l'instrument couvert dans le cas d'une relation de couverture d'actifs ou de passifs identifiés, soit dans le poste « Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux » dans le cas d'une relation de couverture de portefeuille.

En cas d'interruption de la relation de couverture ou lorsque celle-ci ne satisfait plus aux tests d'efficacité, les dérivés de couverture sont transférés en portefeuille de transaction et comptabilisés selon les principes applicables à cette catégorie. Dans le cas d'instruments de taux d'intérêt identifiés initialement couverts, le montant de réévaluation inscrit au bilan sur ces instruments est amorti au taux d'intérêt effectif sur sa durée de vie résiduelle. Dans le cas de portefeuilles d'instruments de taux d'intérêt initialement couverts en taux, cet ajustement est amorti linéairement sur la période restant à courir par rapport à la durée initiale de la couverture. Si les éléments couverts ne figurent plus au bilan, du fait notamment de remboursements anticipés, ce montant est immédiatement porté au compte de résultat.

Dans le cas d'une relation de couverture de résultats futurs, les dérivés sont réévalués au bilan en valeur de marché en contrepartie d'une ligne spécifique des capitaux propres « Gains et pertes latents ou différés ». Les montants inscrits en capitaux propres pendant la durée de vie de la couverture sont transférés en résultat sous la rubrique « Produits et charges d'intérêts » au fur et à mesure que les éléments de résultat de l'instrument couvert affectent le résultat. Les instruments couverts restent comptabilisés conformément aux règles spécifiques à leur catégorie comptable.

En cas d'interruption de la relation de couverture ou lorsque celle-ci ne satisfait plus aux tests d'efficacité, les montants cumulés inscrits en capitaux propres au titre de la réévaluation du dérivé de couverture sont maintenus en capitaux propres jusqu'à ce que la transaction couverte affecte elle-même le résultat ou lorsqu'il est déterminé qu'elle ne se réalisera pas. Ces montants sont alors transférés en résultat.

En cas de disparition de l'élément couvert, les montants cumulés inscrits en capitaux propres sont immédiatement constatés en résultat.

Quelle que soit la stratégie de couverture retenue, l'inefficacité de la couverture est comptabilisée au compte de résultat en « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

Les couvertures des investissements nets en devises réalisés dans des filiales et succursales sont comptabilisées de la même façon que les couvertures de résultats futurs. Les instruments de couverture peuvent être des dérivés de change ou tout instrument financier non dérivé.

#### • Dérivés incorporés

Les dérivés incorporés à des instruments financiers composés sont extraits de la valeur de l'instrument qui les recèle et comptabilisés séparément en tant qu'instrument dérivé lorsque l'instrument composé n'est pas comptabilisé dans le poste « Actifs et passifs financiers à la valeur de marché par résultat » et lorsque les caractéristiques économiques et les risques de l'instrument dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte.

### 1.c.10 Détermination de la valeur de marche

La valeur de marché correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction conclue à des conditions normales entre des participants de marché, sur le marché principal ou sur le marché le plus avantageux, à la date d'évaluation.

Le Groupe détermine la valeur de marché des instruments financiers, soit en utilisant des prix obtenus directement à partir de données externes, soit en utilisant des techniques de valorisation. Ces techniques de valorisation sont principalement des approches par le marché ou par le résultat, regroupant des modèles communément admis (méthode d'actualisation des cash flows futurs, modèle de Black & Scholes, techniques d'interpolation). Elles maximisent l'utilisation de données observables et minimisent celle de données non observables. Ces techniques sont calibrées pour refléter les conditions actuelles du marché. Des ajustements de valorisation sont appliqués si nécessaire, lorsque des facteurs tels que les risques de modèle, de liquidité et de crédit ne sont pas pris en compte dans les techniques de valorisation ou dans les paramètres utilisés, mais sont cependant pris en considération par les participants de marché lors de la détermination de la valeur de marché.

La valeur de marché doit être déterminée pour chaque actif financier ou passif financier pris individuellement, mais elle peut être évaluée sur la base de portefeuille dès lors que certaines conditions sont remplies. Ainsi, le Groupe applique cette exception lorsqu'un groupe d'actifs financiers et de passifs financiers est géré sur la base de son exposition nette à des risques similaires, de marché ou de crédit, qui se compensent, conformément à une stratégie interne de gestion des risques dûment documentée.

Les actifs et passifs évalués ou présentés à la valeur de marché sont répartis selon la hiérarchie suivante:

- Niveau 1 : les valeurs de marché sont déterminées en utilisant directement les prix cotés sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques. Les caractéristiques d'un marché actif incluent l'existence d'un volume et d'une fréquence suffisants de transactions ainsi qu'une disponibilité continue des prix.
- Niveau 2 : les valeurs de marché sont déterminées avec des techniques de valorisation dont les paramètres significatifs sont observables sur les marchés, directement ou indirectement. Ces techniques sont régulièrement calibrées et les paramètres corroborés par des données provenant de marchés actifs.
- Niveau 3 : les valeurs de marché sont déterminées avec des techniques de valorisation dont les paramètres significatifs utilisés sont non observables ou ne peuvent être corroborés par des données de marché, par exemple en raison de l'absence de liquidité de l'instrument ou d'un risque de modèle significatif. Un paramètre non observable est une donnée pour laquelle aucune information de marché n'est disponible. Il provient donc d'hypothèses internes sur les données qui seraient utilisées par les autres participants de marché. L'évaluation de l'absence de liquidité ou l'identification d'un risque de modèle suppose l'exercice du jugement.

Le classement d'un actif ou d'un passif dans la hiérarchie dépend du niveau du paramètre le plus significatif au regard de la valeur de marché de l'instrument.

Pour les instruments financiers présentés dans le Niveau 3 de la hiérarchie, une différence peut apparaître entre le prix de transaction et la valeur de marché. Cette marge ("Day One Profit") est différée et étalée en résultat sur la durée d'inobservabilité anticipée des paramètres de valorisation. Lorsque les paramètres non observables à l'origine le deviennent ou lorsque la valorisation peut être justifiée par comparaison avec celle de transactions récentes et similaires opérées sur un marché actif, la part de la marge non encore reconnue est alors comptabilisée en résultat.

### 1.c.11 Actifs et passifs financiers comptabilisés en valeur de marche par résultat sur option

Les actifs et passifs financiers peuvent être désignés en valeur de marché par résultat dans les cas suivants :

- lorsqu'il s'agit d'instruments financiers composés comportant un ou plusieurs dérivés incorporés qui autrement seraient à extraire et à comptabiliser séparément ;
- lorsque l'utilisation de cette option permet d'éliminer ou de réduire significativement une incohérence dans l'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs qui autrement résulterait de leur classement dans des catégories comptables distinctes ;
- lorsque le groupe d'actifs et /ou de passifs financiers est géré et évalué sur la base de leur valeur de marché, conformément à une stratégie de gestion et d'investissement dûment documentée.

### 1.c.12 Revenus et charges relatifs aux actifs et passifs financiers

Les revenus et les charges relatifs aux instruments financiers évalués au coût amorti et aux actifs à revenu fixe classés en « Actifs financiers disponibles à la vente » sont comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le taux d'intérêt effectif est le taux d'actualisation qui assure l'identité entre la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sur la durée de vie de l'instrument financier, ou selon le cas sur une durée de vie plus courte, et le montant inscrit au bilan. Le calcul de ce taux tient compte des commissions reçues ou payées et faisant par nature partie intégrante du taux effectif du contrat, des coûts de transaction et des primes et décotes.

Le Groupe enregistre en résultat les produits et charges de commissions sur prestations de services en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent. Les commissions considérées comme un complément

d'intérêt font partie intégrante du taux d'intérêt effectif et sont comptabilisées au compte de résultat en « Produits et charges d'intérêt et assimilés ». Les commissions rémunérant l'exécution d'un acte important sont comptabilisées au compte de résultat intégralement lors de l'exécution de cet acte, sous la rubrique « Commissions » ainsi que les commissions rémunérant un service continu qui sont prises en compte sur la durée de la prestation rendue. Les commissions perçues au titre des engagements de garantie financière sont réputées représenter la valeur de marché initiale de l'engagement. Le passif en résultant est ultérieurement amorti sur la durée de l'engagement, en produits de commissions au sein du Produit Net Bancaire.

### **1.c.13 Coût du risque**

Le coût du risque comprend au titre du risque de crédit les dotations et reprises de provisions pour dépréciation des titres à revenu fixe et des prêts et créances sur la clientèle et les établissements de crédit, les dotations et reprises relatives aux engagements de financement et de garantie donnés, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties. Sont également comptabilisées en coût du risque les dépréciations éventuellement constituées en cas de risque de défaillance avéré de contreparties d'instruments financiers négociés de gré à gré ainsi que les charges liées aux fraudes et aux litiges inhérents à l'activité de financement.

### **1.c.14 Décomptabilisation d'actifs ou de passifs financiers**

Le Groupe décomptabilise tout ou partie d'un actif financier lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie de l'actif expirent ou lorsque le Groupe a transféré les droits contractuels à recevoir les flux de trésorerie de l'actif financier et la quasi-totalité des risques et des avantages liés à la propriété de cet actif. Si l'ensemble de ces conditions n'est pas réuni, le Groupe maintient l'actif à son bilan et enregistre un passif représentant les obligations nées à l'occasion du transfert de l'actif.

Le Groupe décomptabilise tout ou partie d'un passif financier lorsque tout ou partie de ce passif est éteint.

### **1.c.15 Compensation des actifs et passifs financiers**

Un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les opérations de pensions livrées et de dérivés traitées avec des chambres de compensation dont les principes de fonctionnement répondent aux deux critères requis par la norme font l'objet d'une compensation au bilan.

## **1.d NORMES COMPTABLES PROPRES AUX ACTIVITES D'ASSURANCE**

Les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux actifs et passifs générés par les contrats d'assurance et les contrats financiers avec une clause de participation à caractère discrétionnaire émis par les sociétés d'assurance consolidées sont établis conformément à la norme IFRS 4 et maintenus dans les comptes consolidés du Groupe.

Les autres actifs détenus et passifs émis par les sociétés d'assurance suivent les règles communes à tous les actifs et passifs du Groupe et sont présentés dans les postes de même nature du bilan et du compte de résultat consolidés.

### **1.d.1 Actifs**

Les actifs financiers et les immobilisations suivent les modes de comptabilisation décrits par ailleurs, à l'exception des parts de SCI, supports de contrats en unités de compte, qui sont valorisées en date d'arrêt à leur valeur de marché ou leur équivalent, les variations de celle-ci étant comptabilisées au compte de résultat.

Les actifs financiers représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte sont ainsi présentés en « Actifs financiers à la juste valeur par résultat » et évalués en date d'arrêt à la valeur de réalisation des supports de référence.

### **1.d.2 Passifs**

Les engagements vis-à-vis des souscripteurs et des bénéficiaires des contrats figurent dans le poste « Provisions techniques des sociétés d'assurance », et regroupent les passifs des contrats d'assurance soumis à un aléa d'assurance significatif (mortalité, invalidité...) et des contrats financiers comportant une clause discrétionnaire de participation aux bénéfices, auxquels s'applique la norme IFRS 4. La clause de participation discrétionnaire octroie aux souscripteurs des contrats d'assurance-vie le droit de recevoir, en plus de la rémunération garantie, une quote-part des résultats financiers réalisés.

Les passifs relatifs aux autres contrats financiers, qui relèvent de la norme IAS 39, sont comptabilisés dans le poste « Dettes envers la clientèle ».

Les passifs des contrats en unités de compte sont évalués par référence à la valeur de marché ou son équivalent des actifs servant de support à ces contrats à la date d'arrêt.

Les provisions techniques des filiales d'assurance-vie sont principalement constituées des provisions mathématiques, qui correspondent, généralement aux valeurs de rachat des contrats.

Les garanties proposées couvrent principalement le risque décès (assurance temporaire, rentes viagères, remboursement d'emprunts ou garanties plancher des contrats en unités de compte) ainsi qu'en assurance des emprunteurs, l'invalidité, l'incapacité de travail et la vacance d'emploi. La maîtrise de ces risques est obtenue grâce à l'utilisation de tables de mortalité adaptées (tables certifiées pour les rentiers), à la sélection médicale plus ou moins poussée selon les garanties octroyées, à la bonne connaissance statistique des populations assurées ainsi qu'aux programmes de réassurance.

En assurance non-vie, des provisions pour primes non acquises (fractions de primes émises correspondant aux exercices futurs) et pour sinistres à payer sont constituées incluant les frais de gestion.

A la date de clôture, un test de suffisance du passif est réalisé : le niveau des provisions techniques est comparé à la valeur moyenne, issue de calculs stochastiques, des flux futurs de trésorerie. L'ajustement éventuel des provisions techniques est constaté en résultat de la période. La réserve de capitalisation dotée dans les comptes sociaux du fait de la vente de valeurs mobilières amortissables, avec pour objet de différer une partie des plus-values nettes dégagées afin de maintenir le rendement actuariel du portefeuille constitué en représentation des engagements à l'égard des assurés, est pour l'essentiel reclassée en provision pour participation aux bénéfices différée passive dans les comptes consolidés du Groupe, la partie portée dans les capitaux propres donnant lieu à la constatation d'un impôt différé passif.

Cette provision comprend également la provision pour participation différée, résultant de l'application de la « comptabilité reflet » : elle représente la quote-part des assurés, principalement des filiales d'assurance-vie en France, dans les plus et moins-values latentes sur les actifs, lorsque la rémunération des contrats est liée à leur rendement. Cette quote-part est une moyenne issue de calculs stochastiques sur les plus et moins-values latentes attribuées aux assurés dans le cadre des scénarii étudiés.

En cas d'existence d'une moins-value latente nette sur les actifs entrant dans le champ d'application de la « comptabilité reflet », il est constaté une participation différée active pour le montant dont l'imputation sur des participations aux bénéfices futures des assurés est fortement probable. L'appréciation de la recouvrabilité de cette participation différée active est effectuée de manière prospective, en tenant compte des participations aux bénéfices différées passives comptabilisées par ailleurs, des plus-values sur actifs financiers non constatées dans les comptes du fait des options retenues pour leur comptabilisation (actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et placements immobiliers évalués au coût) et de la capacité et de l'intention de l'entreprise de détenir les placements en moins-value latente. La participation aux bénéfices différée active est comptabilisée de manière symétrique à celle des actifs correspondants et présentée à l'actif du bilan dans le poste « Comptes de régularisation et actifs divers ».

### 1.d.3 Compte de résultat

Les produits et les charges comptabilisés au titre des contrats d'assurance émis par le Groupe sont présentés au compte de résultat sous les rubriques « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

Les autres produits et charges sont présentés sous les rubriques qui leur sont relatives. Ainsi, les variations de la provision pour participation aux bénéfices sont présentées dans les mêmes agrégats que les résultats sur les actifs qui les génèrent.

### 1.e IMMOBILISATIONS

Les immobilisations inscrites au bilan du Groupe comprennent les immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation ainsi que les immeubles de placement.

Les immobilisations d'exploitation sont utilisées à des fins de production de services, ou administratives. Elles incluent les biens autres qu'immobiliers, donnés en location simple.

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers et valoriser le capital investi.

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables, et des coûts d'emprunt encourus lorsque la mise en service des immobilisations est précédée d'une longue période de construction ou d'adaptation.

Les logiciels développés en interne, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont immobilisés pour leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur, à l'exception des parts de SCI, supports de contrats d'assurance en unités de compte, qui sont valorisées en date d'arrêt à leur valeur de marché ou son équivalent, les variations de celle-ci étant comptabilisées au compte de résultat.

Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle. Seuls les biens donnés en location simple sont réputés avoir une valeur résiduelle, la durée d'utilité des immobilisations d'exploitation étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise. Les dotations aux amortissements sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. L'approche par composants a été retenue pour les immeubles d'exploitation et de placement.

Les durées d'amortissement retenues pour les immeubles de bureaux sont de 80 et 60 ans pour le gros œuvre des immeubles de prestige et les autres immeubles respectivement, 30 ans pour les façades, 20 ans pour les installations générales et techniques et 10 ans pour les agencements.

Les logiciels sont amortis, selon leur nature, sur des durées n'excédant pas 8 ans pour les développements d'infrastructure et 3 ans ou 5 ans pour les développements essentiellement liés à la production de services rendus à la clientèle.

Les coûts de maintenance des logiciels sont enregistrés en charges au compte de résultat lorsqu'ils sont encourus. En revanche, les dépenses qui participent à l'amélioration des fonctionnalités du logiciel ou contribuent à en allonger sa durée de vie sont portées en augmentation du coût d'acquisition ou de confection initial.

Les immobilisations amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an sur le modèle de celui effectué pour les survaleurs affectées aux ensembles homogènes de métiers.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la nouvelle valeur recouvrable de l'actif est comparée à la valeur nette comptable de l'immobilisation. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. Les dépréciations sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Les plus ou moins-values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Gains nets sur autres actifs immobilisés ».

Les plus ou moins-values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Produits des autres activités » ou « Charges des autres activités ».

## **1.f CONTRATS DE LOCATION**

Les différentes sociétés du Groupe peuvent être le preneur ou le bailleur de contrats de location.

### **1.f.1 La société du groupe est le bailleur du contrat de location :**

Les contrats de location consentis par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

- **Contrats de location-financement**

Dans un contrat de location-financement, le bailleur transfère au preneur l'essentiel des risques et avantages de l'actif. Il s'analyse comme un financement accordé au preneur pour l'achat d'un bien.

La valeur actuelle des paiements dus au titre du contrat, augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle, est enregistrée comme une créance. Le revenu net de l'opération pour le bailleur ou le loueur correspond au montant d'intérêts du prêt et est enregistré au compte de résultat sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés ». Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux d'intérêt utilisé est le taux d'intérêt implicite du contrat.

Les provisions constatées sur ces prêts et créances, qu'il s'agisse de provisions individuelles ou de provisions de portefeuille, suivent les mêmes règles que celles décrites pour les prêts et créances.

- **Contrats de location simple**

Est un contrat de location simple, un contrat par lequel l'essentiel des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transféré au preneur.

Le bien est comptabilisé à l'actif du bailleur en immobilisations et amorti linéairement sur la période de location. L'amortissement du bien s'effectue hors valeur résiduelle tandis que les loyers sont comptabilisés en résultat pour leur totalité de manière linéaire sur la durée du contrat de location. Ces loyers et ces dotations aux amortissements sont enregistrés au compte de résultat sur les lignes « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

### 1.f.2 La société du groupe est le preneur du contrat de location

Les contrats de location conclus par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

- **Contrats de location-financement**

Un contrat de location-financement est considéré comme un bien acquis par le preneur et financé par emprunt. L'actif loué est comptabilisé pour sa valeur de marché à l'actif du bilan du preneur ou si celle-ci est inférieure, pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre du contrat de location déterminée au taux d'intérêt implicite du contrat. En contrepartie, une dette financière d'un montant égal à la valeur de marché de l'immobilisation ou à la valeur actualisée des paiements minimaux est constatée au passif du preneur. Le bien est amorti selon la même méthode que celle applicable aux immobilisations détenues pour compte propre, après avoir déduit de son prix d'acquisition l'estimation de sa valeur résiduelle. La durée d'utilisation retenue est la durée de vie utile de l'actif. Si le transfert de propriété n'est pas raisonnablement certain, la période d'amortissement est la période la plus courte entre la durée du contrat et la durée de vie. La dette financière est comptabilisée au coût amorti.

- **Contrats de location simple**

Le bien n'est pas comptabilisé à l'actif du preneur. Les paiements effectués au titre des contrats de location simple sont enregistrés dans le compte de résultat linéairement sur la période de location.

### 1.g ACTIFS NON COURANTS DETENUS EN VUE DE LA VENTE ET ACTIVITES ABANDONNEES

Lorsque le Groupe décide de vendre des actifs non courants, et lorsqu'il est hautement probable que cette vente interviendra dans les douze mois, ces actifs sont présentés séparément au bilan dans le poste « Actifs non courants destinés à être cédés ». Les passifs qui leur sont éventuellement liés sont présentés séparément dans le poste « Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés ».

Dès lors qu'ils sont classés dans cette catégorie, les actifs non courants et groupes d'actifs et de passifs sont évalués au plus bas de leur valeur comptable et de leur juste valeur minorée des coûts de vente.

Les actifs concernés cessent d'être amortis. En cas de perte de valeur constatée sur un actif ou un groupe d'actifs et de passifs, une dépréciation est constatée en résultat. Les pertes de valeur comptabilisées à ce titre sont réversibles.

En outre, lorsqu'un groupe d'actifs et de passifs destiné à la vente constitue un ensemble homogène de métiers, il est qualifié d'activité abandonnée. Les activités abandonnées incluent à la fois les activités destinées à être cédées, les activités arrêtées, ainsi que les filiales acquises exclusivement dans une perspective de revente.

L'ensemble des pertes et profits relatifs à ces opérations est présenté séparément au compte de résultat, sur la ligne « Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession », qui inclut les résultats nets après impôt de l'activité, le résultat net après impôt lié à son évaluation à la valeur de marché minorée des coûts de vente, et le résultat net après impôt de la cession de l'activité.

### 1.h AVANTAGES BENEFICIANTE AU PERSONNEL

Les avantages consentis au personnel du groupe sont classés en quatre catégories :

- les avantages à court terme tels que les salaires, les congés annuels, l'intéressement, la participation, l'abondement ;
- les avantages à long terme qui comprennent les congés rémunérés et les primes liées à l'ancienneté, certaines rémunérations différées versées en numéraire ;
- les indemnités de fin de contrat de travail ;
- les avantages postérieurs à l'emploi constitués notamment en France par les compléments de retraite bancaire, et les primes de fin de carrière, et à l'étranger par des régimes de retraite portés pour certains d'entre eux par des fonds de pension.

- **Avantages à court terme**

L'entreprise comptabilise une charge lorsqu'elle a utilisé les services rendus par les membres du personnel en contrepartie des avantages qui leur ont été consentis.

- **Avantages à long terme**

Les avantages à long terme désignent les avantages, autres que les avantages à court terme, les avantages postérieurs à l'emploi et les indemnités de fin de contrat de travail. Sont notamment concernées les rémunérations différées de plus de douze mois versées en numéraire et non indexées sur le cours de l'action BNP Paribas, qui sont provisionnées dans les comptes de l'exercice auquel elles se rapportent.

La méthode d'évaluation actuarielle est similaire à celle qui s'applique aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, mais les éléments de réévaluation sont comptabilisés en résultat et non pas en capitaux propres.

- **Indemnités de fin de contrat de travail**

Les indemnités de fin de contrat de travail sont les avantages accordés à un membre du personnel en contrepartie de la cessation de son emploi résultant soit de la résiliation par le Groupe du contrat de travail avant l'âge légal du départ en retraite soit de la décision du membre du personnel de partir volontairement en échange d'une indemnité. Les indemnités de fin de contrat de travail exigibles plus de douze mois après la date de clôture font l'objet d'une actualisation.

- **Avantages postérieurs à l'emploi**

Conformément aux principes généralement admis, le Groupe distingue les régimes à cotisations définies et les régimes à prestations définies.

Les régimes qualifiés de « régimes à cotisations définies » ne sont pas représentatifs d'un engagement pour l'entreprise et ne font l'objet d'aucune provision. Le montant des cotisations appelées pendant l'exercice est constaté en charges.

Seuls les régimes qualifiés de « régimes à prestations définies » sont représentatifs d'un engagement à la charge de l'entreprise qui donne lieu à évaluation et provisionnement.

Le classement dans l'une ou l'autre de ces catégories s'appuie sur la substance économique du régime pour déterminer si le Groupe est tenu ou pas, par les clauses d'une convention ou par une obligation implicite, d'assurer les prestations promises aux membres du personnel.

Les avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies font l'objet d'évaluations actuarielles tenant compte d'hypothèses démographiques et financières.

Le passif net comptabilisé au titre des régimes postérieurs à l'emploi est la différence entre la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies et la valeur de marché des actifs du régime (s'ils existent).

La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est déterminée en utilisant les hypothèses actuarielles retenues par l'entreprise et en appliquant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode d'évaluation tient compte d'un certain nombre de paramètres propres à chaque pays ou entité du Groupe tels que des hypothèses démographiques, de départs anticipés, d'augmentations des salaires et de taux d'actualisation et d'inflation.

Lorsque le montant des actifs de couverture excède la valeur de l'engagement, un actif est comptabilisé s'il est représentatif d'un avantage économique futur pour le Groupe prenant la forme d'une économie de cotisations futures ou d'un remboursement attendu d'une partie des montants versés au régime.

La charge annuelle comptabilisée en frais de personnel au titre des régimes à prestations définies est représentative des droits acquis pendant la période par chaque salarié correspondant au coût des services rendus, des intérêts nets liés à l'actualisation du passif (actif) net au titre des prestations définies, des coûts des services passés résultant des éventuelles modifications ou réductions de régimes, ainsi que des conséquences des liquidations éventuelles de régimes.

Les éléments de réévaluation du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies sont comptabilisés directement en capitaux propres sans jamais affecter le résultat. Ils comprennent les écarts actuariels, le rendement des actifs du régime et la variation de l'effet du plafonnement éventuel de l'actif (à l'exclusion des montants pris en compte dans le calcul des intérêts nets sur le passif ou l'actif net au titre des prestations définies).

## 1.i PAIEMENTS A BASE D' ACTIONS

Les paiements à base d'actions sont constitués par les paiements fondés sur des actions émises par le Groupe qu'ils soient dénoués par la remise d'actions ou par un versement de numéraire dont le montant dépend de l'évolution de la valeur des actions.

La norme IFRS 2 prescrit de comptabiliser une charge représentative des paiements à base d'actions octroyés postérieurement au 7 novembre 2002 ; le montant de cette charge correspondant à la valeur de la rémunération à base d'actions accordée au salarié.

BNP Paribas accorde à ses salariés des plans d'options de souscription d'actions, des rémunérations différées versées en actions de l'entreprise ou en espèces indexées sur la valeur de l'action, et leur offre la possibilité de souscrire des actions de l'entreprise émises à cet effet avec une décote liée à une période d'incessibilité des actions souscrites.

- **Plans d'attribution d'options de souscription d'actions (stock-options) et d'actions gratuites**

La charge afférente aux plans attribués est étalée sur la période d'acquisition des droits, dans la mesure où l'obtention de l'avantage est soumise à une condition de présence.

Cette charge, inscrite dans les frais de personnel, dont la contrepartie figure en capitaux propres, est calculée sur la base de la valeur globale du plan, déterminée à la date d'attribution par le Conseil d'administration.

En l'absence de marché pour ces instruments, des modèles financiers de valorisation prenant en compte le cas échéant les conditions de performance relative de l'action BNP Paribas sont utilisés. La charge totale du plan est déterminée en multipliant la valeur unitaire de l'option ou de l'action gratuite attribuée par le nombre estimé d'options ou d'actions gratuites acquises en fin de période d'acquisition des droits compte tenu des conditions de présence des bénéficiaires.

Seules les hypothèses relatives au départ des bénéficiaires et aux conditions de performance qui ne sont pas liées à la valeur du titre BNP Paribas font l'objet d'une réestimation au cours de la période d'acquisition des droits et donnent lieu à un réajustement de la charge.

- **Rémunérations variables différées versées en espèces indexées sur le cours de l'action**

Ces rémunérations sont comptabilisées dans les charges des exercices au cours desquels le salarié rend les services correspondants.

Lorsque le paiement à base d'actions des rémunérations variables différées est explicitement soumis à une condition d'acquisition liée à la présence, les services sont présumés reçus sur la période d'acquisition et la charge de rémunération correspondante est inscrite, prorata temporis sur cette période, en frais de personnel en contrepartie d'une dette. La charge est révisée pour tenir compte de la non-réalisation des conditions de présence ou de performance, et de la variation de valeur du titre BNP Paribas.

En l'absence de condition de présence, la charge est constatée, sans étalement, par contrepartie d'une dette qui est ensuite réestimée à chaque clôture en fonction des éventuelles conditions de performance et de la variation de valeur du titre BNP Paribas, et ce jusqu'à son règlement.

- **Offre de souscription ou d'achat d'actions proposée aux salariés dans le cadre du Plan d'Epargne Entreprise**

Les souscriptions ou achats d'actions proposées aux salariés avec une décote par rapport au prix moyen de marché sur une période donnée dans le cadre du Plan d'Epargne Entreprise ne comportent pas de période d'acquisition des droits mais sont grevées d'une interdiction légale de céder les actions pendant une période de 5 ans dont il est tenu compte dans la valorisation, en diminution de l'avantage accordé aux salariés. Cet avantage est donc mesuré comme la différence, à la date d'annonce du plan aux salariés, entre la valeur de marché de l'action acquise en tenant compte de la condition d'incessibilité et le prix d'acquisition payé par le salarié, rapporté au nombre d'actions effectivement acquises.

Le coût d'incessibilité pendant 5 ans des actions acquises est équivalent à celui d'une stratégie consistant d'une part à vendre à terme les titres souscrits lors de l'augmentation de capital réservée aux salariés et à acheter d'autre part au comptant sur le marché un nombre équivalent d'actions BNP Paribas en les finançant par un prêt remboursé à l'issue des 5 années par le produit de la vente à terme. Le taux de l'emprunt est celui qui serait consenti, à un acteur du marché sollicitant un prêt personnel ordinaire non affecté remboursable dans 5 ans et présentant un profil de risque moyen. La valorisation du prix de vente à terme de l'action est déterminée sur la base de paramètres de marché.

## 1.j PROVISIONS DE PASSIF

Les provisions enregistrées au passif du bilan du Groupe, autres que celles relatives aux instruments financiers, aux engagements sociaux et aux contrats d'assurance, concernent principalement les provisions pour restructuration, pour litiges, pour amendes, pénalités et risques fiscaux.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant de cette obligation est actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que cette actualisation présente un caractère significatif.

## 1.k IMPOT COURANT ET DIFFERE

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du Groupe sur la période à laquelle se rapportent les résultats.

Des impôts différés sont comptabilisés lorsqu'existent des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Des passifs d'impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception:

- des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;
- des différences temporelles taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif et contrôle conjoint, dans la mesure où le Groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôts différés sont constatés pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Les impôts différés actifs et passifs sont évalués selon la méthode du report variable au taux d'impôt dont l'application est présumée sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt et réglementations fiscales qui ont été adoptés ou le seront avant la date de clôture de la période. Ils ne font pas l'objet d'une actualisation.

Les impôts différés actifs ou passifs sont compensés quand ils trouvent leur origine au sein d'un même groupe fiscal, relèvent de la même autorité fiscale, et lorsque existe un droit légal de compensation.

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge d'impôt dans le compte de résultat, à l'exception de ceux afférents aux gains et pertes latents sur les actifs disponibles à la vente et aux variations de valeur des instruments dérivés désignés en couverture de résultats futurs, pour lesquels les impôts différés correspondants sont imputés sur les capitaux propres.

Les crédits d'impôt sur revenus de créances et de portefeuilles titres, lorsqu'ils sont effectivement utilisés en règlement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice, sont comptabilisés dans la même rubrique que les produits auxquels ils se rattachent. La charge d'impôt correspondante est maintenue dans la rubrique « Impôt sur les bénéfices » du compte de résultat.

## 1.1 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse, banques centrales, ainsi que les soldes nets des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générée par l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés par les activités du Groupe, y compris ceux relatifs aux immeubles de placement, aux actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et titres de créances négociables.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations d'investissement résultent des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions de filiales, entreprises associées ou coentreprises consolidées ainsi que ceux liés aux acquisitions et aux cessions d'immobilisations, hors immeubles de placement et immeubles donnés en location simple.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les encaissements et décaissements provenant des opérations avec les actionnaires et les flux liés aux dettes subordonnées et obligataires, et dettes représentées par un titre (hors titres de créances négociables).

### 1.m UTILISATION D'ESTIMATIONS DANS LA PREPARATION DES ETATS FINANCIERS

La préparation des états financiers du Groupe exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives. Cet exercice suppose que les gestionnaires fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des états financiers pour procéder aux estimations nécessaires. Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer sensiblement différents de celles-ci notamment en fonction de conditions de marché différentes et avoir un effet significatif sur les états financiers.

Ainsi est-ce en particulier le cas :

- des dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire ;
- de l'usage de modèles internes pour la valorisation des positions sur instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs ;
- du calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés classés en « Actifs disponibles à la vente » ou en « Instruments financiers en valeur de marché par résultat » à l'actif ou au passif, et plus généralement du calcul des valeurs de marché des instruments financiers pour lesquels cette information doit être portée dans les notes annexes aux états financiers ;
- du caractère actif ou non d'un marché pour utiliser une technique de valorisation ;
- des dépréciations d'actifs financiers à revenu variable classés dans la catégorie « Disponibles à la vente » ;
- des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels ;
- de la pertinence de la qualification de certaines couvertures de résultat par des instruments financiers dérivés et de la mesure de l'efficacité des stratégies de couverture ;

- de l'estimation de la valeur résiduelle des actifs faisant l'objet d'opérations de location-financement ou de location simple et plus généralement des actifs amortis déduction faite de leur valeur résiduelle estimée ;
- de la détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

Il en est de même au titre des hypothèses retenues pour apprécier la sensibilité de chaque type de risque de marché ainsi que la sensibilité des valorisations aux paramètres non observables.

## **2. EFFET DE L'APPLICATION RETROSPECTIVE DES NORMES IFRS 10, IFRS 11 ET DE L'AMENDEMENT A LA NORME IAS 32**

Depuis le 1er janvier 2014, le Groupe applique les normes IFRS 10 « Etats financiers consolidés », IFRS 11 « Partenariats » ainsi que l'amendement à IAS 32 « Instruments financiers : présentation - compensation d'actifs financiers et de passifs financiers ». Ces normes et amendement étant d'application rétrospective, les états financiers comparatifs au 1er janvier, 30 juin et 31 décembre 2013 ont été retraités.

- **Effet de l'application rétrospective des normes IFRS 10 et IFRS 11**

La première application de la norme IFRS 10 a pour principal impact la consolidation de deux conduits émetteurs d'ABCP (Asset Backed Commercial Paper).

L'application de la norme IFRS 11 a conduit le Groupe à comptabiliser selon la méthode de la mise en équivalence les activités contrôlées conjointement menées via une structure juridique distincte sur laquelle les partenaires ont un droit à l'actif net, activités qui jusqu'ici étaient comptabilisées par intégration proportionnelle.

Les entités concernées sont identifiées dans la note 6.b Périmètre de consolidation.

Le Groupe TEB, consolidé par intégration globale depuis le 20 décembre 2013, était auparavant consolidé par intégration proportionnelle. L'application de la norme IFRS 11 se traduit par sa consolidation selon la méthode de mise en équivalence jusqu'au 20 décembre dans le compte de résultat de l'exercice 2013. Le Groupe TEB contribue donc aux retraitements liés à IFRS 11 portant sur le bilan au 1er janvier 2013 et sur le compte de résultat du 1er semestre 2013. Il est consolidé par intégration globale dans le bilan au 31 décembre 2013.

- **Effet de l'application rétrospective de l'amendement à la norme IAS 32**

Des clarifications ont été apportées aux principes de compensation des actifs et passifs financiers : le droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés doit être inconditionnel et doit exister en toutes circonstances. Des précisions ont été apportées sur les circonstances dans lesquelles un règlement simultané sur base brute peut être considéré comme équivalent à un règlement net.

- Bilan**

Les tableaux ci-dessous présentent les effets de l'application des normes IFRS 10, IFRS 11 et de l'amendement à la norme IAS 32 sur le bilan du Groupe au 1<sup>er</sup> janvier 2013 et au 31 décembre 2013.

En millions d'euros	1er janvier 2013 avant IFRS 10 et 11, et amendement IAS 32	Retraitements IFRS 10	Retraitements IFRS 11	Retraitements amendement IAS 32	1er janvier 2013 retraité
<b>ACTIF</b>					
Caisse, Banques centrales	103 190		(1 489)		101 701
Instruments financiers en valeur de marché par résultat					
Portefeuille de titres de transaction	143 465		(300)		143 165
Prêts et opérations de pensions	146 899		144	1 981	149 024
Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	62 800	809			63 609
Instruments financiers dérivés	410 635	(13)	67	5 160	415 849
Instruments financiers dérivés de couverture	14 267		(81)		14 186
Actifs financiers disponibles à la vente	192 506		(5 743)		186 763
Prêts et créances sur les établissements de crédit	40 406	79	7 079		47 564
Prêts et créances sur la clientèle	630 520	4 449	(19 418)	22	615 573
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	5 836		(142)		5 694
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	10 284		(6)		10 278
Actifs d'impôts courants et différés	8 732		(248)		8 484
Comptes de régularisation et actifs divers	99 207	(1)	(864)		98 342
Participations dans les entreprises mises en équivalence	7 031		2 497		9 528
Immeubles de placement	927	1 023			1 950
Immobilisations corporelles	17 319		(368)		16 951
Immobilisations incorporelles	2 585		(60)		2 525
Ecarts d'acquisition	10 591		(428)		10 163
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 907 200</b>	<b>6 346</b>	<b>(19 360)</b>	<b>7 163</b>	<b>1 901 349</b>
<b>DETTES</b>					
Banques centrales	1 532				1 532
Instruments financiers en valeur de marché par résultat					
Portefeuille de titres de transaction	52 432		(154)		52 278
Emprunts et opérations de pensions	203 063		1	1 981	205 045
Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	43 530	1 832			45 362
Instruments financiers dérivés	404 598		50	5 160	409 808
Instruments financiers dérivés de couverture	17 286		(279)		17 007
Dettes envers les établissements de crédit	111 735		(1 985)		109 750
Dettes envers la clientèle	539 513	(216)	(12 817)	22	526 502
Dettes représentées par un titre	173 198	4 589	(2 580)		175 207
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	2 067				2 067
Passifs d'impôts courants et différés	2 943		(186)		2 757
Comptes de régularisation et passifs divers	86 691	141	(687)		86 145
Provisions techniques des sociétés d'assurance	147 992				147 992
Provisions pour risques et charges	11 380		(120)		11 260
Dettes subordonnées	15 223		(329)		14 894
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>1 813 183</b>	<b>6 346</b>	<b>(19 086)</b>	<b>7 163</b>	<b>1 807 606</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>					
Total capital, réserves consolidées et résultat de la période, part du Groupe	82 218		(151)		82 067
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres	3 226				3 226
<b>Total part du Groupe</b>	<b>85 444</b>	<b>-</b>	<b>(151)</b>	<b>-</b>	<b>85 293</b>
Réserves et résultat des minoritaires	8 161		(121)		8 040
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres	412		(2)		410
<b>Total intérêts minoritaires</b>	<b>8 573</b>	<b>-</b>	<b>(123)</b>	<b>-</b>	<b>8 450</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES</b>	<b>94 017</b>	<b>-</b>	<b>(274)</b>	<b>-</b>	<b>93 743</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 907 200</b>	<b>6 346</b>	<b>(19 360)</b>	<b>7 163</b>	<b>1 901 349</b>

	31 décembre 2013 avant IFRS 10 et 11, et amendement IAS 32	Retraitements IFRS 10	Retraitements IFRS 11	Retraitements amendement IAS 32	31 décembre 2013 retraité
<b>En millions d'euros</b>					
<b>ACTIF</b>					
Caisse, Banques centrales	101 066		(279)		100 787
Instruments financiers en valeur de marché par résultat					
Portefeuille de titres de transaction	157 740		(5)		157 735
Prêts et opérations de pensions	145 308			6 728	152 036
Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	67 230	955			68 185
Instruments financiers dérivés	301 409	(14)	54	4 306	305 755
Instruments financiers dérivés de couverture	8 426		(58)		8 368
Actifs financiers disponibles à la vente	203 413		(4 357)		199 056
Prêts et créances sur les établissements de crédit	50 487	2	7 056		57 545
Prêts et créances sur la clientèle	617 161	4 909	(9 637)	22	612 455
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	3 657		(89)		3 568
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	9 881				9 881
Actifs d'impôts courants et différés	9 048		(198)		8 850
Comptes de régularisation et actifs divers	89 105	(1)	(448)		88 656
Participations dans les entreprises mises en équivalence	5 747		814		6 561
Immeubles de placement	713	1 059			1 772
Immobilisations corporelles	17 177		(248)		16 929
Immobilisations incorporelles	2 577		(40)		2 537
Ecarts d'acquisition	9 994		(148)		9 846
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 800 139</b>	<b>6 910</b>	<b>(7 583)</b>	<b>11 056</b>	<b>1 810 522</b>
<b>DETTES</b>					
Banques centrales	661		1		662
Instruments financiers en valeur de marché par résultat					
Portefeuille de titres de transaction	69 803		(11)		69 792
Emprunts et opérations de pensions	195 934			6 728	202 662
Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	45 329	2 013			47 342
Instruments financiers dérivés	297 081	(5)	57	4 306	301 439
Instruments financiers dérivés de couverture	12 289		(150)		12 139
Dettes envers les établissements de crédit	85 021		(427)		84 594
Dettes envers la clientèle	557 903	(273)	(4 155)	22	553 497
Dettes représentées par un titre	183 507	5 114	(1 935)		186 686
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	924				924
Passifs d'impôts courants et différés	2 632		(155)		2 477
Comptes de régularisation et passifs divers	78 676	61	(356)		78 381
Provisions techniques des sociétés d'assurance	155 226				155 226
Provisions pour risques et charges	11 963		(41)		11 922
Dettes subordonnées	12 028		(204)		11 824
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>1 708 977</b>	<b>6 910</b>	<b>(7 376)</b>	<b>11 056</b>	<b>1 719 567</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>					
Total capital, réserves consolidées et résultat de la période, part du Groupe	85 656		(166)		85 490
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres	1 935		8		1 943
<b>Total part du Groupe</b>	<b>87 591</b>	<b>-</b>	<b>(158)</b>	<b>-</b>	<b>87 433</b>
Réserves et résultat des minoritaires	3 579		(51)		3 528
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres	(8)		2		(6)
<b>Total intérêts minoritaires</b>	<b>3 571</b>	<b>-</b>	<b>(49)</b>	<b>-</b>	<b>3 522</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS</b>	<b>91 162</b>	<b>-</b>	<b>(207)</b>	<b>-</b>	<b>90 955</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 800 139</b>	<b>6 910</b>	<b>(7 583)</b>	<b>11 056</b>	<b>1 810 522</b>

- **Compte de résultat**

-  
- Le tableau ci-dessous présente les rubriques du compte de résultat du 1<sup>er</sup> semestre 2013 ayant fait l'objet d'ajustements par application des normes IFRS10 et IFRS11. L'amendement à la norme IAS 32 n'a aucun effet sur le compte de résultat.

<b>En millions d'euros</b>	<b>1er semestre 2013 avant IFRS 10 et 11</b>	<b>Retraitements IFRS 10</b>	<b>Retraitements IFRS 11</b>	<b>1er semestre 2013 retraité</b>
Intérêts et produits assimilés	20 074	28	(1 039)	19 063
Intérêts et charges assimilées	(10 026)	(11)	407	(9 630)
Commissions (produits)	6 195	(5)	(204)	5 986
Commissions (charges)	(2 647)	(11)	50	(2 608)
Gains nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat	2 766	(6)	(8)	2 752
Gains nets sur actifs financiers disponibles à la vente et autres actifs financiers non évalués en valeur de marché	1 087		(39)	1 048
Produits des autres activités	17 637	8	(111)	17 534
Charges des autres activités	(15 114)		102	(15 012)
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>19 972</b>	<b>3</b>	<b>(842)</b>	<b>19 133</b>
Frais de personnel	(7 466)		199	(7 267)
Autres charges générales d'exploitation	(4 578)		192	(4 386)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	(761)		27	(734)
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>7 167</b>	<b>3</b>	<b>(424)</b>	<b>6 746</b>
Coût du risque	(2 087)		216	(1 871)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>5 080</b>	<b>3</b>	<b>(208)</b>	<b>4 875</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	106		155	261
Gains nets sur autres actifs immobilisés	129		2	131
Ecart d'acquisition				
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>5 315</b>	<b>3</b>	<b>(51)</b>	<b>5 267</b>
Impôt sur les bénéfices	(1 592)		47	(1 545)
<b>RESULTAT NET</b>	<b>3 723</b>	<b>3</b>	<b>(4)</b>	<b>3 722</b>
Intérêts minoritaires	376		(4)	372
<b>RESULTAT NET, PART DU GROUPE</b>	<b>3 347</b>	<b>3</b>	<b>-</b>	<b>3 350</b>

- **Etat du résultat net et des variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres**

Le tableau ci-dessous présente l'état du résultat net et des variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres du 1<sup>er</sup> semestre 2013 ayant fait l'objet d'ajustements par application des normes IFRS10 et IFRS11. L'amendement à la norme IAS 32 n'a aucun effet sur l'état du résultat net et des variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres.

En millions d'euros	1er semestre 2013 avant IFRS 10 et 11	Retraitements IFRS 10	Retraitements IFRS 11	1er semestre 2013 retraité
<b>Résultat net</b>	<b>3 723</b>	<b>3</b>	<b>(4)</b>	<b>3 722</b>
<b>Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres</b>	<b>(967)</b>	<b>-</b>	<b>28</b>	<b>(939)</b>
<b>Eléments pouvant être rapportés au résultat</b>	<b>(1 072)</b>	<b>-</b>	<b>28</b>	<b>(1 044)</b>
- Variations de valeur des éléments relatifs aux parités monétaires	(196)		113	(83)
- Variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente, y compris ceux reclassés en prêts et créances	266		98	364
- Variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente, y compris ceux reclassés en prêts et créances, rapportées au résultat de la période	(332)		28	(304)
- Variations de valeur différées des instruments dérivés de couverture	(596)		(19)	(615)
- Variations de valeur des instruments dérivés de couverture, rapportées au résultat de la période	1			1
- Variations de valeur des éléments relatifs aux sociétés mises en équivalence	(215)		(192)	(407)
<b>Eléments ne pouvant être rapportés au résultat</b>	<b>105</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>105</b>
- Effets des réestimations sur les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	118		(4)	114
- Variations de valeur des éléments relatifs aux sociétés mises en équivalence	(13)		4	(9)
<b>Total cumulé</b>	<b>2 756</b>	<b>3</b>	<b>24</b>	<b>2 783</b>
- Part du Groupe	2 530	3	18	2 551
- Part des minoritaires	226		6	232

- **Tableau des flux de trésorerie**

Le tableau de flux de trésorerie du 1<sup>er</sup> semestre 2013 faisait apparaître un solde des comptes de trésorerie et assimilée de 100,2 milliards d'euros au 1<sup>er</sup> janvier 2013 et de 69,9 milliards d'euros au 30 juin 2013. L'effet de l'application des normes IFRS10 et IFRS11 sur le solde des comptes de trésorerie et assimilée du Groupe est de -1,4 milliard d'euros au 1<sup>er</sup> janvier 2013 et de -2,3 milliards d'euros au 30 juin 2013, soit un effet de -0,9 milliard d'euros sur la variation de la période.

### 3. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT DU premier semestre 2014

#### 3.a MARGE D'INTERETS

Le Groupe BNP Paribas présente sous les rubriques « Intérêts et produits assimilés » et « Intérêts et charges assimilées » la rémunération déterminée selon la méthode du taux d'intérêt effectif (intérêts, commissions et frais) des instruments financiers évalués au coût amorti, ainsi que la rémunération des instruments financiers en valeur de marché qui ne répondent pas à la définition d'un instrument dérivé. La variation de valeur calculée hors intérêts courus sur ces instruments financiers en valeur de marché par résultat est comptabilisée sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Les produits et charges d'intérêts sur les dérivés de couverture de valeur de marché sont présentés avec les revenus des éléments dont ils contribuent à la couverture des risques. De même, les produits et charges d'intérêts sur les dérivés de couverture économique des opérations désignées en valeur de marché par résultat sont rattachés aux rubriques qui enregistrent les intérêts de ces opérations.

En millions d'euros	1er semestre 2014			1er semestre 2013 <sup>(1)</sup>		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>11 945</b>	<b>(4 031)</b>	<b>7 914</b>	<b>11 883</b>	<b>(3 939)</b>	<b>7 944</b>
Comptes et prêts / emprunts	11 320	(3 978)	7 342	11 235	(3 885)	7 350
Opérations de pensions	15	(32)	(17)	3	(17)	(14)
Opérations de location-financement	610	(21)	589	645	(37)	608
<b>Opérations interbancaires</b>	<b>816</b>	<b>(791)</b>	<b>25</b>	<b>796</b>	<b>(900)</b>	<b>(104)</b>
Comptes et prêts / emprunts	778	(722)	56	740	(857)	(117)
Opérations de pensions	38	(69)	(31)	56	(43)	13
<b>Emprunts émis par le Groupe</b>		<b>(1 072)</b>	<b>(1 072)</b>		<b>(1 149)</b>	<b>(1 149)</b>
<b>Instruments de couverture de résultats futurs</b>	<b>1 502</b>	<b>(1 325)</b>	<b>177</b>	<b>1 408</b>	<b>(1 224)</b>	<b>184</b>
<b>Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux</b>	<b>1 165</b>	<b>(1 405)</b>	<b>(240)</b>	<b>1 155</b>	<b>(1 628)</b>	<b>(473)</b>
<b>Portefeuille d'instruments financiers en valeur de marché par résultat</b>	<b>823</b>	<b>(676)</b>	<b>147</b>	<b>1 080</b>	<b>(790)</b>	<b>290</b>
Portefeuille de titres à revenu fixe	421		421	735		735
Prêts / emprunts	140	(171)	(31)	123	(223)	(100)
Opérations de pensions	262	(344)	(82)	222	(276)	(54)
Dettes représentées par un titre		(161)	(161)		(291)	(291)
<b>Actifs disponibles à la vente</b>	<b>2 561</b>		<b>2 561</b>	<b>2 516</b>		<b>2 516</b>
<b>Actifs détenus jusqu'à échéance</b>	<b>221</b>		<b>221</b>	<b>225</b>		<b>225</b>
<b>Total des produits et charges d'intérêts ou assimilés</b>	<b>19 033</b>	<b>(9 300)</b>	<b>9 733</b>	<b>19 063</b>	<b>(9 630)</b>	<b>9 433</b>

<sup>(1)</sup> Données retraitées par application des normes IFRS 10 et 11 et de l'amendement à la norme IAS 32 (cf. notes 1.a et 2).

Le total des produits d'intérêts sur les créances ayant fait l'objet d'une dépréciation individuelle s'élève à 278 millions d'euros pour le premier semestre 2014 contre 264 millions d'euros pour le premier semestre 2013.

### 3.b COMMISSIONS

Les produits et charges de commissions relatifs aux instruments financiers qui ne sont pas évalués à la valeur de marché par résultat se sont élevés respectivement à 1 571 millions et 246 millions d'euros pour le premier semestre 2014, contre un produit de 1 568 millions d'euros et une charge de 221 millions d'euros pour le premier semestre 2013.

Les produits nets de commissions afférentes aux activités de fiducie et assimilées qui conduisent le Groupe à détenir ou à placer des actifs au nom de la clientèle, de fiducies, d'institutions de retraite et de prévoyance ou d'autres institutions se sont élevés à 1 152 millions d'euros pour le premier semestre 2014, contre 1 100 millions d'euros pour le premier semestre 2013.

### 3.c GAINS NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS EVALUES EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT

Les gains nets sur instruments financiers évalués en valeur de marché par résultat recouvrent les éléments de résultat afférents aux instruments financiers gérés au sein d'un portefeuille de transaction et aux instruments financiers que le Groupe a désignés comme évaluables en valeur de marché par résultat, y compris les dividendes, et à l'exception des revenus et charges d'intérêts présentés dans la « Marge d'intérêts » (note 3.a).

En millions d'euros	1er semestre 2014	1er semestre 2013 <sup>(1)</sup>
<b>Portefeuille de transaction</b>	<b>3 266</b>	<b>1 749</b>
Instruments financiers de taux et de crédit	25	332
Instruments financiers de capital	2 479	1 225
Instruments financiers de change	915	(202)
Autres instruments dérivés	(137)	368
Opérations de pension	(16)	26
<b>Instruments évalués en valeur de marché sur option</b>	<b>(790)</b>	<b>973</b>
<i>dont effet de la réévaluation des dettes imputable au risque émetteur du Groupe BNP Paribas (note 5.c)</i>	<i>(104)</i>	<i>(299)</i>
<b>Incidence de la comptabilité de couverture</b>	<b>53</b>	<b>30</b>
Instruments dérivés de couverture de valeur	1 372	490
Composantes couvertes des instruments financiers ayant fait l'objet d'une couverture de valeur	(1 319)	(460)
<b>Total</b>	<b>2 529</b>	<b>2 752</b>

(1) Données retraitées par application des normes IFRS 10 et 11 et de l'amendement à la norme IAS 32 (cf. notes 1.a et 2).

Les gains nets des portefeuilles de transaction comprennent, pour un montant négligeable au titre des premiers semestres 2014 et 2013, l'inefficacité liée aux couvertures de résultats futurs.

### 3.d GAINS NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON EVALUES EN VALEUR DE MARCHÉ

En millions d'euros	1er semestre 2014	1er semestre 2013 <sup>(1)</sup>
<b>Prêts et créances, titres à revenu fixe <sup>(2)</sup></b>	<b>340</b>	<b>387</b>
Plus ou moins-values nettes de cession	340	387
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>	<b>938</b>	<b>661</b>
Produits de dividendes	353	364
Charge de dépréciation	(105)	(119)
Plus-values nettes de cession	690	416
<b>Total</b>	<b>1 278</b>	<b>1 048</b>

<sup>(1)</sup> Données retraitées par application des normes IFRS 10 et 11 et de l'amendement à la norme IAS 32 (cf. notes 1.a et 2).

<sup>(2)</sup> Les produits d'intérêt relatifs aux instruments financiers à revenu fixe sont compris dans la « Marge d'intérêts » (note 3.a) et la charge de dépréciation liée à l'insolvabilité éventuelle des émetteurs est présentée au sein du « Coût du risque » (note 3.f).

Les résultats latents, précédemment portés dans la rubrique « Variation d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres » et inscrits en résultat, représentent un gain net après effet de la provision pour participation aux excédents de l'assurance de 620 millions d'euros au cours du premier semestre 2014, contre un gain net de 430 millions d'euros au cours du premier semestre 2013.

### 3.e PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES

En millions d'euros	1er semestre 2014			1er semestre 2013 <sup>(1)</sup>		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'activité d'assurance	14 897	(13 208)	1 689	13 734	(11 903)	1 831
Produits nets des immeubles de placement	28	(22)	6	54	(16)	38
Produits nets des immobilisations en location simple	2 858	(2 329)	529	2 704	(2 167)	537
Produits nets de l'activité de promotion immobilière	466	(352)	114	519	(439)	80
Autres produits nets	719	(659)	60	523	(487)	36
<b>Total net des produits et charges des autres activités</b>	<b>18 968</b>	<b>(16 570)</b>	<b>2 398</b>	<b>17 534</b>	<b>(15 012)</b>	<b>2 522</b>

<sup>(1)</sup> Données retraitées par application des normes IFRS 10 et 11 et de l'amendement à la norme IAS 32 (cf. notes 1.a et 2).

#### ● Produits nets de l'activité d'assurance

En millions d'euros	1er semestre 2014	1er semestre 2013
Primes acquises brutes	12 461	11 790
Charges des prestations des contrats	(7 379)	(7 705)
Variations des provisions techniques	(4 904)	(3 076)
Variations de valeur des actifs supports de contrats en unités de compte	1 659	992
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	(178)	(180)
Autres produits et charges	30	10
<b>Total des produits nets de l'activité d'assurance</b>	<b>1 689</b>	<b>1 831</b>

La rubrique « Charges des prestations des contrats » comprend la charge liée aux rachats, échéances et sinistres sur les contrats d'assurance. La rubrique « Variation des provisions techniques » comprend les variations de valeur des contrats financiers, notamment des contrats en unités de compte. Les intérêts versés sur ces contrats sont comptabilisés dans les charges d'intérêt.

### 3.f COUT DU RISQUE

Le coût du risque recouvre la charge des dépréciations constituées au titre du risque de crédit inhérent à l'activité d'intermédiation du Groupe ainsi que des dépréciations éventuellement constituées en cas de risque de défaillance avéré de contreparties d'instruments financiers négociés de gré à gré.

- **Coût du risque de la période**

En millions d'euros	1er semestre 2014	1er semestre 2013 <sup>(1)</sup>
Dotations nettes aux dépréciations	(1 945)	(2 088)
Récupérations sur créances amorties	200	379
Créances irrécouvrables non couvertes par des dépréciations	(194)	(162)
<b>Total du coût du risque de la période</b>	<b>(1 939)</b>	<b>(1 871)</b>

<sup>(1)</sup> Données retraitées par application des normes IFRS 10 et 11 et de l'amendement à la norme IAS 32 (cf. notes 1.a et 2).

- **Coût du risque de la période par nature d'actifs**

En millions d'euros	1er semestre 2014	1er semestre 2013 <sup>(1)</sup>
Prêts et créances sur les établissements de crédit	2	(10)
Prêts et créances sur la clientèle	(1 916)	(1 840)
Actifs financiers disponibles à la vente	(6)	(16)
Instruments financiers des activités de marché	(11)	39
Autres actifs	1	(6)
Engagements par signature et divers	(9)	(38)
<b>Total du coût du risque de la période</b>	<b>(1 939)</b>	<b>(1 871)</b>

<sup>(1)</sup> Données retraitées par application des normes IFRS 10 et 11 et de l'amendement à la norme IAS 32 (cf. notes 1.a et 2).

### 3.g COUTS RELATIFS A L'ACCORD GLOBAL AVEC LES AUTORITES DES ETATS-UNIS

Le Groupe est parvenu le 30 juin 2014 à un règlement global relatif à l'enquête portant sur certaines transactions en dollars concernant des pays soumis aux sanctions des Etats-Unis.

Ce règlement inclut des accords avec le US Department of Justice, le US Attorney's Office pour le district sud de New York, le District Attorney's Office du comté de New York, le Conseil des Gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (FED), le Département des Services Financiers de l'État de New York (DFS) et l'Office of Foreign Assets Control (OFAC) du Département du Trésor américain.

Dans le cadre de cet accord, BNP Paribas SA reconnaît sa responsabilité (« guilty plea ») pour avoir enfreint certaines lois et réglementations des Etats-Unis relatives à des sanctions économiques à l'encontre de certains pays et aux enregistrements des opérations liées. BNP Paribas accepte également de payer un total de 8,97 milliards de dollars (6,55 milliards d'euros). Compte tenu des sommes déjà provisionnées au 31 décembre 2013, 0,8 milliard d'euros, ce montant donne lieu à la comptabilisation d'une charge exceptionnelle de 5,75 milliards d'euros dans les comptes du deuxième trimestre 2014. Cette charge a été considérée comme fiscalement non déductible du résultat imposable. Une incertitude demeure quant au traitement fiscal qui sera retenu in fine au sein des différentes entités du Groupe concernées par cet accord. Par ailleurs, BNP Paribas accepte une suspension temporaire, pour une durée d'un an à compter du 1er janvier 2015, de certaines opérations directes de compensation en dollars US, portant principalement sur le périmètre de l'activité de financement du négoce international de matières premières, pour la partie pétrole et gaz, dans certaines implantations.

BNP Paribas a travaillé avec les autorités des Etats-Unis pour aboutir à cet accord dont le règlement a été coordonné par son autorité de tutelle nationale (l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - ACPR), en lien avec ses principales autorités de tutelle à l'étranger. BNP Paribas conservera ses licences dans le cadre de ces accords, et n'anticipe pas d'incidence sur sa capacité opérationnelle ou commerciale.

Sans attendre cet accord, la banque a mis au point un ensemble de procédures solides en matière de conformité et de contrôle. Elles traduisent une évolution majeure des processus opérationnels du Groupe. En particulier :

- un nouveau département, baptisé « Sécurité Financière Groupe aux Etats-Unis » et faisant partie de la fonction « Conformité Groupe », sera localisé à New York et aura pour mission de veiller à ce que BNP Paribas respecte dans le monde entier les réglementations des Etats-Unis relatives aux sanctions internationales et aux embargos.
- la totalité des flux en dollars du Groupe BNP Paribas sera à terme traitée et contrôlée par la succursale de New York.

Le Groupe constitue au 30 juin 2014 une provision de 200 millions d'euros pour couvrir l'ensemble des charges complémentaires liées à la finalisation de la mise en œuvre du plan de remédiation auquel il s'est engagé vis-à-vis des autorités des Etats-Unis, portant à 5 950 millions d'euros les coûts relatifs au règlement global du litige comptabilisés au premier semestre.

### 3.h IMPOT SUR LES BENEFICES

En millions d'euros	1er semestre 2014	1er semestre 2013 <sup>(1)</sup>
Charge nette des impôts courants	(1 406)	(1 415)
Charge nette des impôts différés	(18)	(130)
<b>Charge nette de l'impôt sur les bénéfices</b>	<b>(1 424)</b>	<b>(1 545)</b>

<sup>(1)</sup> Données retraitées par application des normes IFRS 10 et 11 et de l'amendement à la norme IAS 32 (cf. notes 1.a et 2).

#### 4. INFORMATIONS SECTORIELLES

Le Groupe est organisé autour de trois domaines d'activité opérationnels :

- Retail Banking (RB) : ce domaine réunit les ensembles Domestic Markets, Personal Finance et International Retail Banking. L'ensemble Domestic Markets comprend les banques de détail en France (BDDF), en Italie (BNL banca commerciale), en Belgique (BDDB) et au Luxembourg (BDEL), et certains métiers spécialisés de banque de détail (Personal Investors, Leasing Solutions, et Arval). L'ensemble International Retail Banking regroupe les activités de banque de détail du Groupe BNP Paribas hors zone euro, incluant Europe Méditerranée et BancWest aux Etats-Unis ;
- Investment Solutions (IS) : ce domaine rassemble Wealth Management, Investment Partners qui regroupe l'ensemble des expertises du métier Gestion d'Actifs, Securities Services spécialisé dans les services titres offerts aux sociétés de gestion, aux institutions financières et aux entreprises, ainsi que les activités d'Assurance et de Services Immobiliers ;
- Corporate and Investment Banking (CIB) : ce domaine rassemble les activités de « Conseils et marchés de capitaux » (Métiers Actions et Dérivés Actions, Fixed Income pour les activités de taux et de change, et Corporate Finance en charge des opérations de conseil en fusions et acquisitions et des activités de marché primaire actions) et Corporate Banking (Europe, Asie, Nord Amériques, Moyen Orient Afrique).

Les Autres Activités comprennent essentiellement les activités de Principal Investments, la foncière immobilière Klépierre, les activités liées à la fonction de centrale financière du Groupe et certains coûts relatifs aux projets transversaux.

Elles regroupent également les éléments ne relevant pas de l'activité courante qui résultent de l'application des règles propres aux regroupements d'entreprises. Afin de préserver la pertinence économique des éléments de résultat présentés pour chacun des domaines d'activité opérationnels, les effets d'amortissement des ajustements de valeur constatés dans la situation nette des entités acquises ainsi que les coûts de restructuration constatés au titre de l'intégration des entités ont été affectés au segment Autres Activités. Il en est de même des coûts de transformation liés au programme transverse d'économie du Groupe (Simple and Efficient).

Les transactions entre les différents métiers du Groupe sont conclues à des conditions commerciales de marché. Les informations sectorielles sont présentées en prenant en compte les prix de transfert négociés entre les différents secteurs en relation au sein du Groupe.

Les fonds propres sont alloués par métiers en fonction des risques encourus, sur la base d'un ensemble de conventions principalement fondées sur la consommation en fonds propres résultant des calculs d'actifs pondérés fixés par la réglementation relative à la solvabilité des établissements de crédit et entreprises d'investissement. Les résultats par métiers à fonds propres normalisés sont déterminés en affectant à chacun des métiers le produit des fonds propres qui lui sont ainsi alloués. L'allocation de capital dans les différents métiers s'effectue sur la base de 9% des actifs pondérés.

Pour fournir une référence homogène avec la présentation des comptes de l'exercice 2014, la ventilation des résultats de l'exercice 2013 par pôle d'activité a été retraitée des principaux effets présentés ci-dessous comme s'ils étaient intervenus au 1<sup>er</sup> janvier 2013 :

1. Dans le contexte du plan à moyen terme, des transferts internes d'activités et de résultats ont été opérés au 1<sup>er</sup> janvier 2014, dont les principaux sont les suivants :
  - allocation de l'activité de crédit immobilier de Personal Finance (dont une partie significative est gérée en extinction) à « Autres Activités » ;
  - création de deux nouvelles « joint-ventures » internes de Banque Privée entre Investment Solutions et, d'une part l'ensemble TEB (Europe Méditerranée), d'autre part BancWest. Les résultats d'Europe Méditerranée et de BancWest seront désormais publiés d'une manière identique à ceux de Domestic Markets ;
  - réallocation des coûts de lancement de Hello bank !, antérieurement logés en « Autres Domestic Markets », aux ensembles opérationnels de Domestic Markets qui en bénéficient.
2. L'allocation de capital par pôle et métier a été modifiée pour intégrer l'application de Bâle 3 (CRD 4) à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 et en tenant compte des transferts internes ci-dessus. Le capital alloué à chaque métier est basé sur ses actifs pondérés (moyenne des débuts de périodes trimestrielles) multipliés par 9%, à l'exception du métier Assurance, à qui reste allouée l'exigence prudentielle de la réglementation des assurances.
3. Le Groupe a fait évoluer les modalités de facturation du coût de liquidité aux pôles opérationnels pour intégrer les nouvelles exigences en matière de ratio de liquidité.

Les écarts correspondants ont été portés au sein des « Autres Activités » afin de ne pas modifier les résultats globaux du Groupe.

4. L'adoption par l'Union Européenne des normes IFRS 10 « Etats financiers consolidés » et IFRS 11 « Partenariats » se traduit par une évolution de la méthode de consolidation de plusieurs entités du Groupe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 et a pour effet d'augmenter le résultat net part du Groupe du 1<sup>er</sup> semestre 2013 de 3 millions d'euros.

Le groupe TEB, consolidé par intégration globale depuis le 20 décembre 2013, était auparavant consolidé par intégration proportionnelle. L'application de la norme IFRS 11 se traduit par sa consolidation selon la méthode de mise en équivalence jusqu'au 20 décembre dans le compte de résultat retraité de l'exercice 2013. Des résultats

2013 pro forma sont présentés ci-après en considérant le groupe TEB en intégration globale au sein d'Europe Méditerranée tout au long de l'année, pour assurer la comparabilité avec les résultats de l'exercice 2014.

• **Résultats par pôle d'activité**

En millions d'euros	1er semestre 2014							1er semestre 2013 <sup>(1)</sup>					
	Produit net bancaire	Charges générales d'exploitation	Coût du risque	Coûts exceptionnels <sup>(3)</sup>	Résultat d'exploitation	Éléments hors exploitation	Résultat avant impôt	Produit net bancaire	Charges générales d'exploitation	Coût du risque	Résultat d'exploitation	Éléments hors exploitation	Résultat avant impôt
<b>Retail Banking</b>													
<b>Domestic Markets</b>													
Banque de Détail en France <sup>(2)</sup>	3 279	(2 105)	(210)	-	964	2	966	3 343	(2 123)	(166)	1 054	3	1 057
BNL banca commerciale <sup>(2)</sup>	1 601	(856)	(728)	-	17	-	17	1 605	(865)	(591)	149	-	149
Banque de Détail en Belgique <sup>(2)</sup>	1 584	(1 166)	(67)	-	351	6	357	1 541	(1 159)	(62)	320	11	331
Autres activités de Marchés Domestiques	1 120	(624)	(69)	-	427	(10)	417	1 076	(613)	(59)	404	29	433
<b>Personal Finance</b>	1 847	(870)	(526)	-	451	43	494	1 870	(882)	(576)	412	39	451
<b>International Retail Banking</b>													
Europe Méditerranée	937	(681)	(155)	-	101	55	156	1 130	(753)	(149)	228	153	381
BancWest	1 039	(682)	(27)	-	330	4	334	1 107	(684)	(38)	385	4	389
<b>Investment Solutions</b>	3 239	(2 180)	(9)	-	1 050	98	1 148	3 151	(2 126)	(21)	1 004	96	1 100
<b>Corporate and Investment Banking</b>													
Conseils et marchés de capitaux	2 953	(2 300)	37	-	690	2	692	2 958	(2 127)	(97)	734	7	741
Corporate Banking	1 616	(858)	(173)	-	585	7	592	1 626	(869)	(189)	568	10	578
Autres Activités	266	(577)	(12)	(5 950)	(6 273)	47	(6 226)	354	(520)	(7)	(173)	(79)	(252)
Effets de la consolidation des entités TEB en mise en équivalence								(628)	334	84	(210)	119	(91)
<b>Total Groupe</b>	<b>19 481</b>	<b>(12 899)</b>	<b>(1 939)</b>	<b>(5 950)</b>	<b>(1 307)</b>	<b>254</b>	<b>(1 053)</b>	<b>19 133</b>	<b>(12 387)</b>	<b>(1 871)</b>	<b>4 875</b>	<b>392</b>	<b>5 267</b>

(1) Données retraitées par application des normes IFRS 10 et 11 et de l'amendement à la norme IAS 32 (cf. notes 1.a et 2).

(2) Banque De Détail en France, BNL banca commerciale et Banque De Détail en Belgique et au Luxembourg après réaffectation chez Investment Solutions d'un tiers de l'activité Wealth Management France, Italie, Belgique et Luxembourg.

(3) Coûts relatifs à l'accord global avec les autorités des Etats-Unis.

## 5. NOTES RELATIVES AU BILAN AU 30 JUIN 2014

### 5.a ACTIFS, PASSIFS ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT

Les actifs et passifs financiers enregistrés en valeur de marché ou de modèle par résultat sont constitués des opérations négociées à des fins de transaction – y compris les instruments financiers dérivés – et de certains actifs et passifs que le Groupe a choisi de valoriser sur option en valeur de marché ou de modèle par résultat dès la date de leur acquisition ou de leur émission.

En millions d'euros, au	30 juin 2014		31 décembre 2013 <sup>(1)</sup>	
	Portefeuille de transaction	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Portefeuille de transaction	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option
Portefeuille de titres	195 513	74 229	157 735	68 145
Prêts et opérations de pension	166 264	22	152 036	40
<b>ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT</b>	<b>361 777</b>	<b>74 251</b>	<b>309 771</b>	<b>68 185</b>
Portefeuille de titres	81 317		69 792	
Emprunts et opérations de pension	213 922	2 407	202 662	1 372
Dettes représentées par un titre (note 5.f)		47 514		44 357
Dettes subordonnées (note 5.f)		1 603		1 613
<b>PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT</b>	<b>295 239</b>	<b>51 524</b>	<b>272 454</b>	<b>47 342</b>

<sup>(1)</sup> Données retraitées par application des normes IFRS 10 et 11 et de l'amendement à la norme IAS 32 (cf. notes 1.a et 2).

Le détail de ces rubriques est présenté dans la note 5.c.

#### INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

Les instruments financiers dérivés du portefeuille de transaction relèvent majoritairement d'opérations initiées par les activités de négoce d'instruments financiers. Ils peuvent être contractés dans le cadre d'activités de mainteneur de marché ou d'arbitrage. BNP Paribas est un négociant actif d'instruments financiers dérivés, soit sous forme de transactions portant sur des instruments "élémentaires" (tels que les "credit default swaps") soit en structurant des profils de risque complexe adaptés aux besoins de sa clientèle. Dans tous les cas, la position nette est encadrée par des limites.

D'autres instruments financiers dérivés du portefeuille de transaction relèvent d'opérations négociées à des fins de couverture d'instruments d'actif ou de passif que le Groupe n'a pas documentées comme telles ou que la réglementation comptable ne permet pas de qualifier de couverture. Il s'agit en particulier d'opérations sur instruments financiers dérivés de crédit conclues pour l'essentiel en protection des portefeuilles de prêts du Groupe.

En millions d'euros, au	30 juin 2014		31 décembre 2013 <sup>(1)</sup>	
	Valeur de marché positive	Valeur de marché négative	Valeur de marché positive	Valeur de marché négative
Instruments dérivés de taux	229 555	219 266	216 835	202 600
Instruments dérivés de change	21 437	21 736	32 310	36 353
Instruments dérivés de crédit	18 343	17 528	18 494	18 167
Instruments dérivés sur actions	30 569	39 387	34 809	41 162
Autres instruments dérivés	3 484	3 245	3 307	3 157
<b>Instruments financiers dérivés</b>	<b>303 388</b>	<b>301 162</b>	<b>305 755</b>	<b>301 439</b>

<sup>(1)</sup> Données retraitées par application des normes IFRS 10 et 11 et de l'amendement à la norme IAS 32 (cf. notes 1.a et 2).

## 5.b ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE

En millions d'euros, au	30 juin 2014			31 décembre 2013 <sup>(1)</sup>		
	Net	dont dépréciations	dont variations de valeur comptabilisées directement en capitaux propres	Net	dont dépréciations	dont variations de valeur comptabilisées directement en capitaux propres
<b>Titres à revenu fixe</b>	<b>205 788</b>	<b>(80)</b>	<b>11 567</b>	<b>181 784</b>	<b>(84)</b>	<b>5 903</b>
Bons du Trésor et obligations d'Etat	111 670	(4)	5 911	100 028	(3)	2 254
Autres titres à revenu fixe	94 118	(76)	5 656	81 756	(81)	3 649
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>	<b>18 212</b>	<b>(3 162)</b>	<b>4 053</b>	<b>17 272</b>	<b>(3 593)</b>	<b>4 087</b>
Titres cotés	5 709	(1 100)	1 931	5 976	(1 329)	2 065
Titres non cotés	12 503	(2 062)	2 122	11 296	(2 264)	2 022
<b>Total des actifs disponibles à la vente</b>	<b>224 000</b>	<b>(3 242)</b>	<b>15 620</b>	<b>199 056</b>	<b>(3 677)</b>	<b>9 990</b>

<sup>(1)</sup> Données retraitées par application des normes IFRS 10 et 11 et de l'amendement à la norme IAS 32 (cf. notes 1.a et 2).

La valeur brute des titres à revenu fixe dépréciés, qui s'élève à 136 millions d'euros au 30 juin 2014, est inchangée par rapport au 31 décembre 2013.

Les variations de valeur comptabilisées directement en capitaux propres se décomposent comme suit :

En millions d'euros, au	30 juin 2014			31 décembre 2013 <sup>(1)</sup>		
	Titres à revenu fixe	Actions et autres titres à revenu variable	Total	Titres à revenu fixe	Actions et autres titres à revenu variable	Total
<b>Réévaluation non couverte des titres, comptabilisée en "Actifs financiers disponibles à la vente"</b>	<b>11 567</b>	<b>4 053</b>	<b>15 620</b>	<b>5 903</b>	<b>4 087</b>	<b>9 990</b>
Impôts différés liés à cette réévaluation	(3 870)	(897)	(4 767)	(1 934)	(881)	(2 815)
Provision pour participation aux excédents différée des entités d'assurance, nette d'impôts différés	(5 958)	(1 139)	(7 097)	(3 529)	(1 046)	(4 575)
Quote-part de réévaluation sur titres disponibles à la vente détenus par des entités mises en équivalence, nette d'impôt différé et de provision pour participation aux excédents différés pour les entités d'assurance	802	63	865	499	79	578
Réévaluation sur titres disponibles à la vente reclassés en prêts et créances restant à amortir	(88)		(88)	(108)		(108)
Autres variations	(41)	33	(8)	(40)	36	(4)
<b>Variations de valeur d'actifs comptabilisées directement en capitaux propres sous la rubrique "Actifs disponibles à la vente et prêts et créances reclassés"</b>	<b>2 411</b>	<b>2 114</b>	<b>4 525</b>	<b>791</b>	<b>2 275</b>	<b>3 066</b>
Part du Groupe	2 323	2 103	4 426	746	2 264	3 010
Part des minoritaires	88	11	99	45	11	56

<sup>(1)</sup> Données retraitées par application des normes IFRS 10 et 11 et de l'amendement à la norme IAS 32 (cf. notes 1.a et 2).

## 5.c MESURE DE LA VALEUR DE MARCHÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS

### DISPOSITIF DE VALORISATION

BNP Paribas a retenu pour principe de disposer d'une filière unique et intégrée de production et de contrôle de la valorisation des instruments financiers utilisée à des fins de gestion quotidienne du risque et d'information financière. Ce dispositif se fonde sur une valorisation économique unique, sur laquelle s'appuient les décisions de BNP Paribas et ses stratégies de gestion du risque.

La valeur économique se compose de la valorisation milieu de marché et d'ajustements additionnels de valorisation.

La valorisation milieu de marché est obtenue à partir de données externes ou de techniques de valorisation qui maximisent l'utilisation de paramètres de marché observables. La valorisation milieu de marché est une valeur théorique additive, indépendante du sens de la transaction ou de son impact sur les risques existants au sein du portefeuille et de la nature des contreparties. Elle ne dépend pas non plus de l'aversion d'un intervenant de marché aux risques spécifiques de l'instrument, du marché sur lequel il est négocié, ou de la stratégie de gestion du risque. Les ajustements additionnels de valorisation tiennent compte des incertitudes de valorisation, ainsi que des primes de risques de marché et de crédit afin de refléter les coûts que pourrait induire une opération de sortie sur le marché principal. Lorsque des techniques de valorisation sont utilisées pour calculer la valeur de marché, les hypothèses de coût de financement des flux futurs de trésorerie attendus contribuent à la valorisation milieu de marché, notamment à travers l'utilisation de taux d'actualisation appropriés. Ces hypothèses reflètent l'anticipation de la Banque de ce qu'un acteur de marché retiendrait comme conditions effectives de refinancement de l'instrument. Elles tiennent compte, le cas échéant, des termes des contrats de collatéral. En particulier, pour les dérivés non collatéralisés, ou imparfaitement collatéralisés, elles contiennent un ajustement explicite par rapport au taux d'intérêt interbancaire (Funding Valuation Adjustment – FVA).

En règle générale, la valeur de marché est égale à la valeur économique, sous réserve d'ajustements supplémentaires limités, tels que les ajustements pour risque de crédit propre, spécifiquement requis par les normes IFRS.

Les principaux ajustements additionnels de valorisation sont présentés ci-après.

### AJUSTEMENTS ADDITIONNELS DE VALORISATION

Les ajustements additionnels de valorisation retenus par BNP Paribas pour déterminer les valeurs de marché sont les suivants :

**Ajustement de bid/offer** : l'écart entre le cours acheteur et le cours vendeur reflète le coût de sortie marginal d'un « price taker » (client potentiel). Symétriquement, il représente la rémunération exigée par un opérateur au titre du risque à détenir une position ou à devoir la céder à un prix proposé par un autre opérateur.

BNP Paribas considère que la meilleure estimation d'un prix de sortie est le cours acheteur ou le cours vendeur, à moins que plusieurs éléments ne montrent qu'un autre point de cette fourchette est plus représentatif du prix de sortie.

**Ajustement lié à l'incertitude sur les paramètres** : lorsque l'observation des prix ou des paramètres utilisés par les techniques de valorisation est difficile ou irrégulière, le prix de sortie de l'instrument est incertain. Le degré d'incertitude sur le prix de sortie est mesuré de différentes manières, dont l'analyse de la dispersion des indications de prix disponibles ou l'estimation d'intervalles de valeurs raisonnables de paramètres.

**Ajustement lié à l'incertitude de modèle** : une incertitude peut survenir lors de l'utilisation de certaines techniques de valorisation, bien que des données observables soient disponibles. C'est le cas lorsque les risques inhérents aux instruments diffèrent de ceux portés par les paramètres observables. Dès lors la technique de valorisation s'appuie sur des hypothèses qui ne peuvent être aisément corroborées.

**Ajustement de valeur pour risque de contrepartie (Credit Valuation Adjustment – CVA)** : cet ajustement s'applique aux valorisations et cotations de marché qui ne tiennent pas compte de la qualité de crédit de la contrepartie. Il vise à prendre en compte le fait que la contrepartie puisse faire défaut et que BNP Paribas ne puisse pas recouvrer la totalité de la valeur de marché des transactions.

Lors de la détermination du coût de sortie ou de transfert d'une exposition portant du risque de contrepartie, le marché pertinent à considérer est celui des intermédiaires financiers. Toutefois, le caractère observable de cet ajustement suppose l'exercice du jugement pour prendre en considération :

- l'absence ou l'indisponibilité d'information sur les prix sur le marché des intermédiaires financiers ;
- l'influence du cadre réglementaire en matière de risque de contrepartie sur la politique de tarification des intervenants du marché ;
- et l'absence de modèle économique dominant pour la gestion du risque de contrepartie.

Le modèle de valorisation est fondé sur les mêmes expositions que celles utilisées pour les besoins des calculs réglementaires. Ce modèle s'efforce d'estimer le coût d'une stratégie optimale de gestion du risque en tenant compte des incitations et contraintes implicites aux réglementations en vigueur et à leurs évolutions, de la perception par le marché des probabilités de défaut, ainsi que des paramètres liés au défaut utilisés pour les besoins réglementaires.

**Ajustement de valeur pour risque de crédit propre pour les dettes (Own Credit Adjustment – OCA) et pour les dérivés (Debit Valuation Adjustment – DVA) :** ces ajustements reflètent l'effet de la qualité de crédit de BNP Paribas sur la valorisation des émissions évaluées en valeur de marché sur option et des instruments financiers dérivés. Ces deux ajustements se fondent sur le profil des expositions passives attendues. Le risque de crédit propre est évalué à partir de l'observation des conditions des émissions obligataires appropriées réalisées par le Groupe sur le marché.

A ce titre, la valeur comptable des titres de dette en valeur de marché sur option est augmentée de 509 millions d'euros au 30 juin 2014, à comparer à une augmentation de valeur de 405 millions d'euros au 31 décembre 2013, soit une charge de 104 millions d'euros constatée en gains nets sur instruments financiers évalués en valeur de marché par résultat (note 3.c).

## **CLASSES D'INSTRUMENTS ET CLASSIFICATION AU SEIN DE LA HIERARCHIE POUR LES ACTIFS ET PASSIFS EVALUES A LA VALEUR DE MARCHE**

Comme énoncé dans le résumé des principes comptables (cf. note 1.c.10), les instruments financiers évalués à la valeur de marché sont répartis selon une hiérarchie qui comprend trois niveaux.

La ventilation des actifs et des passifs par classes de risques a pour objectif de préciser la nature des instruments :

- Les expositions titrisées sont présentées par type de collatéral.
- Pour les instruments dérivés, les valeurs de marché sont ventilées selon le facteur de risque dominant, à savoir le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit et le risque action. Les instruments dérivés de couverture sont principalement des instruments dérivés de taux d'intérêts.

En millions d'euros, au	30 juin 2014											
	Portefeuille de transaction				Portefeuille évalué en valeur de marché sur option				Actifs disponibles à la vente			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Portefeuille de titres</b>	<b>166 935</b>	<b>25 220</b>	<b>3 358</b>	<b>195 513</b>	<b>59 414</b>	<b>12 234</b>	<b>2 581</b>	<b>74 229</b>	<b>160 234</b>	<b>55 602</b>	<b>8 164</b>	<b>224 000</b>
Bons du Trésor et obligations d'Etat	61 511	4 525		66 036	1 149	83		1 232	104 828	6 842		111 670
Valeurs mobilières adossées à des actifs <sup>(1)</sup>	-	8 583	2 540	11 123	-	-	-	-	-	2 931	114	3 045
CDOs / CLOs <sup>(2)</sup>		224	2 531	2 755								
Autres valeurs mobilières adossées à des actifs		8 359	9	8 368						2 931	114	3 045
Autres titres à revenu fixe	17 639	11 502	355	29 496	1 162	5 529	132	6 823	46 656	43 437	980	91 073
Actions et autres titres à revenu variable	87 785	610	463	88 858	57 103	6 622	2 449	66 174	8 750	2 392	7 070	18 212
<b>Prêts et opérations de pension</b>	<b>-</b>	<b>159 754</b>	<b>6 510</b>	<b>166 264</b>	<b>-</b>	<b>22</b>	<b>-</b>	<b>22</b>				
Prêts		178		178		22		22				
Opérations de pension		159 576	6 510	166 086								
<b>ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT ET DISPONIBLES A LA VENTE</b>	<b>166 935</b>	<b>184 974</b>	<b>9 868</b>	<b>361 777</b>	<b>59 414</b>	<b>12 256</b>	<b>2 581</b>	<b>74 251</b>	<b>160 234</b>	<b>55 602</b>	<b>8 164</b>	<b>224 000</b>
<b>Portefeuille de titres</b>	<b>77 170</b>	<b>3 905</b>	<b>242</b>	<b>81 317</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>				
Bons du Trésor et obligations d'Etat	63 734	725		64 459								
Autres titres à revenu fixe	6 057	2 672	242	8 971								
Actions et autres titres à revenu variable	7 379	508		7 887								
<b>Emprunts et opérations de pension</b>	<b>-</b>	<b>202 860</b>	<b>11 062</b>	<b>213 922</b>	<b>-</b>	<b>2 355</b>	<b>52</b>	<b>2 407</b>				
Emprunts		3 369	5	3 374		2 355	52	2 407				
Opérations de pension		199 491	11 057	210 548								
<b>Dettes représentées par un titre (note 5.f)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4 524</b>	<b>33 735</b>	<b>9 255</b>	<b>47 514</b>				
<b>Dettes subordonnées (note 5.f)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 592</b>	<b>11</b>	<b>1 603</b>				
<b>PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT</b>	<b>77 170</b>	<b>206 765</b>	<b>11 304</b>	<b>295 239</b>	<b>4 524</b>	<b>37 682</b>	<b>9 318</b>	<b>51 524</b>				

En millions d'euros, au	31 décembre 2013 <sup>(3)</sup>											
	Portefeuille de transaction				Portefeuille évalué en valeur de marché sur option				Actifs disponibles à la vente			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Portefeuille de titres</b>	<b>125 439</b>	<b>28 638</b>	<b>3 658</b>	<b>157 735</b>	<b>54 453</b>	<b>10 833</b>	<b>2 859</b>	<b>68 145</b>	<b>141 028</b>	<b>50 348</b>	<b>7 680</b>	<b>199 056</b>
Bons du Trésor et obligations d'Etat	53 075	7 661		60 736	334	4		338	94 704	5 324		100 028
Valeurs mobilières adossées à des actifs <sup>(1)</sup>	-	8 484	3 076	11 560	-	-	-	-	-	2 632	292	2 924
CDOs / CLOs <sup>(2)</sup>		246	3 061	3 307								
Autres valeurs mobilières adossées à des actifs		8 238	15	8 253						2 632	292	2 924
Autres titres à revenu fixe	11 651	11 260	217	23 128	1 775	5 399	29	7 203	37 038	40 755	1 039	78 832
Actions et autres titres à revenu variable	60 713	1 233	365	62 311	52 344	5 430	2 830	60 604	9 286	1 637	6 349	17 272
<b>Prêts et opérations de pension</b>	<b>-</b>	<b>147 330</b>	<b>4 706</b>	<b>152 036</b>	<b>-</b>	<b>40</b>	<b>-</b>	<b>40</b>				
Prêts		445		445		40		40				
Opérations de pension		146 885	4 706	151 591								
<b>ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT ET DISPONIBLES A LA VENTE</b>	<b>125 439</b>	<b>175 968</b>	<b>8 364</b>	<b>309 771</b>	<b>54 453</b>	<b>10 873</b>	<b>2 859</b>	<b>68 185</b>	<b>141 028</b>	<b>50 348</b>	<b>7 680</b>	<b>199 056</b>
<b>Portefeuille de titres</b>	<b>66 630</b>	<b>3 055</b>	<b>107</b>	<b>69 792</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>				
Bons du Trésor et obligations d'Etat	55 127	159		55 286								
Autres titres à revenu fixe	5 634	2 846	107	8 587								
Actions et autres titres à revenu variable	5 869	50		5 919								
<b>Emprunts et opérations de pension</b>	<b>-</b>	<b>193 525</b>	<b>9 137</b>	<b>202 662</b>	<b>-</b>	<b>1 372</b>	<b>-</b>	<b>1 372</b>				
Emprunts		3 755	3	3 758		1 372		1 372				
Opérations de pension		189 770	9 134	198 904								
<b>Dettes représentées par un titre (note 5.f)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4 124</b>	<b>30 120</b>	<b>10 113</b>	<b>44 357</b>				
<b>Dettes subordonnées (note 5.f)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 603</b>	<b>10</b>	<b>1 613</b>				
<b>PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT</b>	<b>66 630</b>	<b>196 580</b>	<b>9 244</b>	<b>272 454</b>	<b>4 124</b>	<b>33 095</b>	<b>10 123</b>	<b>47 342</b>				

<sup>(1)</sup> Ces montants ne sont pas représentatifs du montant total des actifs de titrisation détenus par BNP Paribas, notamment ceux qui ont été classés au sein de la catégorie «Prêts et créances sur la clientèle» lors de leur comptabilisation initiale, et ceux ayant fait l'objet d'un reclassement.

<sup>(2)</sup> Collateralised Debt Obligations (CDOs) – Obligations adossées à des titres de dette

Collateralised Loan Obligations (CLOs) – Obligations adossées à des prêts

<sup>(3)</sup> Données retraitées par application des normes IFRS 10 et 11 et de l'amendement à la norme IAS 32 (cf. notes 1.a et 2)

30 juin 2014									
En millions d'euros, au	Valeur de marché positive				Valeur de marché négative				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	
Instruments dérivés de taux	212	225 959	3 384	229 555	280	216 123	2 863	219 266	
Instruments dérivés de change		21 437		21 437		21 736		21 736	
Instruments dérivés de crédit		17 213	1 130	18 343		16 136	1 392	17 528	
Instruments dérivés sur actions	5 327	24 079	1 163	30 569	5 742	30 013	3 632	39 387	
Autres instruments dérivés	440	3 007	37	3 484	470	2 734	41	3 245	
<b>Instruments financiers dérivés (hors dérivés de couverture)</b>	<b>5 979</b>	<b>291 695</b>	<b>5 714</b>	<b>303 388</b>	<b>6 492</b>	<b>286 742</b>	<b>7 928</b>	<b>301 162</b>	
<b>Instruments financiers dérivés de couverture</b>	<b>-</b>	<b>15 073</b>	<b>-</b>	<b>15 073</b>	<b>-</b>	<b>17 531</b>	<b>-</b>	<b>17 531</b>	

31 décembre 2013 <sup>(1)</sup>									
En millions d'euros, au	Valeur de marché positive				Valeur de marché négative				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	
Instruments dérivés de taux	185	213 009	3 641	216 835	258	198 994	3 348	202 600	
Instruments dérivés de change		32 310		32 310	13	36 340		36 353	
Instruments dérivés de crédit		17 236	1 258	18 494		16 574	1 593	18 167	
Instruments dérivés sur actions	6 654	27 213	942	34 809	5 917	32 565	2 680	41 162	
Autres instruments dérivés	148	3 127	32	3 307	169	2 957	31	3 157	
<b>Instruments financiers dérivés (hors dérivés de couverture)</b>	<b>6 987</b>	<b>292 895</b>	<b>5 873</b>	<b>305 755</b>	<b>6 357</b>	<b>287 430</b>	<b>7 652</b>	<b>301 439</b>	
<b>Instruments financiers dérivés de couverture</b>	<b>-</b>	<b>8 368</b>	<b>-</b>	<b>8 368</b>	<b>-</b>	<b>12 139</b>	<b>-</b>	<b>12 139</b>	

<sup>(1)</sup> Données retraitées par application des normes IFRS 10 et 11 et de l'amendement à la norme IAS 32 (cf. notes 1.a et 2).

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie peuvent intervenir lorsque les instruments répondent aux critères de classification dans le nouveau niveau, ces critères étant dépendants des conditions de marché et des produits. Les changements d'observabilité, le passage du temps et les événements affectant la vie de l'instrument sont les principaux facteurs qui déclenchent les transferts. Les transferts sont réputés avoir été réalisés en fin de période.

Au cours des 1ers semestres 2014 et 2013, les transferts entre le Niveau 1 et le Niveau 2 n'ont pas été significatifs.

## Description des principaux instruments AU SEIN DE chaque niveau DE LA HIERARCHIE

Cette partie présente les critères d'affectation à chacun des niveaux de la hiérarchie, et les principaux instruments qui s'y rapportent. Sont décrits plus particulièrement les instruments classés en Niveau 3 et les méthodologies de valorisation correspondantes.

Des informations quantitatives sont également fournies sur les paramètres utilisés pour déterminer la valeur de marché des principaux instruments comptabilisés en portefeuille de transaction et les instruments financiers dérivés classés en Niveau 3.

### Niveau 1

Ce niveau regroupe l'ensemble des instruments dérivés et des valeurs mobilières qui sont cotés sur une bourse de valeurs ou cotés en continu sur d'autres marchés actifs.

Le Niveau 1 comprend notamment les actions et les obligations liquides, les ventes à découvert sur ces mêmes instruments, les instruments dérivés traités sur les marchés organisés (futures, options ...). Il comprend les parts de fonds et OPCVM dont la valeur liquidative est calculée quotidiennement ainsi que la dette représentative de parts de fonds consolidés détenues par des tiers.

## Niveau 2

**Les titres** classés en Niveau 2 comprennent les titres moins liquides que ceux de Niveau 1. Il s'agit principalement d'obligations d'Etat, d'obligations d'entreprises, de titres adossés à des prêts hypothécaires (Mortgage Backed Securities – MBS), de parts de fonds et de titres à court terme tels que des certificats de dépôt. Ils sont classés au Niveau 2 notamment lorsque les prix externes proposés par un nombre raisonnable de teneurs de marché actifs sont régulièrement observables, sans qu'ils soient pour autant directement exécutables. Ces prix sont issus notamment des services de publication de consensus de marché auxquels contribuent les teneurs de marché actifs ainsi que des cours indicatifs produits par des courtiers ou des négociateurs actifs. D'autres sources sont également utilisées, telles que le marché primaire et la valorisation utilisée pour les appels de marge réalisés dans le cadre de contrats de collatéralisation.

**Les opérations de pension** sont classées principalement au Niveau 2. La classification s'appuie essentiellement sur l'observabilité et la liquidité du marché des pensions en fonction du collatéral sous-jacent.

**Les dettes émises** évaluées en valeur de marché sur option sont classées selon le niveau de leur instrument dérivé incorporé pris isolément. Le spread de crédit propre est un paramètre observable.

**Les instruments dérivés** de Niveau 2 comprennent principalement les instruments suivants :

- Les instruments simples, tels que les swaps de taux d'intérêt, les caps, les floors, les swaptions, les dérivés de crédit, les contrats à terme et les options sur actions, sur cours de change, sur matières premières ;
- Les instruments dérivés structurés, tels que les options de change exotiques, les dérivés sur actions ou sur fonds à sous-jacents uniques ou multiples, les instruments dérivés de taux d'intérêt exotiques sur courbe unique et les instruments dérivés sur taux d'intérêt structuré.

Les instruments dérivés sont classés au Niveau 2 lorsque l'un des éléments suivants peut être démontré et documenté :

- La valeur de marché est déterminée principalement à partir du prix ou de la cotation d'autres instruments de Niveau 1 et de Niveau 2, au moyen de techniques usuelles d'interpolation ou de démembrement dont les résultats sont régulièrement corroborés par des transactions réelles ;
- La valeur de marché est déterminée à partir d'autres techniques usuelles telles que la réplication ou l'actualisation des flux de trésorerie calibrées par rapport aux prix observables, comportant un risque de modèle limité, et permettant de neutraliser efficacement les risques de l'instrument par la négociation d'instruments de Niveau 1 ou de Niveau 2 ;
- La valeur de marché est déterminée à partir d'une technique de valorisation plus complexe ou interne mais directement vérifiée par la comparaison régulière avec les paramètres de marché externes.

Déterminer si un instrument dérivé de gré à gré est éligible au Niveau 2 relève de l'exercice du jugement. Dans cette appréciation sont considérés l'origine, le degré de transparence et de fiabilité des données externes utilisées, ainsi que le degré d'incertitude associé à l'utilisation de modèles. Les critères de classification du Niveau 2 impliquent donc de multiples axes d'analyse au sein d'une « zone observable » dont les limites sont établies en fonction d'une liste prédéfinie de catégories de produits et d'un ensemble de sous-jacents et de bandes de maturité. Ces critères sont régulièrement revus et actualisés, de même que les ajustements additionnels de valorisation associés, afin que la politique d'ajustements de valorisation et le classement par niveau restent cohérents.

## Niveau 3

**Les titres de Niveau 3** du portefeuille de transaction comprennent principalement le portefeuille de CLOs et de CDOs d'ABS géré en extinction. Les autres titres de Niveau 3 évalués en valeur de marché sur option ou classés au sein de la catégorie « disponibles à la vente » comprennent les parts de fonds et les actions non cotées.

Les CLOs représentent l'essentiel des titres de Niveau 3 du portefeuille de transaction. La valeur de marché est déterminée au moyen d'une méthodologie prenant en considération les prix indicatifs externes disponibles et les flux de trésorerie attendus actualisés. Les taux constants de remboursements anticipés figurent parmi les principaux paramètres non observables requis pour modéliser les flux de trésorerie des actifs sous-jacents. Les autres paramètres non observables sont l'écart de spread entre instruments cash et instruments dérivés (base cash contre synthétique) et les taux d'actualisation.

Les actifs en collatéral des CDOs d'ABS se composent de crédits immobiliers commerciaux, de Commercial Mortgage Backed Securities – CMBS et de Residential Mortgage Backed Securities – RMBS. La valeur de marché des CDOs est déterminée, selon la qualité du collatéral, en utilisant une approche fondée sur les valeurs liquidatives et sur les flux de trésorerie attendus actualisés.

Pour les RMBS, les valeurs liquidatives sont obtenues dans une large mesure à partir de sources externes, tandis que pour les crédits immobiliers commerciaux, elles sont déterminées à partir de l'évaluation indépendante d'un prestataire externe.

L'approche fondée sur les flux de trésorerie attendus actualisés utilise aussi bien des hypothèses internes que des sources externes indépendantes pour déterminer les flux futurs de trésorerie attendus sur les actifs sous-jacents. L'application à ces prévisions des cascades des CDOs modélisés par des plates-formes externes permet de

déterminer les flux de trésorerie attendus pour chaque tranche de CDO considérée. La valeur de marché nécessite également la formulation d'hypothèses sur la base cash contre synthétique et les taux d'actualisation.

Les parts de fonds correspondent aux fonds immobiliers pour lesquels l'évaluation des investissements sous-jacents n'est pas fréquente, ainsi qu'aux fonds alternatifs (*hedge funds*) pour lesquels la mise à disposition de l'actif net réévalué n'est pas fréquente.

Enfin, les titres non cotés sont systématiquement classés en Niveau 3, à l'exception des OPCVM à valeur liquidative quotidienne présentés comme des titres non cotés dans la note 5.b, mais qui sont classés en Niveau 1 dans la hiérarchie des valorisations.

**Opérations de pensions principalement à long terme ou structurées, sur les obligations d'entreprises et les ABS :** l'évaluation de ces transactions nécessite de recourir à des méthodologies internes compte tenu de leurs spécificités, du manque d'activité et de l'indisponibilité de l'information sur le prix de marché des pensions à long terme. Les courbes utilisées dans la valorisation sont corroborées par les données disponibles telles que la base cash contre synthétique de paniers d'obligations équivalentes, les prix de transactions récentes et les indications de prix obtenues. Les ajustements additionnels de valorisation apportés à ces expositions sont fonction du degré d'incertitude inhérent aux choix de modélisation et au volume de données disponibles.

**Les dettes émises** évaluées en valeur de marché sur option sont classées selon le niveau de leur instrument dérivé incorporé pris isolément. Le spread de crédit propre est un paramètre observable.

### **Instruments dérivés**

**Les instruments dérivés simples** sont classés au Niveau 3 lorsque l'exposition sort de la zone d'observation des courbes de taux ou des surfaces de volatilité, ou lorsqu'elle est sur des marchés moins liquides tels que ceux des taux d'intérêt des marchés émergents ou ceux des tranches sur les anciennes séries d'indices de crédit. Les principaux instruments sont :

- **Instruments dérivés de taux d'intérêt :** les expositions sont constituées principalement de swaps dans des devises peu liquides. La classification résulte également du niveau de liquidité plus faible sur certaines maturités, bien que certaines observations soient disponibles à travers le consensus de marché. La technique de valorisation est courante et emploie des paramètres de marché externes et des techniques d'extrapolation.
- **Instruments dérivés de crédit (CDS) :** il s'agit principalement de CDS dont la maturité est au-delà de l'échéance maximale observable et, dans une moindre mesure, de CDS sur des émetteurs non liquides ou en difficulté et sur indices de prêts. La classification résulte du manque de liquidité, bien que certaines observations soient disponibles à travers le consensus de marché. Les expositions de Niveau 3 comprennent également les CDS et les Total Return Swaps sur actifs titrisés. Elles sont valorisées à partir des mêmes techniques de modélisation que les obligations sous-jacentes, en prenant en considération la base cash contre synthétique et la prime de risque spécifique.
- **Instruments dérivés sur actions :** l'essentiel de l'exposition est constituée de contrats à terme et de produits indexés sur la volatilité, de maturité longue, et de produits sur des marchés optionnels peu profonds. La détermination des courbes à terme et des surfaces de volatilité dont la maturité est au-delà de l'échéance maximale observable est effectuée à l'aide de techniques d'extrapolation. Toutefois, en l'absence de données de marché pour alimenter le modèle, la détermination de la volatilité ou des cours à terme se fonde généralement sur des valeurs de substitution ou sur l'analyse historique.

Ces dérivés simples font l'objet d'ajustements additionnels de valorisation au titre de l'incertitude sur la liquidité, selon la nature des sous-jacents et les bandes de maturité concernées.

**Les instruments dérivés complexes** classés au Niveau 3 sont principalement constitués de produits hybrides (hybrides taux-change et hybrides actions), de produits de corrélation de crédit, de produits sensibles aux remboursements anticipés, de certaines options sur panier d'actions, et d'options sur taux d'intérêt. Les principales expositions, techniques de valorisation liées et sources d'incertitude associées sont les suivantes :

- **Les titres hybrides taux-change** sont constitués essentiellement d'une famille spécifique de produits appelée Power Reverse Dual Currency (PRDC). La valorisation des PRDCs nécessite une modélisation complexe du double comportement des cours de change et des taux d'intérêt. Elle est particulièrement sensible aux corrélations non observables entre taux et change, et corroborée par des transactions récentes et les prix des consensus de marché.
- **Les swaps de titrisation** sont composés principalement de swaps à taux fixe, de swaps de devises ou de basis swaps dont le notionnel est indexé sur le comportement en termes de remboursements anticipés de certains portefeuilles sous-jacents. L'estimation du profil d'amortissement des swaps de titrisation est corroborée par des estimations statistiques fondées sur des données historiques externes.
- **Les options sur volatilité à terme** sont des produits dont le pay-off est indexé sur la variabilité future d'indices de taux tels que les swaps de volatilité. Ces produits comportent un risque de modèle important dans la mesure où il est difficile de déduire les paramètres de volatilité à terme à partir d'instruments négociés sur le marché. Les ajustements de valorisation sont calibrés pour tenir compte de l'incertitude inhérente au produit, et de la fourchette d'incertitude des données du consensus externe.

- **Les instruments dérivés sur l'inflation** classés au Niveau 3 correspondent principalement aux swaps sur les indices inflation qui ne sont pas associés à un marché liquide d'obligations indexées, à des options sur indices sur l'inflation et d'autres formes d'indices sur l'inflation comprenant une optionalité. Les techniques de valorisation utilisées pour les instruments dérivés sur l'inflation sont principalement des modèles de marché courants. Des techniques fondées sur des valeurs de substitution sont utilisées pour quelques expositions limitées. Bien que la valorisation soit corroborée chaque mois au travers de consensus de marché, les produits sont classés au Niveau 3 en raison de leur manque de liquidité et d'incertitudes inhérentes au calibrage.
- La valorisation des **CDOs de tranches « sur mesure » (bespoke CDOs)** nécessite des paramètres de corrélation sur les événements de défaut. Ces informations sont déduites de données issues de marchés actifs de tranches d'indices à l'aide d'un modèle interne de projection qui met en œuvre des techniques internes d'extrapolation et d'interpolation. Les CDOs multi-géographies nécessitent une hypothèse de corrélation supplémentaire. Enfin, le modèle de CDO bespoke implique également des hypothèses et des paramètres internes liés à la dynamique du facteur de recouvrement. La modélisation des CDOs est calibrée sur le marché observable des tranches sur indices, et fait régulièrement l'objet d'une comparaison avec les consensus de marché sur les paniers standards de sous-jacents. Les incertitudes sont liées aux techniques de projection, d'évaluation de la corrélation entre géographies, de modélisation des recouvrements et des paramètres associés.
- **Les paniers « N to Default »** représentent un autre type de produit de corrélation de crédit, modélisés à travers la méthode usuelle des copules. Les principaux paramètres nécessaires sont les corrélations par paires entre les composantes du panier qui peuvent être observées dans les données du consensus et les données transactionnelles.
- **Les produits de corrélation actions et hybrides actions** sont des instruments dont le pay-off dépend du comportement relatif d'actions ou indices d'un panier de sorte que la valorisation est sensible à la corrélation entre les composantes du panier. Des versions hybrides de ces instruments portent sur des paniers qui contiennent à la fois des actions et d'autres instruments sous-jacents tels que des indices de matières premières. La plupart des corrélations entre instruments ne sont pas actives, seul un sous-ensemble de la matrice de corrélation actions-indice est régulièrement observable et négocié. Par conséquent, la classification en Niveau 3 dépend de la composition du panier, de sa maturité, et de la nature hybride du produit. Les paramètres de corrélation sont déterminés à partir d'un modèle interne fondé sur des estimations historiques et d'autres facteurs d'ajustement, corroborés par référence à des opérations récentes ou à des données externes. Pour l'essentiel, la matrice de corrélation est fournie par les services de consensus, et lorsqu'une corrélation entre deux sous-jacents n'est pas disponible, elle peut être obtenue par des techniques d'extrapolation ou des techniques fondées sur des valeurs de substitution.

Ces dérivés complexes font l'objet d'ajustements additionnels de valorisation pour couvrir les incertitudes relatives à la liquidité, aux paramètres et au risque de modèle.

Pour tous ces produits, le tableau ci-après fournit un intervalle de valeurs des principales données non observables. Ces fourchettes correspondent à une série de sous-jacents différents et n'ont de sens que dans le contexte de la technique de valorisation mise en œuvre par BNP Paribas. Les moyennes pondérées, le cas échéant, sont fondées sur les valeurs de marché, les valeurs nominales ou les sensibilités.

Classes d'instruments	Évaluation au bilan		Principaux types de produits composant le niveau 3 au sein de la classe de risque	Technique de valorisation utilisée pour les types de produits considérés	Principales données non observables pour les types de produits considérés	Intervalle de données non observables au sein des produits de niveau 3 considérés	Moyenne pondérée
	Actif	Passif					
Portefeuille titres (CDOs, CLOs)	2 531		Obligations adossées à des prêts (CLOs)	Combinaison d'une approche par les valeurs liquidatives et d'une approche fondée sur les flux de trésorerie attendus	Taux d'actualisation	17 pb - 1 324 pb (1)	164 pb (a)
			Obligations adossées à des actifs de titrisation (CDOs d'ABSs) incluant notamment des RMBSs, CMBSs et Prêts immobiliers commerciaux		Taux constant de remboursements (CLOs)	0-10%	10% (b)
					Base de financement cash / synthétique (€)	-7pb à 38 pb	non significatif
Opérations de pension	6 510	11 057	Opérations de pension à long terme	Techniques utilisant des valeurs de substitution, fondées en particulier sur la base de financement d'un pool d'obligations de référence négocié activement et représentatif des pensions livrées sous-jacentes.	Spread des opérations de pensions à long terme sur les obligations privées (haut rendement, investment grade) et sur les ABSs	0 pb-55 pb	40 pb (c)
Instruments dérivés de taux	3 384	2 863	Instruments dérivés hybrides change / taux	Modèle de valorisation des options hybrides taux de change / taux d'intérêt	Corrélation entre taux de change et taux d'intérêt. Parités principales : EUR/JPY, USD/JPY, AUD/JPY	25% - 56%	47% (c)
			Floors et caps sur le taux d'inflation ou sur l'inflation cumulée (ex. : planchers de remboursement), essentiellement sur l'inflation européenne et française	Modèle de valorisation des produits d'inflation	Volatilité de l'inflation cumulée	0,7% - 10,7%	(d)
			Produits de volatilité à terme tels que les swaps de volatilité, principalement en euro	Modèle de valorisation des options sur taux d'intérêt	Volatilité du taux d'inflation en glissement annuel	0,4 % - 1,7 %	(d)
			Swaps de titrisation (balance guaranteed) comprenant swaps à taux fixe, basis swaps ou swaps de devises dont le notionnel est indexé sur le comportement de remboursement anticipé d'actifs sous-jacents principalement européens	Modélisation des remboursements anticipés	Taux constants de remboursements anticipés	2% - 40%	9% (c)
				Actualisation des flux de trésorerie attendus			
Instruments dérivés de crédit	1 130	1 392	CDOs et tranches d'indices sur des indices inactifs	Technique de projection de la corrélation et de modélisation du recouvrement	Courbe de corrélation spécifique du portefeuille sous-jacent du CDO	10% à 92%	NA (d)
					Corrélation du défaut inter-régions	70% - 90%	80% (a)
					Variance du taux de recouvrement des sous-jacents d'un émetteur unique	0-25%	(d)
			Paniers N to Default	Modèle de défaillance sur crédit	Corrélation des défaillances	50% - 97%	67% (c)
			Instruments dérivés de crédit sur un émetteur de référence peu liquide (autre que CDS sur actifs de titrisation et CDS sur indices de prêts)	Démembrement, extrapolation et interpolation	Spreads CDS au-delà de la limite d'observation (10 ans)	10 pb à 5500 pb (2)	350 pb (a)
		Courbes CDS non liquides (sur les principales échéances)	10 pb à 3200 pb (3)	140 pb (a)			
Instruments dérivés actions	1 163	3 632	Instruments dérivés simples et complexes sur les paniers multi-sous-jacents d'actions	Différents modèles d'options sur volatilité	Volatilité non observable des actions	8% - 100% (4)	25% (e)
					Corrélation non observable des actions	21% - 97%	62% (a)

(1) Le bas de la fourchette est relatif aux titres de maturité courte, tandis que le haut de la fourchette est lié aux CDOs d'ABSs américains, dont la valeur n'est pas significative au bilan puisque leurs prix sont très faibles. Si l'on extrait ces données, le taux d'actualisation se situe entre 28 pb et 720 pb.

(2) Le haut de la fourchette est lié à une position bilantielle et nette en risque non significative sur les émetteurs souverains sud-américains. Si l'on extrait ces données, le haut de la fourchette serait à 210 pb.

(3) Le haut de la fourchette est lié à des émetteurs en difficulté qui représentent une part négligeable du bilan (CDSs avec des sous-jacents non liquides). Si l'on extrait ces données, le haut de la fourchette serait à environ 500 pb.

(4) Le haut de la fourchette est lié à une action qui représente une part négligeable du bilan sur les options avec des sous-jacents action. Si l'on extrait ces données, le haut de la fourchette serait à environ 75 %.

(a) La pondération n'est pas fondée sur le risque, mais sur une méthodologie alternative en rapport avec les instruments de Niveau 3 (valeur actuelle ou notionnel)

(b) Le haut de la fourchette est lié aux CLOs qui représentent l'essentiel de cette exposition

(c) Pondérations fondées sur l'axe de risque pertinent au niveau du portefeuille

(d) Pas de pondération dans la mesure où aucune sensibilité explicite n'a été attribuée à ces données

(e) Simple calcul de la moyenne

## TABLEAU DE VARIATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS DE NIVEAU 3

Pour les instruments financiers de Niveau 3, les mouvements suivants sont intervenus entre le 1er janvier 2013 et le 30 juin 2014 :

En millions d'euros	Actifs financiers				Passifs financiers		
	Instruments financiers en valeur de marché détenus à des fins de transaction	Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option	Actifs financiers disponibles à la vente	TOTAL	Instruments financiers en valeur de marché détenus à des fins de transaction	Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option	TOTAL
<b>Situation au 31 décembre 2012</b>	<b>13 639</b>	<b>4 049</b>	<b>9 936</b>	<b>27 624</b>	<b>(17 289)</b>	<b>(8 554)</b>	<b>(25 843)</b>
Achats	5 145	2 382	973	8 500			-
Emissions				-	(6 963)	(8 134)	(15 097)
Ventes	(2 414)	(2 383)	(1 122)	(5 919)			-
Règlements <sup>(1)</sup>	(1 917)	(1 111)	(701)	(3 729)	6 563	6 595	13 158
Transferts vers le niveau 3	850	12	133	995	(462)	(554)	(1 016)
Transferts hors du niveau 3	(866)	(89)	(1 551)	(2 506)	521	153	674
Gains (ou pertes) comptabilisés en compte de résultat au titre des opérations échues ou rompues au cours de l'exercice	73	95	(171)	(3)	321	119	440
Gains (ou pertes) comptabilisés en compte de résultat pour les instruments en vie en fin de période	30	(96)		(66)	113	213	326
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres							
- Eléments relatifs aux variations de parités monétaires	(303)		(72)	(375)	300	39	339
- Variations d'actifs et passifs comptabilisées en capitaux propres			255	255			-
<b>Situation au 31 décembre 2013<sup>(2)</sup></b>	<b>14 237</b>	<b>2 859</b>	<b>7 680</b>	<b>24 776</b>	<b>(16 896)</b>	<b>(10 123)</b>	<b>(27 019)</b>
Achats	5 506	368	1 054	6 928			-
Emissions				-	(14 052)	(7 019)	(21 071)
Ventes	(345)	(337)	(552)	(1 234)			-
Règlements <sup>(1)</sup>	(3 944)	(199)	(8)	(4 151)	10 138	6 266	16 404
Transferts vers le niveau 3	604		206	810	(57)	(1 307)	(1 364)
Transferts hors du niveau 3	(1 461)	(94)	(338)	(1 893)	347	2 782	3 129
Gains (ou pertes) comptabilisés en compte de résultat au titre des opérations échues ou rompues au cours de l'exercice	(545)	(42)	(61)	(648)	899	(133)	766
Gains (ou pertes) comptabilisés en compte de résultat pour les instruments en vie en fin de période	1 484	26		1 510	448	231	679
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres							
- Eléments relatifs aux variations de parités monétaires	46		26	72	(59)	(15)	(74)
- Variations d'actifs et passifs comptabilisées en capitaux propres			157	157			-
<b>Situation au 30 juin 2014</b>	<b>15 582</b>	<b>2 581</b>	<b>8 164</b>	<b>26 327</b>	<b>(19 232)</b>	<b>(9 318)</b>	<b>(28 550)</b>

<sup>(1)</sup> Comprend, pour les actifs, les remboursements de principal, les règlements des intérêts et les flux de paiements et d'encaissements sur dérivés lorsque leur valorisation est positive et, pour les passifs, les remboursements d'emprunts, les intérêts versés sur emprunts et les flux de paiements et d'encaissements sur dérivés lorsque leur valorisation est négative.

<sup>(2)</sup> Données retraitées par application des normes IFRS 10 et 11 et de l'amendement à la norme IAS 32 (cf. notes 1.a et 2).

Les transferts sont réputés avoir été réalisés en fin de période.

Les instruments financiers de Niveau 3 sont susceptibles d'être couverts par d'autres instruments de Niveau 1 et de Niveau 2 dont les gains et pertes ne relèvent pas de ce tableau. Aussi, les montants de gains et pertes apparaissant dans ce tableau ne sont pas représentatifs des résultats liés à la gestion du risque net de l'ensemble de ces instruments.

## Sensibilité de la valeur de marché des instruments financiers de niveau 3 aux changements d'hypothèses raisonnablement possibles

Le tableau ci-après fournit une présentation synthétique des actifs et passifs financiers classés au Niveau 3 pour lesquels des changements d'hypothèses concernant une ou plusieurs données non observables entraîneraient une variation significative de la valeur de marché.

Ces montants visent à illustrer l'intervalle d'incertitude inhérente au recours au jugement mis en œuvre dans l'estimation des paramètres de Niveau 3, ou dans le choix des techniques de valorisation. Ils reflètent les incertitudes de valorisation qui prévalent à la date d'évaluation, et bien que celles-ci résultent pour l'essentiel des sensibilités du portefeuille en date d'évaluation, elles ne permettent pas de prévoir ou de déduire les variations futures de la valeur de marché, pas plus qu'elles ne représentent l'effet de conditions de marché extrêmes sur la valeur du portefeuille.

Pour estimer les sensibilités, BNP Paribas a soit valorisé les instruments financiers en utilisant des paramètres raisonnablement possibles, soit appliqué des hypothèses fondées sur sa politique d'ajustements additionnels de valorisation.

Par simplification, la sensibilité de la valeur des titres (hors positions de titrisation) est mesurée par une variation uniforme de 1 % du cours. Des variations plus spécifiques ont été calibrées pour chacune des classes d'expositions titrisées de Niveau 3, en fonction des intervalles de paramètres non observables envisagés.

Pour l'exposition aux instruments dérivés, la sensibilité est mesurée à travers l'ajustement additionnel de valorisation pour risque de contrepartie et la part des ajustements additionnels de valorisation liés aux incertitudes sur les paramètres et les modèles relative aux instruments de Niveau 3.

Deux scénarios ont été envisagés : un scénario favorable dans lequel tout ou partie de l'ajustement additionnel de valorisation ne serait pas pris en compte par les intervenants de marché, et un scénario défavorable dans lequel les intervenants de marché exigeraient le double des ajustements additionnels envisagés par BNP Paribas pour effectuer une transaction.

En millions d'euros, au	30 juin 2014		31 décembre 2013 <sup>(1)</sup>	
	Effet potentiel en compte de résultat	Effet potentiel en capitaux propres	Effet potentiel en compte de résultat	Effet potentiel en capitaux propres
Bons du Trésor et obligations d'Etat				
Valeurs mobilières adossées à des actifs	+/-51	+/-1	+/-62	+/-3
CDOs / CLOs	+/-51		+/-62	
Autres valeurs mobilières adossées à des actifs		+/-1		+/-3
Autres titres à revenu fixe	+/-1	+/-10	+/-2	+/-10
Actions et autres titres à revenu variable	+/-29	+/-65	+/-32	+/-63
Pensions	+/-45		+/-44	
Instruments financiers dérivés	+/-1 042		+/-1 010	
Instruments dérivés de taux	+/-779		+/-691	
Instruments dérivés de crédit	+/-107		+/-159	
Instruments dérivés sur actions	+/-121		+/-125	
Autres instruments dérivés	+/-35		+/-35	
<b>Sensibilité des instruments financiers du Niveau 3</b>	<b>+/-1 168</b>	<b>+/-76</b>	<b>+/-1 150</b>	<b>+/-76</b>

<sup>(1)</sup>Données retraitées par application des normes IFRS 10 et 11 et de l'amendement à la norme IAS 32 (cf. notes 1.a et 2).

## MARGE DIFFEREE SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS VALORISES AVEC DES TECHNIQUES DEVELOPPEES PAR L'ENTREPRISE ET FONDEES SUR DES PARAMETRES POUR PARTIE NON OBSERVABLES SUR LES MARCHES ACTIFS

La marge non enregistrée en résultat au jour de la transaction (« *Day One Profit* ») couvre le seul périmètre des activités de marché éligibles au Niveau 3.

Elle est déterminée après constitution des ajustements additionnels de valorisation pour incertitude tels que décrits précédemment, et reprise en résultat sur la durée anticipée d'inobservabilité des paramètres. Le montant non encore amorti est inscrit au bilan dans la rubrique « Instruments financiers en valeur de marché par résultat », en déduction de la valeur de marché des opérations complexes concernées.

En millions d'euros	Marge différée au 31 décembre 2013	Marge différée sur les transactions de la période	Marge comptabilisée en résultat au cours de la période	Marge différée au 30 juin 2014
Instruments dérivés de taux	193	53	(23)	223
Instruments dérivés de crédit	177	44	(37)	184
Instruments dérivés sur actions	244	110	(45)	309
Autres instruments dérivés	18	7	(7)	18
<b>Instruments financiers dérivés</b>	<b>632</b>	<b>214</b>	<b>(112)</b>	<b>734</b>

## 5.d OPERATIONS INTERBANCAIRES, CREANCES ET DETTES SUR ETABLISSEMENTS DE CREDIT

### • Prêts consentis et créances sur les établissements de crédit

En millions d'euros, au	30 juin 2014	31 décembre 2013 <sup>(1)</sup>
Comptes à vue	10 215	7 239
Prêts <sup>(2)</sup>	41 340	48 709
Opérations de pension	3 063	1 989
<b>Total des prêts consentis et créances sur les établissements de crédit avant dépréciation</b>	<b>54 618</b>	<b>57 937</b>
<i>dont encours douteux</i>	<i>590</i>	<i>747</i>
<b>Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit</b>	<b>(338)</b>	<b>(392)</b>
provisions spécifiques	(299)	(357)
provisions collectives	(39)	(35)
<b>Total des prêts consentis et créances sur les établissements de crédit nets de dépréciation</b>	<b>54 280</b>	<b>57 545</b>

<sup>(1)</sup> Données retraitées par application des normes IFRS 10 et 11 et de l'amendement à la norme IAS 32 (cf. notes 1.a et 2).

<sup>(2)</sup> Les prêts consentis aux établissements de crédit incluent les dépôts à terme auprès des banques centrales pour 2 231 millions d'euros au 30 juin 2014 (5 331 millions d'euros au 31 décembre 2013).

### • Dettes envers les établissements de crédit

En millions d'euros, au	30 juin 2014	31 décembre 2013 <sup>(1)</sup>
Comptes à vue	12 273	9 485
Emprunts	61 919	68 484
Opérations de pension	10 922	6 625
<b>Total des dettes envers les établissements de crédit</b>	<b>85 114</b>	<b>84 594</b>

<sup>(1)</sup> Données retraitées par application des normes IFRS 10 et 11 et de l'amendement à la norme IAS 32 (cf. notes 1.a et 2).

## 5.e PRETS, CREANCES ET DETTES SUR LA CLIENTELE

### • Prêts consentis et créances sur la clientèle

En millions d'euros, au	30 juin 2014	31 décembre 2013 <sup>(1)</sup>
Comptes ordinaires débiteurs	54 813	45 776
Prêts consentis à la clientèle	561 840	564 881
Opérations de pension	6 293	954
Opérations de location-financement	26 544	26 180
<b>Total des prêts consentis et créances sur la clientèle avant dépréciation</b>	<b>649 490</b>	<b>637 791</b>
<i>dont encours douteux</i>	43 717	43 585
<b>Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle</b>	<b>(25 787)</b>	<b>(25 336)</b>
provisions spécifiques	(22 444)	(21 755)
provisions collectives	(3 343)	(3 581)
<b>Total des prêts consentis et créances sur la clientèle nets de dépréciation</b>	<b>623 703</b>	<b>612 455</b>

<sup>(1)</sup> Données retraitées par application des normes IFRS 10 et 11 et de l'amendement à la norme IAS 32 (cf. notes 1.a et 2).

### • Dettes envers la clientèle

En millions d'euros, au	30 juin 2014	31 décembre 2013 <sup>(1)</sup>
Comptes ordinaires créditeurs	297 411	281 890
Comptes à terme et assimilés	141 187	140 556
Comptes d'épargne à taux administré	128 116	125 797
Opérations de pension	6 149	5 254
<b>Total des dettes envers la clientèle</b>	<b>572 863</b>	<b>553 497</b>

<sup>(1)</sup> Données retraitées par application des normes IFRS 10 et 11 et de l'amendement à la norme IAS 32 (cf. notes 1.a et 2).

## 5.f DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES

La présente note regroupe les dettes représentées par un titre et les dettes subordonnées comptabilisées au coût amorti et en valeur de marché par résultat sur option.

DETTES COMPTABILISÉES EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT (note 5.a)

Emetteur / Date d'émission	Devise	Montant en devises à l'origine (en millions)	Date d'option de remboursement ou de majoration d'intérêt	Taux	Majoration d'intérêt	Rang de subordination (2)	Conditions suspensives de versement des coupons (4)	Montant (5) admis en Tier 1	Montant (5) admis en Tier 2	30 juin 2014	31 décembre 2013(1)	
En millions d'euros												
<b>Dettes représentées par un titre</b>						1					47 514	44 357
<b>Dettes subordonnées</b>								241	467	1 603	1 613	
<b>- Dettes subordonnées remboursables</b>			(3)			2		-	409	765	817	
<b>- Dettes subordonnées perpétuelles</b>								241	58	838	796	
BNP Paribas Fortis déc-07	EUR	3 000	déc.-14	Euribor 3 mois + 200 pb		-	5	A	241	781	748	
Autres									58	57	48	

(1) Données retraitées par application des normes IFRS 10 et 11 et de l'amendement à la norme IAS 32 (cf. notes 1.a et 2).

(2) Le rang de subordination caractérise la priorité de remboursement par rapport aux autres dettes.

(3) Après accord de l'autorité de surveillance bancaire et à l'initiative de l'émetteur, les dettes subordonnées remboursables peuvent faire l'objet d'une clause de remboursement anticipé par rachat en Bourse, offre publique d'achat ou d'échange, ou de gré à gré lorsqu'il s'agit d'émissions privées. Les emprunts ayant fait l'objet d'un placement international, émis par BNP Paribas SA ou par les filiales étrangères du Groupe, peuvent faire l'objet d'un remboursement anticipé du principal et d'un règlement avant l'échéance des intérêts payables in fine, à l'initiative de l'émetteur, à partir d'une date fixée dans la notice d'émission (call option), ou dans l'hypothèse où des modifications aux règles fiscales en vigueur imposeraient à l'émetteur au sein du Groupe l'obligation de compenser les porteurs des conséquences de ces modifications. Ce remboursement peut intervenir moyennant un préavis, de 15 à 60 jours selon les cas, et en toute hypothèse sous réserve de l'accord des autorités de surveillance bancaire.

(4) Conditions suspensives de versement des coupons

A Le paiement des coupons est interrompu en cas d'insuffisance de fonds propres de l'émetteur ou d'insolvabilité des garants ou lorsque le dividende déclaré sur les actions Ageas est inférieur à un certain seuil.

(5) Compte tenu des règles d'admissibilité, incluant les dispositions transitoires, et des retraitements prudentiels, notamment la valeur du risque de crédit propre et l'amortissement des instruments.

Les dettes subordonnées perpétuelles comptabilisées en valeur de marché par résultat sont principalement constituées de l'émission par BNP Paribas Fortis (anciennement Fortis Banque) en décembre 2007 de Convertible And Subordinated Hybrid Equity-linked Securities (CASHES).

Les CASHES ont une durée indéterminée mais peuvent être échangés en actions Ageas (anciennement Fortis SA/NV) au prix unitaire de 239,40 euros à la seule discrétion du détenteur. Néanmoins, à compter du 19 décembre 2014, les CASHES seront automatiquement échangés en actions Ageas si leur prix est égal ou supérieur à 359,10 euros pendant vingt séances de bourse consécutives. Le principal de ces titres ne sera jamais remboursé en espèces. Le seul recours dont disposent les titulaires des CASHES est limité aux actions Ageas détenues par BNP Paribas Fortis et nanties au profit de ces titulaires.

Ageas et BNP Paribas Fortis ont conclu un contrat de Relative Performance Note (RPN) dont la valeur varie contractuellement de telle sorte qu'elle neutralise l'impact sur BNP Paribas Fortis des différences relatives des variations de valeur des CASHES et des variations de valeur des actions Ageas.

Le 25 janvier 2012, Ageas et BNP Paribas Fortis ont conclu un accord sur le rachat total par BNP Paribas Fortis de titres subordonnés perpétuels et sur le règlement partiel du contrat de RPN qui s'est traduit par le rachat partiel en numéraire des CASHES, et dans un second temps, par la conversion en actions Ageas sous-jacentes.

Au 30 juin 2014, l'encours net représente une dette subordonnée de 241 millions d'euros admise en fonds propres prudentiels Tier 1 (compte tenu des dispositions transitoires).

## DETTES COMPTABILISEES AU COUT AMORTI

Emetteur / Date d'émission	Devise	Montant en devises à l'origine (en millions)	Date d'option de remboursement ou de majoration d'intérêt	Taux	Majoration d'intérêt	Rang de subordination (2)	Conditions suspensives de versement des coupons (4)	Montant (6) admis en Tier 1	Montant (6) admis en Tier 2	30 juin 2014	31 décembre 2013(1)	
En millions d'euros												
<b>Dettes représentées par un titre</b>										<b>190 970</b>	<b>186 686</b>	
<b>- Dettes représentées par un titre dont l'échéance est inférieure à un an à l'émission</b>						1					<b>99 998</b>	<b>95 234</b>
Titres de créances négociables											99 998	95 234
<b>- Dettes représentées par un titre dont l'échéance est supérieure à un an à l'émission</b>						1					<b>90 972</b>	<b>91 452</b>
Titres de créances négociables											79 622	78 123
Emprunts obligataires											11 350	13 329
<b>Dettes subordonnées</b>								<b>1 047</b>	<b>6 859</b>	<b>12 339</b>	<b>11 824</b>	
<b>- Dettes subordonnées remboursables</b>			(3)			2		<b>73</b>	<b>6 083</b>	<b>10 537</b>	<b>10 085</b>	
<b>- Titres subordonnés perpétuels</b>			(3)					<b>974</b>	<b>554</b>	<b>1 528</b>	<b>1 493</b>	
BNP Paribas SA oct-85	EUR	305	-	TMO - 0,25%	-	3	B		254	254	254	
BNP Paribas SA sept-86	USD	500	-	Libor 6 mois + 0,075%	-	3	C		200	200	199	
BNP Paribas Fortis oct-04	EUR	1 000	oct.-14	4,625%	Euribor 3 mois + 170 pb	5	D	974		974	945	
Autres									100	100	95	
<b>- Titres participatifs (5)</b>								-	<b>222</b>	<b>222</b>	<b>222</b>	
BNP Paribas SA juil-84	EUR	337	-	(7)	-	4	NA		215	215	215	
Autres									7	7	7	
<b>- Frais et commissions, dettes rattachées</b>								-	-	<b>52</b>	<b>24</b>	

(1) Données retraitées par application des normes IFRS 10 et 11 et de l'amendement à la norme IAS 32 (cf. notes 1.a et 2).

(2) (3) cf. renvois relatifs aux « Dettes comptabilisées en valeur de marché par résultat ».

(4) Conditions suspensives de versement des coupons

B Le paiement des intérêts est obligatoire, sauf si le Conseil d'administration décide de différer cette rémunération lorsque l'Assemblée Générale des actionnaires a constaté qu'il n'existe pas de bénéfice distribuable, et ceci dans les douze mois précédant l'échéance de paiement des intérêts. Les intérêts sont cumulatifs et deviennent intégralement payables dès la reprise d'une distribution de dividende.

C Le paiement des intérêts est obligatoire, sauf si le Conseil d'administration décide de différer cette rémunération lorsque l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires a validé la décision de ne pas procéder à la distribution d'un dividende, et ceci dans les douze mois précédant l'échéance de paiement des intérêts. Les intérêts sont cumulatifs et deviennent intégralement payables dès la reprise d'une distribution de dividende. La banque a la faculté de reprendre le paiement des arriérés d'intérêts, même en l'absence de distribution d'un dividende.

D Les coupons sont versés sous la forme d'autres titres si les fonds propres Tier 1 sont inférieurs à 5% des actifs pondérés de l'émetteur.

(5) Les titres participatifs émis par BNP Paribas SA peuvent faire l'objet de rachats dans les conditions prévues par la loi du 3 janvier 1983. Au 30 juin 2014, le nombre de titres en circulation est de 1 434 092.

(6) Compte tenu des règles d'admissibilité, incluant les dispositions transitoires, et des retraitements prudentiels, notamment la valeur du risque de crédit propre et l'amortissement des instruments.

(7) En fonction du résultat net encadré par un minimum de 85% du TMO et un maximum de 130% du TMO.

**5.g IMPOTS COURANTS ET DIFFERES**

En millions d'euros, au	30 juin 2014	31 décembre 2013 <sup>(1)</sup>
Impôts courants	1 318	1 460
Impôts différés	6 926	7 390
<b>Actifs d'impôts courants et différés</b>	<b>8 244</b>	<b>8 850</b>
Impôts courants	736	815
Impôts différés	1 980	1 662
<b>Passifs d'impôts courants et différés</b>	<b>2 716</b>	<b>2 477</b>

<sup>(1)</sup> Données retraitées par application des normes IFRS 10 et 11 et de l'amendement à la norme IAS 32 (cf. notes 1.a et 2).

**5.h COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS**

En millions d'euros, au	30 juin 2014	31 décembre 2013 <sup>(1)</sup>
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	46 843	41 009
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	34 139	18 656
Comptes d'encaissement	382	389
Part des réassureurs dans les provisions techniques	2 761	2 712
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	4 410	4 614
Autres débiteurs et actifs divers	21 725	21 276
<b>Total des comptes de régularisation et actifs divers</b>	<b>110 260</b>	<b>88 656</b>
Dépôts de garantie reçus	32 061	31 015
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	34 598	19 222
Comptes d'encaissement	1 021	1 167
Charges à payer et produits constatés d'avance	11 789	6 563
Autres créditeurs et passifs divers	23 405	20 414
<b>Total des comptes de régularisation et passifs divers</b>	<b>102 874</b>	<b>78 381</b>

<sup>(1)</sup> Données retraitées par application des normes IFRS 10 et 11 et de l'amendement à la norme IAS 32 (cf. notes 1.a et 2).

**5.i ECARTS D'ACQUISITION**

En millions d'euros	1er semestre 2014
<b>Valeur nette comptable en début de période<sup>(1)</sup></b>	<b>9 846</b>
Acquisitions	19
Cessions	(13)
Dépréciations comptabilisées pendant la période	(3)
Ecart de conversion	75
Autres mouvements	1
<b>Valeur nette comptable en fin de période</b>	<b>9 925</b>
Valeur brute comptable	11 279
Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période	(1 354)

<sup>(1)</sup> Données retraitées par application des normes IFRS 10 et 11 et de l'amendement à la norme IAS 32 (cf. notes 1.a et 2).

Les écarts d'acquisition se répartissent par unité génératrice de trésorerie de la manière suivante :

En millions d'euros	Valeur nette comptable	
	30 juin 2014	31 décembre 2013 <sup>(1)</sup>
<b>Ecarts d'acquisition positifs</b>		
<b>Retail Banking</b>	<b>7 679</b>	<b>7 624</b>
<i>Arval</i>	310	301
<i>BancWest</i>	3 645	3 620
<i>Banque de détail en Italie</i>	1 214	1 214
<i>Leasing Solutions</i>	138	137
<i>Personal Finance</i>	1 214	1 196
<i>Personal Finance - partenariat testé spécifiquement</i>	489	489
<i>Personal Investors</i>	389	391
<i>Turk Ekonomi Bankasi AS</i>	244	240
<i>Autres</i>	36	36
<b>Investment Solutions</b>	<b>1 590</b>	<b>1 587</b>
<i>Assurance</i>	259	258
<i>Investment Partners</i>	161	160
<i>Real Estate</i>	374	371
<i>Securities Services</i>	410	399
<i>Wealth Management</i>	386	399
<b>Corporate and Investment Banking</b>	<b>653</b>	<b>632</b>
<i>Conseil et Marchés de Capitaux</i>	384	363
<i>Corporate Banking</i>	269	269
<b>Autres Activités</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
<b>Total des écarts d'acquisition positifs</b>	<b>9 925</b>	<b>9 846</b>

<sup>(1)</sup> Données retraitées par application des normes IFRS 10 et 11 et de l'amendement à la norme IAS 32 (cf. notes 1.a et 2).

## 5.j PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

### • Provisions pour risques et charges par nature

En millions d'euros, au	31 décembre 2013 <sup>(1)</sup>	Dotations nettes aux provisions	Utilisations des provisions	Réévaluations comptabilisées directement en capitaux propres	Variation des parités monétaires et divers	30 juin 2014
Provisions sur engagements sociaux	6 451	416	(289)	277	2	6 857
Provisions au titre des comptes et plans d'épargne-logement	78	6				84
Provisions au titre des engagements de crédit	1 002	(26)	(42)		(2)	932
Provisions pour litiges	2 711	224	(896)		(10)	2 029
Autres provisions pour risques et charges	1 680	308	(33)		10	1 965
<b>Total des provisions pour risques et charges</b>	<b>11 922</b>	<b>928</b>	<b>(1 260)</b>	<b>277</b>	<b>-</b>	<b>11 867</b>

<sup>(1)</sup> Données retraitées par application des normes IFRS 10 et 11 et de l'amendement à la norme IAS 32 (cf. notes 1.a et 2).

## 5.k COMPENSATION DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Le tableau ci-dessous présente les montants des actifs financiers et passifs financiers avant et après compensation. Ces informations, requises par un amendement à IFRS 7 (Informations à fournir – Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers) applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, ont pour but de permettre la comparabilité avec le traitement applicable selon les principes comptables généralement admis aux Etats-Unis (US GAAP), moins restrictifs qu'IAS 32 en matière de compensation.

Les « montants compensés au bilan » ont été établis selon les critères de la norme IAS 32. Ainsi, un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés, et s'il a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. L'essentiel des montants compensés provient des opérations de pensions livrées et de dérivés traitées avec des chambres de compensation.

Les « impacts des conventions-cadre de compensation et accords similaires » correspondent aux encours d'opérations au sein de contrats exécutoires mais qui ne satisfont pas les critères de compensation établis par la norme IAS 32. C'est le cas notamment des opérations pour lesquelles le droit à compenser ne peut être exercé qu'en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite de l'une ou l'autre des parties au contrat.

Les « instruments financiers donnés ou reçus en garantie » regroupent les dépôts de garantie et les collatéraux échangés sous forme de titres à leur valeur de marché. L'exercice de ces garanties est conditionné à l'insolvabilité, à la défaillance ou à la faillite de l'une des parties au contrat.

Pour les opérations avec conventions-cadre, les dépôts de garantie reçus ou donnés en contrepartie des valeurs de marchés positives ou négatives des instruments financiers sont comptabilisés au bilan dans les comptes de régularisation et actifs ou passifs divers.

En millions d'euros, au 30 juin 2014	Montants bruts des actifs financiers	Montants compensés au bilan	Montants nets présentés dans le bilan	Impacts des conventions- cadre de compensation et accords similaires	Instruments financiers reçus en garantie	Montants nets
<b>Actif</b>						
Instruments financiers en valeur de marché par résultat						
Portefeuille de titres de transaction	195 513		195 513			195 513
Prêts	178		178			178
Opérations de pension	250 381	(84 295)	166 086	(38 242)	(125 944)	1 900
Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	74 251		74 251			74 251
Instruments financiers dérivés (incluant dérivés de couverture)	541 723	(223 262)	318 461	(262 669)	(24 528)	31 264
Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle	679 170	(1 187)	677 983	(2 176)	(7 095)	668 712
<i>Dont opérations de pension</i>	9 386	(30)	9 356	(2 154)	(7 095)	107
Comptes de régularisation et actifs divers	113 691	(3 431)	110 260		(29 216)	81 044
<i>Dont dépôts de garantie donnés</i>	46 843		46 843		(29 216)	17 627
Autres actifs non soumis à compensation	363 893		363 893			363 893
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 218 800</b>	<b>(312 175)</b>	<b>1 906 625</b>	<b>(303 087)</b>	<b>(186 783)</b>	<b>1 416 755</b>

En millions d'euros, au 30 juin 2014	Montants bruts des passifs financiers	Montants compensés au bilan	Montants nets présentés dans le bilan	Impacts des conventions- cadre de compensation et accords similaires	Instruments financiers donnés en garantie	Montants nets
<b>Dettes</b>						
Instruments financiers en valeur de marché par résultat						
Portefeuille de titres de transaction	81 317		81 317			81 317
Emprunts	3 374		3 374			3 374
Opérations de pension	294 843	(84 295)	210 548	(37 366)	(162 720)	10 462
Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	51 524		51 524			51 524
Instruments financiers dérivés (incluant dérivés de couverture)	541 955	(223 262)	318 693	(262 669)	(30 279)	25 745
Dettes envers les établissements de crédit et envers la clientèle	659 164	(1 187)	657 977	(3 052)	(13 193)	641 732
<i>Dont opérations de pension</i>	17 101	(30)	17 071	(3 030)	(13 193)	848
Comptes de régularisation et passifs divers	106 305	(3 431)	102 874		(24 068)	78 806
<i>Dont dépôts de garantie reçus</i>	32 061		32 061		(24 068)	7 993
Autres dettes non soumises à compensation	392 048		392 048			392 048
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>2 130 530</b>	<b>(312 175)</b>	<b>1 818 355</b>	<b>(303 087)</b>	<b>(230 260)</b>	<b>1 285 008</b>

En millions d'euros, au 31 décembre 2013 <sup>(1)</sup>	Montants bruts des actifs financiers	Montants compensés au bilan	Montants nets présentés dans le bilan	Impacts des conventions- cadre de compensation et accords similaires	Instruments financiers reçus en garantie	Montants nets
<b>Actif</b>						
Instruments financiers en valeur de marché par résultat						
Portefeuille de titres de transaction	157 735		157 735			157 735
Prêts	445		445			445
Opérations de pension	224 516	(72 925)	151 591	(39 879)	(109 137)	2 575
Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	68 185		68 185			68 185
Instruments financiers dérivés (incluant dérivés de couverture)	593 513	(279 390)	314 123	(267 633)	(21 557)	24 933
Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle	670 848	(848)	670 000	(796)	(2 119)	667 085
<i>Dont opérations de pension</i>	2 943		2 943	(774)	(2 119)	50
Comptes de régularisation et actifs divers	90 791	(2 135)	88 656		(25 380)	63 276
<i>Dont dépôts de garantie donnés</i>	41 009		41 009		(25 380)	15 629
Autres actifs non soumis à compensation	359 787		359 787			359 787
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 165 820</b>	<b>(355 298)</b>	<b>1 810 522</b>	<b>(308 308)</b>	<b>(158 193)</b>	<b>1 344 021</b>

En millions d'euros, au 31 décembre 2013 <sup>(1)</sup>	Montants bruts des passifs financiers	Montants compensés au bilan	Montants nets présentés dans le bilan	Impacts des conventions- cadre de compensation et accords similaires	Instruments financiers donnés en garantie	Montants nets
<b>Dettes</b>						
Instruments financiers en valeur de marché par résultat						
Portefeuille de titres de transaction	69 792		69 792			69 792
Emprunts	3 758		3 758			3 758
Opérations de pension	271 829	(72 925)	198 904	(38 362)	(152 625)	7 917
Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	47 342		47 342			47 342
Instruments financiers dérivés (incluant dérivés de couverture)	592 968	(279 390)	313 578	(267 633)	(25 229)	20 716
Dettes envers les établissements de crédit et envers la clientèle	638 939	(848)	638 091	(2 313)	(9 115)	626 663
<i>Dont opérations de pension</i>	11 879		11 879	(2 291)	(9 115)	473
Comptes de régularisation et passifs divers	80 516	(2 135)	78 381		(21 925)	56 456
<i>Dont dépôts de garantie reçus</i>	31 015		31 015		(21 925)	9 090
Autres dettes non soumises à compensation	369 721		369 721			369 721
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>2 074 865</b>	<b>(355 298)</b>	<b>1 719 567</b>	<b>(308 308)</b>	<b>(208 894)</b>	<b>1 202 365</b>

<sup>(1)</sup> Données retraitées par application des normes IFRS 10 et 11 et de l'amendement à la norme IAS 32 (cf. notes 1.a et 2).

## 6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### 6.a EVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

- **Actions émises par BNP Paribas détenues par le Groupe**

	Opérations pour compte propre		Opérations de transaction <sup>(1)</sup>		Total	
	en nombre	valeur comptable (en millions d'euros)	en nombre	valeur comptable (en millions d'euros)	en nombre	valeur comptable (en millions d'euros)
<b>Actions détenues au 31 décembre 2012</b>	<b>3 497 676</b>	<b>165</b>	<b>(1 365 449)</b>	<b>(58)</b>	<b>2 132 227</b>	<b>107</b>
Acquisitions effectuées	1 687 783	72			1 687 783	72
Cessions effectuées	(1 658 783)	(71)			(1 658 783)	(71)
Actions remises au personnel	(675 048)	(29)			(675 048)	(29)
Autres mouvements	(29 209)	(1)	431 575	19	402 366	18
<b>Actions détenues au 30 juin 2013</b>	<b>2 822 419</b>	<b>136</b>	<b>(933 874)</b>	<b>(39)</b>	<b>1 888 545</b>	<b>97</b>
Acquisitions effectuées	958 418	47			958 418	47
Cessions effectuées	(980 918)	(46)			(980 918)	(46)
Actions remises au personnel	(977)	-			(977)	-
Autres mouvements	-	1	558 294	17	558 294	18
<b>Actions détenues au 31 décembre 2013</b>	<b>2 798 942</b>	<b>138</b>	<b>(375 580)</b>	<b>(22)</b>	<b>2 423 362</b>	<b>116</b>
Acquisitions effectuées	296 795	16			296 795	16
Cessions effectuées	(257 239)	(14)			(257 239)	(14)
Actions remises au personnel	(773 316)	(32)			(773 316)	(32)
Autres mouvements			3 135 827	159	3 135 827	159
<b>Actions détenues au 30 juin 2014</b>	<b>2 065 182</b>	<b>108</b>	<b>2 760 247</b>	<b>137</b>	<b>4 825 429</b>	<b>245</b>

(1) Transactions réalisées dans le cadre d'une activité de négociation et d'arbitrage sur indices boursiers.

Au 30 juin 2014, le Groupe BNP Paribas était acheteur net de 4 825 429 actions BNP°Paribas représentant 245 millions d'euros qui ont été portées en diminution des capitaux propres.

Dans le cadre du contrat de liquidité du titre BNP Paribas sur le marché italien, conforme à la Charte de déontologie reconnue par l'AMF, conclu avec Exane BNP Paribas, 296 795 actions ont été achetées au cours de l'exercice 2014 au prix moyen de 55,40 euros et 257 239 actions ont été vendues au prix moyen de 56,12 euros. Au 30 juin 2014, 195 888 titres représentant 10,6 millions d'euros sont détenus par BNP Paribas SA au titre de ce contrat.

Du 1er janvier 2014 au 30 juin 2014, 773 316 actions ont été livrées à la suite de l'attribution définitive d'actions de performance à leurs bénéficiaires.

- **Preferred shares et Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée (TSSDI) éligibles aux fonds propres prudentiels de catégorie Tier 1**

- Preferred shares émises par les filiales étrangères du Groupe

En janvier 2003, le Groupe avait effectué une émission de 700 millions d'euros de preferred shares de droit américain sans droit de vote. Cette émission non dilutive sur les actions ordinaires de BNP Paribas avait été effectuée par l'intermédiaire de la filiale BNP Paribas Capital Trust VI contrôlée de façon exclusive par le Groupe. Les actions, qui avaient la forme de titres perpétuels non cumulatifs, offraient aux souscripteurs un revenu à taux fixe pendant dix ans. Les titres pouvaient être remboursés à l'issue d'une période de dix ans puis à chaque date anniversaire du coupon. Cette émission a fait l'objet d'un remboursement au cours du premier semestre 2013.

Le sous-groupe LaSer-Cofinoga, consolidé par intégration proportionnelle jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2013, a procédé en 2003 et 2004 à trois émissions de preferred shares, sans échéance et sans droit de vote, par l'intermédiaire de structures dédiées de droit anglais contrôlées par ce sous-groupe. L'application de la norme IFRS 11 sur les co-entreprises a conduit le Groupe à consolider LaSer par mise en équivalence à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013 et ainsi à

ne plus reconnaître au bilan en intérêts minoritaires les capitaux souscrits par le biais de ces émissions ainsi que la rémunération versée aux porteurs des titres correspondants.

- Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée assimilés émis par BNP Paribas SA

BNP Paribas a émis des Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée qui offrent aux souscripteurs une rémunération à taux fixe ou variable et peuvent être remboursées à l'issue d'une période fixe puis à chaque date anniversaire du coupon. En cas de non-remboursement à l'issue de cette période, il sera versé pour certaines de ces émissions un coupon indexé sur Euribor ou Libor.

Le 11 septembre 2013, à sa première date de call, une émission de septembre 2008 a été remboursée, pour un montant de 650 millions d'euros. Cette émission offrait aux souscripteurs une rémunération à taux fixe de 8,667%.

Les caractéristiques de ces différentes émissions sont résumées dans le tableau suivant :

Date d'émission	Devise	Montant (en millions d'unités)	Périodicité de tombée du coupon	Taux et durée avant la première date de call		Taux après la première date de call
Juin 2005	USD	1 070	semestrielle	5,186%	10 ans	USD Libor 3 mois + 1,680%
Octobre 2005	EUR	1 000	annuelle	4,875%	6 ans	4,875%
Octobre 2005	USD	400	annuelle	6,25%	6 ans	6,250%
Avril 2006	EUR	549	annuelle	4,73%	10 ans	Euribor 3 mois + 1,690%
Avril 2006	GBP	450	annuelle	5,945%	10 ans	GBP Libor 3 mois + 1,130%
Juillet 2006	EUR	150	annuelle	5,45%	20 ans	Euribor 3 mois + 1,920%
Juillet 2006	GBP	163	annuelle	5,954%	10 ans	GBP Libor 3 mois + 1,810%
Avril 2007	EUR	638	annuelle	5,019%	10 ans	Euribor 3 mois + 1,720%
Juin 2007	USD	600	trimestrielle	6,5%	5 ans	6,50%
Juin 2007	USD	1 100	semestrielle	7,195%	30 ans	USD Libor 3 mois + 1,290%
Octobre 2007	GBP	200	annuelle	7,436%	10 ans	GBP Libor 3 mois + 1,850%
Juin 2008	EUR	500	annuelle	7,781%	10 ans	Euribor 3 mois + 3,750%
Septembre 2008	EUR	100	annuelle	7,57%	10 ans	Euribor 3 mois + 3,925%
Décembre 2009	EUR	2	trimestrielle	Euribor 3 mois + 3,750%	10 ans	Euribor 3 mois + 4,750%
Décembre 2009	EUR	17	annuelle	7,028%	10 ans	Euribor 3 mois + 4,750%
Décembre 2009	USD	70	trimestrielle	USD Libor 3 mois + 3,750%	10 ans	USD Libor 3 mois + 4,750%
Décembre 2009	USD	0,5	annuelle	7,384%	10 ans	USD Libor 3 mois + 4,750%
<b>Total au 30 juin 2014 en contrevaieur euro historique</b>		<b>6 599</b>	<b>(1)</b>			

(1) Net des titres autodétenus par des entités du Groupe

Les intérêts normalement dus sur les Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée peuvent ne pas être payés si aucun dividende n'a été versé sur les actions ordinaires de BNP Paribas SA, ni aucun dividende sur les titres assimilés aux Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée au cours de l'année précédente. Les coupons non versés ne sont pas reportés.

Du fait de la présence d'une clause d'absorption de pertes, les modalités contractuelles des Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée prévoient qu'en cas d'insuffisance de fonds propres prudentiels –non intégralement compensée par une augmentation de capital ou toute autre mesure équivalente – le nominal des titres émis puisse être réduit pour servir de nouvelle base de calcul des coupons, tant que l'insuffisance n'est pas corrigée et le nominal d'origine des titres reconstitué. En cas de liquidation de BNP Paribas SA et nonobstant toute réduction éventuelle du nominal d'origine des titres émis, les porteurs produiront leurs créances pour leur montant nominal d'origine.

Les capitaux collectés résultant de ces émissions sont repris sous la rubrique « Capital et réserves » au sein des capitaux propres. Les émissions réalisées en devises sont maintenues à la valeur historique résultant de leur conversion en euros à la date d'émission conformément aux prescriptions d'IAS 21. La rémunération relative à ces instruments financiers de capital est traitée comme un dividende.

Au 30 juin 2014, le Groupe BNP Paribas détenait 30 millions d'euros de Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée qui ont été portés en diminution des capitaux propres.

### • Résultat par action ordinaire

Le résultat de base par action ordinaire correspond au résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires est déterminé sous déduction du résultat attribuable aux porteurs d'actions de préférence.

Le résultat dilué par action ordinaire correspond au résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires ajusté de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires. Il est tenu compte des options de souscriptions d'actions dans la monnaie ainsi que des actions de performance allouées dans le Plan Global d'Intéressement en Actions dans le calcul du résultat dilué par action ordinaire. La conversion de ces instruments n'a pas d'effet sur le résultat net servant au calcul du résultat dilué par action ordinaire.

	1er semestre 2014	1er semestre 2013 <sup>(1)</sup>
<b>Résultat net pour le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action (en millions d'euros) <sup>(2)</sup></b>	<b>(2 765)</b>	<b>3 214</b>
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice</b>	<b>1 242 909 972</b>	<b>1 240 768 354</b>
Effet des actions ordinaires potentiellement dilutives	2 525 027	2 481 917
- Plan d'option de souscription d'actions	694 130	390 552
- Plan d'actions de performance	1 830 897	2 091 365
- Plan d'achat d'actions		
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat dilué par action</b>	<b>1 245 434 999</b>	<b>1 243 250 271</b>
<b>Résultat de base par action ordinaire (en euros)</b>	<b>(2,22)</b>	<b>2,59</b>
<b>Résultat dilué par action ordinaire (en euros)</b>	<b>(2,22)</b>	<b>2,59</b>

<sup>(1)</sup> Données retraitées par application des normes IFRS 10 et 11 et de l'amendement à la norme IAS 32 (cf. notes 1.a et 2).

<sup>(2)</sup> Le résultat net pour le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action ordinaire correspond au résultat net part du Groupe, ajusté de la rémunération des Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée assimilés à des actions de préférence émis par BNP Paribas SA, traitée comptablement comme un dividende.

Le dividende par action versé en 2014 au titre du résultat de l'exercice 2013 s'est élevé à 1,50 euro, inchangé par rapport à celui versé en 2013 au titre du résultat de l'exercice 2012.

## 6.b PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Dénomination	Pays	30 juin 2014				31 décembre 2013			
		Méthode	% contrôle	% intérêt	Ref.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Ref.
<b>Société consolidante</b>									
BNP Paribas SA	France								
BNP Paribas SA (succ. Afrique du Sud)	Afrique du Sud	IG	100%	100%	IG	100%	100%	E2	
BNP Paribas SA (succ. Allemagne)	Allemagne	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Arabie Saoudite)	Arab. Saoudite	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Argentine)	Argentine	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Australie)	Australie	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Bahreïn)	Bahreïn	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Belgique)	Belgique	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Bulgarie)	Bulgarie	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Canada)	Canada	IG	100%	100%	E2				
BNP Paribas SA (succ. Chine)	Chine				S1	IG	100%	100%	
BNP Paribas SA (succ. Emirats Arabes Unis)	Emirats Arabes Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Espagne)	Espagne	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Etats-Unis)	Etats-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Grèce)	Grèce							S1	
BNP Paribas SA (succ. Hong Kong)	Hong Kong	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Hongrie)	Hongrie	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Iles Cayman)	Iles Cayman	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Inde)	Inde	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Irlande)	Irlande	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Italie)	Italie	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Japon)	Japon	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Jersey)	Jersey	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Koweït)	Koweït	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Luxembourg)	Luxembourg	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Malaisie)	Malaisie	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Monaco)	Monaco	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Norvège)	Norvège	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Panama)	Panama	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Pays-Bas)	Pays-Bas	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Philippines)	Philippines	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Pologne)	Pologne	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Portugal)	Portugal	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Qatar)	Qatar	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. République de Corée)	Rép. de Corée	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Royaume-Uni)	Royaume-Uni	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Singapour)	Singapour	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Taïwan)	Taïwan	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Thaïlande)	Thaïlande	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SA (succ. Viet Nam)	Viet Nam	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
<b>Retail Banking</b>									
<b>Domestic Markets</b>									
<b>Banque de détail en France</b>									
Banque de Wallis et Futuna	Wallis et Futuna	IG (1)	51,0%	51,0%	IG (1)	51,0%	51,0%		
BNP Paribas Développement	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Factor	France	IG (1)	100%	100%	IG (1)	100%	100%		
BNP Paribas Factor (succ. Espagne)	Espagne	IG (1)	100%	100%	IG (1)	100%	100%		
BNP Paribas Factor Portugal	Portugal	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Guadeloupe	France	IG (1)	100%	100%	IG (1)	100%	100%		
BNP Paribas Guyane	France	IG (1)	100%	100%	IG (1)	100%	100%		
BNP Paribas Martinique	France	IG (1)	100%	100%	IG (1)	100%	100%		
BNP Paribas Nouvelle Calédonie	France	IG (1)	100%	100%	IG (1)	100%	100%		
BNP Paribas Réunion	France	IG (1)	100%	100%	IG (1)	100%	100%		
Société Alsacienne de développement et d'expansion	France	IG	100%	65,9%	IG	100%	65,9%	V1	
<b>Banque de Détail en Belgique</b>									
Alpha Card SCRL (Groupe)	Belgique	ME	50,0%	50,0%	ME	50,0%	50,0%	V1	
Belgian Mobile Wallet	Belgique	ME	42,5%	42,5%	V2	ME *	50,0%	50,0%	E2
BNP Paribas Commercial Finance Ltd.	Royaume-Uni	IG	100%	99,9%	IG	100%	99,9%	V1&D1	
BNP Paribas Factor Deutschland BV	Pays-Bas	IG	100%	99,9%	IG	100%	99,9%	V1&D1	
BNP Paribas Factor GmbH	Allemagne	IG	100%	99,9%	IG	100%	99,9%	V1&D1	
BNP Paribas Factoring Coverage Europe Holding NV	Pays-Bas	IG	100%	99,9%	IG	100%	99,9%	V1	
BNP Paribas Fortis	Belgique	IG	99,9%	99,9%	IG	99,9%	99,9%	V1	
BNP Paribas Fortis (succ. Allemagne)	Allemagne	IG	100%	99,9%	IG	100%	99,9%		
BNP Paribas Fortis (succ. Autriche)	Autriche	IG	100%	99,9%	IG	100%	99,9%		
BNP Paribas Fortis (succ. Danemark)	Danemark	IG	100%	99,9%	IG	100%	99,9%		
BNP Paribas Fortis (succ. Espagne)	Espagne	IG	100%	99,9%	IG	100%	99,9%		
BNP Paribas Fortis (succ. Etats-Unis)	Etats-Unis	IG	100%	99,9%	IG	100%	99,9%		
BNP Paribas Fortis (succ. Grèce)	Grèce							S1	
BNP Paribas Fortis (succ. Iles Cayman)	Iles Cayman	IG	100%	99,9%	IG	100%	99,9%		
BNP Paribas Fortis (succ. Norvège)	Norvège	IG	100%	99,9%	IG	100%	99,9%		
BNP Paribas Fortis (succ. Pays-Bas)	Pays-Bas	IG	100%	99,9%	IG	100%	99,9%	E2	
BNP Paribas Fortis (succ. Portugal)	Portugal							S1	
BNP Paribas Fortis (succ. République Tchèque)	Rép. Tchèque	IG	100%	99,9%	IG	100%	99,9%		
BNP Paribas Fortis (succ. Roumanie)	Roumanie	IG	100%	99,9%	IG	100%	99,9%		
BNP Paribas Fortis (succ. Royaume-Uni)	Royaume-Uni	IG	100%	99,9%	IG	100%	99,9%		
BNP Paribas Fortis (succ. Suède)	Suède	IG	100%	99,9%	IG	100%	99,9%		
BNP Paribas Fortis Factor NV	Belgique	IG	100%	99,9%	IG	100%	99,9%	V1	
BNP Paribas Fortis Funding SA	Luxembourg	IG	100%	99,9%	IG	100%	99,9%	V1	
Bpost banque	Belgique	ME (3)	50,0%	50,0%	ME (3)	50,0%	50,0%	V1&D3	
Demetris NV	Belgique	ME *	100%	99,9%	ME *	100%	99,9%	V1	
Fortis Finance Belgium S.C.R.L.	Belgique							S1	

## Mouvements de périmètre

## Entrées (E) de périmètre

E1 Franchissement d'un des seuls tels que définis par le Groupe (cf. note 1.b)

E2 Création d'entité

E3 Acquisition, prise de contrôle ou d'influence notable

E4 Entités nouvellement consolidées par application de la norme IFRS 10 (cf. note 2)

## Sorties (S) de périmètre

S1 Cessation d'activités (dont dissolution, liquidation)

S2 Cession hors Groupe, perte de contrôle ou perte d'influence notable

S3 Entités déconsolidées car devenues inférieures aux seuls définis par le Groupe (cf. note 1.b)

S4 Fusion absorption, Transmission Universelle du Patrimoine

## Variations (V) de taux

V1 Acquisition complémentaire

V2 Cession partielle

V3 Dilution

V4 Relution

ME \* Entités contrôlées faisant l'objet d'une consolidation simplifiée par mise en équivalence en raison de leur caractère peu significatif (cf. note 1.b)

## Divers

D1 Changement de méthode de consolidation non lié à une variation de taux

D2 90 Sociétés de Construction de Vente dont 80 en intégration globale et 10 en mise en équivalence

D3 Entités précédemment consolidées en intégration proportionnelle désormais consolidées par mise en équivalence par application de la norme IFRS11 (cf. note 2)

D4 Le groupe TEB, consolidé précédemment par intégration proportionnelle, a été consolidé par mise en équivalence par application de la norme IFRS11, puis par intégration globale au 31 décembre 2013. (cf. note 2)

## Périmètre de consolidation prudentiel

(1) Filiales françaises dont la surveillance des exigences prudentielles est assurée dans le cadre de la surveillance sur base consolidée de BNP Paribas SA, conformément aux dispositions de l'article 7.1 du règlement (UE) n°575/2013 du Parlement européen et du Conseil.

(2) Entités mises en équivalence dans le périmètre de consolidation prudentiel.

(3) Entités contrôlées conjointement consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle dans le périmètre prudentiel.

Dénomination	Pays	30 juin 2014				31 décembre 2013			
		Méthode	% contrôle	% intérêt	Ref.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Ref.
<b>Banque de Détail en Belgique (suite)</b>									
FV Holding N.V.	Belgique								S3
Immobilière Sauvenière SA	Belgique	ME *	100%	99,9%	ME *	100%	99,9%	V1	
<b>Structures Ad Hoc</b>									
BASS Master Issuer NV	Belgique	IG	-	-	IG	-	-		
Emée Master Issuer	Belgique	IG	-	-	IG	-	-		
<b>Banque de Détail au Luxembourg</b>									
BGL BNP Paribas	Luxembourg	IG	66,0%	65,9%	IG	66,0%	65,9%	V1	
BGL BNP Paribas (succ. Allemagne)	Allemagne	IG	100%	65,9%	IG	100%	65,9%	E2	
BGL BNP Paribas Factor SA	Luxembourg	IG	100%	65,9%	IG	100%	65,9%	V1	
BNP Paribas Lease Group Luxembourg SA	Luxembourg	IG	100%	65,9%	IG	100%	65,9%	V1	
Cofylux SA	Luxembourg	IG	100%	65,9%	IG	100%	65,9%	V1	
<b>Structures Ad Hoc</b>									
Société Immobilière de Monterey SA	Luxembourg	IG	-	-	IG	-	-	E2	
Société Immobilière du Royal Building SA	Luxembourg	IG	-	-	IG	-	-	E2	
<b>Banque de détail en Italie (BNL Banca Commerciale)</b>									
Argincasssa SPA	Italie	IG	73,9%	73,9%	IG	73,9%	73,9%		
Banca Nazionale del Lavoro SPA	Italie	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNL Finance SPA	Italie	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNL Positivy SRL	Italie	IG	51,0%	51,0%	IG	51,0%	51,0%		
International Factors Italia SPA - Italia	Italie	IG	99,6%	99,6%	IG	99,6%	99,6%		
<b>Structures Ad Hoc</b>									
EMF IT-2008-1 SRL	Italie	IG	-	-	IG	-	-		
Vela ABS SRL	Italie	IG	-	-	IG	-	-		
Vela Home SRL	Italie	IG	-	-	IG	-	-		
Vela Mortgages SRL	Italie	IG	-	-	IG	-	-		
Vela OBG SRL	Italie	IG	-	-	IG	-	-		
Vela Public Sectr SRL	Italie	IG	-	-	IG	-	-		
<b>Arval</b>									
Arval A/S	Danemark	ME *	100%	100%	ME *	100%	100%	E1	
Arval Austria GmbH	Autriche	ME *	100%	100%	ME *	100%	100%		
Arval Belgium SA	Belgique	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Arval Benelux BV	Pays-Bas	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Arval Brasil Limitada	Brazil	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Arval Business Services Ltd.	Royaume-Uni							S3	
Arval BV	Pays-Bas	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Arval China Co Ltd	Chine	ME *	100%	100%	ME *	100%	100%	E1	
Arval CZ SRO	Rép. Tchèque	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Arval Deutschland GmbH	Allemagne	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Arval ECL	France	ME *	100%	100%	ME *	100%	100%		
Arval Hellas Car Rental SA	Grèce	ME *	100%	100%	ME *	100%	100%		
Arval India Private Ltd.	Inde	ME *	100%	100%	ME *	100%	100%		
Arval Ltd.	Royaume-Uni							S3	
Arval Luxembourg SA	Luxembourg	ME *	100%	100%	ME *	100%	100%		
Arval Magyarorszag KFT	Hongrie	ME *	100%	100%	ME *	100%	100%		
Arval Maroc SA	Maroc	ME *	100%	89,0%	ME *	100%	89,0%		
Arval OOO	Russie	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Arval Oy	Finlande	ME *	100%						

Dénomination	Pays	30 juin 2014				31 décembre 2013			
		Méthode	% contrôle	% intérêt	Ref.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Ref.
<b>Leasing Solutions (suite)</b>									
BNP Paribas Lease Group BPLG (succ. Allemagne)	Allemagne	IG	(1)	100%	83,0%	IG	(1)	100%	83,0%
BNP Paribas Lease Group BPLG (succ. Espagne)	Espagne	IG	(1)	100%	83,0%	IG	(1)	100%	83,0%
BNP Paribas Lease Group BPLG (succ. Italie)	Italie	IG	(1)	100%	83,0%	IG	(1)	100%	83,0%
BNP Paribas Lease Group BPLG (succ. Portugal)	Portugal	IG	(1)	100%	83,0%	IG	(1)	100%	83,0%
BNP Paribas Lease Group (Rentals) Ltd.	Royaume-Uni	IG		100%	83,0%	IG		100%	83,0%
BNP Paribas Lease Group IFN SA	Roumanie	ME *		100%	83,0%	ME *		100%	83,0%
BNP Paribas Lease Group KFT	Hongrie	ME *		100%	83,0%	ME *		100%	83,0%
BNP Paribas Lease Group Leasing Solutions SPA	Italie	IG		100%	95,5%	IG		100%	95,5%
BNP Paribas Lease Group Lizing RT	Hongrie	ME *		100%	83,0%	ME *		100%	83,0%
BNP Paribas Lease Group Netherlands BV	Pays-Bas								S4
BNP Paribas Lease Group Polska SP z.o.o	Pologne	ME *		100%	83,0%	ME *		100%	83,0%
BNP Paribas Lease Group PLC	Royaume-Uni	IG		100%	83,0%	IG		100%	83,0%
BNP Paribas Lease Group SA Belgium	Belgique	IG		100%	83,0%	IG		100%	83,0%
BNP Paribas Leasing Solutions	Luxembourg	IG		100%	83,0%	IG		100%	83,0%
BNP Paribas Leasing Solutions Immobilier Suisse	Suisse	ME *		100%	83,0%	ME *		100%	83,0%
BNP Paribas Leasing Solutions Ltd.	Royaume-Uni	IG		100%	83,0%	IG		100%	83,0%
BNP Paribas Leasing Solutions NV	Pays-Bas	IG		100%	83,0%	IG		100%	83,0%
BNP Paribas Leasing Solutions Suisse SA	Suisse	ME *		100%	83,0%	ME *		100%	83,0%
Class Financial Services	France	IG	(1)	60,1%	49,9%	IG	(1)	60,1%	49,9%
Class Financial Services (succ. Allemagne)	Allemagne	IG	(1)	100%	49,9%	IG	(1)	100%	49,9%
Class Financial Services (succ. Espagne)	Espagne	IG	(1)	100%	49,9%	IG	(1)	100%	49,9%
Class Financial Services (succ. Italie)	Italie	IG	(1)	100%	49,9%	IG	(1)	100%	49,9%
Class Financial Services (succ. Pologne)	Pologne	IG	(1)	100%	49,9%	IG	(1)	100%	49,9%
Class Financial Services Inc.	Etats-Unis	IG		100%	49,9%	IG		100%	49,9%
Class Financial Services Ltd.	Royaume-Uni	IG		51,0%	42,3%	IG		51,0%	42,3%
CNH Industrial Capital Europe (ex- CNH Capital Europe)	France	IG	(1)	50,1%	41,6%	IG	(1)	50,1%	41,6%
CNH Industrial Capital Europe (succ. Allemagne)	Allemagne	IG	(1)	100%	41,6%	IG	(1)	100%	41,6%
CNH Industrial Capital Europe (succ. Belgique)	Belgique	IG	(1)	100%	41,6%	IG	(1)	100%	41,6%
CNH Industrial Capital Europe (succ. Espagne)	Espagne	IG	(1)	100%	41,6%	IG	(1)	100%	41,6%
CNH Industrial Capital Europe (succ. Italie)	Italie	IG	(1)	100%	41,6%	IG	(1)	100%	41,6%
CNH Industrial Capital Europe BV (ex- CNH Capital Europe BV)	Pays-Bas	IG		100%	41,6%	IG		100%	41,6%
CNH Industrial Capital Europe GmbH (ex- CNH Capital Europe GmbH)	Autriche	IG		100%	41,6%	IG		100%	41,6%
CNH Industrial Capital Europe Ltd. (ex- CNH Capital Europe Ltd.)	Royaume-Uni	IG		100%	41,6%	IG		100%	41,6%
Commercial Vehicle Finance Ltd.	Royaume-Uni	IG		100%	83,0%	IG		100%	83,0%
Equipment Lease BV	Pays-Bas								S4
ES-Finance	Belgique	IG		100%	99,9%	IG		100%	99,9%
Fortis Lease Belgium	Belgique	IG		100%	83,0%	IG		100%	83,0%
Fortis Lease (France)	France	IG	(1)	100%	83,0%	IG	(1)	100%	83,0%
Fortis Lease Car & Truck	Belgique					S4			IG
Fortis Lease Deutschland GmbH	Allemagne	ME *		100%	83,0%	ME *		100%	83,0%
Fortis Lease Iberia SA	Espagne	ME *		100%	86,6%	ME *		100%	86,6%
Fortis Lease Operativ Lizing Zarkorkovun Mukodo Reszvenytarsasag	Hongrie	ME *		100%	83,0%	ME *		100%	83,0%
Fortis Lease Polska Sp.z.o.o.	Pologne					S3			IG
Fortis Lease Portugal	Portugal	ME *		100%	83,0%	ME *		100%	83,0%
Fortis Lease Romania IFN SA	Roumanie	ME *		100%	83,0%	ME *		100%	83,0%
Fortis Lease UK Ltd.	Royaume-Uni	ME *		100%	83,0%	D1			IG
Fortis Lease UK Retail Ltd.	Royaume-Uni	ME *		100%	83,0%	D1			IG
Fortis Vastgoedlease BV	Pays-Bas	ME *		100%	83,0%	D1			IG
Heffig Heffruck Verhuur BV (ex- Barloworld Heffruck BV)	Pays-Bas					S3			ME
H.F.G.L.Ltd.	Royaume-Uni	IG		100%	83,0%	IG		100%	83,0%
Humberdyde Commercial Investments Ltd.	Royaume-Uni	IG		100%	83,0%	IG		100%	83,0%
Humberdyde Commercial Investments N°1 Ltd.	Royaume-Uni	IG		100%	83,0%	IG		100%	83,0%
JCB Finance	France	IG	(1)	100%	41,6%	IG	(1)	100%	41,6%
JCB Finance (succ. Allemagne)	Allemagne	IG	(1)	100%	41,6%	IG	(1)	100%	41,6%
JCB Finance (succ. Espagne)	Espagne	IG	(1)	100%	41,6%	IG	(1)	100%	41,6%
JCB Finance (succ. Italie)	Italie	IG	(1)	100%	41,6%	IG	(1)	100%	41,6%
JCB Finance Holdings Ltd.	Royaume-Uni	IG		50,1%	41,6%	IG		50,1%	41,6%
Locatizie Italiana SPA	Italie	ME *		100%	95,5%	ME *		100%	95,5%
Manibu Finance Ltd.	Royaume-Uni	IG		51,0%	42,3%	IG		51,0%	42,3%
MF	France	IG	(1)	51,0%	42,3%	IG	(1)	51,0%	42,3%
Nafcoédiball	France	IG	(1)	100%	100%	IG	(1)	100%	100%
Nafcoédimurs	France	IG	(1)	100%	100%	IG	(1)	100%	100%
Nafcoédnergie 2	France	ME *		100%	100%	ME *		100%	100%
Same Deutz Fahr Finance Ltd.	Royaume-Uni	IG		100%	83,0%	IG		100%	83,0%
Same Deutz-Fahr Finance	France	IG	(1)	100%	83,0%	IG	(1)	100%	83,0%
SREI Equipment Finance Ltd. (ex- SREI Equipment Finance Private Ltd.)	Inde	ME	(3)	50,0%	41,5%	ME	(3)	50,0%	41,5%
<b>Structures Ad Hoc</b>									
Fortis Energy Leasing XI BV	Pays-Bas								S4
Fortis Energy Leasing XII BV	Pays-Bas								S4
Fortis Energy Leasing XIV BV	Pays-Bas								S4
Vela Lease SRL	Italie	IG		-	-	IG		-	-
<b>Personal Investors</b>									
B*Capitel	France	IG	(1)	100%	99,9%	IG	(1)	100%	99,9%
Cortal Consors	France	IG	(1)	100%	100%	IG	(1)	100%	100%
Cortal Consors (succ. Allemagne)	Allemagne	IG	(1)	100%	100%	IG	(1)	100%	100%
Cortal Consors (succ. Espagne)	Espagne	IG	(1)	100%	100%	IG	(1)	100%	100%
Cortal Consors (succ. Italie)	Italie								S1
Geojf BNP Paribas Financial Services Ltd (Groupe)	Inde	ME		34,4%	34,4%	V1		33,6%	33,6%
Geojf Technologies Private Ltd.	Inde	IG		57,4%	57,4%	V1		56,8%	56,8%
Portamparc Gestion	France					S3			IG
Portamparc société de Bourse	France	IG	(1)	51,0%	51,0%	IG	(1)	51,0%	51,0%

Dénomination	Pays	30 juin 2014				31 décembre 2013			
		Méthode	% contrôle	% intérêt	Ref.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Ref.
<b>BNP Paribas Personal Finance</b>									
Alpha Crédit SA	Belgique	IG		100%	99,9%	IG		100%	99,9%
Axa Banque Financement	France	ME		35,0%	35,0%	ME		35,0%	35,0%
Banco BNP Paribas Personal Finance SA	Portugal	IG		100%	100%	IG		100%	100%
Banco Cetelem Argentina SA	Argentine	IG		100%	100%	IG		100%	100%
Banco Cetelem SA	Espagne	IG		100%	100%	IG		100%	100%
Banco Cetelem SA (ex- Banco BGN SA)	Bésil	IG		100%	100%	IG		100%	100%
Banco de Servicios Financieros SA	Argentine	ME		39,9%	39,9%	ME		39,9%	39,9%
BGN Mercantile E Servicios Ltda	Bésil	ME *		100%	100%	ME *		100%	100%
Bieffe 5 SPA	Italie					S4			IG
BNP Paribas Personal Finance	France	IG		100%	100%	IG		100%	100%
BNP Paribas Personal Finance EAD	Bulgarie	IG		100%	100%	IG		100%	100%
BNP Paribas Personal Finance BV	Pays-Bas	IG		100%	100%	IG		100%	100%
BNP Paribas Personal Finance SA de CV	Mexique	IG		100%	100%	IG		100%	100%
Cafneo	France	IG	(1)	51,0%	50,8%	IG	(1)	51,0%	50,8%
Carrefour Banque	France	ME		39,2%	39,2%	ME		39,2%	39,2%
Cetelem Algérie	Algérie	ME *		100%	100%	ME *		100%	100%
Cetelem America Ltda	Bésil	IG		100%	100%	IG		100%	100%
Cetelem Bank LLC	Russie	ME		26,0%	26,0%	ME		26,0%	26,0%
Cetelem Brasil SA	Bésil	IG		100%	100%	IG		100%	100%
Cetelem CR AS	Rép. Tchèque	IG		100%	100%	IG		100%	100%
Cetelem IFN	Roumanie	IG		100%	100%	IG		100%	100%
Cetelem Latin America Holding Participações Ltda	Bésil								S4
Cetelem Servijos Ltd	Bésil	IG		100%	100%	IG		100%	100%
Cetelem Slovensko AS	Slovaquie	IG		100%	100%	IG		100%	100%
CMV Mediforce	France	IG	(1)	100%	100%	IG	(1)	100%	100%
Cofca Bail	France	IG	(1)	100%	100%	IG	(1)	100%	100%
Cofplan	France	IG	(1)	100%	100%	IG	(1)	100%	100%
Commerz Finanz	Allemagne	IG		50,1%	50,1%	IG		50,1%	50,1%
Cosimo	France								S3
Crediram SPA	Italie								S3
Crédit Moderne Antilles Guyane	France	IG	(1)	100%	100%	IG	(1)	100%	100%
Crédit Moderne Océan Indien	France	IG	(1)	97,8%	97,8%	IG	(1)	97,8%	97,8%
Direct Services	Bulgarie	IG		100%	100%	IG		100%	100%
Dorofrance	France	IG	(1)	55,0%	55,0%	IG	(1)	55,0%	55,0%
Effico	France	IG		100%	100%	IG		100%	100%
Effico Iberia SA	Espagne	ME *		100%	100%	ME *		100%	100%
Effico Portugal	Portugal								S2
Eos Aramas Belgium SA	Belgique	ME		50,0%	49,9%	ME		50,0%	49,9%
Eurocredit EFC SA	Espagne	IG		100%	100%	IG		100%	100%
Facet	France	IG	(1)	100%	100%	IG	(1)	100%	100%
Fidem	France	IG	(1)	100%	100%	IG	(1)	100%	100%
Finest Expansion SA	Espagne	IG		100%	100%	IG		100%	100%
Finala	Belgique								S4
Findomestic Banca SPA	Italie	IG		100%	100%	IG		100%	100%
Findomestic Banka AD	Serbie	IG		100%	100%	IG		100%	100%
Gesellschaft für Capital & Vermögensverwaltung GmbH (GCV)	Allemagne	ME *		100%	99,9%	ME *		100%	99,9%
Inkasso Kodat GmbH & Co KG	Allemagne	ME *		100%	99,9%	ME *		100%	99,9%
LaSer - Cofnoga (Groupe)	France	ME	(3)	50,0%	50,0%	ME	(3)	50,0%	50,0%
Leval 20	France	IG		100%	100%	IG		100%	100%
Loisirs Finance	France	IG	(1)	51,0%	51,0%	IG	(1)	51,0%	51,0%
Magyar Cetelem Bank Zrt	Hongrie	IG		100%	100%	IG		100%	100%
Nissan Finance Belgium NV	Belgique	IG		100%	99,9%	IG		100%	99,9%
Norskent Finance	France	IG	(1)	51,0%	51,0%	IG	(1)	51,0%	51,0%
Oney Magyarorszag Zrt	Hongrie	ME		40,0%	40,0%	ME		40,0%	40,0%
Prestacom SA de CV	Mexique								S1
Prêts et Services SAS	France	IG	(1)	100%	100%	IG	(1)	100%	100%
Projeo	France	IG	(1)	51					

Dénomination	Pays	30 juin 2014				31 décembre 2013			
		Méthode	% contrôle	% intérêt	Ref.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Ref.
<b>Banque de détail aux Etats-Unis (suite)</b>									
Bank of the West (succ. Iles Cayman)	Iles Cayman	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Bishop Street Capital Management Corporation	Etats-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BW Insurance Agency, Inc.	Etats-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Center Club, Inc.	Etats-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
CFB Community Development Corporation	Etats-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Class Financial Services LLC	Etats-Unis	IG	75,9%	63,6%	IG	75,9%	63,6%		
Commercial Federal Affordable Housing, Inc.	Etats-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Commercial Federal Community Development Corporation	Etats-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Commercial Federal Insurance Corporation	Etats-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Commercial Federal Investment Service Inc.	Etats-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Community Service, Inc.	Etats-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Equity Lending Inc.	Etats-Unis				S1	IG	100%	100%	
Essex Credit Corporation	Etats-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
FHB Guam Trust Co.	Etats-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
FHL SPC One, Inc.	Etats-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
First Bancorp	Etats-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
First Hawaiian Bank	Etats-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
First Hawaiian Bank (succ. Iles Cayman)	Iles Cayman	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
First Hawaiian Capital 1	Etats-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
First Hawaiian Leasing, Inc.	Etats-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
First National Bancorporation	Etats-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
First Santa Clara Corporation	Etats-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Liberty Leasing Company	Etats-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Mountain Falls Acquisition Corporation	Etats-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Real Estate Delivery 2 Inc.	Etats-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
The Bankers Club, Inc.	Etats-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Urus Real Estate, Inc.	Etats-Unis	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
<b>Structures Ad Hoc</b>									
Commercial Federal Capital Trust 2	Etats-Unis							S1	
Commercial Federal Realty Investors Corporation	Etats-Unis	IG	-	-	IG	-	-		
Commercial Federal Service Corporation	Etats-Unis	IG	-	-	IG	-	-		
Equipment Lot Bombardier 1997A-FH	Etats-Unis							S1	
Equipment Lot FH	Etats-Unis	IG	-	-	IG	-	-		
Equipment Lot Siemens 1997A-FH	Etats-Unis							S2	
Equipment Lot Siemens 1998A-FH	Etats-Unis	IG	-	-	IG	-	-		
FTS Acquisitions LLC	Etats-Unis							S1	
Glendale Corporate Center Acquisition LLC	Etats-Unis	IG	-	-	IG	-	-		
LACMTA Real Statutory Trust (FH1)	Etats-Unis	IG	-	-	IG	-	-		
Laveen Village Center Acquisition LLC	Etats-Unis							S1	
Lexington Blue LLC	Etats-Unis	ME	-	-	ME	-	-		
MNCRC Equipment Lot	Etats-Unis	IG	-	-	IG	-	-		
NYCTA Equipment Lot	Etats-Unis							S2	
Riverwalk Village Three Holdings LLC	Etats-Unis	IG	-	-	IG	-	-		
Santa Rita Townhomes Acquisition LLC	Etats-Unis	IG	-	-	IG	-	-		
Southwest Airlines 1993 Trust N363SW	Etats-Unis	IG	-	-	IG	-	-		
ST 2001 FH-1	Etats-Unis	IG	-	-	IG	-	-		
SMB 99-1	Etats-Unis	IG	-	-	IG	-	-		
VTA 1998-FH	Etats-Unis	IG	-	-	IG	-	-		
1997-LRV-FH	Etats-Unis							S2	
<b>Europe Méditerranée</b>									
Banque de Nankin	Chine	ME	16,2%	16,2%	ME	16,2%	16,2%	V1	
Banque Internationale du Commerce et de l'Industrie Burkina Faso	Burkina Faso	IG	51,0%	51,0%	IG	51,0%	51,0%		
Banque Internationale du Commerce et de l'Industrie Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire	IG	59,8%	59,8%	IG	59,8%	59,8%		
Banque Internationale du Commerce et de l'Industrie Gabon	Gabon	ME	47,0%	47,0%	ME	47,0%	47,0%	V1	
Banque Internationale du Commerce et de l'Industrie Guinée	Guinée	ME	42,7%	42,7%	V1	ME	40,5%	40,5%	V1
Banque Internationale du Commerce et de l'Industrie Mali	Mali	IG	85,0%	85,0%	IG	85,0%	85,0%		
Banque Internationale du Commerce et de l'Industrie Sénégal	Sénégal	IG	54,1%	54,1%	IG	54,1%	54,1%		
Banque Marocaine du Commerce et de l'Industrie	Maroc	IG	67,0%	67,0%	IG	67,0%	67,0%		
Banque Marocaine du Commerce et de l'Industrie Gestion Asset Management (ex- Banque Marocaine du Commerce et de l'Industrie Gestion)	Maroc	ME*	100%	67,0%	ME*	100%	67,0%		
Banque Marocaine du Commerce et de l'Industrie Assurance	Maroc	ME*	100%	67,0%	ME*	100%	67,0%		
Banque Marocaine du Commerce et de l'Industrie Crédi Conso	Maroc	IG	99,9%	66,9%	IG	99,9%	66,9%		
Banque Marocaine du Commerce et de l'Industrie Leasing	Maroc	IG	86,9%	58,2%	IG	86,9%	58,2%	V1	
Banque Marocaine du Commerce et de l'Industrie Offshore	Maroc	IG	100%	67,0%	IG	100%	67,0%		
BNP Intercontinental - BNPI	France	IG (1)	100%	100%	IG (1)	100%	100%		
BNP Paribas Bank Polska SA	Pologne	IG	85,0%	84,9%	V3	IG	99,9%	99,8%	V1
BNP Paribas BDDI Participations	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas El Djazair	Algérie	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Fortis Yatirimlar Holding AS	Turquie	IG	100%	99,9%	IG	100%	99,9%	V1	
BNP Paribas SAE	Egypte							S2	
BNP Paribas Yatirimlar Holding Anonim Sirketi	Turquie	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Domnet SA	Pologne				S1	IG	100%	99,9%	V1
Fortis Bank Malta Ltd.	Malte							S3	
Fortis Fakbring AS	Turquie							S4	
Fortis Holding Malta BV	Pays-Bas							S3	
Fortis Holding Malta Ltd.	Malte							S3	

Dénomination	Pays	30 juin 2014				31 décembre 2013			
		Méthode	% contrôle	% intérêt	Ref.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Ref.
<b>Europe Méditerranée (suite)</b>									
IC AXA Insurance	Ukraine	ME	49,8%	49,8%		ME*	49,8%	49,8%	
Orient Commercial Bank	Viet Nam	ME	20,0%	20,0%		ME	20,0%	20,0%	
TEB Fakbring AS	Turquie	IG	100%	68,5%	IG	100%	68,5%	D4	
TEB Holding AS	Turquie	IG	50,0%	50,0%	IG	50,0%	50,0%	V1&D4	
TEB Porfiy Yonemli AS	Turquie	IG	100%	70,3%	IG	100%	70,3%	D4	
TEB Yatirim Menkul Degeriier AS	Turquie	IG	100%	68,5%	IG	100%	68,5%	D4	
The Economy Bank NV	Pays-Bas	IG	100%	68,5%	IG	100%	68,5%	D4	
Turk Ekonon Bankas AS	Turquie	IG	96,0%	68,5%	IG	96,0%	68,5%	D4	
Turk Ekonon Bankas AS (succ. Bahrein)	Bahrein	IG	100%	68,5%	IG	100%	68,5%	D4	
TEB SH A	Serbie	IG	100%	50,0%	IG	100%	50,0%	D4	
Ukrainian Leasing Company	Ukraine							S3	
UkrSibbank	Ukraine	IG	85,0%	100%	IG	85,0%	100%		
Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	Tunisie	IG	50,1%	50,1%	IG	50,1%	50,1%	V1	
<b>Structures Ad Hoc</b>									
K-Kolled LLC	Ukraine							S2	
<b>Investment Solutions</b>									
BNP Paribas Suisse SA	Suisse	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Suisse SA (succ. Guernesey)	Guernesey	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Suisse SA (succ. Jersey)	Jersey	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
<b>Assurance</b>									
AG Insurance (Groupe)	Belgique	ME	25,0%	25,0%	ME	25,0%	25,0%	V1	
BNP Paribas Cardif	France	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%		
BNP Paribas Cardif BV	Pays-Bas	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%		
BNP Paribas Cardif Emelikk Anonim Sirketi	Turquie	ME*	100%	100%	ME*	100%	100%		
BNP Paribas Cardif Levensverzekeringen NV	Pays-Bas	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%		
BNP Paribas Cardif Pojsotvna A S	Rép. Tchèque	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%		
BNP Paribas Cardif FSC Ltd.	Royaume-Uni	ME*	100%	100%	ME*	100%	100%		
BNP Paribas Cardif Seguros Generales SA	Chili	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%		
BNP Paribas Cardif Seguros de Vida SA	Chili	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%		
BNP Paribas Cardif Schadverzekeringen NV	Pays-Bas	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%		
BNP Paribas Cardif TCB Life Insurance Company Ltd.	Taiwan	ME	49,0%	49,0%	ME	49,0%	49,0%		
BNP Paribas Cardif Vita Compagnia di Assicurazione E Riassicurazione S.P.A.	Italie							S4	
BNP Paribas Cardif Vita Compagnia di Assicurazione E Riassicurazione S.P.A. (ex-Cardif Assicurazioni SPA)	Italie	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%		
Cardif Assurances Risques Divers	France	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%		
Cardif Assurances Risques Divers (succ. Allemagne)	Allemagne	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%		
Cardif Assurances Risques Divers (succ. Autriche)	Autriche	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%		
Cardif Assurances Risques Divers (succ. Belgique)	Belgique	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%		
Cardif Assurances Risques Divers (succ. Bulgarie)	Bulgarie	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%		
Cardif Assurances Risques Divers (succ. Espagne)	Espagne	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%		
Cardif Assurances Risques Divers (succ. Italie)	Italie	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%		
Cardif Assurances Risques Divers (succ. Japon)	Japon	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%		
Cardif Assurances Risques Divers (succ. Luxembourg)	Luxembourg	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%		
Cardif Assurances Risques Divers (succ. Pologne)	Pologne	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%		
Cardif Assurances Risques Divers (succ. Portugal)	Portugal	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%		
Cardif Assurances Risques Divers (succ. Roumanie)	Roumanie	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%		
Cardif Assurances Risques Divers (succ. Suisse)	Suisse	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%		
Cardif Assurances Risques Divers (succ. Taiwan)	Taiwan	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%		
Cardif Assurance Vie	France	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%		
Cardif Assurance Vie (succ. Allemagne)	Allemagne	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%		
Cardif Assurance Vie (succ. Autriche)	Autriche	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%		
Cardif Assurance Vie (succ. Belgique)	Belgique	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%		
Cardif Assurance Vie (succ. Bulgarie)	Bulgarie	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%		
Cardif Assurance Vie (succ. Espagne)	Espagne	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%		
Cardif Assurance Vie (succ. Italie)	Italie	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%		
Cardif Assurance Vie (succ. Japon)	Japon	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%		
Cardif Assurance Vie (succ. Portugal)	Portugal	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%		
Cardif Assurance Vie (succ. Roumanie)	Roumanie	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%		
Cardif Assurance Vie (succ. Suisse)	Suisse	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%		
Cardif Assurance Vie (succ. Taiwan)	Taiwan	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%		
Cardif Bizsis Magyarorszag Zrt	Hongrie	ME*	100%	100%	ME*	100%	100%		
Cardif Colombia Seguros Generales	Colombie	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%	D1	
Cardif del Peru Sa Compania de Seguros	Pérou	ME*	100%	100%	ME*	100%	100%		
Cardif do Brasil Vida e Previdencia SA	Bésil	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%		
Cardif do Brasil Seguros e Garantias	Bésil	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%		
Cardif Extension De Garantia y Asistencia Limitada	Chili	ME*	100%	100%	E1				
Cardif Forsaking AB	Suède	ME*	100%	100%	ME*	100%	100%		

Dénomination	Pays	30 juin 2014				31 décembre 2013			
		Méthode	% contrôle	% intérêt	Ref.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Ref.
<b>Assurance (suite)</b>									
Cardif Nordic AB	Subde	IG	(2)	100%	100%	IG	(2)	100%	100%
Cardif Pinnacle Insurance Holdings PLC	Royaume-Uni	IG	(2)	100%	100%	IG	(2)	100%	100%
Cardif Pinnacle Insurance Management Services PLC	Royaume-Uni	IG	(2)	100%	100%	IG	(2)	100%	100%
Cardif Polska Towarzystwo Ubezpieczeń na Życie SA	Pologne	IG	(2)	100%	100%	IG	(2)	100%	100%
Cardif Seguros SA	Argentine	IG	(2)	100%	100%	IG	(2)	100%	100%
CB (UK) Ltd. (Fonds C)	Royaume-Uni	IG	(2)	100%	100%	IG	(2)	100%	100%
Darnell Ltd.	Irlande	IG	(2)	100%	100%	IG	(2)	100%	100%
F&B Insurance Holdings SA (Groupe)	Belgique	ME		50,0%	50,0%	ME		50,0%	50,0%
Financial Telemarketing Services Ltd.	Royaume-Uni					S3		ME*	100%
GIE BNP Paribas Cardif	France	IG	(2)	100%	99,0%	IG	(2)	100%	99,0%
Luizaseg	Brésil	ME		50,0%	50,0%	ME*		50,0%	50,0%
Nafo Assurance	France	ME		50,0%	50,0%	ME*		50,0%	50,0%
NCVP Participações Societárias SA	Brésil	IG	(2)	100%	100%	IG	(2)	100%	100%
Pinnacle Insurance PLC	Royaume-Uni	IG	(2)	100%	100%	IG	(2)	100%	100%
Pocztynon Arka Powszechna Towarzystwo Emerytalne SA	Pologne	ME		33,3%	33,3%	ME		33,3%	33,3%
Positvna Cardif Slovakia A.S	Slovaquie	ME*		100%	100%	ME*		100%	100%
Portes de Claye SCI	France	ME		45,0%	56,9%	ME		45,0%	56,9%
Sooc SCI	France	ME		46,4%	58,0%	ME		46,4%	58,0%
State Bank of India Life Insurance Company Ltd.	Inde	ME		26,0%	26,0%	ME		26,0%	26,0%
<b>Structures Ad Hoc</b>									
BNP Paribas Global Senior Corporate Loans	France	IG	(2)	-	-	IG	(2)	-	-
BNP Paribas Money 3M	France	IG	(2)	-	-	IG	(2)	-	-
Cardimmo	France	IG	(2)	-	-	IG	(2)	-	-
Nafo Fonds Ampère 1	France	IG	(2)	-	-	IG	(2)	-	-
Odysee SCI	France	IG	(2)	-	-	IG	(2)	-	-
Proflax Monde Equilibre	France	IG	(2)	-	-	IG	(2)	-	-
<b>Wealth Management</b>									
Bank Insigner de Beaufort NV	Pays-Bas	IG		63,0%	63,0%	IG		63,0%	63,0%
Bank Insigner de Beaufort NV (succ. Royaume-Uni)	Royaume-Uni	IG		100%	63,0%	IG		100%	63,0%
BNP Paribas Espana SA	Espagne	IG		99,6%	99,6%	IG		99,6%	99,6%
BNP Paribas Wealth Management	France	IG	(1)	100%	100%	IG	(1)	100%	100%
BNP Paribas Wealth Management (succ. Hong Kong)	Hong Kong	IG	(1)	100%	100%	IG	(1)	100%	100%
BNP Paribas Wealth Management (succ. Singapour)	Singapour	IG	(1)	100%	100%	IG	(1)	100%	100%
BNP Paribas Wealth Management Monaco	Monaco	IG	(1)	100%	100%	IG	(1)	100%	100%
Conseil Investissement SNC	France	ME*		100%	100%	ME*		100%	100%
<b>Investment Partners</b>									
Alfred Berg Administration A/S	Danemark								S2
Alfred Berg Asset Management AB	Subde	IG		100%	98,3%	IG		100%	98,3%
Alfred Berg Asset Management AB (succ. Danemark)	Danemark	IG		100%	98,3%	IG		100%	98,3%
Alfred Berg Asset Management AB (succ. Finlande)	Finlande	IG		100%	98,3%	IG		100%	98,3%
Alfred Berg Asset Management AB (succ. Norvège)	Norvège	IG		100%	98,3%	IG		100%	98,3%
Alfred Berg Fonder AB	Subde	IG		100%	98,3%	IG		100%	98,3%
Alfred Berg Fondsmeglingselskab A/S	Danemark								S2
Alfred Berg Forvalthing AS	Norvège								S4
Alfred Berg Kapitalforvaltning AB	Subde	IG		100%	98,3%	IG		100%	98,3%
Alfred Berg Kapitalforvaltning AS	Norvège	IG		100%	98,3%	IG		100%	98,3%
Alfred Berg Kapitalforvaltning Finland AB	Finlande	IG		100%	98,3%	IG		100%	98,3%
Alfred Berg Rahastusohje Oy	Finlande	IG		100%	98,3%	IG		100%	98,3%
Arnhem Investment Management Pty Ltd.	Australie								S3
Banco Estado Administradora General de Fondos	Chili	ME		50,0%	49,1%	ME*		50,0%	49,1%
BNP Paribas Asset Management SAS	France	IG		100%	98,3%	IG		100%	98,3%
BNP Paribas Asset Management SAS (succ. Autriche)	Autriche	IG		100%	98,3%	IG		100%	98,3%
BNP Paribas Asset Management Brasil Ltda	Brésil	IG		100%	99,6%	IG		100%	99,6%
BNP Paribas Asset Management Inc.	Etats-Unis	IG		100%	100%	IG		100%	100%
BNP Paribas Asset Management India Private Ltd.	Inde	ME*		100%	98,3%	ME*		100%	98,3%
BNP Paribas Clean Energy Partners GP Ltd.	Royaume-Uni								S2
BNP Paribas Investment Partners	France	IG		100%	98,3%	IG		100%	98,3%
BNP Paribas Investment Partners Argentina SA	Argentine	ME*		100%	99,6%	E1			
BNP Paribas Investment Partners Asia Ltd.	Hong Kong	IG		100%	98,3%	IG		100%	98,3%
BNP Paribas Investment Partners (Australia) Ltd.	Australie	ME*		100%	98,3%	ME*		100%	98,3%
BNP Paribas Investment Partners (Australia) Holdings Pty Ltd.	Australie	IG		100%	98,3%	IG		100%	98,3%
BNP Paribas Investment Partners BE Holding	Belgique	IG		100%	98,3%	IG		100%	98,3%
BNP Paribas Investment Partners Belgium	Belgique	IG		100%	98,3%	IG		100%	98,3%
BNP Paribas Investment Partners Belgium (succ. Allemagne)	Allemagne	IG		100%	98,3%	IG		100%	98,3%
BNP Paribas Investment Partners Funds (Nederland) NV	Pays-Bas	IG		100%	98,3%	IG		100%	98,3%
BNP Paribas Investment Partners Japan Ltd.	Japon	IG		100%	98,3%	IG		100%	98,3%
BNP Paribas Investment Partners Lalam SA	Mexique	ME*		99,0%	97,3%	ME*		99,0%	97,3%
BNP Paribas Investment Partners Luxembourg	Luxembourg	IG		99,7%	98,0%	IG		99,7%	98,0%
BNP Paribas Investment Partners Netherlands NV	Pays-Bas	IG		100%	98,3%	IG		100%	98,3%
BNP Paribas Investment Partners NL Holding NV	Pays-Bas	IG		100%	98,3%	IG		100%	98,3%
BNP Paribas Investment Partners Singapore Ltd.	Singapour	ME*		100%	98,3%	ME*		100%	98,3%
BNP Paribas Investment Partners Societe di Gestione del Risparmio SPA	Italie	IG		100%	99,7%	IG		100%	99,7%
BNP Paribas Investment Partners UK Ltd.	Royaume-Uni	IG		100%	98,3%	IG		100%	98,3%

Dénomination	Pays	30 juin 2014				31 décembre 2013			
		Méthode	% contrôle	% intérêt	Ref.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Ref.
<b>Investment Partners (suite)</b>									
BNP Paribas Investment Partners USA Holdings Inc.	Etats-Unis	IG		100%	100%	IG		100%	100%
BNP Paribas Capital Partners (ex- BNP Paribas Private Equity)	France	ME*		100%	100%	ME*		100%	100%
CamGestion	France	IG		100%	98,3%	IG		100%	98,3%
Faucher General Partner Ltd.	Guernesey								S2
Faucher Partners Asset Management Ltd.	Guernesey								S2
Faucher Partners Corporation	Etats-Unis								S2
Faucher Partners International Ltd.	Bermudes								S2
Faucher Partners Ltd.	Royaume-Uni								S2
Faucher Partners LLP	Royaume-Uni								S2
Faucher Partners Management Company Ltd.	Royaume-Uni								S2
Faucher Partners Management Ltd.	Guernesey								S2
Faucher Partners SAS	France								S2
Fischer Francis Trees & Wells Inc.	Etats-Unis	IG		100%	100%	IG		100%	100%
Fischer Francis Trees & Wells UK Ltd.	Royaume-Uni	ME*		100%	98,3%	ME*		100%	98,3%
Fund Channel	Luxembourg	ME		50,0%	49,1%	ME*		50,0%	49,1%
FundQuest Advisor	France	ME*		100%	98,3%	ME*		100%	98,3%
FundQuest Advisor (succ. Royaume-Uni)	Royaume-Uni	ME*		100%	98,3%	ME*		100%	98,3%
FundQuest UK Ltd.	Royaume-Uni					S3			
Halong - Fortis Private Equity Fund Management Co. Ltd.	Chine	ME		33,0%	32,4%	ME		33,0%	32,4%
HFT Investment Management Co Ltd. (Groupe)	Chine	ME		49,0%	48,2%	ME		49,0%	48,2%
PT. BNP Paribas Investment Partners	Indonésie	IG		100%	98,3%	IG		100%	98,3%
Shinhan BNP Paribas Asset Management Co Ltd.	Rép. de Corée	ME		35,0%	34,4%	ME		35,0%	34,4%
THEAM	France	IG		100%	98,3%	IG		100%	98,3%
TKB BNP Paribas Investment Partners Holding BV	Pays-Bas	ME		50,0%	49,1%	ME		50,0%	49,1%
<b>Securities Services</b>									
BNP Paribas Dealing Services	France	IG	(1)	100%	100%	IG	(1)	100%	100%
BNP Paribas Dealing Services (succ. Royaume-Uni)	Royaume-Uni	IG	(1)	100%	100%	IG	(1)	100%	100%
BNP Paribas Dealing Services Asia Ltd.	Hong Kong	IG		100%	100%	IG		100%	100%
BNP Paribas Financial Services LLC	Etats-Unis								S3
BNP Paribas Fund Services Australasia Pty Ltd.	Australie	IG		100%	100%	IG		100%	100%
BNP Paribas Fund Services Australasia Pty Ltd. (succ. Nouvelle-Zélande)	Nlle-Zélande	IG		100%	100%	IG		100%	100%
BNP Paribas Fund Services Dublin Ltd.	Irlande	ME*		100%	100%	ME*		100%	100%
BNP Paribas Fund Services France	France	IG		100%	100%	IG		100%	100%
BNP Paribas Fund Services Securities Pty	Australie								S1
BNP Paribas Securities Services - BP2S	France	IG	(1)	100%	100%	IG	(1)	100%	100%
BNP Paribas Securities Services - BP2S (succ. Allemagne)	Allemagne	IG	(1)	100%	100%	IG	(1)	100%	100%
BNP Paribas Securities Services - BP2S (succ. Australie)	Australie	IG	(1)	100%	100%	IG	(1)	100%	100%
BNP Paribas Securities Services - BP2S (succ. Belgique)	Belgique	IG	(1)	100%	100%	IG	(1)	100%	100%
BNP Paribas Securities Services - BP2S (succ. Espagne)	Espagne	IG	(1)	100%	100%	IG	(1)	100%	100%
BNP Paribas Securities Services - BP2S (succ. Grèce)	Grèce	IG	(1)	100%	100%	IG	(1)	100%	100%
BNP Paribas Securities Services - BP2S (succ. Guernesey)	Guernesey	IG	(1)	100%	100%	IG	(1)	100%	100%
BNP Paribas Securities Services - BP2S (succ. Hong Kong)	Hong Kong	IG	(1)	100%	100%	IG	(1)	100%	100%
BNP Paribas Securities Services - BP2S (succ. Hongrie)	Hongrie	IG	(1)	100%	100%	IG	(1)	100%	100%
BNP Paribas Securities Services - BP2S (succ. Ile de Man)	Ile de Man					S1			
BNP Paribas Securities Services - BP2S (succ. Irlande)	Irlande	IG	(1)	100%	100%	IG	(1)	100%	100%
BNP Paribas Securities Services - BP2S (succ. Italie)	Italie	IG	(1)	100%	100%	IG	(1)	100%	100%
BNP Paribas Securities Services - BP2S (succ. Jersey)	Jersey	IG	(1)	100%	100%	IG	(1)	100%	100%
BNP Paribas Securities Services - BP2S (succ. Luxembourg)	Luxembourg	IG	(1)	100%	100%	IG	(1)	100%	100%
BNP Paribas Securities Services - BP2S (succ. Pays-Bas)	Pays-Bas	IG	(1)	100%	100%	IG	(1)	100%	100%
BNP Paribas Securities Services - BP2S (succ. Pologne)	Pologne	IG	(1)	100%	100%	IG	(1)	100%	100%
BNP Paribas Securities Services - BP2S (succ. Portugal)	Portugal	IG	(1)	100%	100%	IG	(1)	100%	100%
BNP Paribas Securities Services - BP2S (succ. Royaume-Uni)	Royaume-Uni	IG	(1)	100%	100%	IG	(1)	100%	100%
BNP Paribas Securities Services - BP2S (succ. Singapour)	Singapour	IG	(1)	100%	100%	IG	(1)	100%	100%
BNP Paribas Securities Services - BP2S (succ. Suisse)	Suisse	IG	(1)	100%	100%	IG	(1)	100%	100%
BNP Paribas Securities Services (Holdings) Ltd.	Jersey								S4
BNP Paribas Sundaram GSO Private Ltd.	Inde	ME*		51,0%	51,0%	ME*		51,0%	51,0%
BNP Paribas Trust Company (Guernesey) Ltd.	Guernesey								S4
<b>Services Immobiliers</b>									
Asset Partners	France	IG		100%	100%	IG		100%	100%
Alseaf Netherlands BV	Pays-Bas	IG		100%	100%	IG		100%	100%
Auguste Thourard Expertise	France	IG		100%	100%	IG		100%	100%
BNP Paribas Immobilier Promofon Immobilier d'Entreprise	France	IG		100%	100%	IG		100%	100%
BNP Paribas Immobilier Residentiel	France	IG		100%	100%	IG		100%	100%

## Mouvements de périmètre

## Entrées (E) de périmètre

E1 Franchissement d'un des seuils tels que définis par le Groupe (cf. note

Dénomination	Pays	30 juin 2014				31 décembre 2013			
		Méthode	% contrôle	% intérêt	Ref.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Ref.
<b>Services Immobiliers (suite)</b>									
BNP Paribas Immobilier Residentiel Promotion Ile de France	France	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Immobilier Residentiel Residences Services BSA	France	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Immobilier Residentiel Service Clients	France	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Immobilier Residentiel Transaction & Conseil	France	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Immobilier Residentiel V2	France	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Real Estate	France	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Real Estate Advisory & Property Management LLC	Emirats Arabes Unis	IG	49,0%	49,0%		IG	49,0%	49,0%	
BNP Paribas Real Estate Advisory & Property Management Luxembourg SA	Luxembourg	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Real Estate Advisory & Property Management Poland SP ZOO	Pologne	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Real Estate Advisory & Property Management UK Ltd.	Royaume-Uni	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Real Estate Advisory Belgium SA	Belgique	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Real Estate Advisory Italy SPA	Italie	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Real Estate Advisory Netherlands BV	Pays-Bas	IG	100%	100%		IG	100%	100%	E3
BNP Paribas Real Estate Advisory Spain SA	Espagne	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP PB Real Estate Advisory & Property Management Czech Republic SRO	Rép. Tchèque	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP PB Real Estate Advisory & Property Management Hungary Ltd.	Hongrie	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP PB Real Estate Advisory & Property Management Ireland Ltd.	Irlande	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Real Estate Consult France	France	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Real Estate Consult GmbH	Allemagne	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Real Estate Facilities Management Ltd.	Royaume-Uni	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Real Estate Financial Partner	France	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Real Estate GmbH	Allemagne	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Real Estate Holding Benelux SA	Belgique	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Real Estate Holding GmbH	Allemagne	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Real Estate Hotels France	France	IG	100%	96,5%		IG	100%	96,5%	V1
BNP Paribas Real Estate & Infrastructure Advisory Service Private Ltd.	Inde								S2
BNP Paribas Real Estate Investment Management	France	IG	96,8%	96,8%		IG	96,8%	96,8%	
BNP Paribas Real Estate Investment Management Belgium	Belgique	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Real Estate Investment Management Germany GmbH	Allemagne	IG	94,9%	94,9%		IG	94,9%	94,9%	E3
BNP Paribas Real Estate Investment Management Italy	Italie	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Real Estate Investment Management Ltd.	Royaume-Uni	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Real Estate Investment Management Luxembourg SA	Luxembourg	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Real Estate Investment Management Spain SA	Espagne	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Real Estate Investment Management UK Ltd.	Royaume-Uni	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Real Estate Investment Services	France	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Real Estate Italy SRL	Italie	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Real Estate Jersey Ltd.	Jersey	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Real Estate Property Development Italy SPA	Italie	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Real Estate Property Development UK Ltd.	Royaume-Uni	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Real Estate Property Management Belgium	Belgique	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Real Estate Property Management France SAS	France	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Real Estate Property Management GmbH	Allemagne	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Real Estate Property Management Italy SRL	Italie	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Real Estate Property Management Spain SA	Espagne	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Real Estate Transaction France	France	IG	96,5%	96,5%		IG	96,5%	96,5%	V1
BNP Paribas Real Estate Valuation France	France	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
FG Ingénierie et Promotion Immobilière	France	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
European Direct Property Management SA	Luxembourg	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
Immobilier des Bergues	France	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
Meunier Hispania	Espagne	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
Partner's & Services	France	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
Pyrotex GB 1 SA	Luxembourg	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
Pyrotex SARL	Luxembourg	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
S.C BNP Paribas Real Estate Advisory S.A	Roumanie	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
Sesame Conseil SAS	France	IG	100%	100%		IG	100%	100%	S4
Siège Issy	France	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
Tasaciones Hipotecarias SA	Espagne	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
<b>Structures Ad Hoc</b>									
San Basilio 45 SRL	Italie	IG	-	-		IG	-	-	E2
Sociétés de Construction de Vente	France	IG / ME	-	-	D2	IG / ME	-	-	D2&D3
Sviluppo HQ Tburina SRL	Italie	IG	-	-		IG	-	-	E1

Dénomination	Pays	30 juin 2014				31 décembre 2013			
		Méthode	% contrôle	% intérêt	Ref.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Ref.
<b>Structures Ad Hoc (suite)</b>									
Sviluppo Residenziale Italia SRL	Italie	IG	-	-		IG	-	-	
Via Crepi 26 SRL	Italie	IG	-	-		IG	-	-	
<b>Corporate and Investment Banking</b>									
<b>France</b>									
BNP Paribas Arbitrage	France	IG (1)	100%	100%		IG (1)	100%	100%	
BNP Paribas Arbitrage (succ. Etab-Unis)	Etab-Unis	IG (1)	100%	100%		IG (1)	100%	100%	
BNP Paribas Arbitrage (succ. Royaume-Uni)	Royaume-Uni	IG (1)	100%	100%		IG (1)	100%	100%	
BNP Paribas Equities France	France	IG (1)	100%	100%		IG (1)	100%	100%	
Esomet	France	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
Laffite Participation 22	France	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
Pariferge	France				S3	IG (1)	100%	100%	
Parlessee	France	IG (1)	100%	100%		IG (1)	100%	100%	
TalhouzParticipation 3 SNC	France	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
<b>Europe</b>									
Alpha Murcia Holding BV	Pays-Bas	ME *	100%	99,9%		ME *	100%	99,9%	V1
BNP Paribas Arbitrage Issuance BV	Pays-Bas	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Bank NV	Pays-Bas	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Commodity Futures Ltd.	Royaume-Uni	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Emission-und Handel. GmbH	Allemagne	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Ireland	Irlande	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Islamic Issuance BV	Pays-Bas	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Net Ltd.	Royaume-Uni	ME *	100%	100%		ME *	100%	100%	
BNP Paribas UK Holdings Ltd.	Royaume-Uni	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas UK Ltd.	Royaume-Uni	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Varty Reinsurance Ltd.	Irlande	IG (2)	100%	100%		IG (2)	100%	100%	
BNP Paribas ZAO	Russie	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP PUK Holding Ltd.	Royaume-Uni	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
F.Scholten	Belgique	ME	50,0%	50,0%	E1				
GreenStars BNP Paribas	Luxembourg	ME *	100%	100%		ME *	100%	100%	
Harewood Holdings Ltd.	Royaume-Uni	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
Hime Holding 1 SA	Luxembourg	ME	26,4%	26,4%		ME	26,4%	26,4%	E3
Hime Holding 2 SA	Luxembourg	ME	21,0%	21,0%		ME	21,0%	21,0%	E3
Hime Holding 3 SA	Luxembourg	ME	20,6%	20,6%		ME	20,6%	20,6%	E3
Landscape Ltd.	Royaume-Uni	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
Paribas Trust Luxembourg SA	Luxembourg	IG	100%	65,9%		IG	100%	65,9%	V1
SC Nueva Condo Murcia SL	Espagne	ME *	100%	99,9%		ME *	100%	99,9%	V1
Uxam Logistics Ltd.	Irlande	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
Uxam Solutions Ltd.	Irlande	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
Verner Investissements (Groupe)	France	ME	40,0%	50,0%		ME	40,0%	50,0%	
<b>Amérique</b>									
Banco BNP Paribas Brasil SA	Brésil	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
Banexi Holding Corporation	Etab-Unis	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Canada	Canada	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Capital Corporation Inc.	Etab-Unis	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Capital Services Inc.	Etab-Unis	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Colombia Corporation Financiera SA	Colombie	ME *	100%	100%		ME *	100%	100%	
BNP Paribas Energy Trading Canada Corp	Canada	ME *	100%	100%		ME *	100%	100%	
BNP Paribas Energy Trading GP	Etab-Unis	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Energy Trading Holdings, Inc.	Etab-Unis	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Energy Trading LLC	Etab-Unis	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas FS LLC	Etab-Unis	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Leasing Corporation	Etab-Unis	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Mortgage Corporation	Etab-Unis	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas North America Inc.	Etab-Unis	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Prime Brokerage Inc.	Etab-Unis	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Prime Brokerage International Ltd.	Iles Cayman	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas RCC Inc.	Etab-Unis	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Securities Corporation	Etab-Unis	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
CooperNeff Group Inc.	Etab-Unis								S3
Cronos Holding Company Ltd. (Groupe)	Bermudes	ME	30,1%	30,0%		ME	30,1%	30,0%	V1
FB Transportation Capital LLC	Etab-Unis	IG	100%	99,9%		IG	100%	99,9%	V1
Fortis Funding LLC	Etab-Unis	IG	100%	99,9%		IG	100%	99,9%	V1
French American Banking Corporation - F.A.B.C	Etab-Unis	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
FSI Holdings Inc.	Etab-Unis	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
Paribas North America e. Servicos SA	Brésil								S4
Petit Champs Parkpapes e Servicos SA	Brésil								S2
RFH Ltd.	Bermudes								S4
SDI Media Central Holdings Corp.	Etab-Unis								S2
Via North America, Inc.	Etab-Unis	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
<b>Asie - Océanie</b>									
ACC Capital Partners Singapore Pte. Ltd	Singapour	ME (3)	50,0%	50,0%		ME (3)	50,0%	50,0%	D3
BNP Pacific (Australia) Ltd.	Australie	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas (China) Ltd.	Chine	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Arbitrage (Hong Kong) Ltd.	Hong Kong	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Capital (Asia Pacific) Ltd.	Hong Kong	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas Commodities Trading (Shanghai) Co Ltd.	Chine	IG	100%	100%	E2				
BNP Paribas Finance (Hong Kong) Ltd.	Hong Kong	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas India Holding Private Ltd.	Inde	IG	100%	100%		IG	100%	100%	
BNP Paribas India									

Dénomination	Pays	30 juin 2014				31 décembre 2013			
		Méthode	% contrôle	% intérêt	Ref.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Ref.
<b>Asie - Océanie (suite)</b>									
BNP Paribas Securitis India Private Ltd.	Inde	IG	100%	100%	IG	100%	100%	V1	
BNP Paribas Securitis Japan Ltd.	Japon	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Securitis (Taiwan) Co Ltd.	Taiwan	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Securitis Korea Company Ltd.	Rép. de Corée	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Securitis (Singapore) Pte Ltd.	Singapour	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas SJ Ltd.	Hong Kong	ME *	100%	100%	ME *	100%	100%		
BNP Paribas SJ Ltd. (succ. Japon)	Japon	ME *	100%	100%	ME *	100%	100%		
BPP Holdings Pte Ltd.	Singapour	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
PT Bank BNP Paribas Indonesia	Indonésie	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
PT BNP Paribas Securitis Indonesia	Indonésie	IG	99,0%	99,0%	IG	99,0%	99,0%		
<b>Moyen-Orient</b>									
BNP Paribas Investment Company KSA	Arab. Saoudite	ME *	100%	100%	ME *	100%	100%		
<b>Afrique</b>									
BNP Paribas Cadiz Stockbroking	Afrique du Sud	ME *	60,0%	60,0%	ME *	60,0%	60,0%	E1	
<b>Structures Ad Hoc</b>									
54 Lombard Street Investments Ltd.	Royaume-Uni	IG	-	-	IG	-	-		
Alamo Funding II Inc.	Etats-Unis	IG	-	-	IG	-	-		
Alandes BV	Pays-Bas	IG	-	-	IG	-	-	S3	
Alectra Finance PLC	Irlande	IG	-	-	IG	-	-		
Aleray SARL	Luxembourg	IG	-	-	E1	-	-		
Anfn Participation 8	France	IG	-	-	IG	-	-		
Aquarius Capital Investments Ltd.	Irlande	IG	-	-	S3	IG	-		
Aquarius + Investments PLC	Irlande	IG	-	-	E1	-	-		
Astr BV	Pays-Bas	S3	IG	-	IG	-	-		
Atargis	France	IG	-	-	IG	-	-		
Austin Finance	France	IG	-	-	IG	-	-		
BNP Paribas Complex Fundo de Investimento Multimercado	Bésil	IG	-	-	IG	-	-	S3	
BNP Paribas EQD Brazil Fundo Invest Multimercado	Bésil	IG	-	-	IG	-	-		
BNP Paribas Finance Inc.	Etats-Unis	IG	-	-	IG	-	-		
BNP Paribas International Finance Dublin	Irlande	IG	-	-	IG	-	-	E1	
BNP Paribas Investments N°1 Ltd.	Royaume-Uni	IG	-	-	IG	-	-	E2	
BNP Paribas Investments N°2 Ltd.	Royaume-Uni	IG	-	-	IG	-	-	E2	
BNP Paribas Proprietario Fundo de Investimento Multimercado	Bésil	IG	-	-	IG	-	-		
BNP Paribas VPG Adonis LLC	Etats-Unis	IG	-	-	IG	-	-		
BNP Paribas VPG Brooklin LLC	Etats-Unis	IG	-	-	IG	-	-		
BNP Paribas VPG Brookline Cre LLC	Etats-Unis	IG	-	-	IG	-	-		
BNP Paribas VPG BMC Sealed LLC	Etats-Unis	IG	-	-	S1	IG	-		
BNP Paribas VPG CB LLC (ex- BNP Paribas VPG CB Lender LLC)	Etats-Unis	IG	-	-	IG	-	-		
BNP Paribas VPG CT Holdings LLC	Etats-Unis	IG	-	-	IG	-	-		
BNP Paribas VPG Freedom Communications LLC	Etats-Unis	IG	-	-	IG	-	-		
BNP Paribas VPG Lake Butler LLC	Etats-Unis	IG	-	-	IG	-	-		
BNP Paribas VPG Legacy Cabinets LLC	Etats-Unis	IG	-	-	IG	-	-		
BNP Paribas VPG Mark IV LLC	Etats-Unis	IG	-	-	IG	-	-		
BNP Paribas VPG Master LLC	Etats-Unis	IG	-	-	IG	-	-		
BNP Paribas VPG SDI Media Holdings LLC	Etats-Unis	IG	-	-	IG	-	-	E2	
BNP Paribas VPG Medianews Group LLC	Etats-Unis	IG	-	-	IG	-	-		
BNP Paribas VPG MGM LLC	Etats-Unis	IG	-	-	S1	IG	-		
BNP Paribas VPG Modern Luxury Media LLC	Etats-Unis	IG	-	-	IG	-	-		
BNP Paribas VPG Northstar LLC	Etats-Unis	IG	-	-	IG	-	-		
BNP Paribas VPG PCMC LLC	Etats-Unis	IG	-	-	IG	-	-		
BNP Paribas VPG Reader's Digest Association LLC	Etats-Unis	IG	-	-	IG	-	-		
BNP Paribas VPG RHI Holdings LLC	Etats-Unis	IG	-	-	IG	-	-		
BNP Paribas VPG SBX Holdings LLC	Etats-Unis	IG	-	-	IG	-	-		
BNP Paribas VPG Semgroup LLC	Etats-Unis	IG	-	-	S1	IG	-		
BNP Paribas VPG Titan Outdoor LLC	Etats-Unis	IG	-	-	IG	-	-		
Boug BV	Pays-Bas	IG	-	-	IG	-	-		
Crossen SARL	Luxembourg	IG	-	-	IG	-	-		
Compagnie Investissement Italiens SNC	France	IG	-	-	IG	-	-		
Compagnie Investissement Opéra SNC	France	IG	-	-	IG	-	-		
European Index Assets BV	Pays-Bas	IG	-	-	E2	-	-		
Financière des Italiens	France	IG	-	-	IG	-	-		
Financière Paris Hausmann	France	IG	-	-	IG	-	-		
Financière Talbot	France	IG	-	-	IG	-	-		
Grenache et Cie SNC	Luxembourg	IG	-	-	IG	-	-		
Harewood Financing Limited	Royaume-Uni	IG	-	-	IG	-	-		
Harewood Investments N°5 Ltd.	Iles Cayman							S1	
Harewood Investments N°7 Ltd.	Iles Cayman							S1	
Harewood Investments N°8 Ltd.	Iles Cayman							S1	
Leveraged Finance Europe Capital V BV	Pays-Bas	IG	-	-	IG	-	-		
Madison Arbor LLC	Etats-Unis	IG	-	-	IG	-	-	E2	
Marc Finance Ltd.	Iles Cayman	IG	-	-	IG	-	-		
Matchpoint Finance Public Limited Company	Irlande	IG	-	-	IG	-	-	E4	
Méditerranée	France	IG	-	-	IG	-	-		
Omega Capital Investments PLC	Irlande	IG	-	-	IG	-	-		
Omega Capital Europe PLC	Irlande	IG	-	-	IG	-	-	S3	
Omega Capital Funding Ltd.	Irlande	IG	-	-	IG	-	-		
Optichamps	France	IG	-	-	IG	-	-		
Participations Opéra	France	IG	-	-	IG	-	-		
Renaissance Fund III	Japon							S1	
Ribera del Lora Arbitrage	Espagne	IG	-	-	IG	-	-		

## Mouvements de périmètre

## Entrées (E) de périmètre

- E1 Franchissement d'un des seuls tels que définis par le Groupe (cf. note 1.b)  
E2 Création d'entité  
E3 Acquisition, prise de contrôle ou d'influence notable  
E4 Entités nouvellement consolidées par application de la norme IFRS 10 (cf. note 2)

## Sorties (S) de périmètre

- S1 Cessation d'activité (dont dissolution, liquidation)  
S2 Cession hors Groupe, perte de contrôle ou perte d'influence notable  
S3 Entités déconsolidées car devenues inférieures aux seuls définis par le Groupe (cf. note 1.b)  
S4 Fusion absorption, Transmission Universelle du Patrimoine

## Variations (V) de base

- V1 Acquisition complémentaire  
V2 Cession partielle  
V3 Dilution  
V4 Relution

ME \* Entités contrôlées faisant l'objet d'une consolidation simplifiée par mise en équivalence en raison de leur caractère peu significatif (cf. note 1.b)

## Divers

- D1 Changement de méthode de consolidation non lié à une variation de base  
D2 90 Sociétés de Construction de Vente dont 80 en intégration globale et 10 en mise en équivalence  
D3 Entités précédemment consolidées en intégration proportionnelle désormais consolidées par mise en équivalence par application de la norme IFRS11 (cf. note 2)  
D4 Le groupe TEB, consolidé précédemment par intégration proportionnelle, a été consolidé par mise en équivalence par application de la norme IFRS11, puis par intégration globale au 31 décembre 2013. (cf. note 2)

## Périmètre de consolidation prudentiel

- (1) Filiales françaises dont la surveillance des exigences prudentielles est assurée dans le cadre de la surveillance sur base consolidée de BNP Paribas SA, conformément aux dispositions de l'article 7.1 du règlement (UE) n°575/2013 du Parlement européen et du Conseil.  
(2) Entités mises en équivalence dans le périmètre de consolidation prudentiel.  
(3) Entités contrôlées conjointement consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle dans le périmètre prudentiel.

Dénomination	Pays	30 juin 2014				31 décembre 2013			
		Méthode	% contrôle	% intérêt	Ref.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Ref.
<b>Structures Ad Hoc (suite)</b>									
Royale Neuve I Sarl	Luxembourg	IG	-	-	IG	-	-		
Royale Neuve II Sarl	Luxembourg							S3	
Royale Neuve VII Sarl	Luxembourg	IG	-	-	IG	-	-	E1	
Royale Neuve VIII Sarl	Luxembourg							S3	
Scadiss Capital (Ireland) Ltd.	Irlande	IG	-	-	IG	-	-		
Scadiss Capital Ltd.	Jersey	IG	-	-	IG	-	-		
Scadiss Capital LLC	Etats-Unis	IG	-	-	IG	-	-		
Smalt	Luxembourg							S4	
Starbird Funding Corporation	Etats-Unis	IG	-	-	IG	-	-	E1	
Tender Option Bond Municipal program	Etats-Unis	ME *	-	-	ME *	-	-		
TCG Fund L LP	Iles Cayman	IG	-	-	IG	-	-	V1	
VPG SDI Media LLC	Etats-Unis	ME	-	-	ME	-	-	S2	
<b>Autres Activités</b>									
<b>Private Equity (BNP Paribas Capital)</b>									
Cobema	Belgique	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Compagnie Financière Ottomane SA	Luxembourg	IG	97,0%	97,0%	IG	97,0%	97,0%	V1	
Erbe	Belgique							S2	
Foris Private Equity Belgium NV	Belgique	IG	100%	99,9%	IG	100%	99,9%	V1	
Foris Private Equity Expansion Belgium NV	Belgique	IG	100%	99,9%	IG	100%	99,9%	V1	
Foris Private Equity France Fund	France							S3	
Foris Private Equity Venture Belgium SA	Belgique	IG	100%	99,9%	IG	100%	99,9%	V1	
Gepeco	Belgique	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
<b>Sociétés Immobilières d'Exploitation</b>									
Anfn Participation 5	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Ejezur SA	Espagne				S3	ME *	100%	100%	
Socoh@ Immobilier Marché Saint-Honoré	France	IG	99,9%	99,9%	IG	99,9%	99,9%		
Socoh@ Marloise Participations	France							S4	
<b>Sociétés de portefeuille et autres filiales</b>									
BNI International Investment SA	Luxembourg	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Home Loan SFH	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
BNP Paribas Méditerranée Innovation & Technologies	Maroc	IG	100%	96,7%	IG	100%	96,7%		
BNP Paribas Partners for Innovation (Groupe)	France	ME	50,0%	50,0%	ME	50,0%	50,0%		
BNP Paribas Public Sector SCF	France	IG (1)	100%	100%	IG (1)	100%	100%		
BNP Paribas SB Re	Luxembourg	IG (2)	100%	100%	IG (2)	100%	100%		
Compagnie d'Investissements de Paris - C.I.P	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Financière BNP Paribas	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Financière du Marché Saint-Honoré	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
GIE Groupement Auxiliaire de Moyens	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Le Sphinx Assurances Luxembourg SA	Luxembourg	ME *	100%	100%	ME *	100%	100%		
Omnium de Gestion et de Développement Immobilier - OGD	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Plagefin - Placement Geston, Finance Holding SA	Luxembourg	IG	100%	65,9%	IG	100%	65,9%	V1	
Sagip	Belgique	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Socoh@ Auxiliaire de Construction Immobilière - SACI	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
Socoh@ Orbanienne de Participations	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
UCB Bail 2	France	IG	100%	100%	IG	100%	100%		
UCB Entreprises	France				S4	IG (1)	100%	100%	
<b>Structures Ad Hoc</b>									
BNP Paribas Capital Trust LLC 6	Etats-Unis							S1	
BNP Paribas Capital Preferred LLC 6	Etats-Unis							S1	
BNP Paribas US Medium Term Notes Program LLC	Etats-Unis	IG	-	-	IG	-	-		
BNP Paribas US Structured Medium Term Notes LLC	Etats-Unis							S3	
Euro Secured Notes Issuer	France	IG	-	-	E2	-	-		
<b>Klépierre</b>									
Klépierre SA (Groupe)	France	ME	21,7%	21,6%	ME	21,7%	21,6%	V2	

## 6.c VARIATION DE LA PART DU GROUPE ET DES ACTIONNAIRES MINORITAIRES DANS LE CAPITAL ET LES RESERVES DES FILIALES

- **Opérations de restructuration interne ayant modifié la part des actionnaires minoritaires dans le capital et les réserves**

Aucune opération de restructuration interne n'a eu lieu au cours du premier semestre 2014.

- **Opérations d'acquisition de participation complémentaire ou de cession partielle ayant modifié la part des actionnaires minoritaires dans le capital et les réserves**

En millions d'euros, au	1er semestre 2014	
	Part du Groupe	Part des minoritaires
<b>BNP Paribas Bank Polska SA</b>		
Passage du taux de détention de BNP Paribas de 99,83% à 84,94%, lié à une augmentation de capital de BNP Paribas Bank Polska SA souscrite en totalité par des investisseurs externes.	(15)	67
<b>Autres</b>	11	(11)
<b>Total</b>	<b>(4)</b>	<b>56</b>

- **Engagements de rachat de participation aux actionnaires minoritaires**

Dans le cadre de l'acquisition de certaines entités, le Groupe a consenti à des actionnaires minoritaires des options de vente de leur participation à un prix déterminé.

La valeur totale de ces engagements, comptabilisés en diminution des capitaux propres, s'élève à 783 millions d'euros au 30 juin 2014 contre 773 millions d'euros (dont 668 millions d'euros liés à la prise de contrôle dans TEB) au 31 décembre 2013.

Le Groupe Galeries Lafayette et BNP Paribas Personal Finance détiennent conjointement le groupe Laser depuis 2005.

Fin 2012, le Groupe Galeries Lafayette a décidé d'exercer auprès de BNP Paribas Personal Finance l'option de vente de sa participation de 50% dans cette coentreprise.

Le 25 juillet 2014, est intervenu le rachat par BNP Paribas Personal Finance de la participation du Groupe Galeries Lafayette dans Laser.

Le groupe BNP Paribas consolidera le groupe Laser par intégration globale au deuxième semestre 2014.

## 6.d REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

- **Opérations du premier semestre 2014**

Aucune opération significative de regroupement d'entreprises n'a eu lieu au cours du premier semestre 2014.

- **Opérations du premier semestre 2013**

Aucune opération significative de regroupement d'entreprises n'a eu lieu au cours du premier semestre 2013.

## 6.e VALEUR DE MARCHÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS COMPTABILISÉS AU COUT AMORTI

Les éléments d'information mentionnés dans cette note doivent être utilisés et interprétés avec la plus grande précaution pour les raisons suivantes :

- ces valeurs de marché représentent une estimation de la valeur instantanée des instruments concernés au 30 juin 2014. Elles sont appelées à fluctuer d'un jour à l'autre du fait des variations de plusieurs paramètres, dont les taux d'intérêt et la qualité des crédits des contreparties. En particulier, elles peuvent être significativement différentes des montants effectivement reçus ou payés à l'échéance des instruments. Dans la plupart des cas, cette valeur de marché réévaluée n'est pas destinée à être immédiatement réalisée, et ne pourrait en pratique pas l'être. Elle ne représente donc pas la valeur effective des instruments dans une perspective de continuité de l'activité de BNP Paribas ;
- la plupart de ces valeurs de marché instantanées ne sont pas pertinentes, donc ne sont pas prises en compte, pour les besoins de la gestion des activités de banque commerciale qui utilisent les instruments financiers correspondants ;
- la réévaluation des instruments financiers comptabilisés au coût historique suppose souvent d'utiliser des modèles de valorisation, des conventions et des hypothèses qui peuvent varier d'une institution à l'autre. Par conséquent, la comparaison des valeurs de marché présentées, pour les instruments financiers comptabilisés au coût historique, par différentes institutions financières n'est pas nécessairement pertinente ;
- enfin, les valeurs de marché reprises ci-après ne comprennent pas les valeurs de marché des opérations de location-financement, des instruments non financiers tels que les immobilisations et les survaleurs, mais aussi les autres actifs incorporels tels que la valeur attachée aux portefeuilles de dépôts à vue ou à la clientèle en relation avec le Groupe dans ses différentes activités. Ces valeurs de marché ne sauraient donc être considérées comme la valeur contributive des instruments concernés à la valeur du Groupe BNP Paribas.

En millions d'euros, au 30 juin 2014	Valeur de marché estimée				Valeur au bilan
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>					
Prêts et créances sur les établissements de crédit (note 5.d)		54 078	105	54 183	54 280
Prêts et créances sur la clientèle (note 5.e) <sup>(1)</sup>	793	58 175	547 931	606 899	598 188
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	10 752		44	10 796	9 609
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>					
Dettes envers les établissements de crédit (note 5.d)		85 264		85 264	85 114
Dettes envers la clientèle (note 5.e)		573 652		573 652	572 863
Dettes représentées par un titre (note 5.f)	67 055	125 096		192 151	190 970
Dettes subordonnées (note 5.f)	3 380	8 564		11 944	12 339

<sup>(1)</sup> Hors location financement

En millions d'euros, au 31 décembre 2013 <sup>(1)</sup>	Valeur de marché estimée				Valeur au bilan
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>					
Prêts et créances sur les établissements de crédit (note 5.d)		57 348	109	57 457	57 545
Prêts et créances sur la clientèle (note 5.e) <sup>(2)</sup>	3 655	41 587	547 396	592 638	587 258
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	10 861	130	75	11 066	9 881
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>					
Dettes envers les établissements de crédit (note 5.d)		84 663		84 663	84 594
Dettes envers la clientèle (note 5.e)		554 303		554 303	553 497
Dettes représentées par un titre (note 5.f)	69 096	119 270		188 366	186 686
Dettes subordonnées (note 5.f)	3 774	7 468		11 242	11 824

<sup>(1)</sup> Données retraitées par application des normes IFRS 10 et 11 et de l'amendement à la norme IAS 32 (cf. notes 1.a et 2).

<sup>(2)</sup> Hors location financement

Les techniques de valorisation utilisées et les hypothèses retenues assurent une mesure homogène de la valeur de marché des instruments financiers actifs et passifs comptabilisés au coût amorti au sein du Groupe BNP Paribas : lorsque les prix cotés sur un marché actif sont disponibles, ils sont retenus pour la détermination de la valeur de marché. A défaut, la valeur de marché est déterminée à l'aide de techniques de valorisation, telles que l'actualisation des flux futurs estimés pour les prêts, les dettes et les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, ou telles que des modèles de valorisation spécifiques pour les autres instruments financiers, ainsi qu'ils sont décrits dans la note 1 relative aux principes comptables appliqués par le Groupe. La description des niveaux de la hiérarchie de juste valeur est également présentée dans les principes comptables (note 1.c.10). La valeur de marché retenue pour les prêts, les dettes et les actifs détenus jusqu'à l'échéance dont la maturité initiale est inférieure à un an (y compris exigibles à vue), ainsi que pour la plupart des produits d'épargne réglementée, est la valeur comptabilisée. Ces instruments ont été présentés en Niveau 2, à l'exception des crédits à la clientèle, classés en Niveau 3.

## 6.f PASSIFS EVENTUELS : PROCEDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE

Plusieurs banques algériennes et internationales, dont BNP Paribas El Djazair, filiale de BNP Paribas SA, font l'objet de poursuites pour des erreurs de traitement administratif de dossiers de commerce international. Mise en cause dans sept affaires pour infraction à la réglementation des changes devant les juridictions algériennes, BNP Paribas El Djazair a été condamnée en première instance à un total d'amendes de l'ordre de 200 millions d'euros, pour ensuite obtenir devant la cour d'appel trois relaxes dont l'une portant sur l'amende la plus significative de 150 millions d'euros, pendant que deux autres décisions d'appel intervenues en 2008, et une en 2009, ont confirmé à hauteur de 52 millions d'euros les condamnations de première instance. L'ensemble de ces arrêts a fait l'objet de pourvois en cassation qui sont suspensifs sous l'empire du droit algérien. BNP Paribas El Djazair continue à se défendre vigoureusement devant les juridictions algériennes pour voir reconnaître sa bonne foi vis-à-vis de l'administration qui n'a subi aucun préjudice.

Le 27 juin 2008, la République d'Irak a intenté une action en justice à New York à l'encontre d'environ 90 sociétés internationales ayant participé au programme « pétrole contre nourriture », dont BNP Paribas en sa qualité de teneur du compte « pétrole contre nourriture » pour le compte des Nations Unies. La plainte prétendait, notamment, que les défendeurs s'étaient entendus pour frauder le programme « pétrole contre nourriture », privant ainsi le peuple irakien de plus de 10 milliards de dollars d'aliments, de médicaments et autres fournitures humanitaires. La plainte prétendait également que BNP Paribas aurait agi en violation de ses supposées obligations fiduciaires et contractuelles au titre de l'accord de services bancaires entre BNP Paribas et l'Organisation des Nations Unies. La plainte a été déposée dans le cadre de la loi américaine RICO (Racketeer Influenced and Corrupt Organizations Act) qui prévoit le triplement des dommages et intérêts si de tels dommages et intérêts viennent à être accordés. Les défendeurs, dont BNP Paribas, ont déposé une demande d'irrecevabilité de l'ensemble de la plainte sur divers fondements juridiques. Le 6 février 2013, le juge fédéral américain a débouté la République d'Irak de sa réclamation avec préjudice (c'est-à-dire sans possibilité de réintroduire l'action). La République d'Irak a fait appel le 15 février 2013 devant la cour d'appel fédérale du deuxième circuit.

Le liquidateur de la société Bernard L. Madoff Investment Securities LLC (ci-après « BLMIS ») a intenté un certain nombre de recours contre la Banque et certaines de ses filiales, auprès du tribunal des faillites américain (United States Bankruptcy Court Southern District of New York). Ces recours, connus sous le nom de demandes de « clawback », s'apparentent aux divers recours introduits par le liquidateur de BLMIS à l'encontre de nombreuses institutions, et vise au recouvrement de fonds prétendument transférés aux entités du Groupe BNP Paribas par BLMIS ou indirectement par le biais de fonds liés à BLMIS et dans lesquels des entités du Groupe BNP Paribas détenaient des participations. Le liquidateur de BLMIS prétend qu'en vertu du droit fédéral américain des procédures collectives et du droit de l'Etat de New York, les paiements effectués en faveur des entités du Groupe BNP Paribas sont nuls et recouvrables. Au total, ces recours visent au recouvrement d'une somme d'environ 1,3 milliard de dollars américains. BNP Paribas dispose d'arguments très solides à opposer à ces recours, et se défend vigoureusement dans ces instances.

D'autres litiges et enquêtes sont en cours relatifs à la restructuration du groupe Fortis, devenu Ageas, dont BNP Paribas Fortis ne fait actuellement plus partie, et à des événements intervenus avant que BNP Paribas Fortis ne fasse partie du Groupe BNP Paribas. Parmi ces litiges figurent des actions engagées aux Pays-Bas et en Belgique par des groupes d'actionnaires à l'encontre notamment d'Ageas et de BNP Paribas Fortis, dans le cadre de l'augmentation de capital de Fortis (aujourd'hui Ageas) réalisée en octobre 2007 pour l'acquisition d'ABN Amro Bank N.V., ainsi que de la communication ultérieure relative à l'exposition aux subprimes. La Banque se défend vigoureusement dans ces procédures. Une décision judiciaire a récemment confirmé la condamnation d'Ageas pour mauvaise gestion en matière de communication durant cette période. Il ne peut être exclu que ces litiges ou enquêtes aient un impact sur BNP Paribas Fortis.

Les autorités de régulation et judiciaires de plusieurs pays mènent actuellement des enquêtes ou procèdent à des demandes d'informations auprès d'un certain nombre d'institutions financières concernant les opérations sur les marchés des changes, et en particulier sur une possible collusion entre les institutions financières pour manipuler certains taux de change de référence. La Banque a reçu à ce jour des demandes d'informations à ce sujet de la part des autorités de régulation et judiciaires du Royaume-Uni, des États-Unis et de plusieurs pays de la région Asie-Pacifique. La Banque coopère aux enquêtes et répond aux

demandes, y compris d'informations. En outre, la Banque conduit actuellement sa propre enquête interne sur les opérations de change. La Banque n'est actuellement pas en mesure de prédire l'issue de ces enquêtes et procédures, ni même leur impact potentiel.

La Banque, ainsi que onze autres institutions financières a été assignée au civil, dans le cadre d'une action collective (« consolidated civil action ») déposée en mars 2014 devant l'US District Court pour le district sud de New York, par un collectif de demandeurs alléguant une manipulation des marchés des changes. Les demandeurs prétendent notamment que les défendeurs se sont entendus pour manipuler le taux WM / Reuters (WMR), leur causant ainsi des pertes liées aux instruments financiers se fondant sur le WMR. Les plaignants se fondent sur les dispositions du droit de la concurrence américain, fédéral et étatique, et dénoncent un enrichissement sans cause (« unjust enrichment »), réclament des dommages-intérêts compensatoires et le triplement des dommages-intérêts (lorsque celui-ci est prévu par la loi), la réparation du préjudice et un jugement déclaratoire assorti d'injonctions. La Banque et ses co-défenseurs ont déposé une requête en rejet de la plainte qui est actuellement en cours. La Banque conteste fermement les allégations faites dans le cadre de cette procédure.

## 2.2 Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2014

**Deloitte & Associés**  
185, avenue Charles de Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

**PricewaterhouseCoopers Audit**  
63, rue de Villiers  
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

**Mazars**  
61, rue Henri Regnault  
92400 Courbevoie

Aux actionnaires  
BNP Paribas  
16, Boulevard des Italiens  
75009 Paris

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de BNP Paribas, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 30 juin 2014, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

### I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention, d'une part, sur la note 3.g des notes annexes aux états financiers décrivant les coûts relatifs à l'accord global avec les autorités des Etats-Unis et, d'autre part, sur les notes 1.a et 2 des notes annexes aux états financiers qui exposent les changements de méthodes comptables relatifs à la compensation des actifs et des passifs financiers (amendement à la norme IAS 32) et aux normes IFRS 10 (Etats financiers consolidés) et IFRS 11 (Partenariats).

## II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et à Courbevoie, le 1<sup>er</sup> août 2014

Les Commissaires aux comptes

Deloitte & Associés

PricewaterhouseCoopers Audit

Mazars

Damien Leurent

Etienne Boris

Hervé Hélias

## 3. Informations complémentaires

### 3.1 Facteurs de risque

Le facteur de risque suivant a fait l'objet d'une actualisation par rapport à celui figurant en page 234 du Document de référence et rapport financier annuel 2013 :

***La Banque est soumise à une réglementation importante et fluctuante dans les juridictions où elle exerce ses activités et est susceptible de voir sa responsabilité engagée de manière substantielle en cas de non-respect des lois et réglementations applicables.***

La Banque est exposée au risque de non-conformité, c'est-à-dire notamment à l'incapacité à respecter intégralement la législation, la réglementation, les codes de bonne conduite, les normes professionnelles ou les recommandations applicables au secteur financier. L'adoption par différents pays d'exigences légales ou réglementaires, multiples et parfois divergentes, exacerbe ce risque. Outre le préjudice porté à sa réputation et l'éventuel déclenchement d'actions civiles, le non-respect de ces textes exposerait la Banque à des contentieux, des amendes et des frais significatifs (y compris des amendes et des frais qui excèderaient les montants déjà provisionnés), à des avertissements des autorités, à des suspensions d'activité, voire dans des cas extrêmes, au retrait de l'agrément des autorités. Ce risque est encore renforcé par l'accroissement constant du niveau de contrôle par les autorités compétentes. C'est le cas notamment en ce qui concerne les opérations de blanchiment, de financement du terrorisme ou les opérations concernant les États soumis à des sanctions économiques. Par exemple, les superviseurs et autres autorités gouvernementales américaines ont au cours des dernières années renforcé les sanctions économiques administrées par l'*Office of Foreign Assets Control* du Département du Trésor américain (« OFAC »), ainsi que les exigences légales et réglementaires qui en résultent.

A cet égard, le 30 juin 2014 la Banque a conclu une série d'accords avec – et a été soumise à des décisions prises par - des agences gouvernementales fédérales américaines et de l'Etat de New York ainsi que différentes autorités de supervision, parmi lesquelles le *US Department of Justice*, le *District Attorney* du comté de New York, le *US Attorney's Office* pour le district sud de New York, le Conseil des Gouverneurs de la Réserve fédérale américaine, l'*Office of Foreign Assets Control* du Département du Trésor américain et le Département des Services financiers de l'Etat de New York, et ce, afin de mettre un terme aux enquêtes menées pour avoir enfreint des lois et réglementations des Etats-Unis relatives à des sanctions économiques.

Les amendes et pénalités imposées à la Banque dans le cadre de ce règlement global, incluent notamment le paiement d'une amende s'élevant au total à 8,97 milliards de dollars (6,6 milliards d'euros), la reconnaissance de responsabilité (*guilty plea*) de BNP Paribas S.A., la société mère du groupe BNP Paribas, pour avoir enfreint la loi pénale fédérale (« *conspiracy to violate the Trading with the Enemy Act et l'International Emergency Economic Powers Act* ») et la loi pénale de l'Etat de New York (« *conspiracy and falsifying business records* »), ainsi que la suspension, pour la succursale de New York de BNP Paribas, (a) de certaines opérations directes de compensation en dollars US pour une période d'un an (2015), portant principalement sur le périmètre de l'activité de financement du négoce international de matières premières, pour la partie pétrole et gaz, dans certaines implantations, et (b) de l'activité de compensation en dollars exercée en tant que banque correspondante pour des banques tierces à New York et Londres pour une période de deux ans.

Bien qu'à la suite de cet accord, la Banque s'attend à conserver sa licence bancaire là où elle opère et ait reçu confirmations ou assurances de ses principaux régulateurs bancaires dans ce sens, l'accord pourrait justifier pour un régulateur l'annulation ou la mise en place de restrictions aux licences de la Banque et celle-ci ne peut par conséquent être entièrement certaine que de telles annulations ou restrictions ne seront pas décidées. Il est également possible qu'à la suite de cet accord, des clients existants ou des contreparties de la Banque décident, ou soient contraints, de cesser ou de limiter leur activité future avec la Banque. Plus particulièrement, la Banque ne peut savoir avec certitude si la suspension de la compensation en dollars dans certaines de ses activités conduira à une perte d'activité. Plus généralement, la Banque ne peut savoir avec certitude si l'atteinte à sa réputation, causée par l'importante médiatisation de cette affaire, affectera de manière significative et négative son activité et ses résultats d'exploitation à l'avenir.

La Banque a par ailleurs reçu des demandes de renseignements de la part de certaines autorités de régulation dans le monde qui enquêtent actuellement sur le marché des changes. La Banque coopère à ces

enquêtes, y compris en conduisant une enquête interne sur les opérations de change. Une action collective (« consolidated putative class action ») devant l'United States District Court du district sud de New-York, relative à la présumée manipulation des taux de change, a été engagée à l'encontre de la Banque sur le fondement des dispositions du droit de la concurrence américain. Les enquêtes et le contentieux restent à des phases préliminaires ou intermédiaires et il est par conséquent trop tôt pour préjuger de leur issue, des éventuelles amendes infligées par les autorités gouvernementales ou encore du montant des dommages-intérêts pouvant résulter des litiges. Un certain nombre d'autres institutions financières sont également actuellement sous le coup d'enquêtes. Tout accord global passé par ces institutions pourrait avoir un impact négatif sur les autres institutions financières, telle que la Banque, dans des procédures similaires notamment en raison du fait que les accords globaux d'un montant important sont susceptibles d'être utilisés comme base ou modèle pour d'autres accords globaux. Par conséquent, ces sujets peuvent exposer la Banque à des dommages-intérêts et des coûts liés à sa défense substantiels, en plus de sanctions pénales et civiles, et pourraient donc avoir un effet négatif significatif sur les résultats d'exploitation de la Banque, sa situation financière ou sa réputation.

La Banque est également exposée à des changements législatifs ou réglementaires dans l'ensemble des pays dans lesquels elle exerce ses activités, concernant, entre autres :

- les politiques monétaires, de liquidité et de taux d'intérêt et autres politiques des banques centrales et des autorités de régulation ;
- l'évolution générale des politiques gouvernementales ou réglementaires susceptibles d'influer sensiblement sur les décisions des investisseurs en particulier sur les marchés où le Groupe est présent ;
- l'évolution générale des exigences réglementaires applicables au secteur financier, notamment des règles prudentielles en matière d'adéquation des fonds propres et de liquidité et de restrictions des activités considérées comme spéculatives ;
- l'évolution générale des réglementations applicables aux valeurs mobilières, y compris les règles relatives à l'information financière et aux abus de marché ;
- l'évolution de la législation fiscale ou des modalités de sa mise en œuvre ;
- l'évolution des normes comptables ;
- l'évolution des règles et procédures relatives au contrôle interne ; et
- l'expropriation, la nationalisation, la confiscation d'actifs et l'évolution de la législation relative au droit de propriété des étrangers.

Ces changements, dont l'ampleur et la portée sont largement imprévisibles, pourraient avoir des conséquences significatives pour la Banque, et avoir un effet défavorable significatif sur ses activités, sa situation financière et ses résultats.

### 3.2 Composition de l'actionnariat au 30 juin 2014

	En % des droits de vote
<b>SFPI<sup>(*)</sup></b>	<b>10,3%</b>
<b>Gd Duché de Luxembourg</b>	<b>1,0%</b>
<b>Salariés</b>	<b>5,2%</b>
- Dont FCPE Groupe	3,8%
- Dont détention directe	1,4%
<b>Actionnaires individuels</b>	<b>4,9%</b>
<b>Inv. Institutionnels</b>	<b>74,3%</b>
- Dont Europe	44,6%
- Dont hors Europe	29,7%
<b>Autres et non identifiés</b>	<b>4,3%</b>

<sup>(\*)</sup> Société Fédérale de Participation et d'Investissement : société anonyme d'intérêt public agissant pour le compte de l'Etat belge

### 3.3 Evolution du capital

Le capital social de BNP Paribas (SA) a été actualisé en date du 11 juillet 2014 par souscription de 1.044.663 actions nouvelles de 2 euros nominal chacune consécutivement à des levées d'options de souscription d'actions.

En conséquence, le capital social de BNP Paribas (SA) s'élève donc actuellement à 2.492.414.944 euros, divisé en 1.246.207.472 actions de 2 euros nominal chacune, entièrement libérées.

Ces actions sont de forme nominative ou au porteur, au choix du titulaire, sous réserve des dispositions légales en vigueur. Il n'existe aucun droit de vote double attaché à ces actions.

### 3.4 Statuts

#### TITRE I

#### FORME – DÉNOMINATION – SIÈGE SOCIAL - OBJET

##### Article 1

La Société dénommée BNP PARIBAS est une société anonyme agréée en qualité de banque en application des dispositions du Code Monétaire et Financier (Livre V, Titre 1er) relatives aux établissements du secteur bancaire.

La Société a été fondée suivant un décret du 26 mai 1966, sa durée est portée à quatre-vingt-dix-neuf années à compter du 17 septembre 1993.

Outre les règles particulières liées à son statut d'établissement du secteur bancaire (Livre V, Titre 1er du Code Monétaire et Financier), BNP PARIBAS est régie par les dispositions du Code de Commerce relatives aux sociétés commerciales, ainsi que par les présents Statuts.

##### Article 2

Le siège de BNP PARIBAS est établi à PARIS (*9<sup>e</sup> arrondissement*) 16, Boulevard des Italiens.

##### Article 3

BNP PARIBAS a pour objet, dans les conditions déterminées par la législation et la réglementation applicable aux établissements de crédit ayant reçu l'agrément du Comité des Etablissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement en tant qu'établissement de crédit, de fournir ou d'effectuer avec toutes personnes physiques ou morales, tant en France qu'à l'étranger :

- tous services d'investissement,
- tous services connexes aux services d'investissement,
- toutes opérations de banque,
- toutes opérations connexes aux opérations de banque,
- toutes prises de participations,

au sens du Livre III, Titre 1<sup>er</sup> relatif aux opérations de banque, et Titre II relatif aux services d'investissement et leurs services connexes, du Code Monétaire et Financier.

BNP PARIBAS peut également à titre habituel, dans les conditions définies par la réglementation bancaire, exercer toute autre activité ou effectuer toutes autres opérations que celles visées ci-dessus et notamment toutes opérations d'arbitrage, de courtage et de commission.

D'une façon générale, BNP PARIBAS peut effectuer, pour elle-même et pour le compte de tiers ou en participation, toutes opérations financières, commerciales, industrielles ou agricoles, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus énoncées ou susceptibles d'en faciliter l'accomplissement.

## TITRE II

### CAPITAL SOCIAL – ACTIONS

#### **Article 4**

Le capital social est fixé à 2.492.414.944 euros ; il est divisé en 1.246.207.472 actions de 2 euros nominal chacune entièrement libérées.

#### **Article 5**

Les actions entièrement libérées sont de forme nominative ou au porteur, au choix du titulaire, sous réserve des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Les actions donnent lieu à inscription en compte dans les conditions et selon les modalités prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur et se transmettent par virement de compte à compte.

La Société peut demander communication des renseignements relatifs à la composition de son actionnariat conformément aux dispositions de l'article L. 228-2 du Code de Commerce.

Tout actionnaire agissant seul ou de concert, sans préjudice des seuils visés à l'article L. 233-7, alinéa 1, du Code de Commerce, venant à détenir directement ou indirectement 0,5 % au moins du capital ou des droits de vote de la Société ou un multiple de ce pourcentage inférieur à 5 % est tenu d'informer, par lettre recommandée avec avis de réception, la Société dans le délai prévu à l'article L. 233-7 du Code de Commerce.

Au-delà de 5 %, l'obligation de déclaration prévue à l'alinéa précédent porte sur des fractions du capital ou des droits de vote de 1 %.

Les déclarations mentionnées aux deux alinéas précédents sont également faites lorsque la participation au capital devient inférieure aux seuils ci-dessus mentionnés.

Le non-respect de déclaration des seuils, tant légaux que statutaires, donne lieu à privation des droits de vote dans les conditions prévues à l'article L. 233-14 du Code de Commerce sur demande d'un ou plusieurs actionnaires détenant ensemble au moins 2 % du capital ou des droits de vote de la Société.

#### **Article 6**

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le boni de liquidation à une part égale à la quotité de capital qu'elle représente.

Chaque fois qu'il sera nécessaire de posséder plusieurs titres pour exercer un droit quelconque, notamment en cas d'échange, de regroupement ou d'attribution de titres, ou à la suite d'une augmentation ou d'une réduction de capital, qu'elles qu'en soient les modalités, d'une fusion ou de toute autre opération, les propriétaires de titres en nombre inférieur à celui requis ne peuvent exercer leurs droits qu'à la condition de faire leur affaire personnelle du groupement et éventuellement, de l'achat ou de la vente du nombre de titres ou de droits formant rompus nécessaire.

## TITRE III

### ADMINISTRATION

#### **Article 7**

La Société est administrée par un Conseil d'administration composé :

##### **1/ D'administrateurs nommés par l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires**

Leur nombre est de neuf au moins et de dix-huit au plus. Les administrateurs élus par les salariés ne sont pas pris en compte pour la détermination du nombre minimal et maximal d'administrateurs.

La durée de leurs fonctions est de trois années.

Lorsqu'en application des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, un administrateur est nommé en remplacement d'un autre, il n'exerce ses fonctions que pendant la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Les fonctions d'un administrateur prennent fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire qui statue sur les comptes de l'exercice écoulé, tenue dans l'année au cours de laquelle expire son mandat.

Les administrateurs sont toujours rééligibles, sous réserve des dispositions légales relatives notamment à leur âge.

Chaque administrateur, y compris les administrateurs élus par les salariés, doit être propriétaire de 10 actions au moins.

##### **2/ D'administrateurs élus par le personnel salarié de BNP PARIBAS SA**

Le statut et les modalités d'élection de ces administrateurs sont fixés par les articles L. 225-27 à L. 225-34 du Code de Commerce, ainsi que par les présents Statuts.

Leur nombre est de deux, dont un représentant les cadres et l'autre les techniciens des Métiers de la banque.

Ils sont élus par le personnel salarié de BNP PARIBAS SA.

La durée de leurs mandats est de trois années.

Les élections sont organisées par la Direction Générale. Le calendrier et les modalités des opérations électorales sont établis par elle en concertation avec les organisations syndicales représentatives sur le plan national dans l'entreprise de telle manière que le second tour puisse avoir lieu au plus tard quinze jours avant la fin du mandat des administrateurs sortants.

L'élection a lieu dans chacun des collèges au scrutin majoritaire à deux tours.

Chaque candidature présentée lors du premier tour des élections doit comporter outre le nom du candidat celui de son remplaçant éventuel.

Aucune modification des candidatures ne peut intervenir à l'occasion du second tour.

Les candidats doivent appartenir au collège dans lequel ils sont présentés.

Les candidatures autres que celles présentées par une organisation syndicale représentative au niveau de l'entreprise doivent être accompagnées d'un document comportant les noms et signatures de cent électeurs appartenant au collège dont elles dépendent.

### **Article 8**

Le Président du Conseil d'administration est nommé parmi les membres du Conseil d'administration.

Sur proposition du Président, le Conseil d'administration peut désigner un ou plusieurs vice-Présidents.

### **Article 9**

Le Conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Il se réunit sur convocation de son Président. Le tiers au moins des administrateurs peut demander au Président de convoquer le Conseil sur un ordre du jour déterminé, même si la dernière réunion date de moins de deux mois. Le Directeur Général peut également demander au Président de convoquer le Conseil sur un ordre du jour déterminé.

Les réunions du Conseil d'administration ont lieu soit au siège social, soit en tout autre endroit indiqué dans l'avis de convocation.

Les convocations sont faites par tout moyen et même verbalement.

Le Conseil peut toujours valablement délibérer, même en l'absence de convocation, si tous ses membres sont présents ou représentés.

### **Article 10**

Les réunions du Conseil d'administration sont présidées par le Président, un administrateur proposé par le Président pour ce faire, ou à défaut par l'administrateur le plus âgé.

Tout administrateur pourra assister et participer au Conseil d'administration par visioconférence ou par tous moyens de télécommunication et télétransmission y compris Internet dans les conditions prévues par la réglementation applicable au moment de son utilisation.

Tout administrateur empêché d'assister à une réunion du Conseil peut mandater, par écrit, un de ses collègues à l'effet de le représenter, mais chaque administrateur ne peut représenter qu'un seul de ses collègues et chaque pouvoir ne peut être donné que pour une réunion déterminée du Conseil.

La présence de la moitié au moins des membres du Conseil est nécessaire pour la validité des délibérations.

En cas de vacance pour quelque raison que ce soit d'un ou des sièges d'administrateurs élus par les salariés, ne pouvant donner lieu au remplacement prévu à l'article L. 225-34 du Code de Commerce, le Conseil d'administration est régulièrement composé des administrateurs élus par l'Assemblée générale des actionnaires et peut se réunir et délibérer valablement.

Des membres de la direction peuvent assister, avec voix consultative, aux réunions du Conseil à la demande du Président.

Un membre titulaire du comité central d'entreprise, désigné par ce dernier, assiste, avec voix consultative, aux séances du Conseil dans les conditions prévues par la législation en vigueur.

Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés. En cas de partage des voix, celle du Président de séance est prépondérante, sauf lorsqu'il s'agit de la proposition de la nomination du Président du Conseil d'administration.

Les délibérations du Conseil sont constatées par des procès-verbaux inscrits sur un registre spécial, établi conformément à la législation en vigueur et signés par le Président de séance, ainsi que par l'un des membres du Conseil ayant pris part à la délibération.

Le Président désigne le secrétaire du Conseil qui peut être choisi en dehors de ses membres.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux sont valablement signés par le Président, le Directeur Général, les Directeurs Généraux délégués ou l'un des fondés de pouvoirs spécialement habilité à cet effet.

**Article 11**

L'Assemblée générale ordinaire peut allouer aux administrateurs des jetons de présence dans les conditions prévues par la loi.

Le Conseil d'administration répartit cette rémunération entre ses membres comme il l'entend.

Le Conseil peut allouer des rémunérations exceptionnelles pour les missions ou mandats confiés à des administrateurs dans les conditions applicables aux conventions sujettes à autorisation, conformément aux dispositions des articles L. 225-38 à L. 225-43 du Code de Commerce. Il peut aussi autoriser le remboursement des frais de voyage et de déplacement et des dépenses engagées par les administrateurs dans l'intérêt de la Société.

**TITRE IV****ATTRIBUTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, DU PRÉSIDENT, DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ET DES CENSEURS****Article 12**

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de BNP PARIBAS et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de BNP PARIBAS et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Le Conseil d'administration reçoit du Président ou du Directeur Général de la Société tous les documents et informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Les décisions du Conseil d'administration sont exécutées, soit par le Président, le Directeur Général ou les Directeurs Généraux délégués, soit par tout délégué spécial que le Conseil désigne.

Sur proposition de son Président, le Conseil d'administration peut décider la création de comités chargés de missions spécifiques.

**Article 13**

Le Président organise et dirige les travaux du Conseil d'administration, dont il rend compte à l'Assemblée générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de BNP PARIBAS et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

La rémunération du Président est fixée librement par le Conseil d'administration.

**Article 14**

Au choix du Conseil d'administration, la Direction Générale de la Société est assumée, sous sa responsabilité, soit par le Président du Conseil d'administration, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil et portant le titre de Directeur Général.

Ce choix est porté à la connaissance des actionnaires et des tiers conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

Le Conseil d'administration aura la faculté de décider que ce choix est à durée déterminée.

Dans l'hypothèse où le Conseil déciderait que la Direction Générale est assurée par le Président du Conseil d'administration, les dispositions des présents Statuts relatives au Directeur Général s'appliqueront au Président du Conseil d'administration qui prendra dans ce cas le titre de Président Directeur Général. Il est réputé démissionnaire d'office à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel il a atteint l'âge de 65 ans.

Dans l'hypothèse où le Conseil déciderait de la dissociation des fonctions, le Président est réputé démissionnaire d'office à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel il a atteint l'âge de 68 ans ; toutefois, le Conseil peut décider de prolonger les fonctions du Président jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel il a atteint l'âge de 69 ans. Le Directeur Général est réputé démissionnaire d'office à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel il a atteint l'âge de 63 ans ; toutefois, le Conseil peut décider de prolonger les fonctions du Directeur Général jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel il a atteint l'âge de 64 ans.

**Article 15**

Le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de BNP PARIBAS. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux Assemblées d'actionnaires et au Conseil d'administration.

Il représente BNP PARIBAS dans ses rapports avec les tiers. BNP PARIBAS est engagée même par les actes du Directeur Général qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des Statuts suffise à constituer cette preuve.

Le Directeur Général est responsable de l'organisation et des procédures de contrôle interne et de l'ensemble des informations requises par la loi au titre du rapport sur le contrôle interne.

Le Conseil d'administration peut limiter les pouvoirs du Directeur Général, mais cette limitation est inopposable aux tiers.

Le Directeur Général a la faculté de substituer partiellement dans ses pouvoirs, de façon temporaire ou permanente, autant de mandataires qu'il avisera, avec ou sans la faculté de substituer.

La rémunération du Directeur Général est fixée librement par le Conseil d'administration.

Le Directeur Général est révocable à tout moment par le Conseil. Si la révocation est décidée sans juste motif, elle peut donner lieu à dommages-intérêts, sauf lorsque le Directeur Général assume les fonctions du Président du Conseil d'administration.

Lorsque le Directeur Général est administrateur, la durée de ses fonctions ne peut excéder celle de son mandat.

#### **Article 16**

Sur proposition du Directeur Général, le Conseil d'administration peut nommer, dans les limites légales, une ou plusieurs personnes physiques chargées d'assister le Directeur Général, avec le titre de Directeur Général délégué.

En accord avec le Directeur Général, le Conseil détermine l'étendue et la durée des pouvoirs conférés aux Directeurs Généraux délégués. Ces derniers disposent toutefois à l'égard des tiers des mêmes pouvoirs que le Directeur Général.

Lorsque le Directeur Général cesse ou est empêché d'exercer ses fonctions, les Directeurs Généraux délégués conservent, sauf décision contraire du Conseil, leurs fonctions et leurs attributions jusqu'à la nomination du nouveau Directeur Général.

Les rémunérations des Directeurs Généraux délégués sont fixées librement par le Conseil d'administration, sur proposition du Directeur Général.

Les Directeurs Généraux délégués sont révocables à tout moment, sur proposition du Directeur Général, par le Conseil. Si la révocation est décidée sans juste motif, elle peut donner lieu à dommages-intérêts.

Lorsqu'un Directeur Général délégué est administrateur, la durée de ses fonctions ne peut excéder celle de son mandat.

Les fonctions des Directeurs Généraux délégués prennent fin au plus tard à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel ils atteignent l'âge de 65 ans.

#### **Article 17**

Sur proposition du Président, le Conseil d'administration peut désigner un ou deux censeurs.

Les censeurs sont convoqués et participent avec voix consultative aux réunions du Conseil d'administration. Ils sont nommés pour six ans et peuvent être renouvelés dans leurs fonctions, de même qu'il peut à tout moment être mis fin à celles-ci dans les mêmes conditions.

Ils sont choisis parmi les actionnaires et peuvent recevoir une rémunération déterminée par le Conseil d'administration.

## **TITRE V**

### **ASSEMBLÉES DES ACTIONNAIRES**

#### **Article 18**

Les Assemblées générales sont composées de tous les actionnaires.

Les Assemblées générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par le Code de Commerce.

Elles sont réunies au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Elles sont présidées par le Président du Conseil d'administration ou, à défaut, par un administrateur désigné à cet effet par l'Assemblée.

Tout actionnaire a le droit, sur justification de son identité, de participer aux Assemblées générales, en y assistant personnellement, en retournant un bulletin de vote par correspondance ou en désignant un mandataire.

Cette participation est subordonnée à l'enregistrement comptable des titres soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité, dans les délais et conditions prévus par la réglementation en vigueur. Dans le cas des titres au porteur, l'enregistrement comptable des titres est constaté par une attestation de participation délivrée par l'intermédiaire habilité.

La date ultime du retour des bulletins de vote par correspondance est fixée par le Conseil d'administration et communiquée dans l'avis de réunion publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO).

Dans toutes les Assemblées générales, le droit de vote attaché aux actions comportant un droit d'usufruit est exercé par l'usufruitier.

Si le Conseil d'administration le décide au moment de la convocation de l'Assemblée, la retransmission publique de l'intégralité de l'Assemblée par visioconférence ou par tous moyens de télécommunication et télétransmission y compris Internet est autorisée. Le cas échéant, cette décision est communiquée dans l'avis de réunion publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO).

Tout actionnaire pourra également, si le Conseil d'administration le décide au moment de la convocation de l'Assemblée, participer au vote par visioconférence ou par tous moyens de télécommunication et télétransmission y compris Internet dans les conditions prévues par la réglementation applicable au moment de son utilisation. En cas d'utilisation d'un formulaire électronique, la signature de l'actionnaire pourra prendre la forme soit d'une signature sécurisée soit d'un procédé fiable d'identification garantissant son lien avec l'acte auquel elle s'attache pouvant notamment consister en un identifiant et un mot de passe. Le cas échéant, cette décision est communiquée dans l'avis de réunion publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO).

## TITRE VI

### COMMISSAIRES AUX COMPTES

#### **Article 19**

Au moins deux commissaires aux comptes titulaires et au moins deux commissaires aux comptes suppléants sont nommés par l'Assemblée générale des actionnaires pour six exercices, leurs fonctions expirant après approbation des comptes du sixième exercice.

## TITRE VII

### COMPTES ANNUELS

#### **Article 20**

L'exercice commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre.

À la fin de chaque exercice, le Conseil d'administration établit les comptes annuels, ainsi qu'un rapport écrit sur la situation de la Société et l'activité de celle-ci pendant l'exercice écoulé.

#### **Article 21**

Les produits de l'exercice, déduction faite des charges, amortissements et provisions constituent le résultat.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice, diminué des pertes antérieures ainsi que des sommes à porter en réserve en application de la loi et augmenté du report bénéficiaire.

Sur le bénéfice distribuable, l'Assemblée générale a la faculté de prélever toutes sommes pour les affecter à la dotation de toutes réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou pour les reporter à nouveau.

L'Assemblée générale peut également décider la distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition.

Toutefois, hors le cas de réduction de capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient, à la suite de celle-ci, inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les Statuts ne permettent pas de distribuer.

L'Assemblée générale peut, conformément aux dispositions de l'article L. 232-18 du Code de Commerce, proposer aux actionnaires une option du paiement du dividende ou des acomptes sur dividende en tout ou partie par remise d'actions nouvelles de la Société.

## TITRE VIII

### DISSOLUTION

#### **Article 22**

En cas de dissolution de BNP PARIBAS, les actionnaires déterminent le mode de liquidation, nomment les liquidateurs sur la proposition du Conseil d'administration et, généralement, assument toutes les fonctions dévolues à l'Assemblée générale des actionnaires d'une société anonyme pendant le cours de la liquidation et jusqu'à sa clôture.

## TITRE IX

### CONTESTATIONS

#### **Article 23**

Toutes les contestations qui peuvent s'élever au cours de l'existence de BNP PARIBAS ou lors de sa liquidation, soit entre les actionnaires, soit entre eux et BNP PARIBAS, à raison des présents Statuts, seront jugées conformément à la loi et soumises à la juridiction des tribunaux compétents.

### **3.5 Accessibilité de l'actualisation du Document de référence au public**

Des exemplaires du présent document sont disponibles sans frais au siège social de BNP Paribas : 16, boulevard des Italiens, 75009 Paris.

Le présent document peut également être consulté sur les sites Internet :

- de l'Autorité des Marchés financiers : ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et,
- de BNP Paribas ([www.invest.bnpparibas.com](http://www.invest.bnpparibas.com))

### **3.6 Changement significatif**

Aucun changement significatif de la situation financière du Groupe BNP Paribas, autre que ceux mentionnés dans le présent document, n'est survenu depuis la fin du dernier exercice pour lequel des états financiers vérifiés ont été publiés.

### **3.7 Tendances**

Se reporter à la rubrique 12 de la table de concordance figurant au chapitre 6 du présent document.

## 4. Responsables du contrôle des comptes

<b>Deloitte &amp; Associés</b>	<b>PricewaterhouseCoopers Audit</b>	<b>Mazars</b>
185, avenue Charles de Gaulle 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex	63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex	61, rue Henri Regnault 92400 Courbevoie

– Deloitte & Associés a été renouvelé Commissaire aux comptes lors de l'Assemblée Générale du 23 mai 2012 pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2018 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Son premier mandat lui a été confié par l'Assemblée Générale du 23 mai 2006.

Deloitte & Associés est représenté par M. Damien Leurent.

*Suppléant :*

Société BEAS, 195, avenue Charles de Gaulle, Neuilly-sur-Seine (92), identifiée au SIREN sous le numéro 315 172 445 RCS Nanterre.

– PricewaterhouseCoopers Audit a été renouvelé en tant que Commissaire aux comptes lors de l'Assemblée Générale du 23 mai 2012 pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2018 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Son premier mandat lui a été confié par l'Assemblée Générale du 26 mai 1994.

PricewaterhouseCoopers Audit est représenté par M. Etienne Boris.

*Suppléant :*

Anik Chaumartin, 63, rue de Villiers, Neuilly-sur-Seine (92).

– Mazars a été renouvelé en tant que Commissaire aux comptes lors de l'Assemblée Générale du 23 mai 2012 pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2018 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Son premier mandat lui a été confié par l'Assemblée Générale du 23 mai 2000.

Mazars est représenté par M. Hervé Hélias.

*Suppléant :*

Michel Barbet-Massin, 61, rue Henri Regnault, Courbevoie (92).

Deloitte & Associés, PricewaterhouseCoopers Audit et Mazars sont enregistrés comme Commissaires aux comptes auprès de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles et placés sous l'autorité du « Haut Conseil du Commissariat aux Comptes ».

## **5. Responsable de l'actualisation du document de référence**

### **PERSONNE QUI ASSUME LA RESPONSABILITE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET DE SES ACTUALISATIONS**

M. Jean-Laurent BONNAFE, Directeur Général

### **ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET DE SES ACTUALISATIONS**

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation du document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes, Deloitte & Associés, PricewaterhouseCoopers Audit et Mazars, une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans la présente actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence et de ses actualisations.

Les comptes consolidés condensés pour le semestre clos le 30 juin 2014 présentés dans cette actualisation ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux, figurant en pages 140 et 141.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> août 2014,

Le Directeur Général

Jean-Laurent BONNAFÉ

## 6. Table de concordance

	Actualisation déposée auprès de l'AMF le 1 août 2014	Actualisation déposée auprès de l'AMF le 7 juillet 2014	Actualisation déposée auprès de l'AMF le 30 avril 2014	Document de référence déposé auprès de l'AMF le 7 mars 2014
<b><u>1. PERSONNES RESPONSABLES</u></b>	153	9	72	454
<b><u>2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES</u></b>	152	8	71	452
<b><u>3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES</u></b>				
3.1. Informations historiques	4-62		4-58	4
3.2. Informations intermédiaires	4-62		4-58	NA
<b><u>4. FACTEURS DE RISQUE</u></b>	63 ; 142-143		59	227-336
<b><u>5. INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR</u></b>				
5.1. Histoire et évolution de la société	3	3	3	5
5.2. Investissements	63-64			117 ; 214 ; 386 ; 441
<b><u>6. APERÇU DES ACTIVITÉS</u></b>				
6.1. Principales activités	3	3	3	6-15 ; 151-153 ; 442
6.2. Principaux marchés				6-15 ; 151-153 ; 442
6.3. Événements exceptionnels	4-5 ; 17-18	4-5		96 ; 108 ; 116 ; 150 ; 361
6.4. Dépendance éventuelle				440
6.5. Éléments fondateurs de toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle				6-15
<b><u>7. ORGANIGRAMME</u></b>				
7.1. Description sommaire	3	3	3	4
7.2. Liste des filiales importantes	129-134			203-212 ; 383-385
<b><u>8. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS</u></b>				
8.1. Immobilisation corporelle importante existante ou planifiée				178 ; 367
8.2. Question environnementale pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles				430-431
<b><u>9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT</u></b>				
9.1. Situation financière	4-62		4-58	124-126 ; 350-351
9.2. Résultat d'exploitation	52-62		15	124-125 ; 350
<b><u>10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX</u></b>				
10.1. Capitaux de l'émetteur	69-70 ; 126-128 ; 144-145			128-129
10.2. Source et montant des flux de trésorerie	69			127
10.3. Conditions d'emprunt et structure financière	22			120 ; 217-218 ; 313-316 ; 319-324
10.4. Information concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement sur les opérations de l'émetteur				NA
10.5. Sources de financement attendues				NA
<b><u>11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES</u></b>				NA
<b><u>12. INFORMATION SUR LES TENDANCES</u></b>	151			118-119
<b><u>13. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU</u></b>				118-119

	Actualisation déposée auprès de l'AMF le 1 août 2014	Actualisation déposée auprès de l'AMF le 7 juillet 2014	Actualisation déposée auprès de l'AMF le 30 avril 2014	Document de référence déposé auprès de l'AMF le 7 mars 2014
<b><u>BÉNÉFICE</u></b>				
<b><u>14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE</u></b>				
14.1. Organes d'administration et de direction		6		30-45 ; 94
14.2. Conflit d'intérêt au niveau des organes d'administration et de direction				67-68 ; 45-64
<b><u>15. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES</u></b>				
15.1. Montant de la rémunération versée et avantages en nature			60-70	45-64
15.2. Montant total des sommes provisionnées ou constatées aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages			60-70	45-64
<b><u>16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION</u></b>				
16.1. Date d'expiration des mandats actuels				30-45
16.2. Contrats de service liant les membres des organes d'administration				NA
16.3. Informations sur le comité d'audit et le comité des rémunérations				73-76 ; 78-80
16.4. Gouvernement d'entreprise en vigueur dans le pays d'origine de l'émetteur				65
<b><u>17. SALARIÉS</u></b>				
17.1. Nombre de salariés	3	3		405-406 ; 408
17.2. Participation et stock-options				195-199 ; 45-65 ; 418
17.3. Accord prévoyant une participation des salariés au capital de l'émetteur				377
<b><u>18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES</u></b>				
18.1. Actionnaires détenant plus de 5% du capital social ou des droits de vote	143 ; 145			16-17
18.2. Existence de droits de vote différents				16
18.3. Contrôle de l'émetteur				16-17
18.4. Accord connu de l'émetteur dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure entraîner un changement de son contrôle				17
<b><u>19. OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS</u></b>				
	63	3	59	45-64 ; 215-217 ; 448-450
<b><u>20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR</u></b>				
20.1. Informations financières historiques	4-62 ; 66-139			4 ; 124-221 ; 350-386
20.2. Informations financières pro-forma				NA
20.3. Etats financiers	66-139		60	124-221 ; 350-381
20.4. Vérification des informations historiques annuelles				222-223 ; 387-388
20.5. Date des dernières informations financières				124 ; 349
20.6. Informations financières intermédiaires et autres	4-62 ; 66-139		4-58	NA
20.7. Politique de distribution des dividendes				25 ; 118
20.8. Procédures judiciaires et	138-139	4-5	60	150 ; 219-220 ; 361

	Actualisation déposée auprès de l'AMF le 1 août 2014	Actualisation déposée auprès de l'AMF le 7 juillet 2014	Actualisation déposée auprès de l'AMF le 30 avril 2014	Document de référence déposé auprès de l'AMF le 7 mars 2014
d'arbitrage				
20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale		7	70	441
<b><u>21. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</u></b>				
21.1. Capital social	144-145			16 ; 200-202 ; 369-371 ; 375-378 ; 443
21.2. Acte constitutif et statuts	144-150			16 ; 25 ; 200-202 ; 375-378 ; 443-446
<b><u>22. CONTRATS IMPORTANTS</u></b>				440
<b><u>23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS</u></b>				NA
<b><u>24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC</u></b>	151	7	70	440
<b><u>25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS</u></b>	129-134			177 ; 203-212 ; 383-385

En application de l'article 212-13 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, la présente actualisation comprend les informations du rapport financier semestriel mentionné à l'article L.451-1-2 du Code monétaire et financier.

<b><u>RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL</u></b>	N° de page
<b><u>ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT</u></b>	153
<b><u>RAPPORT D'ACTIVITE</u></b>	
• Principaux événements survenus pendant les six premiers mois de l'exercice	4-14
• Principaux risques et incertitudes	63 ; 142-143
• Principales transactions entre parties liées	63
<b><u>COMPTES CONSOLIDÉS</u></b>	66-139
<b><u>RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2014</u></b>	140-141